

TRADUCTION COMMENTÉE DE TEXTES  
DE L'ÉMIR MOUSTAPHA CHÉHABI

THÈSE PRÉSENTÉE À L'ÉCOLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE

EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE EN TRADUCTION

PAR

Romancia Stéphan

SOUS LA DIRECTION DE

M. Brian Harris

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION



Romancia Stéphan, Ottawa, Canada, 1996



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file    Votre référence*

*Our file    Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15767-9

**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA



الأستاذ الرئيس

الأمير مصطفى الشهابي

(١٨٩٣ - ١٩٦٨ م)

L'émir Moustapha Chéhabî  
(1893-1968)

(Khaṭīb 1968, p. 656)

**À MA FAMILLE**

## REMERCIEMENTS

Il m'est agréable de remercier en ces quelques mots tous ceux qui m'ont aidée à l'exécution de ce travail.

C'est d'abord à Monsieur Brian Harris que va ma reconnaissance très vive. Chéhabi était pour lui un lexicographe important qu'il souhaitait voir étudié, et c'est lui qui me proposa de m'intéresser à ses écrits. L'idée, me dit-il, lui est venue de ses étudiants de l'Université de Jordanie. Qu'il trouve également ici l'expression de mon admiration pour ses multiples compétences, notamment dans le domaine de l'arabe.

J'adresse l'expression de ma gratitude à Monsieur Ahmed Khatib, chef du département lexicographique de la Librairie du Liban, qui a bien voulu m'accorder quelques heures de son précieux temps pour me parler de Chéhabi et de son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles*. Je le remercie de sa générosité qui m'a permis d'inclure dans ma thèse de nombreux renseignements.

Je remercie Monsieur Abdallah Obeid qui a gentiment répondu à mes questions. J'exprime également ma reconnaissance à Monsieur Ghassan Aris qui a aimablement offert ses services.

J'exprime ma reconnaissance au Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), à l'Ontario Graduate Scholarship (OGS) et à l'École des études supérieures et de la recherche pour l'octroi des bourses.

Je ne saurais oublier, en terminant, de dire ma gratitude à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa qui m'a offert l'occasion de poursuivre des études en maîtrise.

# TABLEAU DE TRANSLITTÉRATION DES CARACTÈRES ARABES<sup>1</sup>

## Consonnes

|    |                     |
|----|---------------------|
| ا  | (sauf à l'initiale) |
| ب  | b                   |
| ت  | t                   |
| ث  | th                  |
| ج  | j                   |
| ح  | h                   |
| خ  | kh                  |
| د  | d                   |
| ذ  | dh                  |
| ر  | r                   |
| ز  | z                   |
| س  | s                   |
| ش  | sh                  |
| ص  | s                   |
| ض  | d                   |
| ط  | t                   |
| ظ  | z                   |
| ع  | gh                  |
| ف  | f                   |
| ق  | q                   |
| ك  | k                   |
| ل  | l                   |
| م  | m                   |
| ن  | n                   |
| هـ | h                   |
| و  | w                   |
| ي  | y                   |

## Voyelles brèves

|   |   |
|---|---|
| ا | a |
| و | u |
| ي | i |

## Voyelles longues

|   |   |
|---|---|
| آ | â |
| أ | û |
| إ | î |

## Diphthongues

|    |    |
|----|----|
| أو | aw |
| أى | ay |

<sup>1</sup> Ce tableau est tiré avec quelques modifications de Haywood 1965.



## Notes

- Nous suivrons le système de translittération susmentionné pour tous les mots d'origine arabe, à l'exception de ceux qui font désormais partie de la langue française et qui figurent dans le dictionnaire (notamment le Nouveau Petit Robert), comme *imam*, *uléma*, etc. Il en va de même pour les noms des pays et des villes les plus connues (surtout les capitales).
- Exceptionnellement, nous garderons dans le texte de la thèse la translittération des noms d'auteurs arabes tels qu'ils figurent dans les ouvrages anglais ou français dont ils sont les auteurs. Toutefois, pour ce qui est de Moustapha Chéhabî, dont le nom devrait s'écrire « Muṣṭafâ al-Shihâbî » selon notre système de translittération, nous écrirons son nom tel qu'il figure dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c), à savoir Moustapha Chéhabî. Il est à mentionner qu'il existe d'autres variantes de son nom, soit « Moustapha al-Chihabi » (Chéhabî 1962d), « Mustafa al-Shihabi » (Chéhabî 1965c) et « Moustapha el-Chihabi » (Chéhabî 1978).
- Pour ce qui est de l'emploi des majuscules dans le texte arabe translittéré :
  - Nous respecterons l'usage français, notamment dans le cas des titres, etc.
  - Le « a » de l'article « al » sera écrit en lettre minuscule, sauf si ce mot survient au début de la phrase.
- Les dates seront indiquées selon le calendrier chrétien.

## RÉSUMÉ SIGNALÉTIQUE

Les écrits de Moustapha Chéhabî, auteur notamment du *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* et d'un livre sur la terminologie scientifique arabe (*al-Muṣṭalahāt al-ʿilmiyyat fī al-lughat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth*), reflètent les vestiges de la tradition lexicographique arabe, l'esprit de l'époque de la *nahḍat* (renaissance arabe) et les grands problèmes contemporains de la langue arabe. Témoin de l'ouverture des pays du Proche-Orient à la culture occidentale après des siècles de léthargie, Chéhabî sut tirer profit du génie linguistique des Arabes de la période classique pour élaborer des méthodes adaptées aux nouvelles exigences de la langue arabe en matière de terminologie technoscientifique, notamment agricole et botanique. Sa clairvoyance lui permit également d'aborder les grands problèmes auxquels est confronté l'arabe de nos jours : les lacunes et les vices des dictionnaires arabes existants, le besoin d'une méthodologie dynamique et respectueuse du génie de la langue en matière de néologie, et l'indispensable projet d'unification de la terminologie arabe.

La présente thèse comporte une mise en contexte historique, une biographie de Moustapha Chéhabî et trois traductions annotées et commentées de textes tirés de son oeuvre, ainsi qu'une bibliographie de ses publications et un lexique contenant des notices biographiques de savants mentionnés dans le corpus et le commentaire.

## ABSTRACT

The writings of Moustapha Chéhabî (best known as author of the *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* and of a book about Arabic scientific terminology, *Al-muṣṭalahāt al-ʿilmiyyat fī al-lughat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth*) illustrate the continuing influence of the Arab lexicographic tradition, and the spirit of the *nahḍat* (Arab Awakening), as well as major contemporary problems facing the Arabic language. As witness to the opening of the Middle-East to Western culture following centuries of lethargy, Chéhabî succeeded in making use of the linguistic achievement of the Arabs of the classical era in order to develop methods which are adapted to the new needs of Arabic technical and scientific terminology, especially in the fields of agriculture and botany. Thanks to his perceptiveness, he was able to address major issues of contemporary Arabic: the inadequacy of existing Arabic dictionaries, the need for a dynamic methodology of neologizing which is also respectful of the particular characteristics of Arabic, and the urgent need for Arabic terminology unification.

The thesis includes a historical background, a biography of Moustapha Chéhabî and three annotated and commented translations of excerpts from his works, as well as a bibliography of his publications and a biographical lexicon of lexicographers and others who are mentioned by Chéhabî or in the commentary.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| <b>AVANT-PROPOS</b> .....                                             | 1  |
| <b>CHAPITRE I : INTRODUCTION HISTORIQUE</b> .....                     | 3  |
| I. Période classique .....                                            | 5  |
| 1. Le contexte linguistique .....                                     | 5  |
| 1.1 Le règne des Oméyades de Damas .....                              | 6  |
| 1.2 Le règne des Abbassides .....                                     | 7  |
| 2. La lexicographie arabe classique .....                             | 11 |
| 2.1 Caractéristiques de la lexicographie arabe classique ..           | 11 |
| 2.2 La lexicographie bilingue générale .....                          | 14 |
| 2.3 La lexicographie spécialisée .....                                | 15 |
| 2.4 L'importance de la lexicographie arabe classique .....            | 17 |
| II. De la renaissance arabe à Chéhabî .....                           | 19 |
| 1. Le mouvement de <i>nahḍat</i> .....                                | 19 |
| 1.1 Les origines de la <i>nahḍat</i> au Liban .....                   | 20 |
| 1.2 Les origines de la <i>nahḍat</i> en Égypte .....                  | 23 |
| 2. L'activité terminologique et lexicographique .....                 | 26 |
| 2.1 La presse .....                                                   | 27 |
| 2.2 Les pionniers de la <i>nahḍat</i> .....                           | 28 |
| 2.3 La lexicographie bilingue générale .....                          | 30 |
| 2.4 La terminologie et la lexicographie spécialisées .....            | 31 |
| 2.5 Les académies de la langue arabe .....                            | 33 |
| 2.5.a Un exemple d'opposition entre puristes<br>et laxistes .....     | 35 |
| <b>CHAPITRE II : L'ÉMIR MOUSTAPHA CHÉHABÎ</b> .....                   | 39 |
| I. Enfance et études .....                                            | 41 |
| II. Vie professionnelle .....                                         | 43 |
| 1. Carrière militaire .....                                           | 43 |
| 2. Carrière au sein du gouvernement syrien .....                      | 43 |
| 3. Carrière au sein des académies et des<br>institutions arabes ..... | 45 |
| 4. Prix et médailles .....                                            | 46 |
| III. Personnalité et caractère .....                                  | 46 |

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| IV. Maladie .....                                                            | 49 |
| V. Mort .....                                                                | 51 |
| VI. Idées .....                                                              | 53 |
| 1. Sur la langue et la terminologie arabes .....                             | 53 |
| 1.1 La langue .....                                                          | 53 |
| 1.2 La terminologie .....                                                    | 55 |
| 2. Sur le nationalisme arabe .....                                           | 57 |
| 3. Sur le colonialisme et le système politique .....                         | 59 |
| 4. Sur la vie sociale .....                                                  | 60 |
| VII. Oeuvres .....                                                           | 60 |
| VIII. Évaluation de l'oeuvre de Chéhabî par<br>ses contemporains .....       | 66 |
| IX. Chéhabî lexicographe et terminologue .....                               | 70 |
| <b>CHAPITRE III : TEXTES ET TRADUCTION</b> .....                             | 74 |
| I. Corpus .....                                                              | 75 |
| 1. Choix du corpus .....                                                     | 75 |
| 2. Le livre .....                                                            | 77 |
| 3. Les extraits .....                                                        | 80 |
| 3.1 °Uyûb al-mu°jamât al-°arabiyyat .....                                    | 80 |
| 3.2 Ra'yi fî naql al-alfaz al-°ilmiyyat ilâ<br>al-luġhat al-°arabiyyat ..... | 81 |
| 3.3 Wasâ'il tawhîd al-muṣṭalahât .....                                       | 82 |
| 3.4 Intérêt général des extraits .....                                       | 84 |
| II. Méthodologie de traduction .....                                         | 85 |
| 1. Choix de la méthodologie .....                                            | 85 |
| 2. Illustration de la méthodologie .....                                     | 87 |
| 2.1 « L'étrangeté » .....                                                    | 88 |
| 2.1.a La redondance .....                                                    | 89 |
| - Contraction .....                                                          | 90 |
| - Répétitions .....                                                          | 92 |
| - Emploi de « wa » .....                                                     | 93 |
| 2.1.b La ponctuation et la réorganisation du texte .....                     | 94 |
| 2.1.c La translittération .....                                              | 95 |
| 2.2 « L'odeur du siècle » .....                                              | 98 |
| 2.3 La distance « interculturelle » .....                                    | 99 |

|                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3. Quelques difficultés de traduction .....                                                  | 101 |
| <b>CHAPITRE IV : ÉPILOGUE</b> .....                                                          | 103 |
| I. Les lacunes et les vices des dictionnaires arabes .....                                   | 106 |
| II. L'absence d'une méthodologie unifiée en matière de terminologie technoscientifique ..... | 107 |
| III. L'absence d'unification .....                                                           | 108 |
| Conclusion .....                                                                             | 114 |
| <b>CHAPITRE V : TRADUCTIONS</b> .....                                                        | 116 |
| Extrait I .....                                                                              | 117 |
| Notes du traducteur .....                                                                    | 128 |
| Extrait II .....                                                                             | 137 |
| Notes du traducteur .....                                                                    | 147 |
| Extrait III .....                                                                            | 152 |
| Notes du traducteur .....                                                                    | 161 |
| <b>LEXIQUE DES NOMS PROPRES</b> .....                                                        | 166 |
| <b>BIBLIOGRAPHIES</b> .....                                                                  | 190 |
| Bibliographie des publications de Moustapha Chéhabî .....                                    | 191 |
| Bibliographie des ouvrages français et anglais .....                                         | 196 |
| Bibliographie des ouvrages arabes .....                                                      | 202 |
| Bibliographie des dictionnaires .....                                                        | 205 |

## AVANT-PROPOS

Le règne abbasside (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) est sans doute pour l'Occident l'époque la plus représentative de l'éclosion de la culture et de la langue arabes. C'est également à cette période que l'on attribue l'âge d'or de la lexicographie arabe, celui qui contribua à l'évolution de cette science dans d'autres régions du monde :

It is clear that lexicography was an important and very highly-esteemed branch of Arabic scholarship in the Medieval period. Not only did it play a large part in the cultural life of the Arabs themselves: it also influenced the lexicography of other Islamic peoples such as the Persians, Turks, and Indians. Again, it was the basis of the Arabic lexicography of European Orientalists like Freytag<sup>1</sup> and Lane. And though it may not have directly influenced the development of modern European lexicography, it was part of the lexicographical background of the Renaissance.

(Haywood 1965, p. 115)

Ce qui est moins connu, toutefois, est le fait que la renaissance arabe, dite *nahḍat* (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), a contribué à relancer cette tradition lexicographique. Après plusieurs siècles de léthargie, l'arabe, mis en contact avec les sciences occidentales, se heurta à la difficulté de trouver une terminologie nouvelle. Il en résulta une activité lexicographique fulgurante, notamment dans les domaines technique et scientifique.

L'émir Moustapha Chéhabî fut l'un de ces grands hommes de la *nahḍat* qui se dévouèrent à la cause de la langue arabe et contribuèrent à son enrichissement. Soumis à l'épreuve du temps, son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* fait aujourd'hui autorité dans le domaine de la terminologie botanique et agricole. En outre, ses théories et ses méthodes constituent à

---

<sup>1</sup>Les mots suivis d'un astérisque figurent dans le *Lexique des noms propres*.

notre avis un outil d'une grande valeur pour les lexicographes et les terminologues arabes contemporains.

Il nous a semblé bon de présenter Chéhabî aux lecteurs occidentaux par le biais de ses écrits. Aussi avons-nous eu recours à la présente traduction commentée qui regroupe trois extraits représentatifs des points de vue de ce lexicographe arabe de la première moitié du siècle.

Aux fins de la présente étude, nous diviserons le commentaire en quatre chapitres. Le premier est une introduction historique qui situe l'oeuvre de Chéhabî dans son contexte historique général (la période classique) et immédiat (la *nahḍat*). Dans le deuxième chapitre, nous tenterons de tracer un portrait de Chéhabî en mettant l'accent sur sa vie professionnelle, ses idées et ses oeuvres. Dans le troisième chapitre, nous expliquerons notre choix du corpus, ainsi que notre méthodologie de traduction que nous étayerons par quelques exemples. Enfin, nous soulignerons la pertinence des écrits de Chéhabî dans le contexte contemporain. Nous compléterons notre étude par une bibliographie la plus exhaustive possible de ses publications.

Nous espérons que la présente étude contribuera à faire mieux connaître l'activité lexicographique de notre siècle et qu'elle suscitera l'intérêt pour de plus amples recherches sur deux secteurs vitaux de l'activité linguistique arabe, soit la terminologie et la lexicographie.

## CHAPITRE I

### INTRODUCTION HISTORIQUE

Le présent chapitre vise à situer Moustapha Chéhab et son oeuvre dans leur cadre historique. Pour ce faire, nous le diviserons en deux grandes parties : la période classique, notamment les époques oméyade et abbasside (fin du VII<sup>e</sup> siècle – milieu du XIII<sup>e</sup> siècle), et la renaissance arabe (fin du XIX<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle). L'activité linguistique avant le VII<sup>e</sup> siècle ne fut pas importante. Quant à la période qui se situe entre la fin de la période classique et le début de la renaissance, elle a été souvent qualifiée de « léthargique »<sup>2</sup>.

Il nous aurait été possible d'omettre la première partie de ce chapitre, d'autant plus que Chéhab naquit vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, nous avons choisi d'aborder la période classique pour deux raisons. D'une part, parce qu'il existe un lien entre l'activité lexicographique de la période classique et celle de la renaissance arabe (qui fait l'objet de notre étude), notamment en ce qui concerne le choix du vocabulaire et les méthodes de sa création. D'autre part, Chéhab représente lui-même ce lien, puisqu'il appartenait autant à la tradition qu'à la renaissance, comme on le verra au chapitre II, et qu'il accordait une grande importance à la tradition lexicographique arabe.

Il va sans dire que l'activité lexicographique au cours de chacune de ces périodes était reliée à un ensemble de facteurs, notamment politiques, linguistiques et idéologiques. Aussi nous incombe-t-il de les mentionner, mais seulement dans la mesure où ils ont conditionné soit l'évolution, soit la fixité de la langue arabe.

---

<sup>2</sup>Cohen 1968.



Aux fins de la présente étude, nous nous contenterons d'un survol rapide de la période classique. L'activité traductionnelle et linguistique au cours de cette période a d'ailleurs fait l'objet d'une thèse de maîtrise à l'ÉTI<sup>3</sup>, ainsi que de nombreuses autres études. Nous allongerons plutôt la partie relative au mouvement de renaissance arabe vu sa pertinence au développement de l'activité lexicographique au cours de cette période. En effet, « l'histoire du dictionnaire arabe moderne et son évolution est liée à l'histoire récente de la renaissance arabe »<sup>4</sup>.

Enfin, notre étude ne prétend pas être exhaustive ou complète, loin de là. Elle vise simplement à présenter l'oeuvre de Chéhabî en la situant dans son cadre historique large (avant la renaissance) et restreint (renaissance). Nous espérons que cet effort permettra de mettre en valeur la contribution de Chéhabî (et de ses contemporains) à la modernisation d'une langue qui était menacée par sa propre désuétude.

---

<sup>3</sup>Voir la thèse de Ghassan Aris, *De Bagdad à Tolède* (Aris 1985).

<sup>4</sup>Khatib 1983, p. 9.

Sauf indication contraire, les traductions des citations tirées des ouvrages arabes sont celles de l'auteur de la thèse.

## I. PÉRIODE CLASSIQUE (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

### 1. Le contexte linguistique

L'arabe, jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle, n'était que l'idiome de quelques tribus de l'Arabie. Or, cette langue allait brusquement déborder de ses frontières grâce à la naissance de l'islam, religion qui allait se révéler extraordinairement dynamique. Même dans les régions où il n'a pu remplacer les langues locales comme langue parlée, l'arabe s'imposa comme langue de culture, ou du moins comme langue religieuse. C'est ainsi que, au début du VIII<sup>e</sup> siècle, il réussit dans une certaine mesure à se tailler une place parmi les langues déjà établies et qui possédaient une longue tradition littéraire (Cohen 1968 et Chejne 1969).

La langue arabe se développa grâce à son contact avec les pays conquis, dont l'Égypte, la Syrie, la Mésopotamie et la Perse qui apportèrent aux Arabes une culture très riche, d'autant plus qu'elle était fortement imprégnée de la civilisation hellénique. Il est à noter que la langue grecque avait perdu son statut de *lingua franca* dans les régions conquises. En effet, les langues nationales (notamment l'araméen en Syrie et en Irak, le copte en Égypte et le pehlvi en Perse) recommencèrent à prendre de l'essor. Le grec n'étant plus à la portée même des intellectuels et des érudits, le besoin de traduire les oeuvres helléniques dans les langues nationales, surtout le syriaque, devenait plus pressant. De même, la christianisation des écoles au VI<sup>e</sup> siècle avait abouti à un changement des programmes d'études qui favorisa la philosophie, la médecine et les sciences exactes au profit de la poésie, de la tragédie et de l'historiographie grecques. Cette tendance permit aux Arabes, peuple conquérant, d'assimiler ces nouveaux sujets de prédilection qui leur furent transmis par les chrétiens de la Syrie et de l'Égypte (Ullmann 1978).

Il est intéressant dans ce contexte de s'attarder sur deux périodes déterminantes dans l'histoire du développement de la langue arabe dans les temps anciens, soit l'époque des Oméyades de Damas (661-750) et celle des Abbassides (750-1258).

### 1.1 Le règne des Oméyades de Damas (661-750)

Le Coran fut à l'origine des premières études philologiques. D'une part, il était nécessaire de codifier la langue du texte sacré afin d'en défendre la pureté linguistique contre les risques de corruption provenant des nouveaux convertis d'origine non arabe. Ainsi firent leur apparition la grammaire, la rhétorique et les disciplines connexes qui furent exprimées avec un vocabulaire tout à fait nouveau. D'autre part, les musulmans cherchèrent à comprendre leur livre saint. Il en résulta des sciences théologiques qui nécessitèrent l'établissement de milliers de termes, d'autant plus que le Coran s'avéra insuffisant, sur le plan lexical, pour l'expression des concepts théologiques et juridiques qui en découlaient (Chéhabi 1955 et Cohen 1968).

Sous la dynastie oméyade, l'islam régna sur un immense empire structuré et doté d'une administration centralisée. Aussi était-il devenu nécessaire que l'arabe s'enrichît de nombreux termes administratifs et politiques afin qu'il devint l'instrument d'expression de l'Empire. Pour ce faire, les Arabes empruntèrent une grande partie de leur terminologie aux régimes (grec, byzantin et persan) conquis et puisèrent le reste du vocabulaire dans leur patrimoine culturel (Chéhabi 1955).

Ainsi, malgré toutes les volontés de conformer l'arabe à une base immuable du bon usage, les premiers recueils lexicaux trahissaient une forte influence étrangère :

... divers termes religieux avaient été empruntés à l'araméen et, surtout, par l'intermédiaire de cette langue, à l'hébreu. Le persan avait fourni des mots liés surtout à la civilisation urbaine, termes culinaires,

noms d'objets mobiliers, etc. A l'Inde étaient dus des noms de produits exotiques apportés par les navigateurs. A travers l'araméen et le sudarabique, des mots grecs et latins (ces derniers étant surtout militaires) se trouvaient parfaitement intégrés.

(Cohen 1968, p. 198)

## 1.2 Le règne des Abbassides

Ce n'est qu'avec l'accession des Abbassides au pouvoir et le déplacement de la capitale à Bagdad que commença pour les Arabes une ère de stabilité et de sécurité relatives qui permit l'essor des activités intellectuelles.

(Aris 1985, p. 45)

Ces activités acquirent une universalité qui permit au peuple d'y prendre part. L'usage des bibliothèques devint accessible à toutes les couches sociales. L'abondance des manuscrits et la recherche extensive d'ouvrages étrangers nécessitèrent le recours à la traduction pour en rendre le contenu compréhensible pour les lecteurs non seulement de langue arabe, mais aussi de langue syriaque (dialecte littéral de l'araméen). Les ouvrages traduits étaient surtout grecs, mais le sanscrit et le persan constituaient également des langues de travail (Aris 1985).

Les premiers traducteurs étaient en majorité des Nestoriens qui connaissaient le grec en plus du syriaque (leur langue maternelle). Au début, le syriaque joua le rôle d'une langue intermédiaire : le traducteur qui connaissait le grec traduisait le texte en syriaque, et celui qui connaissait l'arabe le traduisait du syriaque en arabe. Petit à petit se développa un corps de traducteurs qui connaissaient le grec et l'arabe. Il arrivait également qu'on traduisît en syriaque des oeuvres destinées à des patrons nestoriens. Le traducteur par excellence du règne abbasside fut Ḥunayn Ibn Ishāq<sup>5</sup> (808-813) qui traduisit autant en arabe qu'en syriaque notamment des traités de médecine grecs. Sa contribution

---

<sup>5</sup>Pour plus de renseignements sur ce traducteur, consulter les thèses de maîtrise en traduction Aris 1985 et El Khamloussy 1994.

au développement de l'arabe en tant que langue scientifique est indéniable. Outre les néologismes qui vinrent enrichir le vocabulaire scientifique arabe, les structures qu'il introduisit à l'époque permirent à cette langue d'exprimer les concepts complexes et les idées abstraites (Aris 1985, Chéhabi 1955 et Ullmann 1978).

Les principaux moyens par lesquels les philologues et les traducteurs élaborèrent le vocabulaire scientifique pour combler les lacunes terminologiques dans différents domaines (médecine, sciences naturelles, chimie, physique, philosophie, logique, mathématiques, agriculture, etc.) se résument ainsi<sup>6</sup> :

Premièrement, *al-ishtiqāq* (dérivation) qui constitue le plus important procédé de néologie en arabe. En effet, la majorité des mots arabes ont tendance à appartenir à des familles de schèmes reliés entre eux d'une façon sémantique ou formelle. Autrement dit, ces mots sont formés selon une série de patrons appartenant à la même racine, et sont forgés par dérivation à partir de cette racine.

Il existe trois types de dérivation en arabe. D'abord, *al-ishtiqāq al-ṣaḡhīr* (dérivation simple ou minime), que les philologues arabes définissent ainsi :

the derivation of one word from another, with the two words showing the same order of root consonants and corresponding to the same general idea or meaning.

(Mehdi Ali 1987, p. 21)

Ainsi, on peut forger des mots par simple conjugaison d'une même racine. Exemple : ḥ-m-l donne ḥamala (porter), ḥammala (faire porter, charger [une cargaison]), ḥāmel (porteur), ḥiml (charge, fardeau), etc.

---

<sup>6</sup>Il va sans dire que ces procédés avaient été élaborés avant la période abbasside. Cependant, nous avons choisi de les évoquer dans le cadre de cette époque parce qu'elle fut la plus représentative de l'activité traductionnelle de la période classique.

Ensuite, *al-qalb* (métathèse), qu'on appelle également *al-ishtiqâq al-kabir* (grande dérivation) :

[It] is based on the assumption that there exists a close connection between sounds and meanings and takes as words of the same or approximate meaning trilateral combinations of sounds, regardless of the order in which they appear.

(Mehdi Ali 1987, p. 21)

Ibn Jinnî' (mort en 1002) soutenait que la racine *k-m-l* et les différentes combinaisons auxquelles elle donne lieu (*k-m-l*, *l-k-m*, *m-k-l*, etc.) désignent la même chose, à savoir « la force et la véhémence ». Ainsi, c'est en changeant la place des différentes composantes d'une racine donnée qu'on pourrait obtenir plusieurs dérivés qui ont plus ou moins la même signification. Cette théorie est très critiquée (Mehdi Ali 1987).

Enfin, *al-ibdâl* (substitution), également appelée *al-ishtiqâq al-akbar* (la plus grande dérivation), signifie que les mots qui ont deux radicaux identiques sont liés par le sens bien qu'ils diffèrent par leur troisième radical, lequel peut être situé au début, au milieu ou à la fin. Exemple : *-n-* et *-b-* (*nabat-* veut dire « pousser », *naba<sup>c</sup>-* signifie « jaillir » et *nabaq<sup>h</sup>-* « être divulgué »), l'idée générale étant l'émergence et le fait de devenir visible (Mehdi Ali 1987).

Deuxièmement, *al-majāz* (néologie de sens) qui vise à conférer à un mot déjà existant une signification nouvelle ou un sens figuré. Ce mot acquiert ainsi un sens précis qui désigne une notion nouvelle. Ce procédé a donné naissance à de nombreux termes scientifiques notamment dans le domaine des sciences religieuses et de la linguistique (grammaire, morphologie, prosodie, syntaxe, etc.), ainsi que les sciences des civilisations grecque, persane et indienne (Chéhabî 1955).

Troisièmement, *al-naḥt* (composition<sup>7</sup>). Pour comprendre ce procédé, il faut revenir à l'origine du mot « *naḥt* » en arabe :

This word, which is a derivative of the root n-h-t to chisel, hew (wood, stone, etc.)", has commonly been used by Arab grammarians to denote the principle of lexical creation whereby one or more radical consonants of more than one root take part in the formation of a single lexical item.

(Mehdi Ali 1987, p. 60)

Par exemple, *basmala* est un amalgame de consonnes dérivées de l'expression « *bi-ismi al-lāh al-raḥmān al-raḥīm* » (au nom de dieu clément et miséricordieux) et signifie : dire « *bi-ismi al-lāh al-raḥmān al-raḥīm* » (Mehdi Ali 1987).

La composition en tant que procédé de formation de mots a fait l'objet d'une grande controverse entre écrivains et réformateurs linguistiques arabes. En outre, on ne trouve pas dans les oeuvres des anciens philologues arabes d'indications claires concernant ce procédé et la façon selon laquelle il fonctionne<sup>8</sup> (Mehdi Ali 1987).

Quatrièmement, *al-taʿrīb*<sup>9</sup> (emprunt) consiste simplement à translittérer en arabe des mots d'origine étrangère. Ce procédé, dont l'origine remonte à la période pré-islamique, a toujours fait l'objet d'une grande controverse entre philologues, grammairiens et écrivains arabes. Citons parmi les mots arabisés du grec à cette

---

<sup>7</sup>« Composition ou acronymie » est la traduction que donne Richert de l'arabe « *naḥt* » (Richert 1987).

<sup>8</sup>Les avis divergent de nos jours sur l'importance du rôle joué par ce procédé et s'il devrait être promu comme l'un des moyens de création du vocabulaire scientifique dans l'arabe contemporain (Mehdi Ali 1987).

<sup>9</sup>Dans le sens classique du terme, *taʿrīb* (littéralement « arabisation ») signifie « employer un arabe pur, le dégager de toute locution étrangère, assimiler les termes étrangers de manière à les adapter à la structure et aux lois de la langue arabe... » (Richert 1987, pp. 31-32, note 38 de l'auteur). Mais *taʿrīb* est employé, en lexicographie, dans le sens d'emprunt : « arabiser » c'est « donner une consonance arabe (à un mot) » (Rey-Debove et Rey 1993).

époque, les noms de certains astres et le mot « falsafat » (philosophie) (Chéhabi 1955b et Mehdi Ali 1987).

## 2. La lexicographie arabe classique

In the compilation of dictionaries, and other lexicographical works, the Arabs – or rather, those who wrote Arabic – were second to none until the Renaissance, with the possible exception of the Chinese.

(Haywood 1965, p. 1)

Plus d'une dizaine de dictionnaires et un grand nombre de lexiques, de nature générale et spécialisée, témoignent de la supériorité des Arabes<sup>10</sup> dans ce domaine au moment où ces oeuvres étaient presque inexistantes en Occident. Il serait trop long d'exposer ici les nombreux ouvrages lexicographiques arabes<sup>11</sup>. Aussi nous limiterons-nous à quelques caractéristiques du dictionnaire arabe classique et à un bref aperçu des ouvrages lexicographiques bilingues et spécialisés. En conclusion, nous résumerons l'importance de la contribution lexicographique au développement et à la sauvegarde de la langue arabe.

### 2.1 Caractéristiques de la lexicographie arabe classique

Les dictionnaires arabes classiques témoignent de la grande érudition des anciens lexicographes et de leur amour pour la langue arabe. Ils constituent en outre d'excellentes références sur l'origine de la langue et contiennent de précieux renseignements sur les anciens mots et expressions. Toutefois, ils renferment des

---

<sup>10</sup>Aux fins de la présente étude, nous appellerons « Arabe » tout lexicographe qui, indépendamment de la race à laquelle il appartenait, a contribué aux études et ouvrages lexicographiques arabes. En effet, « the lexicography was undoubtedly Arabic; it was not Arab » (Haywood 1965, p. 132).

<sup>11</sup>Le livre de John Haywood, *Arabic Lexicography. Its History and its Place in the General History of Lexicography* (Haywood 1965) comporte une étude détaillée sur ce sujet.



erreurs de fond et de forme. En effet, leurs auteurs se sont trompés sur la vocalisation ou l'orthographe de certains mots, et on y trouve des définitions erronées de termes appartenant à différents domaines, notamment l'histoire, la géographie, la zoologie et la botanique<sup>12</sup> (Madkour 1959-1961).

Deux autres défauts doivent être mentionnés. Ils se rapportent aux questions de principe et de méthode. Pour ce qui est de la première question, les anciens lexicographes arabes se basaient sur le vocabulaire et les expressions des tribus du désert dans leurs références. Ces dernières se limitaient généralement à l'arabe de l'ère antéislamique (*jāhiliyyat*) et des deux premiers siècles de l'islam. De plus, les lexicographes puisaient les uns dans les autres. Autrement dit, les anciens ouvrages lexicographiques ne reflètent pas l'époque où ils ont été composés et ne suivent pas l'évolution de l'arabe. À titre d'exemple,

L'auteur du *Lisān al-ʿArab*<sup>13</sup> le plus grand dictionnaire qui nous soit parvenu, avoue qu'il n'a fait que recueillir ce qui avait été donné dans le *Tahdhīb d'Azhari*, le *Siḥāḥ* de Jawharī, le *Moḥkam* d'Ibn Sīdah, les *Hawāshī ʿalā l-Siḥāḥ* d'Ibn Barri et la *Nihāya* d'Ibn al-Athīr.

(Madkour 1959-1961, p. 338)

Ce souci de préserver la pureté de l'arabe est reflété, d'une part, par l'intérêt porté aux mots rares des textes religieux de l'islam (exemple : *al-Nihāyat fī ḡharīb al-Ḥadīth*, dictionnaire de la Tradition du Prophète d'Ibn al-Athīr) et, d'autre part, par l'étude des emprunts (comme *Kitāb al-muʿarrab min al-kalām*, dictionnaire des mots étrangers dans la langue arabe d'al-Jawāliqī) (Collison 1982).

En ce qui concerne la méthode, les anciens dictionnaires arabes étaient arrangés selon des systèmes de classement qui se

---

<sup>12</sup>Voir à cet égard l'extrait I (chapitre V).

<sup>13</sup>Voir le Lexique des noms propres, « Ibn Manẓūr ».

sont avérés compliqués pour le commun des mortels. Le premier dictionnaire exhaustif de la langue arabe, *Kitāb al-ʿayn* d'al-Khalīl Ibn Aḥmad', fut compilé selon un système de classement dit « anagrammatique ». En plus de classer les articles de son dictionnaire d'après un certain groupe de sons (principe de permutation phonétique) et selon un alphabet qui commence par les gutturales et finit par les labiales, al-Khalīl les arrangea de la manière suivante :

Having divided his work into 26 books [...] he then subdivided each book into chapters (abwāb), according to the number of radicals in the roots, and also separating roots which contained weak letters [...] Finally within these chapters, roots are dealt with anagrammatically, all permutations of any given group of letters being grouped together.

(Haywood 1965, p. 38)

Le système de classement selon l'ordre alphabétique (qui fut le précurseur du classement moderne) et le système de classement selon la rime firent leur apparition vers la fin du X<sup>e</sup> siècle. Le premier, qui consiste à classer les racines arabes alphabétiquement selon leur première lettre, fut introduit par Ibn Fāris' dans ses dictionnaires *al-Mujmal fī al-luḡhat* et *Maqāyīs al-luḡhat*. L'invention du système de classement alphabétique des articles selon la rime, autrement dit selon la première lettre de leur dernier radical, est généralement attribuée à al-Jawharī qui doit sa célébrité au *Tāj al-luḡhat wa ṣiḥāḥ al-ʿarabiyyat*. Le succès de ce dernier système se prolongea jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Haywood 1965).

En dépit de cette évolution dans les systèmes de classement, les dictionnaires arabes demeuraient difficiles de consultation. En outre, les lexicographes allongeaient généralement leurs citations et se livraient à des digressions qui finissaient par perdre le lecteur (Madkour 1959-1961).

## 2.2 La lexicographie bilingue générale

The bi-lingual [dictionary] was of very rare occurrence in the Arab world, the chief exception being al-Zamakhsharī's Arabic-Persian Dictionary.

(Haywood 1965, p. 4)

Al-Zamakhsharī compila un dictionnaire arabe-persan divisé en cinq parties : les noms, les verbes, les particules, la flexion nominale et la flexion verbale. Citons parmi les sujets de ce dictionnaire le temps, le ciel, la terre et l'eau, ainsi que les plantes, les jardins, les meubles, les hommes, les enfants, les femmes, la parenté, la religion, les métiers, les exploits, les vêtements, les armes, les animaux, les insectes et les oiseaux (Haywood 1965).

Le syriaque ayant joué un rôle important dans l'histoire du développement de la langue arabe par le biais des traductions, il n'est pas surprenant de trouver quelques glossaires bilingues dans ces deux langues. En effet,

In the ninth century Joshua bar Ali (fl. 885), a physician, compiled a bilingual Syro-Arabic lexicon, of which there is a manuscript in the Vatican Library.

(Collison 1982, p. 38)

En outre,

... Hasan bar Bahlul (fl. 963) compiled a Syro-Arabic dictionary whose influence can still be seen in dictionaries of the eighteenth and nineteenth centuries.

(Collison 1982, p. 39)

Au XI<sup>e</sup> siècle, Elias bar Shināya (né en 975), métropolitain de Nisibis, compila un vocabulaire arabe-syriaque, *Kitāb al-turjumān fī taʿlīm luḡhat al-Suryān*, qui servit de base au *Thesaurus Arabico-Syro-Latinus* de Thomas a Novaria, publié en 1636 (Collison 1982 et Haywood 1965).

L'Espagne connut également une grande activité lexicographique bilingue à l'époque médiévale en raison des contacts entre le régime arabe du Sud et les chrétiens du Nord :

It is not surprising that bilingual Arabic dictionaries were compiled in Spain in the Middle Ages. The earliest – Arabic-Latin – dates from the 11th Century...

(Haywood 1965, p. 128)

Il s'agit d'un dictionnaire contenant des mots arabes d'usage commun et classés par ordre alphabétique. Ce dernier système de classement fut appliqué à d'autres dictionnaires qui firent leur apparition à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

### 2.3 La lexicographie spécialisée

The short specialised vocabulary was much favoured by the Arabs, especially in the early days of philological researches. Hundreds of them were written, and the pages of the "Fihrist" [of Ibn al-Nadīm] contain long lists of them.

(Haywood 1965, p. 5)

Dans les vocabulaires spécialisés, les mêmes sujets revenaient, notamment le cheval, le chameau, les abeilles, les caractéristiques de l'homme, etc. Les Arabes s'intéressèrent également à des sujets d'ordre purement philologique comme les *aḍḍād*<sup>14</sup>, les expressions rares et difficiles du Coran et du *Ḥadīth*, certains aspects grammaticaux, les mots rares et les erreurs communes qui sont tous des mines de vocabulaire (Haywood 1965).

Bien qu'aucun lexicographe n'ait tenté l'entreprise d'un dictionnaire exhaustif de la langue arabe pendant les cent ans et plus qui suivirent la parution de *Kitāb al-ʿayn*, de nombreux travaux lexicographiques virent le jour au cours de cette période. À une époque où l'on cultivait le culte du mot rare et savant, autant dans la poésie que dans la prose, les monographies courtes, qui sont des vocabulaires spécialisés dans lesquels aucun ordre

---

<sup>14</sup>*Aḍḍād* (pluriel de *ḍidd*) sont les mots qui ont deux sens opposés. Le mot *ḍidd* lui-même a deux sens antithétiques : alors que dans ce contexte il signifie « opposé », c'est « équivalent » qu'il désigne dans une phrase comme « *lā ḍidd<sup>o</sup> lah<sup>u</sup>* » (il n'a pas d'équivalent) (Weil 1960).

logique n'était de rigueur, s'avérèrent une activité de prédilection (Haywood 1965).

Al-Aṣma'ī fut le principal représentant de ce mouvement. Il composa de nombreuses monographies sur des sujets concernant le cheval, le chameau, l'homme, la philologie, la religion, les plantes et les arbres, etc. Al-Aṣma'ī avait 50 ans quand al-Khalīl mourut. Donc, tout porte à croire qu'il avait composé de nombreux travaux avant l'apparition de *Kitāb al-ʿayn* et que les monographies lexicographiques courtes existaient déjà, en très petit nombre, avant la période d'al-Khalīl (Haywood 1965).

On pourrait attribuer la popularité de ces vocabulaires spécialisés à deux facteurs. Premièrement, les livres à l'époque n'étaient pas imprimés mais manuscrits. Leur acquisition étant onéreuse, il incombait aux étudiants et aux érudits de les mémoriser. Il va sans dire qu'ils trouvaient les courtes monographies plus faciles à retenir que les dictionnaires. Deuxièmement, le vocabulaire et le dictionnaire n'ont pas les mêmes objectifs. Le vocabulaire est d'une plus grande utilité pour l'écrivain qui peut y trouver plus facilement les mots adéquats dans son domaine de choix (Haywood 1965).

*Kitāb al-khayl* (Le cheval) d'Abū ʿUbaydat' (728-825) illustre l'importance de ces monographies courtes. Plusieurs citations de poètes arabes à l'appui, l'auteur explique d'abord l'amour des Arabes de la *jāhiliyyat* (époque antéislamique) pour les chevaux et l'estime que le Prophète avait pour cet animal. Ensuite, il énumère les parties du corps du cheval en commençant par les oreilles. Le livre traite également des sujets suivants : les oiseaux qui suivent les chevaux, les cris des chevaux, les défauts et les qualités du cheval, les différences entre le mâle et la femelle, les noms des chevaux, ce que les Arabes aimaient à propos de leurs chevaux, les couleurs de ces derniers, une description de leur démarche ou mouvements et de leur hennissement. Enfin, une

dernière partie de quelques pages comporte des citations concernant le cheval de poètes comme 'Alqamat', Imru' al-Qays', Jarir', Zuhayr' et Ṭarafat' (Haywood 1965).

Le dictionnaire spécialisé n'est pas non plus étranger à la tradition lexicographique arabe. L'un des plus importants ouvrages dans ce domaine fut *Mafâtih al-ʿulûm* (les Clés de la science) d'al-Khuwârizmî'. Ce dictionnaire contient des termes techniques dans différents domaines, notamment le droit, la théologie, la grammaire, la poésie, la prosodie, l'histoire, la philosophie, la logique, la médecine, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique, la mécanique et l'alchimie (Collison 1982 et Khatib 1992b).

Citons parmi les autres ouvrages spécialisés *al-Adwiyat al-mufradat* d'al-Ghâfiqî', *al-ʿitimād fî al-adwiyat al-mufradat* d'al-Qîrawânî (1004), *Mufradât* d'Ibn al-Bayṭâr', *Ḥayât al-ḥayawân* d'al-Damîrî', *al-Taʿrîfât* d'al-Jurjânî', *Kulliyyât* d'Abî al-Baqâ' et *Kashshâf iṣṭilâḥât al-funûn* d'al-Tahânûnî'<sup>15</sup>. La plupart de ces dictionnaires furent traduits d'abord en latin, et ensuite dans plusieurs autres langues européennes (Khatib 1992b).

#### 2.4 L'importance de la lexicographie arabe classique

On ne peut clore cette partie sur la lexicographie arabe dans la période classique sans dire un mot du rôle qu'elle joua dans la culture arabe au moyen âge, voire jusqu'à l'époque moderne :

It is clear that lexicography was an important and very-highly esteemed branch of Arabic scholarship in the Medieval period. Not only did it play a large part in the cultural life of the Arabs themselves: it also influenced

---

<sup>15</sup>Il est à mentionner que nous écrivons le nom de ce dernier lexicographe dans notre texte tel qu'il figure dans Khatib 1992b. Mais aux fins du *Lexique des noms propres*, nous conserverons l'orthographe utilisée dans Anonyme 1986, à savoir « al-Tahânawî ».

the lexicography of other Islamic peoples such as the Persians, Turks, and Indians.

(Haywood 1965, p. 116)

L'influence de cette lexicographie sur la langue arabe est double. Premièrement, elle était un instrument indispensable à la compréhension des textes religieux islamiques et elle le demeure. Sans elle, les études religieuses notamment en matière de *fiqh* (jurisprudence) auraient été sérieusement handicapées de nos jours. Deuxièmement, la lexicographie a contribué à la survie de la langue arabe classique. Il va sans dire qu'à une époque où seuls les riches et les experts pouvaient se payer le luxe d'un dictionnaire, les gens cultivaient néanmoins un grand intérêt pour leur idiome et tenaient à la survie de la langue du Coran. Les lexicographes jouèrent un rôle primordial dans ce domaine :

The lexicographers helped to keep the written language static, and to aid the understanding of it, as the spoken dialects diverged more and more from it. So strong were religious sanctions on this point, and so well did lexicographers do their work, that these spoken dialects were not able to develop into independent languages, as Italian, Spanish, Portuguese, and French were able to develop out of Latin.

(Haywood 1965, p. 116)

Par ailleurs, ce serait grâce aux erreurs des lexicographes et de leurs scribes que de nouveaux mots auraient fait leur apparition dans la langue arabe.

## II. DE LA RENAISSANCE ARABE À CHÉHABI

### 1. Le mouvement de nahdat<sup>16</sup>

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire musulman est dominé par des dynasties non arabes (Tartares, Mongols, Seljukides, Ottomans, etc.). Ayant perdu son statut de langue officielle dans presque la totalité du territoire de l'Empire, l'arabe se limite à sa fonction de langue religieuse. La littérature arabe entre progressivement en léthargie et cesse d'évoluer. Toutefois, et contrairement à la croyance générale, l'activité lexicographique n'était pas complètement inexistante :

During the period of decline noteworthy contributions were made in the field of compilations and encyclopedias, without which our knowledge of Arabic lore would be very limited.

(Chejne 1969, p. 81)

---

<sup>16</sup> Le mot arabe « nahdat » peut être défini ainsi :

NAHDA (A.), terme dérivé de la racine arabe n.h.d, qui signifie «se lever», «se dresser», avec une perspective active, connotation «être d'attaque», «être prêt à», que l'on peut retrouver dans la définition du LA [Lisân al-<sup>c</sup>Arab] : al-nahḍa=al-ṭāka wa-l-ḵuwwa (la nahḍa=la puissance et la force).

(Tomiche 1993, p. 901)

D'où la préférence que certains donnent à l'équivalent « réveil », d'une part parce qu'il est plus proche du sens du radical arabe et d'autre part, pour éviter tout rapprochement avec le mouvement de renaissance européen du XVI<sup>e</sup> qui prônait le retour au passé gréco-romain, d'autant plus que :

La Nahḍa, contrairement à la Renaissance du XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas un retour à l'héritage «classique». Ce n'est pas un néo-classicisme qui ferait revivre des modèles fournis par le passé. Bien au contraire, celui-ci, naguère encore très présent, était devenu académique et contraignant pour l'imagination créatrice.

(Tomiche 1993, p. 901)

Cependant, c'est « renaissance » qu'on trouve dans la majorité des ouvrages occidentaux traitant de ce mouvement.



Citons à cet égard les oeuvres d'Ibn Manẓūr, al-Nuwayrī', al-Ṣafadī', al-Qalqashandī' et Murtaḍa al-Zabīdī' (Chejne 1969 et Lane 1984).

En particulier, l'occupation ottomane eut un effet des plus néfastes sur la langue et la littérature arabes. L'Empire ottoman adopta le turc comme langue officielle et alla jusqu'à l'imposer aux pays arabes. Celle-ci devint ainsi la langue d'enseignement dans les écoles, et les cours d'arabe étaient dispensés en turc par des professeurs turcs (Chéhabī 1955).

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite des contacts établis avec la civilisation occidentale, que s'amorce le mouvement de renaissance (*nahḍat*) qui allait aboutir à la modernisation de l'arabe. Les origines de ce mouvement qui réveilla les populations de certains pays arabes sont rattachées à l'apport bénéfique de l'Occident en Orient, apport qu'on fait remonter à l'expédition napoléonienne en Égypte en 1798 et à la contribution des missions religieuses au Liban (Antonius 1938).

### 1.1 Les origines de la *nahḍat* au Liban

Au Liban, les signes avant-coureurs du mouvement de renaissance remontent à l'arrivée des premières missions chrétiennes au Liban et à l'établissement des écoles jésuites dans ce pays au XVI<sup>e</sup> siècle. En outre, le contact avec l'Occident fut entrepris à cette époque par le clergé maronite qui avait des relations privilégiées avec Rome<sup>17</sup>. Les membres de ce clergé enseignèrent l'arabe dans cette ville et à Paris, traduisirent des ouvrages occidentaux en arabe et composèrent des traités de grammaire arabe dès 1530. Ce serait à l'un d'eux, l'évêque maronite Jarmānus Farḥāt', que reviendrait le mérite de l'arabisation du

---

<sup>17</sup>Il existait en 1584 un collège maronite à Rome (Kratsckowsky).

Liban, puisqu'il remplaça le syriaque par l'arabe dans les messes et fit ainsi disparaître le syriaque du pays. En outre, Farḥāt enseigna l'arabe aux pionniers de la littérature arabe. Suite à une tournée en Occident, il fonda à Alep (Syrie) une bibliothèque et un cercle scientifique qui exécutait, sous sa supervision, des traductions en arabe. Farḥāt publia en 1718 un dictionnaire, *Bāb al-iʿrāb fī luḡhat al-Aʿrāb*, inspiré essentiellement du *Qāmūs al-muḥīṭ* d'al-Firūzābādī' (ʿAbbūd 1950 et Khatib 1983).

Selon Ahmed Khatib<sup>18</sup>, la première imprimerie du monde arabe aurait fait son apparition au couvent Saint-Antoine de Qozḥayya, au Liban, en 1610. Toutefois, Marūn ʿAbbūd<sup>19</sup> indique que les Psaumes de David furent imprimés, au couvent de Qozḥayya, en syriaque et en arabe écrit en lettres syriaques, également appelées « maronites », en 1585. La deuxième imprimerie du monde arabe fut établie par le patriarche Athanāsyūs IV Dabbās à Alep en 1702. Cependant, l'imprimerie du couvent al-Shwayr, établie au Liban en 1734, fut la première à fonctionner sur une base régulière et réussit à maintenir son existence pendant plus de 150 ans (ʿAbbūd 1950 et Khatib 1983).

L'évolution de la langue arabe au Liban est due en partie à l'émir Bashīr Shihāb II' (ancêtre de Moustapha Chéhabī) qui ouvrit les portes de son palais aux poètes et hommes de lettres. Son palais, Bayt al-Dīn, devint ainsi un lieu de rencontre pour les lettrés du pays, dont al-Yāzījī, al-Shidyāq et al-Bustānī<sup>20</sup>, qui contribuèrent à l'épuration de la langue arabe et au développement de la poésie et de la prose. La terreur que ce prince fit régner sur son territoire était doublée d'un despotisme religieux pratiqué

---

<sup>18</sup>Khatib 1983.

<sup>19</sup>ʿAbbūd 1950.

<sup>20</sup>Voir plus loin le rôle que jouèrent ces pionniers de la *nahḍat*.

par son allié, le patriarche maronite Yūsuf Ḥobaysh, un féodal. Les protestants de l'époque, qui commençaient à faire des adeptes dans les rangs du peuple, étaient en butte aux persécutions de ce patriarche. Aḥmad Fāris al-Shidyāq<sup>1</sup> dut lui-même fuir en Égypte, qui bénéficiait d'une liberté intellectuelle relative, après la mort tragique de son frère, As'ad, qui avait pris le parti de la foi protestante. Cette fuite a beaucoup profité à la renaissance arabe, car elle permit à Aḥmad de corriger la langue du 'journal égyptien *al-Waḡā'i' al-miṣriyyat*, noyau du journalisme arabe de l'époque. À la suite de ses voyages à Malte et en Europe, Aḥmad composa des livres sur la civilisation européenne qui furent une source d'inspiration pour Buṭrus al-Bustānī<sup>2</sup> et ses contemporains (°Abbūd 1950).

Le mouvement de renaissance s'est accéléré notamment avec l'arrivée des missionnaires américains à Beyrouth en 1834 (dont une des priorités était de fournir à la population une version arabe protestante de la bible). Traductions, dictionnaires, une imprimerie et la fondation d'établissements d'enseignement figuraient au nombre de leurs activités culturelles. Quand ces missionnaires commencèrent à menacer les réalisations environ deux fois séculaires des jésuites, les missions catholiques françaises, qui avaient quitté le Liban en 1775 pour des raisons de politique intérieure française, firent un retour à la fois zélé et massif dans ce pays. Il en résulta une concurrence confessionnelle qui fut on ne peut plus bénéfique pour le Liban. En effet, la fondation d'une école par un missionnaire protestant était toujours suivie par l'établissement d'une autre école par les jésuites. De plus, quand les missionnaires américains transportèrent leur imprimerie de Malte à Beyrouth en 1834, les jésuites fondèrent en 1848 *al-Maṭba'at al-kāthūlīkiyyat* (l'Imprimerie catholique, aujourd'hui devenue « Dār al-Maṣhreq »). Après la création, en 1866, du Syrian Protestant College (devenu plus tard, en 1919, l'American University of Beirut<sup>3</sup>), les jésuites déplacèrent, en 1875, leur école de Ghazir (Liban) à Beyrouth et l'appelèrent *Kulliyyat Mār*

Yûsuf (actuellement l' « Université Saint-Joseph ») ('Abbûd 1950 et Khatib 1983).

L'université protestante joua un rôle primordial dans la modernisation de la langue arabe, notamment grâce aux efforts des professeurs américains Cornelius van Dyck, George Post et John Wortabet. Ces derniers traduisirent en arabe, avec la collaboration des Libanais Buṭrus al-Bustânî, al-Asîr', al-Shidyâq et les deux Yâzîjî' (Ibrahîm et Nâṣîf), les manuels nécessaires à l'enseignement universitaire, et composèrent en arabe de nombreux livres scientifiques. Malheureusement, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'anglais remplaça l'arabe comme langue d'enseignement dans cette université, et notamment au sein de la faculté de médecine qui avait pourtant offert ses cours en arabe de 1867 à 1890 (Chéhabi 1955 et Khatib 1992b).

En somme, la concurrence protestante-jésuite dota le Liban des meilleurs écoles, universités, hôpitaux et imprimeries du monde arabe. Par-dessus tout, elle donna au monde arabe ses plus illustres lexicographes, dont Buṭrus et 'Abdallah al-Bustânî', Nâṣîf et Ibrahîm al-Yâzîjî, Aḥmad Fâris al-Shidyâq, Sa'îd al-Shartûnî' et Luwîs al-Ma'âlûf' (Khatib 1983).

## 1.2 Les origines de la nahḍat en Égypte

L'expédition française, malgré sa brièveté, a foncièrement permis à l'Égypte, notamment à sa classe gouvernante, de s'ouvrir à la civilisation européenne. En effet, Napoléon fit venir dans ce pays d'illustres savants français qui y établirent un institut français, deux écoles et deux journaux d'expression française, une bibliothèque, un observatoire astronomique, des laboratoires et un théâtre, ainsi qu'une imprimerie. Certains de ces savants étudièrent la flore et la faune, la géologie, l'archéologie et les ressources hydrauliques du pays. D'autres se consacrèrent à l'étude de la langue et de la littérature arabes. Toutefois, les Français

ne tardèrent pas à quitter l'Égypte, et leur contribution à la renaissance arabe fut plutôt indirecte. Ce fut avec l'accession au pouvoir du vice-roi ottoman d'Égypte, Muḥammad ʿAlī, en 1805 que s'amorça, dans ce pays, le vrai mouvement de renaissance culturelle (Chéhabi 1955 et Khatib 1982).

D'abord préoccupé par le besoin pressant d'asseoir son pouvoir, Muḥammad ʿAlī ne s'intéressa pas à l'instruction du peuple et combla les besoins immédiats de son gouvernement grâce aux services de spécialistes européens. Avec l'aide de ces derniers, il fonda des établissements militaires, de médecine, de science vétérinaire, d'agriculture, des arts et métiers, d'administration des propriétés et de comptabilité. Cependant, Muḥammad ʿAlī finit par réaliser que les besoins grandissants de son administration en officiers, marins, techniciens, administrateurs, etc., nécessitaient le recrutement de gens du pays qui étaient réduits à des connaissances médiévales. Ces besoins, il les combla par le biais des délégations de jeunes égyptiens qu'il envoya se spécialiser en France<sup>21</sup> (Chéhabi 1955 et Wassef 1980).

La première mission égyptienne en France date de 1826. Parmi les quarante-quatre étudiants au nombre de la mission scolaire se trouvait celui qui deviendrait plus tard le fameux traducteur égyptien, Rifāʿat al-Ṭaḥṭāwī (mort en 1816), dont la mission était alors d'être l'imam du groupe, son guide spirituel. À son retour en Égypte, Ṭaḥṭāwī prôna des réformes sur les plans social, politique et culturel. C'est à son instigation, semble-t-il, qu'aurait été

---

<sup>21</sup>Amin Sami Wassef précise que l'idée d'envoyer ces missions en France ne revient pas à Muḥammad ʿAlī, mais plutôt à Bonaparte, alors qu'il était encore au Caire. Mais la guerre et son retour précipité en France empêchèrent ce dernier de mettre son projet à exécution. Plus tard, en 1812, François Edme Jomard, ancien membre de la Commission des sciences et arts de l'Armée d'Orient de Napoléon, reprit cette idée (Wassef 1980).

fondée en 1835 l'École des langues, *Kulliyyat al-alsun*<sup>22</sup>. Sous sa direction, les anciens élèves de cette école traduisirent près de deux mille ouvrages traitant de sujets divers. Il serait intéressant de noter à cet égard que, pour parer aux lacunes dans la terminologie scientifique arabe, Ṭaḥṭāwī eut recours aux calques :

Comme certains thèmes traités étaient étrangers à sa langue maternelle, Rifaʿa, qui ne trouvait pas en arabe le vocabulaire adéquat pour les exprimer, forgera à partir des vocables français des néologismes ainsi que des termes techniques et invitera ses disciples à suivre son exemple.

(Wassef 1980, pp. 21-22)

Il va sans dire que cette méthode était loin d'être idéale. D'ailleurs, les approches divergentes dans ce domaine donnèrent lieu à une polémique à laquelle nous reviendrons plus loin dans notre exposé, puisqu'elle joue un rôle important dans le domaine lexicographique.

En plus des missions égyptiennes qui comprirent environ trois cents étudiants, Muḥammad ʿAlī eut recours à la traduction pour importer les sciences et la civilisation de l'Occident. En outre, il fonda le premier journal de langue arabe, *al-Waḡāiʿ al-miṣriyyat* (Chéhabī 1955 et Khatib 1992b).

D'autres missions égyptiennes furent envoyées en Europe du temps du khédive Ismāʿīl'. On publia également plusieurs livres scientifiques, littéraires et scolaires, ainsi que de nombreux journaux. Contrairement aux autres pays de l'Empire ottoman, l'État égyptien adopta l'arabe comme langue officielle du gouvernement à la place du turc et comme langue d'enseignement dans toutes les écoles publiques (Khatib 1955).

---

<sup>22</sup>Aujourd'hui devenue la « Faculté de traduction » de l'Université ʿAyn Shams.

Cependant, après l'échec du mouvement 'Arâbi' contre les Turcs et les Britanniques en 1882, l'Angleterre devint une force occupante en Égypte qui était en apparence aux mains des Ottomans. Cette occupation aboutit en 1887 à l'imposition de l'anglais comme langue d'enseignement dans toutes les facultés égyptiennes, y compris la faculté de médecine de Qaṣr al-'Aynī. Pourtant, cette dernière avait réussi à maintenir l'enseignement en arabe pendant environ soixante ans et, grâce à ses professeurs et traducteurs, avait contribué à l'évolution de la langue scientifique arabe (Khatib 1992b).

Ainsi, l'arabe cessa d'être la langue d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur de type occidental jusqu'à la fondation de l'Institut de médecine à Damas en 1919. Pour combler les lacunes terminologiques, les enseignants de cet Institut eurent recours aux ouvrages de leurs prédécesseurs au Liban et en Égypte, mais aussi à des oeuvres classiques d'auteurs comme Ibn Sīnā', al-Rāzī', al-Kaḥḥāl' et al-Azhari' (Chéhabī 1955 et Khatib 1992b).

## 2. L'activité terminologique et lexicographique

La *nahḍat* qui a contribué à rétablir le contact avec l'Occident a été surtout caractérisée par cette certitude que le progrès technique, scientifique et culturel permettrait de sortir du tunnel de l'ignorance. Elle se nourrit à ses débuts de la traduction d'ouvrages étrangers, techniques et scientifiques d'abord, puis aussi dramatiques et romanesques. Cette entreprise se heurta à un double problème. D'une part, adapter la langue aux nécessités du monde moderne, autrement dit augmenter la maniabilité de l'arabe pour qu'il puisse exprimer les réalités nouvelles, et épurer la langue des formes inassimilables ou étrangères à ses structures profondes et des vocables étrangers. D'autre part, combler les besoins terminologiques dans différents domaines. Il en résulta une activité lexicographique fulgurante, notamment bilingue

et spécialisée. Il va sans dire que les moyens d'atteindre ces objectifs n'étaient pas sans diviser les rangs des philologues et nourrir une polémique qui s'avéra bénéfique. Les progrès linguistiques dans ces domaines ont été possibles grâce surtout à la presse, les pionniers de la *nahḍat*, les lexicographes bilingues, les travaux terminologiques et lexicographiques spécialisés, ainsi que les institutions comme les académies de la langue arabe. Il faut noter toutefois que l'effort terminologique dans le domaine scientifique est plus le fruit de travaux individuels que collectifs.

## 2.1 La presse

La presse joua un rôle capital dans la renaissance linguistique arabe. Outre sa promotion des sentiments nationalistes, elle contribua surtout au développement du vocabulaire et de la syntaxe. Cette évolution se fit progressivement, puisqu'elle se heurta à l'obstacle des puristes, mais la presse finit par devenir le lieu principal où s'inscrivait l'innovation. Dans le domaine terminologique, les nouvelles notions philosophiques, idéologiques, politiques, sociales et économiques furent exprimées dans un vocabulaire essentiellement nouveau. La contribution de la presse fut d'autant plus significative, qu'elle fut dirigée par de nombreux pionniers de la *nahḍat*. En outre, les Libanais réfugiés en Égypte participèrent à la rédaction journalistique et nourrirent la polémique linguistique. Citons parmi les plus illustres périodiques de l'époque : l'hebdomadaire officiel cairote publié à partir de 1828 sous le titre d'*al-Waḡāi' al-miṣriyyat*, dirigé par al-Ṭaḥṭāwī dès 1842 et plus tard édité par Aḥmad Fāris al-Shidyāq ; *Al-Muḡtaṭaf*, créé à Beyrouth par Ya'qūb Ṣarrūf' et Fāris Nimr', et transporté en 1884 au Caire où ces deux hommes fondèrent, en 1889, le quotidien *al-Muḡaṭṭam* ; *al-Ahrām*, de Bshārat et Salīm Taqlā', qui fut transporté de Beyrouth en Égypte en 1875. Cette presse forma un nouveau public qui s'avéra



progressivement le mécène des journalistes et écrivains (Tomiche 1993).

## 2.2 Les pionniers de la nahḍat

L'époque de la nahḍat fut marquée par l'apparition des *ruwwād* (pionniers) qui introduisirent dans le domaine de la création littéraire des genres jusque-là inconnus des Arabes, comme l'épopée, le théâtre, la nouvelle et le roman. Forts de la contribution des hommes de la presse, ils bouleversèrent également les habitudes d'écriture en libérant la langue de la rhétorique médiévale et en mettant l'accent sur le contenu informatif. Pour ces *ruwwād* se posa le problème de l'opposition entre l'aṣālat (l'authenticité) et la ḥadāthat (la modernité). Les productions du premier groupe portèrent les traces des oeuvres du passé, alors que les ouvrages du second groupe furent inspirés par la traduction ou l'adaptation des oeuvres occidentales (Tomiche 1993).

Cette opposition fut particulièrement bénéfique pour l'activité lexicographique. L'école de la modernité était représentée par Buṭrus al-Bustānī, Ya'qūb Ṣarrūf, Luwīs Shaykhū' et Aḥmad Fāris al-Shidyāq, tandis que l'école des « puristes » comptait parmi ses adeptes Nāṣif al-Yāzījī, Ḥamzat Faṭḥallah' et 'Abdallah Mubārak. Ce dernier groupe produisit des dictionnaires conçus dans l'esprit classique ou encouragea la publication d'anciens dictionnaires arabes. Ainsi, entre 1870 et 1890 furent publiés *Mukhtār al-Ṣiḥāḥ* (1870), *al-Qāmūs al-muḥīt* (1872), *al-Miṣbāḥ al-munir*<sup>23</sup> (1876), *Lisān al-'Arab* (1882), *Asās al-balāghat* (1882) et *Tāj al-'arūs*<sup>24</sup> (1889). Ces dictionnaires ne pouvaient satisfaire l'ambition des pionniers novateurs de la nahḍat. Il en résulta la parution, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de *Muḥīt al-muḥīt*

---

<sup>23</sup>Voir le *Lexique des noms propres*, « al-Fayyūmī ».

<sup>24</sup>Voir le *Lexique des noms propres*, « al-Zabīdī ».

(1869), *Quṭr al-muḥiṭ* (1870), *al-Jāsūs ʿalā al-Qāmūs* (1881) et *Aqṛab al-mawārid* (1893), et au XX<sup>e</sup>, *al-Munjid*, *al-Bustān*, *Matn al-luḡhat*, *al-Muʿjam al-wasīṭ*, *al-Rāʾid*, *Larousse-al-Muʿjam al-ʿarabī al-ḥadīth*, *al-Wajīz* et *al-Qāmūs al-jadīd* (Khatib 1983).

C'est au Liban que furent publiés les dictionnaires arabes appartenant à cette deuxième catégorie. La renaissance en Égypte s'était plutôt limitée aux efforts officiels pour importer la technologie européenne et former ceux qui étaient aptes à l'assimiler. En revanche, au Liban, la rivalité entre les protestants et les catholiques, dont l'objectif était de convertir les masses, servit également à instruire et à cultiver le peuple. La prise de conscience nationaliste et le génie des pionniers libanais donna lieu à cette activité lexicographique qui visait à satisfaire les besoins de l'enseignement et des activités littéraires, linguistiques et culturelles (Khatib 1983).

Deux dictionnaires « modernes » du XIX<sup>e</sup> siècle méritent notre attention. Le premier, peut-être le plus important, fut *Muḥiṭ al-muḥiṭ* de Buṭrus al-Bustānī. Arrangé selon un ordre alphabétique simple, ce dictionnaire se distingua par l'allègement des références et des citations. Contrairement aux autres dictionnaires, il contenait des vocables et des expressions de l'époque, ainsi que des termes scientifiques et techniques. En 1870, Bustānī fit suivre ce dictionnaire d'un abrégé, *Quṭr al-muḥiṭ*, dont le format convenait plus à l'usage scolaire. Étant donné que Bustānī appartenait au camp protestant, les jésuites demandèrent à Saʿīd al-Shartūnī de composer *Aqṛab al-mawārid* qui fut conçu selon le même ordre que le *Muḥiṭ*, mais avec une meilleure présentation et moins de citations (Khatib 1983 et Madkour 1959-1961).

Au XX<sup>e</sup> siècle, le *Munjid* fit son apparition au Liban également. Il est encore considéré comme le meilleur des petits dictionnaires arabes. Son auteur, un jésuite, le père Luwis al-

Ma'îûf, le publia en 1908 et le réédita plusieurs fois. Modelé selon toute évidence sur le *Petit Larousse illustré*, ce dictionnaire était pratique, agréable à consulter et copieusement illustré de gravures, d'images et de portraits (Madkour 1959-1961).

Malgré tous ces aspects de modernisation, le dictionnaire arabe demeurait à certains égards attaché aux modèles anciens. Aucun lexicographe ne réussit à compiler un dictionnaire exhaustif de la langue arabe contemporaine (Madkour 1959-1961).

### 2.3 La lexicographie bilingue générale

Les dictionnaires bilingues, d'occurrence relativement rare dans la tradition lexicographique arabe, se multiplièrent à l'époque de la renaissance arabe, d'autant plus qu'ils venaient satisfaire les besoins de la traduction. Cette dernière se faisait d'abord à partir de l'italien – langue qui, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, était la source terminologique principale (notamment en raison des rapports entre l'Église maronite et Rome et des relations commerciales avec l'Italie). Plus tard, le français supplanta l'italien, et enfin l'influence des Britanniques et des Américains concurrença celle des Français (Khatib 1992b).

Peut-être le premier dictionnaire bilingue arabe conçu dans l'esprit moderne est-il le dictionnaire italien-arabe de Râfâ'il Zakkûr, qui travailla comme enseignant dans les écoles établies par Moḥammad 'Alî. Quant au premier dictionnaire français-arabe, il fut composé par Ilyâs Buḡtur', interprète de Napoléon en Égypte, et plus tard professeur d'arabe et interprète à Paris. Chéhabî indique que ce dictionnaire n'est pas un objet de fierté vu qu'il comporte de nombreuses erreurs. Par ailleurs, plusieurs orientalistes contribuèrent à la compilation de dictionnaires bilingues dont

l'arabe constitue la langue de départ ou d'arrivée<sup>25</sup> (Chéhabi 1955 et Khatib 1992b).

#### 2.4 La terminologie et la lexicographie spécialisées

Les dictionnaires bilingues généraux des orientalistes Lane, Kazimirski' et Dozy', entre autres, contenaient quelques termes scientifiques qui étaient déjà existants dans les ouvrages classiques. En outre, Bustānī mentionna un certain nombre de termes techniques et scientifiques dans son dictionnaire de la langue arabe *Muḥiṭ al-muḥiṭ*. Cependant, le nombre de ces termes n'était pas très important (Chéhabi 1955).

La terminologie technoscientifique fit son apparition à partir de la fin du siècle dernier sous plusieurs formes. D'une part, il y avait les articles et les traités scientifiques rédigés en langue arabe. Par exemple, Aḥmad Fâris al-Shidyâq établit les noms de certains animaux dans un livre sur le comportement des animaux, Ibrāhīm al-Yâzījī créa de nombreux termes dans les domaines de la vie urbaine et de la construction, Bshârat Zalzal étudia la zoologie, Ya'qûb Şarrûf créa des termes comme *ghawwâşat* (sous-marin), *dabbâbat* (char d'assaut), etc. D'autre part, il y avait la lexicographie bilingue spécialisée (lexiques publiés dans des revues scientifiques ou linguistiques et dictionnaires bilingues spécialisés). Celle-ci se manifesta notamment au début du XX<sup>e</sup> siècle et constitua le noyau de l'activité terminologique et lexicographique spécialisée (Chéhabi 1955).

---

<sup>25</sup>À titre d'exemple, deux orientalistes partagent l'honneur de la compilation des premiers dictionnaires anglais-arabe et arabe-anglais : Edward William Lane qui publia *Madd al-Qâmûs* et George Percy Badger' qui publia à Londres, en 1881, son dictionnaire anglais-arabe *Kitâb al-dhakhîrat al-‘ilmiyyat inkilizî-‘arabî*. Ces deux ouvrages comptent parmi les plus importants dictionnaires bilingues généraux du monde arabe (Khatib 1992b).

Le premier dictionnaire bilingue spécialisé dont l'une des langues est l'arabe fut *Qâmûs al-shuḍḥūr al-dhahabiyyat fi al-muṣṭalaḥât al-ṭibbiyyat*. Ce dictionnaire français-arabe des termes médicaux est attribué à Moḥammad 'Omar al-Tūnisi', mais il était plutôt le fruit d'un travail collectif, à savoir celui de l'effectif de la faculté de médecine du Caire au siècle dernier. Cependant, l'utilisation de ce dictionnaire était restreinte aux seuls membres du corps professoral. Un autre dictionnaire médical français-arabe fit son apparition en 1870 : *Qâmûs ṭibbī faransāwī-'arabī* (Paris, 1870) de Maḥmūd al-Baqlī, lequel faisait partie du personnel de la faculté de Qaṣr al-'Aynī et était diplômé de l'École de médecine à Paris (Khatib 1992b).

D'autres lexicographes contribuèrent au début de notre siècle au développement de la terminologie technoscientifique arabe. Ils commirent de nombreuses erreurs, mais leurs efforts n'en demeurent pas moins louables. Citons à titre d'exemple le dictionnaire anglais-arabe des sciences médicales et naturelles, *Mu'jam al-'ulūm al-ṭibbiyyat wal-ṭabī'iyyat*, de Moḥammad Sharaf. Ce dictionnaire est représentatif des erreurs commises par les lexicographes de l'époque. Au lieu de concentrer ses efforts sur la terminologie d'un domaine donné, Sharaf réunit dans son ouvrage volumineux les termes relatifs aux différentes sciences : médecine, chimie, physique, sciences naturelles et certaines sciences agricoles. Par contre, le dictionnaire anglais-arabe de la zoologie, *Mu'jam al-ḥayawân* d'Amin al-Ma'lūf, fut un exemple de vérification scientifique et linguistique, bien qu'on n'y trouve pas les noms de milliers d'animaux absents des dictionnaires classiques. Le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* de Moustapha Chéhabī, dont on trouvera une description au chapitre II de la présente thèse, se distingua par sa rigueur linguistique et son innovation, grâce aux nombreux néologismes qu'il comportait. Citons parmi les autres auteurs des dictionnaires bilingues spécialisés Murshid Khâtir et Ḥamdī al-Khayyât pour les sciences médicales,

Amin al-Ma'âlûf et Manşûr Jurdâq pour l'astronomie, et Aḥmad 'Îsâ pour les sciences agricoles (Chéhabi 1955 et Khatib 1983).

## 2.5 Les académies de la langue arabe

L'essor des *majâmi'* (académies) scientifiques et littéraires est lié au mouvement de renaissance arabe. L'objectif principal de ces académies était d'établir des termes relatifs aux sciences et inventions modernes les plus importantes. Plusieurs académies privées qui s'intéressaient à la langue et au savoir prirent naissance, mais furent éphémères. Aussi, le mérite dans ce domaine revient-il aux académies officielles, notamment celles de Damas' et du Caire'. L'existence de l'académie scientifique libanaise' fut très brève (1928-1930) et l'académie scientifique irakienne' ne fit son apparition qu'en 1947. De toutes ces académies, l'Académie de la langue arabe du Caire est considérée comme la plus importante (Bayham 1969 et Chéhabi 1955).

Sur le plan lexicographique, la contribution de ces académies fut double. D'une part, elles permirent l'établissement et la vérification de nombreux termes qui vinrent enrichir et moderniser la langue arabe. D'autre part, elles nourrirent le débat sur les questions terminologiques entre les meilleurs experts de l'époque – débat qui reprenait l'opposition entre l'aşâlat et la ḥadâthat – soit au sein de leurs commissions ou par le biais de leurs revues. C'est ce deuxième aspect que nous examinerons brièvement ici. Pour ce faire, nous nous baserons sur une allocution de Moustapha Chéhabi, prononcée le 19 décembre 1955 à la conférence de l'Académie du Caire<sup>26</sup>.

La question qui divisa (et divise toujours) les érudits et les hommes de sciences arabes fut de déterminer à quel point il était permis d'avoir recours au ta'rib (l'emprunt) dans l'établissement

---

<sup>26</sup>Chéhabi 1960.

de la terminologie scientifique arabe. Le camp des terminologues se scinda entre ce qu'on appellera « les laxistes » (*al-mutasâhilûn*) et « les puristes » (*al-mutashaddidûn*). Les premiers partaient du principe que l'emprunt, fût-il massif ou minime, ne menace pas l'existence de la langue arabe, mais l'aide plutôt à se rapprocher des langues européennes et à assimiler les vastes notions des sciences modernes. Par contre, les puristes affirmaient que les emprunts scientifiques ne veulent rien dire pour un lecteur arabophone, d'autant plus qu'ils sont dérivés de racines grecques ou latines. Pour eux, l'emprunt s'impose dans des cas très rares, comme les éponymes par exemple, puisque le génie de l'arabe permet de l'enrichir par de nombreux moyens qui sont inhérents à cette langue.

La solution prônée par l'Académie du Caire semble la plus acceptable parce qu'elle s'inspire des procédés établis par les anciens philologues arabes, procédés d'autant plus judicieux qu'ils respectent le génie de la langue sans en entraver le développement. Ces derniers consistent généralement en trois étapes. D'abord, chercher un équivalent<sup>27</sup> arabe au terme étranger dans les anciens dictionnaires et ouvrages scientifiques de la langue arabe.

---

<sup>27</sup>Nous emploierons « équivalent » dans le sens général du terme, à savoir « relation d'identité entre deux unités de sens de langues différentes ayant la même ou presque la même dénotation et la même connotation » (Delisle 1993, p. 29). Il est à mentionner toutefois que Danica Seleskovitch et Marianne Lederer font une distinction entre « équivalence » et « correspondance ». En effet,

... les équivalences sont toujours établies au niveau du discours à la suite d'une interprétation visant à dégager le sens du TD. Elles sont réalisées à la jonction de la connaissance de la langue et de la connaissance des réalités auxquelles renvoient le TD, tous les paramètres de la communication étant pris en compte.

(Delisle 1993, p. 29)

Par « correspondance » on entend plutôt une « relation d'identité établie hors discours entre des mots, des syntagmes ou des phrases et n'ayant que des virtualités de sens » (Delisle 1993, p. 26).

Ensuite, s'il s'agit d'un concept tout à fait nouveau, on en traduit le sens s'il est traduisible ; sinon, on établit un néologisme par les méthodes d'*ishtiqaq* (dérivation), de *majâz* (néologie de sens) ou de *naht* (composition). Enfin, s'il est impossible d'appliquer ces deux moyens, on a recours à l'emprunt<sup>28</sup>. La difficulté principale réside toutefois dans le choix entre les deux derniers procédés, d'autant plus qu'ils dépendent de la compétence du terminologue et surtout de son goût.

#### 2.5.a Un exemple d'opposition entre puristes et laxistes

Pour illustrer ce débat entre les camps des puristes et des laxistes en matière de terminologie arabe, nous établirons à titre d'exemple une comparaison entre les méthodes prônées par Moustapha Chéhabî (1893-1968) et son contemporain Muḥammad Kâmil Ḥusayn (1901-1977). Les renseignements sur Chéhabî sont tirés des différents ouvrages mentionnés au chapitre II de la présente thèse, alors que le livre d'al-Jawādâ<sup>29</sup> servira de base aux informations sur Ḥusayn.

Le choix de Chéhabî et de Ḥusayn est d'autant plus justifié que la vie de ces deux hommes comporte des similarités à plusieurs égards et qu'ils représentent bien la période de la renaissance. Chéhabî voit le jour dans le village libanais de Ḥaṣḥbayya, alors que Ḥusayn naît en Égypte. Ils font tous deux des études dans un domaine scientifique (Chéhabî en génie agricole et Ḥusayn en médecine) avant de se consacrer aux questions linguistiques. Leurs voyages dans des pays européens leur permettent d'entrer en contact avec la culture occidentale, mais ne les empêche pas de lutter en faveur de la cause arabe. Au sein des académies arabes, ces deux

---

<sup>28</sup>Voir à cet égard les procédés de néologie exposés dans la partie relative au règne des Abbassides au sein du présent chapitre.

<sup>29</sup>Al-Jawādâ 1979.



hommes mènent presque la même carrière. En 1952, Ḥusayn devient membre actif de l'Académie du Caire, participe plus tard aux travaux notamment des Comités de médecine et de littérature, siège au Haut comité chargé de la supervision des dictionnaires publiés par le ministère de la Culture, devient en 1968 membre de l'Académie du Caire, son vice-président en 1971 et son président en 1972. Outre son adhésion à l'Académie du Caire et à l'Académie irakienne, Chéhabî est membre actif de l'Académie de Damas en 1948, en devient vice-président en 1956 et président à partir de 1959.

Chéhabî et Ḥusayn se sont tous les deux intéressés à la terminologie et à la lexicographie, notamment aux défauts des dictionnaires arabes classiques et aux critères que doit satisfaire le dictionnaire arabe moderne. C'est dans ces deux domaines que divergent leurs points de vue : alors que Ḥusayn était un farouche défenseur de l'emprunt, Chéhabî se rangeait plutôt du côté des puristes et s'est conformé aux lignes directrices susmentionnées de l'Académie du Caire. Les règles prônées par Ḥusayn relativement à l'établissement d'équivalents scientifiques arabes des termes de la langue-source sont les suivantes :

1. Tout néologisme scientifique d'origine grecque ou latine qui désigne une substance donnée doit être emprunté. Exemple : hydrogène. S'il existe dans la langue arabe un mot qui désigne cette substance, il ne doit pas être employé comme terme scientifique, mais plutôt faire partie de la langue vulgaire.
2. Tout néologisme scientifique d'origine grecque ou latine qui désigne un concept scientifique spécifique doit être emprunté. Exemple : enzyme, ion, électron ne doivent pas être traduits, sinon ils perdraient leur valeur scientifique.
3. Tout terme appartenant à une classification taxonomique doit être emprunté. Ceci comprend les noms des genres et des

espèces zoologiques et botaniques et la série des substances chimiques analogues.

4. Par contre, tout mot appartenant à la langue vulgaire et désignant un concept scientifique doit être traduit par des mots arabes existants. Exemple : manâ<sup>c</sup>at (immunité), kabt (refoulement). La raison est que ces mots ne sont pas des noms de substances et qu'il est indispensable d'en connaître l'origine pour comprendre leur signification. Ceci n'est pas le cas des noms de substances. Ainsi, on peut étudier l'oxygène sans connaître l'étymologie du mot.
5. Le *naḥt* (composition) doit être exclu, car il donne lieu à des mots qui sont plus désagréables à l'ouïe que les mots empruntés.
6. Il faut mettre sur pied des règles de translittération des mots étrangers de façon à atteindre les objectifs de l'emprunt.
7. Il serait peut-être préférable d'adopter les principes de translittération mis en oeuvre par les anciens Arabes. Cependant, il n'y a aucune utilité à en exiger l'application. En effet, l'ancien goût arabe légitimait l'emploi excessif de la lettre « ṭ », alors que ceci ne convient pas nécessairement à notre goût contemporain.

La position de Chéhabî est plus puriste dans ce domaine, puisqu'il donne la priorité aux termes déjà existants dans les ouvrages arabes classiques. Il n'a recours à l'emprunt qu'en dernier ressort et dans des cas restreints, comme les éponymes par exemple<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup>Pour de plus amples renseignements sur les méthodes préconisées par Chéhabî, voir l'extrait II (chapitre V).

Par ailleurs, les avis de ces deux hommes ne sont pas les mêmes quant à deux autres questions. Premièrement, Ḥusayn considérait que la terminologie et la lexicographie ne peuvent pas servir à elles seules à l'évolution de la langue scientifique arabe qui se nourrit plutôt de la composition des ouvrages scientifiques. Pour cette raison, il préconisait de mettre sur pied une encyclopédie arabe qui pourrait servir de guide et de référence aux scientifiques arabes. Pour Chéhabi, la composition d'un dictionnaire bilingue langue étrangère-arabe (dont les termes sont unifiés) devrait précéder l'apparition d'une telle encyclopédie. En effet, la situation de la synonymie pléthorique dans le monde arabe est telle qu'il « n'y aurait pas grande utilité dans une encyclopédie dont les termes scientifiques arabes seraient incorrects ou douteux »<sup>31</sup>. Deuxièmement, Chéhabi n'était pas d'accord avec Ḥusayn pour que les termes soient soumis aux conseils de l'Académie du Caire afin qu'ils soient approuvés, sinon le travail dans ce domaine serait interminable. Plutôt, l'Académie devrait établir les fondements de la création du vocabulaire scientifique. Par contre, Chéhabi, tout en admettant ce dernier principe, insistait pour que l'Académie du Caire soit dotée d'un pouvoir normalisateur afin qu'elle puisse assurer l'unification de la terminologie scientifique<sup>32</sup>.

Il va sans dire que le rôle joué par les académies aurait été beaucoup plus efficace si elles avaient été dotées du pouvoir normalisateur (préconisé par Chéhabi) qui aurait pu éviter au monde arabe sa tare terminologique principale, soit la synonymie pléthorique, qui fut la résultante de la prolifération des ouvrages lexicographiques à partir de la *nahḍat*.

---

<sup>31</sup>Chéhabi 1955, note de l'auteur, p. 135.

<sup>32</sup>Voir à ce sujet l'extrait III (chapitre V).

## CHAPITRE II

### L'ÉMIR MOUSTAPHA CHÉHABI

La renaissance arabe qui remonte à la deuxième moitié du dix-neuvième siècle n'aurait pas pu se réaliser sans la contribution des hommes de lettres, notamment au Liban et en Égypte. L'émir Moustapha Chéhabi, natif du village de Haşbayyâ, aujourd'hui situé au Liban<sup>33</sup>, fut parmi ceux qui contribuèrent au réveil des populations d'une région qui était tombée dans un état de léthargie depuis l'affaiblissement puis l'écroulement de l'empire arabo-musulman. Son outil, de loin le plus efficace : la modernisation d'une langue qui reflétait l'état de la région. Chéhabi en était convaincu : c'est en adaptant l'arabe aux nouvelles exigences du vingtième siècle et en permettant aux populations soumises à la domination ottomane, et plus tard à celle des forces colonisatrices, d'assimiler les connaissances culturelles et technoscientifiques modernes que la libération pouvait se réaliser. Il s'attela à sa tâche avec toute la ferveur que lui inspirait à la fois la justesse et la grandeur de sa cause. Mais son zèle ne fit pas de Chéhabi le bigot ou le fanatique que produit malheureusement souvent une telle prise de conscience. Son approche réaliste des choses de la vie lui permit de comprendre à quel point le développement de ce qu'on appelait autrefois le Levant ne pouvait se produire sans un contact étroit, mais mesuré, avec l'Occident.

Chéhabi, à nos yeux, incarne l'esprit d'une ère pas tout à fait révolue. Né à une époque où la région souffrait des affres de l'occupation ottomane, il bénéficia de l'implantation des missions chrétiennes françaises qui lui permit de recevoir une formation scolaire élémentaire et solide. L'émir Chéhabi fait également partie de cette tradition bilingue française-arabe de son époque,

---

<sup>33</sup>Les frontières de l'État moderne du Liban ont été dessinées en 1920, lors de la proclamation du Grand-Liban par le régime mandataire français (Chevalier 1986).

grâce notamment aux études qu'il poursuivit en France. Sa spécialisation en génie agricole était une introduction, sinon une plongée, dans le monde des connaissances scientifiques et techniques dont le besoin urgent se faisait sentir dans la région. Chéhabî, surtout, appartient à la fois à la tradition et à la renaissance. Ses méthodes respectent un riche patrimoine arabe tout en s'imprégnant d'une touche de modernisme. Aussi,

Peut-être Chéhabî compte-t-il parmi les premiers rares savants qui ont pu concilier tradition et modernité et adapter la langue à l'usage de la terminologie moderne.

(Al-Muhandis 1969, p. 287)

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de dresser un profil de cet homme en donnant un aperçu de ses études, de sa carrière, de son caractère, de ses idées et de ses oeuvres. En conclusion, nous montrerons ses qualités de lexicographe et de terminologue. En raison de la rareté des références, notamment en français, nous avons dû, d'une part, nous contenter principalement de deux ouvrages, à savoir al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969, et, d'autre part, en traduire l'essentiel en français.

## I. ENFANCE ET ÉTUDES

Al-Amîr Muṣṭafâ Muḥammad Sa'îd al-Shihâbî, communément appelé en français Moustapha Chéhabî, appartient à la dynastie des Shihâb qui gouvernèrent le mont Ḥūrân (aujourd'hui en Syrie<sup>34</sup>) jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, et Wâdî al-Taym<sup>35</sup> ainsi que le Mont Liban (*Jabal Lubnân*) jusqu'en 1870<sup>36</sup>. Il voit le jour le premier novembre 1893 à Ḥâṣbayyâ, village libanais situé au pied du mont Hermon (également appelé al-Shaykh) et siège des Shihâb dans le Wâdî al-Taym. Il fait ses études primaires dans son village natal et les poursuit à Baalbek dans la plaine de la Bekaa, au pied du versant occidental de l'anti-Liban, où son père, l'émir Muḥammad Sa'îd, travaillait au ministère des Finances de la province syrienne ottomane. Il s'installe à Damas en 1905 et s'inscrit à l'École patriarcale grecque-catholique où, pendant deux ans, il étudie l'arabe, le français et les rudiments des sciences modernes (al-Khaṭîb 1968 et Muntaṣîr 1969).

En 1907, Chéhabî accompagne son frère aîné, l'émir 'Ārif al-Shihâbî<sup>37</sup>, à Istanbul. C'est dans une école primaire française, dans la capitale de l'empire ottoman, qu'il poursuit ses études. Son frère, alors étudiant à l'École royale supérieure, lui enseigne la langue et la littérature arabes, en plus de l'histoire des

---

<sup>34</sup>Les dimensions géographiques actuelles de l'État de la Syrie remontent à 1939 (Rey 1982).

<sup>35</sup>« Wâdî al-Taym » est l'ancien nom du caza de Ḥâṣbayyâ, dans lequel est situé le village de Chéhabî dans le sud du Liban (Anonyme 1986).

<sup>36</sup>C'est pour cette raison que Moustapha Chéhabî et les membres de sa famille portent le titre d' « émir ».

<sup>37</sup>L'émir 'Ārif al-Shihâbî semble avoir joué un rôle important dans la vie de Moustapha Chéhabî. Ce dernier tenait son frère en grande affection et ce fut à lui qu'il dédia son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c).

Arabes et de l'islam. Son séjour de deux ans à Istanbul prend fin avec l'achèvement des études de son frère aîné (al-Khaṭīb 1968).

De retour à Damas, Chéhabī passe un an à l'École secondaire du sultanat ottoman. En 1910, une association communautaire des intellectuels de Damas inscrit le nom de Chéhabī sur la liste des candidats choisis pour poursuivre des études universitaires en France. En un an, Chéhabī obtient le diplôme des études de premier cycle de l'école de Chalon-sur-Saône. En 1914, il détient un diplôme en génie agricole<sup>38</sup> de l'École des hautes études agricoles de Grignon<sup>39</sup>. Au cours de la même année, Chéhabī part à Istanbul où il réussit l'examen d'équivalence ottomane. L'éclatement de la Première Guerre mondiale l'oblige à se joindre à l'École militaire d'Istanbul et à l'École militaire du télégraphe et du téléphone à Istanbul (al-Khaṭīb 1968).

Au lieu de se contenter de sa formation universitaire et des enseignements de son frère aîné, Chéhabī approfondit, de son propre chef, ses connaissances linguistiques et scientifiques. En plus des langues arabe, française et turque qu'il connaît parfaitement, il apprend l'anglais. Son grand amour pour la lecture et sa passion pour la recherche et l'écriture le préparent à une vie intellectuelle active et contribuent à faire de lui un savant d'une grande renommée (al-Khaṭīb 1968 et Muntaşir 1969).

---

<sup>38</sup>On ignore pourquoi Chéhabī a opté pour les sciences agronomiques. Cependant, la biographie de son contemporain Jamil Mardam Bey (né à Damas en 1893) pourrait nous donner une indication à cet égard. La fille de ce dernier écrit que Mardam Bey partit en France en 1909 pour y étudier les sciences politiques, mais qu'en même temps il s'inscrivit à la Faculté des sciences agronomiques « intending eventually to manage and improve his agricultural property » (Mardam Bey 1994). Il est possible que Chéhabī ait été mû par le même objectif.

<sup>39</sup>Aujourd'hui connue sous le nom d'« École nationale supérieure d'agronomie ». Grignon est un hameau de la commune de Thiverval-Grignon (Yvelines) (Rey 1982).

## II. VIE PROFESSIONNELLE

### 1. Carrière militaire

Ses études aux écoles militaires ottomanes ont permis à Chéhabî d'être nommé à plusieurs postes de l'armée ottomane. Il est d'abord chef de section au sein de l'escadron de la télégraphie à Jérusalem. Ensuite, il est transféré à Damas, où il assume les fonctions de traducteur-interprète au sein de l'escouade de radiotélégraphie et obtient enfin le statut de sous-lieutenant. En 1916, il est nommé commandant de deux escadrons agricoles à Marj Ibn ʿÂmer, Baysân et Majdel ʿAbriyyat. En 1918, il devient directeur agricole de l'armée à Damas. Suite au retrait des forces ottomanes de Damas, il assume ses fonctions de directeur agricole au sein du gouvernement arabe de la Syrie. C'est à partir de ce moment, que commence sa carrière au sein du gouvernement syrien (al-Khaṭīb 1968).

### 2. Carrière au sein du gouvernement syrien

Chéhabî se voit confier de nombreuses fonctions importantes au sein du gouvernement syrien, dont quatre mandats ministériels, de 1918 à 1954. En effet, il est directeur de l'Agriculture et des Forêts de 1918 à 1923, directeur des Propriétés de l'État de 1923 à 1934 et directeur de l'Économie nationale en 1935. Il devient ministre de l'Instruction publique en 1936 et fait partie de la délégation syrienne<sup>40</sup> aux négociations qui amenèrent à la signature

---

<sup>40</sup>Selon Salma Mardam Bey, Chéhabî et les autres membres de cette délégation étaient affiliés au Bloc national (*al-Kutlat al-waṭaniyyat*), fondé en 1927. Ce Bloc « was neither a political party nor a militant resistance movement as traditionally known » (Mardam Bey 1994, p. 12). Son objectif était de réaliser l'indépendance de la Syrie (Mardam Bey 1994).



d'un traité franco-syrien<sup>41</sup> au cours de la même année. De 1937 à 1939, Chéhabî exerce ses premières fonctions de gouverneur d'Alep. En 1943, on lui confie le portefeuille des Finances et il est nommé ministre d'État aux Finances et à l'Économie nationale au cours de la même année. Il reprend ses fonctions de gouverneur, cette fois à Latakîeh, en 1943 et demeure dans ce poste jusqu'en 1945. Au cours de cette dernière année, il retourne au cabinet comme secrétaire général de la présidence du Conseil des ministres. De 1946 à 1947, il est à nouveau gouverneur d'Alep et de 1948 à 1949, gouverneur de Latakîeh. En 1949, Chéhabî exerce son dernier mandat ministériel, puisqu'il obtient le portefeuille de la Justice. Entré en diplomatie, il est, entre 1951 et 1954, ministre plénipotentiaire auprès de l'Égypte et premier ambassadeur syrien au Caire, suite à l'établissement des relations diplomatiques syro-égyptiennes au niveau d'ambassade (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

Les réalisations attribuées à Chéhabî au cours de cette carrière sont multiples. Alors qu'il est directeur des Propriétés de l'État, Chéhabî oeuvre notamment à la distribution de biens-fonds publics, à savoir des centaines de villages, aux paysans afin de promouvoir les petites propriétés. Gouverneur d'Alep et de Latakîeh, il contribue à l'établissement des bibliothèques nationales d'Alep et de Latakîeh (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

---

<sup>41</sup>Ce traité, qui fut signé le 9 septembre 1936 au bout de cinq mois de négociations, « contained a Charter of Alliance, a Military Convention, five Protocols and eleven Exchanges of Letters » (Mardam Bey 1994, p. 12). Les négociations qui avaient débuté avec le Premier ministre français Maurice Sarraut (1869-1943) furent reprises par le gouvernement de son successeur Léon Blum (1872-1950). Ce traité fut ratifié par le gouvernement syrien le 20 décembre 1936 (Mardam Bey 1994 et Rey 1982).

### 3. Carrière au sein des académies et des institutions arabes

L'intérêt que Chéhabî porte à la modernisation de la langue arabe se manifeste par ses contacts incessants avec les différentes instances arabes qui se donnaient pour tâche la promotion du véhicule principal du réveil arabe. Son approche scientifique des différents problèmes linguistiques et terminologiques lui valent la reconnaissance notamment des académies de langue arabe établies à l'époque.

Dès 1926, Chéhabî est élu membre actif de l'Académie arabe de Damas, et en 1948, membre correspondant de l'Académie de la Langue arabe du Caire. En 1945, il devient membre actif de cette dernière académie et, en 1961, membre correspondant de l'Académie scientifique irakienne. En outre, il est élu plus d'une fois membre du Conseil suprême de l'instruction publique en Syrie. Il devient également membre du conseil d'administration des Musées et des Antiquités et du Conseil suprême du patronage des arts, des lettres et des sciences sociales au Caire et à Damas. Chéhabî représente à trois reprises la Ligue des États arabes dans des débats sur des questions sociales. En 1953, il est élu par le Conseil de la Ligue arabe président de la Commission des communications permanentes au sein de la Ligue (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

Le 14 juillet 1956, Chéhabî devient vice-président de l'Académie de Damas. Le 15 octobre 1959, il est élu à l'unanimité troisième président<sup>42</sup> de cette académie pour une période de quatre ans. Il est désigné à ce poste par un arrêt du vice-président de la République arabe unie, Muḥammad ʿAbd al-Ḥakīm ʿĀmer, en vertu d'un décret ministériel. Chéhabî est réélu au même poste pour quatre années supplémentaires une première fois en 1963 et une deuxième en 1967 (ʿĀmer 1960, al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

---

<sup>42</sup>Ses illustres prédécesseurs furent Kurd ʿAlī et Khalīl Mardam Bey (al-Khaṭīb 1968).

Au cours d'une réunion du comité exécutif du Service de l'instruction publique islamique à Londres, le 1<sup>er</sup> septembre 1964, Chéhabî est élu membre participant de ce comité (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

#### 4. Prix et médailles

Alors que Chéhabî est ambassadeur de la Syrie auprès de l'Égypte, le gouvernement égyptien lui décerne le Grand cordon de l'ordre du Nil. Et le 8 novembre 1966, l'émir Moustapha Chéhabî est le premier à recevoir le Prix de mérite de l'État syrien pour l'année 1965 (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

### III. PERSONNALITÉ ET CARACTÈRE

Chéhabî, selon le témoignage de ses collègues et contemporains, était un homme

volontaire, ambitieux, subtil, indulgent, bon, sensible, franc et perspicace. Il hérita de ses ancêtres les qualités de gouverneur et de chef. C'est ainsi qu'il fut l'un des meilleurs gouverneurs de son pays quand il assumait cette fonction à Alep et à Latakîeh et quand il était ministre à Damas. Il était réputé pour sa fierté et son amour-propre, ainsi que pour son mépris pour la bassesse et la futilité. Ceux qui le méconnaissaient le croyaient orgueilleux. Mais ceux qui le fréquentaient se rendaient vite à l'évidence qu'il était gentil et qu'il avait la modestie des savants. Tout doux qu'il était, Chéhabî était cependant irréductible et sans pitié à l'égard de ceux qui s'écartaient du droit et manquaient d'honnêteté.

(al-Khaṭīb 1968, p. 669)

De plus, Chéhabî était réputé pour son intégrité et son détachement à l'égard du gain matériel. On le comptait parmi les hommes d'État les plus honnêtes et les plus probes. Pendant plus de trente ans de service auprès de son gouvernement, Chéhabî se contenta de vivre de son salaire et du peu qu'il avait hérité de sa famille. Dans sa vieillesse, il ne possédait que la maison qu'il

habitait dans la ville de Qâsyûn, en Syrie, où il demanda d'être enterré (al-Khaṭīb 1968).

L'intégrité de Chéhabī a fait l'objet de plusieurs éloges. À ce sujet, son collègue 'Abdel Ḥalīm Muntaṣir écrit :

Notre grand regretté me rappelle les récits de cette élite d'anciens savants arabes comme Ibn al-Haytham<sup>43</sup>, al-Bayrūnī<sup>44</sup> et al-Baghdādī<sup>45</sup>, qui s'élevaient au-dessus des autres par leur érudition, leur renonciation au luxe et au pouvoir et leur refus de la bassesse et de la mesquinerie.

(Muntaṣir 1969, p. 299)

Sa droiture et son désintéressement, doublés d'une grande érudition et d'une volonté ferme, permirent à Chéhabī d'être à la fois respecté et redouté dans tous les milieux qu'il fréquentait. C'est ainsi qu'il était en mesure de faire appliquer la justice et le droit tant aux riches qu'aux pauvres, aux notables qu'aux communs des mortels (al-Khaṭīb 1968).

En plus de ses vertus morales, Chéhabī avait du charisme. Ceux qui l'ont fréquenté témoignent qu'il était calme, magnanime et très poli. Il exprimait ses points de vues avec modestie et respectait l'opinion d'autrui même quand elle contredisait la sienne (Al-Muhandis 1969).

---

<sup>43</sup>On raconte qu'Ibn al-Haytham, ayant donné des cours à un prince, refusa d'être rémunéré en conséquence. « Reprenez tout votre argent, je n'en ai nul besoin. Peut-être en auriez vous plus besoin que moi une fois de retour dans votre domaine et pays natal. À moi, il me suffit mon pain quotidien », aurait-il déclaré (Muntaṣir 1969, p. 299).

<sup>44</sup>Al-Bayrūnī aurait retourné au sultan les chameaux chargés de monnaies en argent en disant : « En vérité, on doit servir la science pour la science » (Muntaṣir 1969, p. 299).

<sup>45</sup>Al-Baghdādī aurait également refusé les cadeaux du sultan ayyūbide Saladin et déclaré à cette occasion : « ... L'homme qui acquiert sa réputation grâce à son érudition et à sa moralité est celui qu'on recherche et celui à qui le monde est soumis, alors que sa dignité et ses valeurs religieuses demeurent intactes » (Muntaṣir 1969, pp. 299, 230).

Sur le caractère de Chéhabî, Zaki al-Muhandis, membre de l'Académie du Caire, ajoute :

J'ai été son collègue dans cette Académie pendant plus de quinze ans. Je ne me souviens pas l'avoir vu une seule fois fâché ou s'emporter contre quelqu'un. Il aimait tout le monde et était aimé de tous.

(Al-Muhandis 1969, p. 287)

Chéhabî menait une vie calme et organisée. Ses tâches gouvernementales étaient généralement épuisantes, mais il trouvait malgré tout le temps pour lire, écrire, donner des conférences et suivre l'évolution du mouvement nationaliste et indépendantiste dans le monde arabe. Il répétait souvent que « si l'homme vit d'une façon organisée, il peut lire et écrire pendant au moins une heure ou deux en moyenne par jour ; et ce, en dépit des exigences de son travail quelque ardu qu'il soit » (Muntaşir 1969, p. 296).

L'ami de Chéhabî et son successeur à la tête de l'Académie de Damas, Husnî Sabaḥ, raconte qu'il rencontra l'émir Chéhabî la première fois en 1936, alors que ce dernier était ministre de l'Instruction publique et que lui-même était président de l'Université syrienne. Sabaḥ répondait alors à une convocation de Chéhabî qui voulait l'interroger sur la situation de l'Université syrienne et plus particulièrement de la faculté de médecine. Il se souvient qu'il avait été on ne peut plus impressionné par les connaissances de Chéhabî relativement à l'université et de certains détails récents. Au cours de leur deuxième rencontre en 1943, Chéhabî et Sabaḥ discutèrent du budget de l'université. « C'est avec plaisir que j'ai vu en lui une nouvelle classe de trésoriers »<sup>46</sup>, déclare Sabaḥ. Et d'ajouter que Chéhabî ne répondait pas à l'image bourrue et dure qu'on se fait des hommes qui assument des fonctions financières. À son grand enchantement, Chéhabî fit preuve d'une profonde compréhension quant aux besoins de l'université en ressources financières sans lesquelles,

---

<sup>46</sup>Sabaḥ 1969, p. 301.

soutenait Chéhabî, elle ne pouvait remplir sa mission d'une manière parfaite (Sabaḥ 1969).

Sabaḥ raconte en outre qu'il avait une fois accompagné Chéhabî au cours d'un voyage à Beyrouth pour y assister à un festival littéraire. Le trajet lui sembla court, d'autant plus que Chéhabî avait la parole facile et s'entretenait avec lui d'art, de littérature, de poésie et de science. Quand le mont Hermon leur apparut, Chéhabî commença à relater ses souvenirs d'enfance au Liban, notamment dans son village natal de Ḥaṣḥbayyâ, et à réciter des poèmes à la louange de cette région (Sabaḥ 1969).

Tous ceux qui ont connu Chéhabî témoignent qu'il avait l'habitude d'exprimer ses points de vue lors de ses multiples interventions au sein des académies de langue et autres réunions du genre d'une façon claire, élégante et avec « une voix chaude et sonore »<sup>47</sup>. Ses propos sur les sujets même les plus sérieux étaient souvent imprégnés d'« une agréable note humoristique »<sup>48</sup>.

#### IV. MALADIE

Les nécrologies parues dans les revues des deux académies de Damas et du Caire ne mentionnent pas le nom de la maladie qui frappa Chéhabî dans sa vieillesse. À en croire le témoignage de son ami et collègue Ḥusnî Sabaḥ, il semble que l'affection de Chéhabî ait été aiguë et douloureuse, puisqu'elle « s'est infiltrée au plus profond de son corps et n'a épargné aucun de ses membres ni de ses tissus »<sup>49</sup>. D'après la description qu'il donne de l'état pathologique de Chéhabî, selon toute évidence son patient, Sabaḥ fait probablement allusion au diabète sucré :

---

<sup>47</sup>Al-Ḥâfîz 1969, p. 308.

<sup>48</sup>Muntaṣîr 1969, p. 291.

<sup>49</sup>Sabaḥ 1969, p. 302.

Je ne divulgue pas un secret professionnel si je vous dis que la maladie qui a frappé notre défunt président était à la fois douce et amère. Elle est douce de par le nom qu'elle porte, mais amère en théorie et en pratique.

(Sabaḥ 1969, p. 302)

Sabaḥ raconte également qu'il rendait visite à son ami sur une base quasi hebdomadaire afin de lui administrer le traitement nécessaire, le réconforter et le soulager un peu de sa douleur (Sabaḥ 1969).

Malgré sa maladie, notamment au cours des quelques mois qui précédèrent sa mort, Chéhabî ne cessa pas d'exercer ses activités quotidiennes qui consistaient notamment dans la lecture, l'écriture et la correction d'épreuves :

À chaque fois que je lui rendais visite, je le trouvais derrière son bureau, entouré de tas de livres empilés à sa droite et à sa gauche. Si un nouvel accès de douleur en venait à le clouer au lit, certains de ses livres l'y accompagnaient. Ainsi, il ne laissait passer aucun moment de répit sans qu'il s'adonnât à la lecture qui était son passe-temps favori.

(Sabaḥ 1969, p. 303)

Il en allait de même pour l'intérêt qu'il portait à l'évolution de la situation dans les pays arabes. L'effrîtement de l'unité de ces derniers, leurs vicissitudes et le conflit israélo-arabe lui causaient une grande peine qu'il ne pouvait s'empêcher d'exprimer à ses visiteurs. Sa préoccupation principale même dans ses derniers jours était de trouver les moyens susceptibles de chasser l'ombre de l'oppression du monde arabe et de réaliser l'unité de la nation arabe. En outre, il suivait studieusement les développements dans le domaine de la terminologie scientifique et inscrivait ses observations à cet égard (Sabaḥ 1969).

La maladie n'eut pas raison du moral de Chéhabî, raconte son médecin et ami. Il faisait rarement allusion à ses douleurs et ne se plaignait presque jamais. « Il faut prendre la vie telle qu'elle

est »<sup>50</sup>, répétait Chéhabî en français, faisant ainsi montre d'une grande patience (Sabaḥ 1969).

Jusqu'au dernier souffle de sa vie, Chéhabî continua de superviser les travaux linguistiques et administratifs de l'Académie de Damas. S'il lui était impossible de présider, au siège de l'Académie, les réunions hebdomadaires du Comité de direction, Chéhabî les tenait dans sa demeure et discutait les moindres détails des sujets exposés. Quelques jours avant sa mort, Chéhabî envoya un article à la revue de l'Académie du Caire et un autre<sup>51</sup> à celle de l'Académie de Damas et présida également une dernière séance de cette institution (Muntaşir 1969 et Sabaḥ 1969).

## V. MORT

L'émir Moustapha Chéhabî s'éteignit le lundi 13 mai 1968. Le lendemain, ses funérailles attirèrent un grand nombre d'intellectuels, de savants, d'hommes d'État, de collègues et d'amis qui se précipitèrent à la demeure du défunt pour présenter leurs condoléances à sa famille<sup>52</sup>. À midi, la foule se forma en cortège funèbre et marcha en procession jusqu'à l'emplacement du tombeau sur le mont Qasyûn qui surplombe la ville de Damas. Sur la pierre tombale furent inscrits les vers que Chéhabî composa pour résumer la vocation de sa vie : « C'est la mère des langues au service de laquelle j'ai consacré ma vie entière qui sera garante du pardon de mes erreurs ». Lors de l'enterrement, une pluie

---

<sup>50</sup>Sabaḥ 1969, p. 303.

<sup>51</sup>Chéhabî 1968b.

<sup>52</sup>Il n'est donné aucune indication dans les nécrologies et les oraisons funèbres sur la vie familiale de Chéhabî. D'après le panégyrique de sa nièce Thurayyâ al-Hâfiz, qui prit la parole « au nom des deux filles du défunt, Lamîs et Nahlat al-Shihâbî, et de toute la famille al-Shihâbî », il aurait donc eu deux filles et sa femme serait morte avant lui (Al-Hâfiz 1969, p. 308).



diluvienne arrosa l'assemblée, ce qui fut perçu comme un signe de « miséricorde »<sup>53</sup> de la part de la Providence (al-Khaṭīb 1968).

Dans son testament, Chéhabī légua sa bibliothèque et son mobilier de bureau à la bibliothèque de l'Académie de la langue arabe de Damas. Ce legs comportait des livres scientifiques et littéraires d'une grande valeur, ainsi que quelques précieux manuscrits. Une note de remerciement parue dans la revue de l'Académie de Damas indique que les héritiers de Chéhabī exécutèrent son testament à la lettre (Anonyme 1968c).

Le mardi 29 octobre 1969, l'Académie du Caire tint une commémoration au cours de laquelle prirent la parole le docteur Ḥusnī Sabāḥ, président de l'Académie de Damas, le docteur Shukrī Fayṣal, membre de cette dernière académie, Zakī al-Muhandīs, le docteur 'Abdel Ḥalīm Muntaṣir, 'Azīz Abāḏat<sup>54</sup>, ainsi que la nièce de Chéhabī, Thurayyā al-Ḥāfiẓ.

La mort de Chéhabī ne passa pas inaperçue à Damas :

Le Secrétariat de la capitale a pris une décision datée du 24 août 1968 et portant le numéro 1/19 de donner à une rue de la capitale (Damas) le nom du savant défunt l'émir Moustapha Chéhabī, président de l'Académie de la langue arabe de Damas. La rue en question est celle qui s'étend entre la rue al-Malek al-'Ādel et celle de Jūl Jamāl.

(Anonyme 1968b, p. 946)

---

<sup>53</sup>Al-Khaṭīb 1968, p. 670.

<sup>54</sup>Tout porte à croire qu'al-Muhandīs, Muntaṣir et Abāḏat furent membres de l'Académie du Caire.

## VI. IDÉES

### 1. Sur la langue et la terminologie arabes

L'intérêt que Chéhabi porte à la terminologie et à la lexicographie arabes est indissociable de son amour pour la langue arabe. En effet, au cours de la cérémonie organisée à sa mémoire par l'Académie de la langue arabe du Caire le 29 octobre 1969, un collègue de Chéhabi, 'Abdel Ḥalīm Muntaṣir, déclare :

J'ai fait la connaissance de l'émir Moustapha Chéhabi dans les couloirs de notre auguste Académie il y a environ un quart de siècle. Depuis s'est développée entre nous une amitié, dont les liens les plus forts et les plus solides résidaient en un commun enthousiasme pour la langue et sa préservation, ainsi que le désir d'en faire une langue des sciences par la traduction des termes scientifiques.

(Muntaṣir 1969, p. 288)

Loin de vouloir séparer les deux questions de la langue et de la terminologie, nous les examinerons ci-dessous dans deux parties distinctes qui, nous l'espérons, se complètent. En effet, c'est de son amour et de sa vision de la langue arabe que découlent les prises de position de Chéhabi sur la question de la terminologie arabe.

#### 1.1 La langue

« C'est la mère des langues<sup>55</sup> au service de laquelle j'ai

---

<sup>55</sup>Il est communément admis par certains philologues arabes, notamment classiques, que « ... Arabic is the mother of all tongues, first taught to Adam in Paradise » (Chejne 1969). Chéhabi écrit à cet égard que

Si nous acceptons la théorie de certains savants occidentaux pour qui les Sémites n'étaient que d'anciens Arabes qui habitaient des parties de la péninsule arabique, il en résulte que l'arabe de la tribu Muḍar, l'araméen, le syriaque et le chaldéen, auxquels l'araméen donna naissance, ainsi que l'hébreu, le phénicien, entre autres, sont tous des dialectes dérivant d'une même

consacré ma vie entière qui sera garante du pardon de mes erreurs »<sup>66</sup>, demande Chéhabî qu'on inscrive sur sa tombe. Ces vers, dont il est lui-même l'auteur, expriment l'amour que Chéhabî avait pour la langue arabe et son dévouement à sa cause à un moment où celle-ci représentait pour les populations des pays arabes autant un outil de lutte contre le conquérant et l'oppresseur qu'un moyen d'affirmer une identité. 'Abdel Ḥalîm Muntaşîr, dans son panégyrique, estime que ce testament résume la vie et la vocation de Chéhabî qui s'est fixé pour objectif le développement de la langue arabe et son adaptation aux nouvelles réalités scientifiques (Muntaşîr 1969).

Toutefois, cette passion n'empêche pas Chéhabî de s'intéresser aux langues étrangères et d'en reconnaître l'importance. En effet, il estimait qu'il était primordial pour les peuples des nations arabes d'approfondir leurs connaissances de ces langues et de puiser les renseignements relatifs aux sciences contemporaines dans les langues d'origine de ces dernières (Muntaşîr 1969).

Chéhabî a, en outre, prévu quatre moyens pour faire évoluer la langue arabe et l'adapter à l'usage scientifique moderne. Premièrement, les écoles secondaires doivent inclure dans leurs programmes des cours de perfectionnement d'une langue étrangère vivante (le français ou l'anglais par exemple). Deuxièmement, il faut enseigner les langues vivantes dans les universités. Troisièmement, les établissements d'enseignement des pays arabes doivent demander à des professeurs étrangers de donner des cours et des conférences dans leur langue maternelle. Quatrièmement, les noms scientifiques doivent être mentionnés dans les cours donnés en

---

langue arabe très ancienne qui fut à leur origine.

(Chéhabî 1955, p.6)

<sup>66</sup>En arabe :

« Um<sup>mu</sup> al-lughât<sup>1</sup> qaḍayt<sup>u</sup> al-<sup>c</sup>umr<sup>a</sup> akhdumuhâ  
fa-hiya al-shafi<sup>c</sup>at<sup>u</sup> fi qhufrân<sup>1</sup> zallâtî. »  
(Muntaşîr 1969, p. 288.)

arabe car ces termes sont communs aux langues vivantes. Grâce à tous ces moyens réunis, pensait-il, l'étudiant qui fait des études en arabe serait en mesure de se spécialiser dans des instituts et des facultés du monde arabe, tout en poursuivant ses recherches dans des domaines spécifiques appartenant à une langue étrangère donnée (Muntaşir 1969).

Chéhabî répétait souvent que les Arabes ne devraient pas abandonner leur langue ou leur patrimoine scientifique et littéraire. En outre, il estimait qu'ils étaient désormais sérieux dans les efforts qu'ils déployaient pour moderniser leur langue et que ceci les aiderait certainement à concilier leur culture arabe et la civilisation étrangère (Muntaşir 1969).

## 1.2 La terminologie

La présence de Chéhabî ne passait pas inaperçue dans les débats sur les questions terminologiques lors des nombreuses réunions qui se tenaient au sein des académies linguistiques, tant à Damas qu'au Caire, sur les sujets de la création du vocabulaire scientifique arabe et l'évolution de la langue arabe. Ses connaissances et compétences en la matière faisaient autorité et ses arguments étaient on ne peut plus convaincants, témoignent ses collègues (al-Khaţib 1968 et Muntaşir 1969).

Chéhabî s'opposait farouchement à l'adoption d'un terme dont le sens ne correspondait pas à celui de l'original ou qui était linguistiquement ou grammaticalement incorrect même si son usage était répandu parmi les spécialistes dans le domaine auquel il appartenait. Pour lui, il était nécessaire d'en rectifier l'emploi et d'imposer l'utilisation du bon terme à l'ensemble des pays arabes. Pour ce faire, Chéhabî prônait l'intervention directe d'une seule académie de langue arabe qui jouerait le rôle d'une autorité normalisatrice. Bien que, pour certains, le choix de la terminologie soit une question de goût personnel et qu'il dépende

de l'étendue de l'emploi d'un terme, Chéhabî soutenait qu'une telle approche contribuerait à l'aggravation du problème déjà existant de la synonymie pléthorique (Chéhabî 1959a et Muntaşir 1969).

Chéhabî était d'avis que l'unification de la terminologie arabe ne pouvait pas se faire, comme d'aucuns le préconisaient, par la tenue de conférences et de symposiums ou la publication de dictionnaires par une instance donnée, bien que ceci ait une utilité partielle. Cette cause revêtait pour lui un caractère nationaliste et panarabe de grande envergure que les seuls moyens d'un individu ou d'un groupe ne pouvaient suffire à réaliser. Chéhabî avait prévu pour l'unification de la terminologie le montant de 100 000 livres égyptiennes et une période de soixante mois en 1956. Peu avant sa mort, il doubla ce montant et estima la période à beaucoup plus que cinq ans. Pour réaliser cette entreprise, Chéhabî soutenait que les pays arabes devaient disposer au moins d'un dictionnaire français-arabe et d'un dictionnaire anglais-arabe des termes technoscientifiques qui comporteraient des définitions scientifiques succinctes dans la langue d'arrivée et les équivalents arabes les plus justes. En outre, il détailla à maintes reprises, et notamment dans son livre *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fī al-luġhat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth*<sup>57</sup>, les mesures administratives relatives à la réalisation d'un tel projet<sup>58</sup> (Muntaşir 1969).

Dans le domaine de la terminologie également, Chéhabî pouvait s'enorgueillir d'avoir conçu sa propre méthode pour la création de néologismes dans le domaine botanique. Cette méthode consiste en bref soit à remonter à l'étymologie des noms scientifiques des plantes et à en traduire le sens, soit à les translittérer en arabe s'ils sont dérivés d'un nom propre. C'est ainsi qu'il enrichit la

---

<sup>57</sup>Chéhabî 1955 et Chéhabî 1965b.

<sup>58</sup>Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consulter l'extrait III du corpus (chapitre V).

langue arabe de centaines de nouveaux termes dans ce domaine<sup>59</sup>. Outre les termes relatifs aux genres et espèces botaniques, Chéhabî établit, selon sa méthode, la terminologie de la classification botanique, soit l'embranchement, le sous-embranchement et les sous-classes (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

De nombreux spécialistes à l'époque de Chéhabî cherchèrent à résoudre le problème de la terminologie en créant des termes sans se donner la peine de vérifier la conformité de ces derniers aux normes de la langue ou de revenir aux anciens lexiques et livres arabes. Chéhabî s'opposait farouchement à ces procédés. Son approche consistait en premier lieu en un examen minutieux de l'exactitude du terme en revenant aux règles de grammaire arabe, à la racine du mot et aux principes de dérivation. En outre, il faisait une recherche approfondie des termes établis dans les anciens ouvrages arabes pour vérifier s'il existait déjà dans la langue un équivalent au terme de la langue-source. Ainsi, pour lui, la modernisation de la langue ne passe pas par une oblitération du patrimoine (Chéhabî 1955 et al-Muhandis 1969).

## 2. Sur le nationalisme arabe

Pour Chéhabî, un « Arabe est celui qui parle l'arabe et veut être Arabe »<sup>60</sup>. Cette définition, trop modérée aux yeux de certains, fit l'objet d'une controverse et de nombreuses critiques de la part de plusieurs autres piliers du mouvement nationaliste arabe<sup>61</sup>. De plus, Chéhabî pensait que la *nahḍat* devrait être

---

<sup>59</sup>Pour de plus amples renseignements sur la méthode de Chéhabî, consulter l'extrait II (chapitre V).

<sup>60</sup>Al-Khaṭīb 1968, p. 668.

<sup>61</sup>On voit deux raisons possibles pour cette controverse. Premièrement, cette définition ne devait pas correspondre à la vision plus étroite des contemporains de Chéhabî pour qui l'Arabe est le musulman de civilisation arabe. D'ailleurs,

établie sur les fondements du nationalisme arabe et inclure les Arabes et les Arabisants. Il fit maintes fois part de ses idées sur cette question, notamment lors de ses conférences à l'Institut des études arabologiques de la Ligue arabe, lequel publia les écrits de Chéhabî relativement à ce sujet en 1959 (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

Chéhabî croyait en l'existence d'un lien étroit entre le nationalisme arabe et la religion islamique. Il soutenait en outre que, compte tenu de l'histoire des Arabes, ce nationalisme devait beaucoup à l'islam, surtout si l'on prend en considération l'histoire des Arabes dans les siècles passés. Toutefois, Chéhabî estimait que le mouvement de renaissance arabe, lancé au siècle dernier, devrait être fondé sur les principes du panarabisme et que le flambeau du nationalisme devrait être porté conjointement par les musulmans, les chrétiens et les Arabisants (al-Khaṭīb 1968).

Dans son livre *al-Qawmiyyat al-ʿarabiyyat* (Le Nationalisme arabe), Chéhabî définit ce nationalisme comme suit :

Ce n'est ni une philosophie nationaliste étroite, ni une doctrine bornée fondée sur l'égotisme, la bigoterie ou la haine violente. C'est plutôt une philosophie sociale idéaliste, constructive et progressiste qui invite tout Arabe à aimer sa nation arabe, à se glorifier du passé de cette nation, à oeuvrer à son développement présent et futur, à aimer l'humanité et le bien humain et à

---

la *ḵawmiyya* [nationalisme arabe] n'a pas encore réussi à donner aux Arabes, politiquement organisés en plusieurs États, une identité laïque distincte de celle qui est fondée sur l'Islam.

(Vatikiotis 1978b)

Deuxièmement, quand cinq orientalistes européens furent nommés par décret royal au nombre des vingt premiers membres de l'Académie de la langue arabe du Caire en 1933, les cercles religieux et conservateurs manifestèrent une certaine opposition. En outre, la presse publia des articles critiquant les orientalistes qui étaient soupçonnés de collaboration avec les missionnaires chrétiens (Waadenburg 1986).

respecter le droit de tout peuple de cette planète à l'autodétermination.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 669)

Par ailleurs, Chéhabī fut l'un des premiers apôtres de l'établissement d'une ligue des États arabes et d'un cheminement progressif vers une union arabe par le biais d'une unité entre les différents pays de cette ligue. Ses propos à ce sujet furent publiés dans le quotidien égyptien *al-Ahrām* environ quinze ans avant la création de la Ligue des États arabes en 1945. En outre, il était membre de deux organisations militantes dans ce domaine : « al-<sup>ʿ</sup>Arabiyyat al-fatāt » (le Jeune mouvement arabe) et « al-<sup>ʿ</sup>Ahd » (le Pacte) (al-Khaṭīb 1968 et Muntaṣir 1969).

### 3. Sur le colonialisme et le système politique

Chéhabī appartient à la première génération d'Arabes qui ont lutté pour l'indépendance de leurs pays. Ses principes nationalistes et sa volonté de combattre le colonialisme lui venaient surtout de son frère l'émir ʿĀrif al-Shihābī. Bien que membre de différentes organisations arabes tant clandestines que publiques, Chéhabī, de par sa nature, avait une approche sage et pondérée des événements, notamment au cours des coups d'État et des révolutions politiques qui secouèrent la région à l'époque. Son attitude lui valut de jouer le rôle de modérateur et de conciliateur entre ses concitoyens et les mandataires français. Chéhabī prônait le rejet de la violence et l'adoption d'une approche compréhensive qui puisse tenir compte des intérêts mutuels des puissances colonisatrices et des peuples colonisés. Le respect de l'aspiration à l'indépendance des peuples de la région, soutenait-il, s'inscrivait dans le cadre même des intérêts français. Pourtant, il ne cherchait pas à dissimuler sa haine tant pour le colonialisme que pour les parties qui l'exerçaient. Il estimait en outre que la plupart des guerres récentes avaient été provoquées par les puissances colonisatrices. Ses idées sur cette



question furent consignées dans un livre intitulé *Kitâb al-isti'mâr* (Le Colonialisme) (al-Khaṭīb 1968).

Chéhabī était d'avis que le système parlementaire constituait un aspect de l'indépendance et une manifestation de la souveraineté du pays. Il prônait l'adoption d'un système démocratique parlementaire susceptible de garantir l'élection de députés cultivés, conscients de leurs obligations vis-à-vis du peuple et de l'État et qui placeraient l'intérêt public au-dessus de leurs intérêts personnels (al-Khaṭīb 1968).

#### 4. Sur la vie sociale

Au cours de ses multiples fonctions au sein du gouvernement syrien et tout au long de sa vie, Chéhabī lança des appels en faveur de la scolarisation généralisée, de l'enseignement technique et de l'éducation de la femme. Il exhortait au rejet du port du voile (*ḥijāb*), mais n'en demeurait pas moins attaché aux traditions, à la langue et à la culture arabes. Cependant, Chéhabī incitait ses compatriotes à s'ouvrir à la civilisation occidentale, à se renseigner sur les nouvelles sciences et inventions et à adopter une approche scientifique dans leurs travaux et écrits. Dans ses articles et conférences, Chéhabī ne se retenait pas de stigmatiser tous les Arabes qui n'embrassaient de la culture occidentale que ses apparences (Muntaṣir 1969).

### VII. OEUVRES

Malgré ses nombreuses fonctions au sein de l'État syrien, Moustapha Chéhabī n'en demeure pas moins actif sur le plan de la recherche et de l'écriture. En sa qualité de membre correspondant et actif, et de président notamment au sein des Académies de Damas et du Caire, il publie de nombreux articles dans leurs revues. En outre, ses articles paraissent dans différents journaux et revues de l'époque et on lui attribue vingt livres dans les langues arabe

et française (Anonyme 1967-1968). Malheureusement, nous ne disposons pas d'une liste exhaustive de ses oeuvres et écrits. Toutefois, nous avons tenté de recenser dans la bibliographie présentée à la fin de la présente thèse le plus grand nombre possible de ses articles parus dans les deux revues des Académies de Damas et du Caire . Pour ce qui est de ses livres, nous rapporterons ici les rares renseignements qui s'y rapportent ou simplement leurs titres, selon la disponibilité des références à cet égard.

*Kitāb al-zirāʿat al-ʿilmiyyat al-ḥadīthāt* (L'Agriculture scientifique moderne) est un traité sur les sols, les travaux agricoles, l'irrigation, le drainage des eaux, les engrais, l'assolement, la culture des céréales, de la cotonnerie, de certaines plantes potagères, fourragères, textiles, oléagineuses et tinctoriales (Muntaşir 1969).

*Kitāb al-ashjār wal-anjum al-muthmirat* (Les Arbres et les arbustes fruitiers) étudie trente espèces d'arbres et d'arbustes fruitiers. Dans *Kitāb al-buqūl* (Les Légumes), Chéhabî examine la culture des cinquante plus importantes plantes potagères. Il publie également un livre sur les animaux domestiques et un autre sur les « carnets<sup>62</sup> agricoles » qui s'intitule *Kitāb al-dafātir al-zirāʿiyyat* (Muntaşir 1969).

Le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* est considéré comme l'une des plus importantes oeuvres de Chéhabî. Ce dictionnaire bilingue des termes relatifs aux sciences agronomiques et naturelles comble, selon les propres termes de son auteur, « une lacune dans la terminologie arabe des sciences agricoles »<sup>63</sup>. La

---

<sup>62</sup>Il s'agit peut-être de « registres agricoles ». Vu que nous n'avons pas accès à cet ouvrage, il nous est difficile de traduire le titre.

<sup>63</sup>Chéhabî 1957c, p. v.

première édition de ce dictionnaire paraît à Damas en 1943<sup>64</sup>. Chéhabî y ajoute quelque mille nouveaux articles dans la seconde édition<sup>65</sup> de 1957, publiée au Caire avec la collaboration de la Commission culturelle de la Ligue des États arabes. En tout, la deuxième édition renferme les équivalents d'environ 10 000 mots français ou latins, dont au moins 3 000 mots arabes ou arabisés qui ne figurent pas dans les dictionnaires bilingues antérieurs. En effet, ces derniers mots sont des néologismes forgés par l'auteur selon une méthode conçue par lui. Pour chaque entrée latine ou française, Chéhabî donne un ou plusieurs équivalents arabes, tout en prenant soin, dans la plupart des cas, d'en justifier le choix, d'en donner l'étymologie, ainsi qu'une définition scientifique succincte dans la langue d'arrivée. Une partie non négligeable des équivalents arabes, précise l'auteur dans sa préface, avait déjà été publiée par lui dans plusieurs revues spécialisées du monde arabe (al-Khatîb 1968 et Muntaşir 1969).

Il existe du *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* une version anglaise augmentée et traduite par Ahmed Khatib<sup>66</sup>, à savoir *Chihabi's Dictionary of Agricultural and Allied Terminology*<sup>66</sup>. Il a fallu au département lexicographique de la Librairie du Liban, qui a publié ce dernier dictionnaire, neuf ans de travail pour présenter « le meilleur et le plus exhaustif » dictionnaire qui soit dans le domaine agricole. Ce dictionnaire, selon l'éditeur, « réunit l'expérience d'un savant, l'émir Moustapha Chéhabî, qui est sans conteste le père de la terminologie arabe contemporaine, et celle du département lexicographique de la Librairie du Liban... »<sup>67</sup> En outre, Khatib explique dans la préface

---

<sup>64</sup>Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de consulter cette première édition.

<sup>65</sup>Chéhabî 1957c.

<sup>66</sup>Chéhabî 1978.

<sup>67</sup>Chéhabî 1978, page de couverture.

que l'entreprise a été possible grâce aux efforts des propriétaires de la Librairie du Liban et à la coopération des héritiers de l'émir qui réalisèrent ainsi le souhait du défunt auteur.

*Kitâb al-muṣṭalaḥât al-ʿilmiyyat fî al-luġhat al-ʿarabiyyat fî al-qadîm wal-ḥadîth* (Terminologie scientifique arabe à présent et dans le passé<sup>68</sup>) regroupe dix cours magistraux donnés par l'auteur en 1955 aux étudiants de l'Institut des études arabologiques<sup>69</sup> de la Ligue des États arabes. Dans ce livre, qui témoigne des compétences de Chéhabî en matière de terminologie et de lexicographie, l'auteur expose sa propre méthode relativement à la création du vocabulaire scientifique arabe, notamment dans le domaine agricole. On y trouve également un traité sur l'origine de la langue arabe et son évolution à travers les siècles. L'Institut des études arabologiques le publie une première fois<sup>70</sup> en 1955 au Caire, et l'Académie arabe de Damas en publie une édition revue et augmentée<sup>71</sup> de 209 pages (la première est de 135 pages) en 1965<sup>72</sup> (al-Khaṭîb 1968 et Muntaṣîr 1969).

Dans le domaine lexicographique, Chéhabî publie également un *Vocabulaire anglais-français-arabe des termes forestiers*<sup>73</sup>. Il

---

<sup>68</sup>C'est la traduction que Chéhabî en donne dans la préface française de son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c, p. ix).

<sup>69</sup>Le nom français de cet institut est également donné par Chéhabî dans la version française de son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c, p. ix). L'arabe « Maḥad al-dirâsât al-ʿarabiyyat al-ʿâliyat » peut être traduit par « Institut des hautes études arabes ».

<sup>70</sup>Chéhabî 1955.

<sup>71</sup>Chéhabî 1965b.

<sup>72</sup>Pour de plus amples renseignements sur cet ouvrage, consulter le chapitre III de la présente thèse.

<sup>73</sup>Chéhabî 1962d.

s'agit, comme l'auteur l'indique, d'une « traduction arabe de la version française adoptée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) »<sup>74</sup>. Dans l'introduction, l'auteur relate l'histoire de ce dictionnaire qui « remonte à dix ans environ »<sup>75</sup>. Il raconte que les représentants des pays arabes, réunis à Amman en décembre 1952 dans le cadre d'une conférence de la FAO, avaient adopté une résolution qui, tout en soulignant le besoin urgent dans le monde arabe d'une terminologie forestière arabe, invitait l'organisation à « prendre sous ses auspices la traduction et la publication d'une terminologie arabe répondant à ce besoin »<sup>76</sup>. La FAO publie en effet une *Terminologie forestière arabe provisoire* établie par quatre fonctionnaires éminents des Services forestiers de la Syrie, du Liban, de l'Irak et de la Jordanie, en 1957. Après un « simple examen »<sup>77</sup> de la version arabe, Chéhabî relève de sérieuses inexactitudes et il en avise le directeur de l'office régional de la FAO au Caire, tout en indiquant qu'il serait disposé à en réviser les termes si la FAO venait à en publier une seconde édition arabe. Quatre ans plus tard, en juin 1961, Chéhabî reçoit une proposition du directeur de la Division des Forêts et Produits forestiers de la FAO à Rome de réviser la version arabe. Un profond examen de cette version fait dire à Chéhabî qu'une traduction nouvelle doit être entreprise. La FAO, aux prises avec des difficultés budgétaires, exige l'exécution du travail avant la fin de 1961, délai que Chéhabî juge irréaliste. Ce sera grâce à l'initiative de l'Académie arabe de Damas de prendre en charge la publication de l'ouvrage que Chéhabî entre en contact avec la FAO et entreprend son travail (Chéhabî 1962d).

---

<sup>74</sup>Chéhabî 1962d, page de couverture.

<sup>75</sup>Chéhabî 1962d, p. 5.

<sup>76</sup>Chéhabî 1962d, p. 5.

<sup>77</sup>Chéhabî 1962d, p. 6.

*Kitâb akhtâ' shâ'i'at fi alfâz al-'ulûm al-zirâ'iyyat* (Les Erreurs communément commises dans la terminologie des sciences agricoles) comporte la rectification d'environ deux cents incorrections dans le domaine mentionné (Muntaşir 1969).

Dans *Kitâb al-shaḍḥarât* (Morceaux choisis), Chéhabi regroupe des extraits de ses études, conférences et articles se rapportant aux domaines des sciences, de la littérature, de la philosophie et du nationalisme arabe (Muntaşir 1969).

À une époque où le thème de la « qawmiyyat » ou nationalisme arabe tenait la vedette, Chéhabi publie deux ouvrages sur le sujet. *Kitâb al-isti'mâr* (Le Colonialisme) est une dénonciation des pratiques colonialistes dans la région et une étude des préjudices causés par celles-ci à la société humaine. *Al-Qawmiyyat al-'arabiyyat* (Le Nationalisme arabe) renferme les idées de Chéhabi sur cette question qui ne fait pas l'unanimité dans le monde arabe (al-Khaṭīb 1968 et Muntaşir 1969).

Par ailleurs, Chéhabi participe aux travaux de *al-Mu'jam al-'askarî*<sup>78</sup> (Le Dictionnaire militaire), publié par l'armée syrienne à Damas, et préside la commission qui traduit les termes de ce dictionnaire en arabe. Il dirige également la traduction<sup>79</sup> en arabe du livre de Keen, *The Agricultural Development of the Middle East*<sup>80</sup> (Muntaşir 1969).

---

<sup>78</sup>Ce dictionnaire, paru à Damas en 1961, a été exécuté en deux ans. Il consiste en deux parties : le premier volume, français-arabe, comporte 40 000 articles environ, alors que le deuxième, anglais-arabe, contient 50 000 articles. La commission chargée d'établir ce dictionnaire, et dont Chéhabi était le président, s'est basée sur « le Dictionnaire militaire canadien » (probablement Anonyme 1945), précise Chéhabi (Chéhabi 1965b, pp. 180-181).

<sup>79</sup>La traduction arabe a été exécutée par Muşṭafâ Nazîf (Anonyme 1959-1961b).

<sup>80</sup>Keen 1946.

En plus de ses livres, Chéhabî publie un nombre considérable d'études et d'articles sur différents sujets, dont notamment l'agriculture, la terminologie agricole et technique, le nationalisme arabe, ainsi que des lexiques dans différentes revues du monde arabe, notamment *al-Muqataf*, *al-Hilâl*, *al-Risâlat*, *al-Thaqâfiyat*, les revues des Académies de Damas et du Caire, etc. (Muntaşir 1969).

#### VIII. ÉVALUATION DE L'OEUVRE DE CHÉHABÎ PAR SES CONTEMPORAINS

Chéhabî, témoignent ses collègues, consacra de nombreuses années de sa vie à étudier la flore et la faune, ainsi que l'économie et les eaux de la Syrie. Ses compétences en matière d'agronomie sont indéniables :

Les spécialistes agricoles en Syrie sont unanimes à penser que le défunt émir Moustapha Chéhabî est le plus grand agronome de notre ère contemporaine.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 662)

C'est ainsi que Chéhabî introduisit les notions de l'agronomie moderne en Syrie et ce, notamment par le biais de son travail gouvernemental et intellectuel. Pour transmettre les connaissances agronomiques modernes au monde arabe, Chéhabî dut revenir aux anciens livres arabes pour y puiser la terminologie existante et créa le reste du vocabulaire agricole nécessaire par sa propre méthode (Al-Khaṭīb 1968).

En effet, les règles établies par Chéhabî pour la traduction notamment des noms des genres et des espèces botaniques ont été approuvées par l'Académie du Caire et servirent d'exemple aux différents terminologues et spécialistes dans leurs études et ouvrages scientifiques (Muntaşir 1969).

Le docteur Amin Ma'ṭlūf (auteur du dictionnaire *Mu'jam al-ḥayawān*) soutient que « nul ne peut contester que l'émir est

l'unique érudit du monde arabe en matière de terminologie agricole »<sup>81</sup>.

Le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles*, qui illustre la méthode de son auteur, suscita un grand engouement dans les pays arabes. Chéhabî, raconte 'Adnân al-Khaṭīb, avait fait cadeau de cet ouvrage au poète Khalil Muṭrân', alors que ce dernier était secrétaire du syndicat agricole en Égypte. Muṭrân en remercia Chéhabî par une lettre datée du 30 novembre 1945, où on peut lire notamment :

Ô prince qui a fait don à la langue arabe  
du plus précieux de son érudition et de ses connaissances linguistiques

Ce dictionnaire agricole est  
un vœu que vous exaucez au moment opportun

C'est une oeuvre que seule une  
académie avec ses nombreux collaborateurs auraient pu exécuter

Puissiez-vous demeurer un potentiel d'exploits  
qui profitera à ce bastion et contribuera à le renforcer  
(Al-Khaṭīb 1968, p. 664)

Lors de la parution de la deuxième édition de ce dictionnaire, Aḥmad Zakî écrit dans un article intitulé *Majma' Dimashq wa majma' al-Qâhira*, 'âlimun min Dimashq jadîrun bil-tanwîh'<sup>82</sup> (Les Académies de Damas et du Caire : un érudit de Damas digne de louanges) :

[l'émir Moustapha Chéhabî] est un homme foncièrement savant. Pour ce qui est de la biologie en particulier, je le considère comme le meilleur expert en langue de tous leurs<sup>83</sup> érudits... Ce biologiste a compilé et établi, à lui seul, un nombre considérable de termes biologiques qu'il a réunis dans ce qu'il appelle un « petit »

---

<sup>81</sup>Cette citation est tirée d'un article de Ma'âlûf paru dans la revue *al-Muqataṭaf* en décembre 1935 (al-Khaṭīb 1968, p. 662).

<sup>82</sup>Cet article est paru dans le numéro du 8 mars 1958 du journal *al-Sha'b* au Caire (Al-Khaṭīb 1968).

<sup>83</sup>Zakî fait ici référence aux membres des deux Académies de Damas et du Caire, d'autant que Chéhabî était à cette époque vice-président de la première et membre de la seconde (al-Khaṭīb 1968).



dictionnaire, lequel comporte environ huit cents pages non pas de petit format.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 665-666)

La réputation que Chéhabī acquit grâce au *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* fit de lui une autorité dans le domaine de la terminologie agricole :

L'Emir Moṣṭafā l-Shehābī est certainement l'un des hommes qui ont le plus contribué à mettre au point la question de la traduction des termes scientifiques en arabe, particulièrement les termes de l'agriculture... Il a su dégager avec bonheur un certain nombre de principes qui doivent être sauvegardés dans le choix des termes, en particulier éviter à la fois un traditionalisme farouche et une systématisation ridicule qui ferait évanouir le génie de la langue.

(Anonyme 1959-1961a)

Sur le plan également lexicographique, le *Vocabulaire anglais-français-arabe des termes forestiers* ne resta pas sans écho. Lors de la parution de ce dictionnaire, l'homme de lettres 'Abbās Maḥmūd al-'Aqqād' écrit dans un article intitulé *Kitāb al-shahr*<sup>64</sup> (le Livre du mois) :

Il n'est pas de notre ressort de juger l'aspect scientifico-botanique de ce dictionnaire, bien que nous ayons pu constater les compétences de l'auteur en la matière à travers ses discussions avec les sommités et les experts de la botanique au sein des comités du Conseil de l'Académie ou dans les séances des conférences générales de cette dernière. Cependant, du point de vue linguistique, il satisfait aux exigences requises de ce genre de dictionnaires, dont le besoin s'accroît d'année en année comme nous l'avions mentionné au début du présent article...

(Al-Khaṭīb 1968, p. 666-667)

Chéhabī contribua en outre, au sein de l'Académie de la langue arabe du Caire, à la création d'un grand nombre de termes scientifiques. C'est pour cette raison qu'il est

connu dans tous les pays arabes comme étant l'un des savants qui ont enrichi la langue arabe par des termes

---

<sup>64</sup>Cet article est paru dans la revue *Qāfilat al-zayt*, volume 11, juillet-août 1963 (al-Khaṭīb 1968).

scientifiques et le meilleur expert en terminologie arabe, comme le prouve son livre intitulé *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fī al-luḡhat al-ʿarabiyyat*.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 663)

Ce livre, dans lequel Chéhabī consigne ses procédés, a été acclamé par un grand nombre de ses contemporains :

Nombreux sont les membres des académies scientifiques et linguistiques, les professeurs universitaires et les grands hommes de lettres qui ont reconnu que ce livre, unique en son genre, constitue le guide le plus clair pour les savants arabes, d'autant qu'il contient les meilleurs procédés à suivre en matière de terminologie arabe.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 664)

En outre, le secrétaire général de l'Académie de la langue arabe du Caire, Maṣṣūr Fahmī, écrit une lettre à Chéhabī le 8 décembre 1949, dans laquelle il lui dit notamment :

... Il ne fait aucun doute que nos confrères de l'Académie trouveront vos précieuses études et vos excellentes directives de la plus grande utilité. Nous prions Dieu qu'il vous assiste dans votre sainte entreprise qui rend service à la science.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 665)

Par ailleurs, Chéhabī mentionne lui-même que l'Académie du Caire s'est fondée sur ses suggestions pour prendre un certain nombre de ses décisions, notamment celles qui concernent l'orthographe des mots arabisés, la dérivation de « fu<sup>c</sup>āl » et « fa<sup>c</sup>al »<sup>85</sup> pour désigner les maladies, l'arabisation des termes de la classification biologique, et la translittération de « ium » par « yūm » en arabe dans le domaine chimique (Chéhabī 1965b).

Grâce à ses contributions à l'enrichissement et la modernisation de la langue arabe par le biais de ses nombreux écrits, Chéhabī acquit une grande réputation dans le monde arabe. En effet, ʿAdnān al-Khaṭīb, dans la nécrologie de Chéhabī, raconte

---

<sup>85</sup> « Fu<sup>c</sup>āl » et « fa<sup>c</sup>al » sont deux patrons de formation de mots en arabe. Exemple : « furunculose » est traduit par « damal » (fa<sup>c</sup>al) ou « dumāl » (fu<sup>c</sup>āl) en arabe (Chéhabī 1965b).

que ce dernier avait une fois fait l'éloge de l'émir Shakib Arslân, qui avait prononcé une allocution à l'Académie de Damas. Arslân écrivit alors une lettre à Chéhabî dans laquelle il lui dit :

... Je n'ai nullement l'intention de faire preuve de modestie afin de m'attirer un supplément d'éloges. Je n'ai pas non plus l'intention de répondre à un compliment par un autre. Mais, de par ma reconnaissance de la vérité et des faits, je voudrais dire qu'il n'y a pas à comparer entre celui qui a été complimenté et l'auteur de ces compliments. Ce dernier est connu par ses réalisations scientifiques, ses vérifications historiques, ses commentaires littéraires, ses bulletins agricoles et sa grande érudition. Il est vraiment le prince des savants et un savant princier.

(Al-Khaṭīb 1968, p. 665)

Bien que les théories de Chéhabî s'inscrivent dans le cadre d'une polémique à une époque où tout érudit digne de ce nom s'évertuait à apporter sa contribution à la modernisation d'une langue en pleine évolution, la valeur de ses oeuvres réside surtout dans le fait qu'elles ont été acclamées et en partie sanctionnées par des institutions qui faisaient alors autorité. Le mérite de Chéhabî consiste aussi à avoir réuni dans ses oeuvres ses connaissances scientifiques et linguistiques. C'est ainsi qu'il a pu aborder les sujets les plus techniques dans une langue élégante, au style clair et précis (Muntaşir 1969).

#### IX. CHÉHABÎ LEXICOGRAPHE ET TERMINOLOGUE

De tous les domaines auxquels Chéhabî s'est intéressé, il en existe un qui se situe au cœur de ses efforts, à savoir la terminologie arabe. Il y a lieu de faire remarquer à cet égard que, dans l'exercice de son activité philologique, Chéhabî était à la fois lexicographe et terminologue. En effet, plusieurs facteurs permettent de lui attribuer ces deux qualités.

La terminologie, dans le sens abstrait du terme, se présente comme :

une activité intellectuelle qui se consacre à l'étude scientifique des termes. On parlera ici de terminologie théorique et son objet est alors la recherche d'une théorie et d'une méthodologie nécessaires à l'établissement d'une terminologie au sens premier<sup>86</sup>.

(Rahaingoson 1985, p. 13)

Les écrits de Chéhabî et notamment son livre *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fî al-luġhat al-ʿarabiyyat fî al-qadîm wal-ḥadîth* comportent des études détaillées et scientifiques des termes dans les deux langues de départ et d'arrivée<sup>87</sup>. Ses méthodes de travail exigent, entre autres, un examen de l'étymologie des mots et des procédés de leur formation, ainsi qu'une vérification de la conformité de la terminologie arabe existante aux normes de la langue.

Par ailleurs, d'après la définition qu'on donne du terminologue, il appert que

La tâche de ce dernier est donc non seulement de décrire des termes, mais aussi de veiller à l'organisation et à l'unification des vocabulaires utilisés dans tel ou tel domaine. Normalement, le terminologue est appelé à préciser le sens des mots, et plus souvent à consigner des usages, mais aussi à combler des lacunes par des recours à la création néologique. Par rapport à la lexicographie qui est plus une activité de description, la terminologie apparaît donc plus comme une activité de normalisation.

(Rahaingoson 1985, p. 13)

S'il ne fait aucun doute que Chéhabî, au cours de son activité terminologique, a créé de nombreux termes pour combler des lacunes dans la langue arabe, là où le bât blesse, c'est dans la fonction normalisatrice de la terminologie. Bien que les traités de Chéhabî

---

<sup>86</sup>Dans une première acception du terme, « la terminologie désigne l'ensemble de termes propres à une science, une technique, un art, à un chercheur ou un groupe de chercheurs » (Rahaingoson 1985, p. 13).

<sup>87</sup>Voir à cet égard l'extrait II (chapitre V).

soient un appel pressant à l'unification de la terminologie et trahissent son souci à cet égard, la situation du monde arabe à son époque (et même aujourd'hui) ne lui a pas permis de satisfaire au critère de la normalisation. Force est d'admettre toutefois que ses méthodes relativement à l'établissement de la terminologie technoscientifique arabe ont été en partie approuvées par les Académies de la langue arabe de Damas et du Caire, qui s'arrogeaient plus ou moins le statut d'organes normalisateurs à l'époque.

La lexicographie étant « la science et l'art de la composition des dictionnaires et des lexiques »<sup>88</sup>, il va sans dire que Chéhabî, qui a laissé un *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* et un *Vocabulaire anglais-français-arabe des termes forestiers*, ainsi que de nombreux lexiques parus notamment dans les revues des Académies de Damas et du Caire, porte le titre de lexicographe. Néanmoins, précise Henri Rahaingoson dans son article *Lexicologie, lexicographie, terminologie*<sup>89</sup>, il ne faut pas confondre entre l'activité terminologique et l'activité lexicographique. En effet,

les objectifs et la clientèle ne sont pas les mêmes; d'abord, le lexicographe s'intéresse à la langue commune, tandis que le terminologue travaille surtout sur les langues de spécialité et si le premier s'adresse au grand public, le second cherche à satisfaire les besoins des spécialistes et des techniciens.

(Rahaingoson 1985, p. 13)

Cependant, dans la pratique, la frontière entre ces deux activités s'avère floue, particulièrement en ce qui concerne les domaines technoscientifiques. En effet, pour ce qui est de la clientèle, on voit souvent les traducteurs recourir à la fois aux dictionnaires et aux banques de terminologie pour résoudre leurs problèmes terminologiques. En outre, les travaux des terminologues aboutissent souvent à des dictionnaires. Dans le monde arabe, la

---

<sup>88</sup>Rahaingoson 1985, p. 11.

<sup>89</sup>Rahaingoson 1985.

terminologie se fait sous la forme de lexicographie technique spécialisée<sup>90</sup>.

Ceci dit, autant le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* que le *Vocabulaire anglais-français-arabe des termes forestiers* et les lexiques technoscientifiques de Chéhabi appartiennent à des « langues de spécialité ». En outre, Chéhabi précise que le but de son dictionnaire français-arabe des termes agricoles, est « d'aider les professeurs d'agriculture, des Universités et des Lycées Arabes, dans la préparation de leurs cours »<sup>91</sup> et que « les agriculteurs y trouveront également des renseignements susceptibles de les intéresser »<sup>92</sup>. Chéhabi souhaite en outre que son dictionnaire soit utile à « ceux qui s'intéressent à l'agriculture et aux questions scientifiques »<sup>93</sup>.

La conclusion de Rahaingoson que « la lexicographie permet de décoder un message, la terminologie de l'encoder, c'est-à-dire de l'exprimer rigoureusement »<sup>94</sup> permet d'affirmer que Chéhabi était à la fois lexicographe et terminologue.

---

<sup>90</sup>Une seule maison d'édition, à savoir la *Librairie du Liban*, a publié plus de cinquante dictionnaires spécialisés.

<sup>91</sup>Chéhabi 1957c, p. v.

<sup>92</sup>Chéhabi 1957c, p. v.

<sup>93</sup>Chéhabi 1957c, p. vi.

<sup>94</sup>Rahaingoson 1985, p. 13.

### CHAPITRE III

#### TEXTES ET TRADUCTION

Le présent chapitre a pour objectif de présenter les textes qui forment notre corpus, ainsi que la méthodologie adoptée en traduction. Pour ce faire, nous le diviserons en trois parties : « corpus », « méthodologie de traduction » et « quelques difficultés de traduction ».

Pour aborder le corpus, nous expliciterons d'abord les raisons qui justifient le choix des trois extraits retenus aux fins de la traduction. Ensuite, nous présenterons ces derniers en les situant d'une part dans leur cadre général, à savoir le livre duquel ils ont été tirés, et d'autre part dans leur contexte restreint, autrement dit le chapitre auquel ils appartiennent et les parties qui les précèdent ou les complètent, selon le cas. Enfin, nous montrerons l'intérêt de ces trois extraits.

La deuxième partie relative à la méthodologie de traduction se subdivise en deux sections principales. Dans la première, nous présenterons notre méthodologie et les raisons justifiant le choix de celle-ci. Dans la deuxième, nous illustrerons nos procédés traductionnels par des exemples puisés dans les textes et leur traduction.

Dans la troisième partie, nous énumérerons quelques difficultés rencontrées dans le processus de traduction.

## I. CORPUS

### 1. Choix du corpus

Le corpus que nous avons choisi de traduire consiste en trois textes tirés du livre de l'émir Moustapha Chéhabî, *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fî al-luġhat al-ʿarabiyyat fî al-qadîm wal-ḥadîth*<sup>95</sup>, qu'il traduit lui-même par « Terminologie scientifique arabe à présent et dans le passé »<sup>96</sup>. Force est d'admettre, toutefois, qu'en dépit de la valeur de ce livre, c'est surtout à son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles*<sup>97</sup> que Chéhabî doit sa grande renommée. Cependant, nous avons décidé de traduire les extraits du livre susmentionné pour les raisons suivantes :

La préface arabe du *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* constitue un texte intégral de plus de cinq mille mots. En outre, Chéhabî y présente son ouvrage, les objectifs du dictionnaire, les références sur lesquelles il se base pour le choix des termes et la méthode qu'il a conçue pour en établir la terminologie. Enfin, il fait une brève évaluation des dictionnaires arabes existants. Nous avons toutefois décidé d'abandonner la traduction de cette préface pour deux raisons : premièrement, il en existe une version française concise<sup>98</sup> rédigée par l'auteur dans la deuxième édition du dictionnaire (celle dont nous disposons) ; et, deuxièmement, Chéhabî indique que cette version est une

---

<sup>95</sup>Chéhabî 1955. La découverte de la deuxième édition de ce livre (Chéhabî 1965b) à l'Université McGill a eu lieu à une étape tardive de la rédaction de la thèse. Cependant, un examen rapide des extraits retenus indique que l'auteur n'y a pas introduit de changements majeurs.

<sup>96</sup>Chéhabî 1955, p. ix.

<sup>97</sup>Chéhabî 1957.

<sup>98</sup>La préface française est de cinq pages environ, alors que la version arabe en compte vingt.



« préface modifiée de la première édition »<sup>99</sup>. N'étant pas en mesure de consulter cette première édition, nous avons accordé la préférence aux extraits du livre *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fi al-luḡhat al-ʿarabiyyat fi al-qadīm wal-ḥadīth*.

En outre, deux des extraits que nous avons retenus aux fins de la présente étude couvrent les thèmes les plus importants de la préface du dictionnaire. Chéhabî résume même une partie de ce livre pour l'insérer dans le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* :

Pour créer de nouveaux termes arabes, nous avons adopté les règles de dérivation établies par l'Académie de la langue arabe du Caire. Ces règles ou décisions, reproduites succinctement dans la préface arabe, furent l'objet d'une étude spéciale dans notre ouvrage arabe intitulé: «Terminologie scientifique arabe à présent et dans le passé» publié au Caire par l'«Institut des Études Arabologiques» dépendant de la «Ligue des États Arabes».

(Chéhabî 1957c, p. ix)

Le troisième extrait, qui traite de l'unification de la terminologie arabe, est également intéressant, d'autant qu'il illustre les efforts déployés par Chéhabî pour contribuer à la réalisation de cette unification. De plus, le sujet de ce dernier extrait est toujours d'actualité.

Par ailleurs, nous ne connaissons aucune traduction qui existe de ces extraits en français ou dans toute autre langue.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons de façon générale le livre de Chéhabî en faisant ressortir l'importance. Puis, nous décrirons chacun des textes qui forment le corpus et nous en soulignerons l'intérêt.

---

<sup>99</sup>Chéhabî 1957c, p. v.

## 2. Le livre

Publié une première fois<sup>100</sup> en 1955 au Caire par l'Institut des études arabologiques de la Ligue des États arabes, et une deuxième fois<sup>101</sup> en 1965 par l'Académie arabe de Damas<sup>102</sup>, *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fī al-luġhat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth* est un recueil de « cours magistraux » (*muḥāḍarāt*) donnés aux « étudiants du département des Études littéraires et linguistiques » de l'Institut.

Dans la première édition de cet ouvrage, Chéhabî explique brièvement la notion de « terme » (*muṣṭalaḥ*) et donne un aperçu des grandes familles de langues et des origines de la langue arabe. Il examine également les différents procédés qui ont permis à cette langue d'évoluer au cours des siècles, notamment durant la période pré-islamique (avant 613), dite *jāhiliyyat*, celle des califes orthodoxes<sup>103</sup> et oméyades (632-750), et l'époque abbasside (750-1258). Pour étudier le thème de la terminologie arabe, Chéhabî expose les progrès fulgurants réalisés dans le domaine des sciences modernes et les défauts des dictionnaires arabes. Il aborde également la question du transfert des connaissances occidentales

---

<sup>100</sup>Chéhabî 1955.

<sup>101</sup>Chéhabî 1965b.

<sup>102</sup>Dans la préface de la deuxième édition, Chéhabî explique que les deux Académies du Caire et de Damas lui ont proposé de publier une version révisée et augmentée du livre en question. Mais vu qu'il résidait à Damas à cette époque et qu'il avait « l'habitude de superviser personnellement la publication de [ses] ouvrages » (Chéhabî 1965b, p. 3), l'auteur a opté pour l'Académie de Damas.

<sup>103</sup>« Califes orthodoxes » est la traduction qu'on donne en général des califes que la tradition musulmane appelle *rāshidūn*,

c'est-à dire « qui marchent dans la voie droite », par opposition à ceux qui vinrent ensuite et furent accusés d'avoir fait du califat une possession familiale.

(Sourdel 1978, p. 970)

au monde arabe au cours de la renaissance arabe, dite *nahḍat* (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles). Après un aperçu de l'importance de l'effort individuel dans le monde arabe et du travail des différentes académies de langue arabe, Chéhabî présente sa méthode de création du vocabulaire scientifique arabe. Ingénieur agronome de formation, il illustre ses théories par des exemples de termes choisis dans son champ de spécialisation. En outre, il expose les méthodes en vigueur dans le domaine de la terminologie chimique. Son étude couvre les préfixes et les suffixes grecs, la taxinomie botanique et zoologique, ainsi que la translittération arabe des lettres latines et grecques. La dernière partie du livre examine le problème de l'unification de la terminologie arabe. C'est ainsi qu'il fait la lumière sur la terminologie arabe dans les domaines juridique et politique, militaire, physique et botanique, entre autres. Chéhabî expose enfin les moyens susceptibles, selon lui, de permettre la réalisation de l'unité terminologique dans le monde arabe, non sans souligner auparavant le besoin urgent d'entreprendre ce projet.

La deuxième édition du livre, indique Chéhabî, est supérieure à la première pour deux raisons :

La première est que nous avons fait quelques corrections dans le texte de la première édition et que nous y avons ajouté quelques notes. La deuxième est que nous avons incorporé une annexe intitulée « ajouts à la première édition ». Ces derniers portent sur les grandes questions soulevées au cours des dix dernières années relativement à la terminologie arabe, ainsi que les principales résolutions adoptées par l'Académie de la langue arabe du Caire à cet égard.

(Chéhabî 1965b, p. 3)

Dans l'annexe en question, Chéhabî commente les règles établies par l'Académie susmentionnée en matière d'emprunts dans la langue arabe. Il note également ses observations concernant la formation du vocabulaire des maladies qui frappent l'homme, les animaux et les plantes sur les modèles de « *fuʿāl* » et « *faʿal* ». Il reproduit aussi le texte d'une allocution sur l'arabisation des

termes de la classification dans le domaine des sciences naturelles qu'il avait prononcée à la Conférence de l'Académie de la langue arabe du Caire. Sur la question des règles relatives à la translittération en arabe des noms des personnalités étrangères, dont il publie le texte, Chéhabî fait, dans cette annexe, un commentaire dans lequel il inclut un exposé sur la translittération arabe de la lettre latine « g »<sup>104</sup>. Preuve du grand intérêt qu'il porte à la lexicographie, Chéhabî signale « quelques » ouvrages lexicographiques techniques parus dans le monde arabe et souligne l'aggravation du problème de la synonymie pléthorique dans cette région.

Dans le dernier chapitre de cette édition, Chéhabî présente les termes scientifiques qui ont été soumis à la quatrième conférence de l'Union scientifique arabe. Et il fait suivre cette partie d'un commentaire, dans lequel il se limite à « quelques termes ». L'auteur reproduit aussi dans ce chapitre les principales résolutions adoptées par l'Académie du Caire en 1964-1965. Il donne en dernier lieu un aperçu du Bureau permanent de la Conférence sur l'arabisation, ainsi qu'une idée de la Conférence sur l'unification de la terminologie, tenue le 14 février 1964 à Alger.

En somme, *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fī al-luġhat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth* regroupe les écrits les plus importants de Chéhabî sur les questions de la terminologie et de la lexicographie dans le monde arabe.

---

<sup>104</sup>Chéhabî indique à cet égard que les anciens Arabes translittéraient la lettre latine « g » par « gh » en arabe. Bien que l'Académie du Caire ait approuvé cette règle dans le numéro 4 de sa revue, ses commissions continuent à translittérer le « g » latin par le « j » arabe, ajoute-t-il (Chéhabî 1965b). Justement, les Égyptiens prononcent le « j » arabe comme un « g » latin.

### 3. Les extraits

Les trois extraits du livre *al-Muṣṭalaḥāt al-ʿilmiyyat fi al-luḡhat al-ʿarabiyyat fi al-qadīm wal-ḥadīth* que nous avons choisis expriment l'opinion personnelle de Chéhabī sur les défauts des dictionnaires arabes, la méthode à suivre en terminologie agricole et les moyens d'unifier la terminologie arabe. En outre, ils illustrent autant la méthodologie de l'auteur que son attachement à la cause de l'unité terminologique.

#### 3.1 ʿUyūb al-muʿjamāt al-ʿarabiyyat

Ce premier extrait de huit pages (pp. 28-35) et d'environ 1 750 mots était déjà paru dans le vingt-quatrième volume de la Revue de l'Académie arabe de Damas sous le titre *Asmā' al-nabāt wal-ḥayawān fi al-maʿājim al-ʿarabiyyat*<sup>105</sup> (Noms des plantes et des animaux dans les dictionnaires arabes).

Ce texte, qui constitue le second volet du chapitre relatif aux sciences modernes et à leur terminologie arabe, comporte les cinq sujets suivants : l'expansion des sciences modernes, les défauts des dictionnaires arabes, le transfert des connaissances scientifiques au monde arabe à partir du siècle dernier, les procédés relatifs à la création du vocabulaire scientifique et enfin les moyens susceptibles d'aboutir à l'unification de la terminologie dans le monde arabe.

Chéhabī fait précéder son étude sur les défauts des dictionnaires arabes par un compte rendu sur le développement des sciences et de leur terminologie en Occident. Il souligne que les dictionnaires techniques des principales langues européennes comportent des milliers de termes relatifs aux sciences et aux inventions modernes. Pour insister sur les besoins culturels du

---

<sup>105</sup>Chéhabī 1949.

monde arabe, il précise que l'Occident dispose à la fois de livres scientifiques élaborés et d'encyclopédies, lesquelles, comparées aux premiers, ne sont que des ouvrages vulgarisateurs aux renseignements rudimentaires. Chéhabî explique également les grandes différences qui séparent les sciences anciennes et les sciences modernes. Il fait remarquer que, contrairement à ce qui se faisait autrefois, nous sommes aujourd'hui à l'heure de la spécialisation.

Face à l'évolution rapide des sciences, explique Chéhabî, les savants de l'Occident se sont vu attribuer la lourde tâche de trouver des milliers de nouveaux termes qu'ils ont introduits dans leurs langues. Malheureusement, ces termes sont en grande partie, sinon dans leur totalité, inexistantes dans la langue arabe.

Dans ses propos, Chéhabî met en évidence d'une part, le retard accusé par le monde arabe dans le domaine des sciences et, d'autre part, la nécessité de rendre compte en terminologie arabe des nouvelles réalités scientifiques. C'est ainsi qu'il aborde le sujet de ce premier extrait, dans lequel il expose les défauts des dictionnaires parus avant le sien, notamment en matière de terminologie agricole. Il critique également les dictionnaires de l'époque moderne.

### 3.2 Ra'yi fî naql al-alfaz al-<sup>ʿ</sup>ilmiyyat ilâ al-luġhat al-<sup>ʿ</sup>arabiyyat

Ce deuxième extrait est également de huit pages (pp. 74-81) et compte 1 900 mots approximativement. Chéhabî indique qu'il a fait l'objet d'une première publication en 1934 dans le numéro de février de la revue *al-Muġtaṭaf*.

La partie qui porte ce titre comporte les trois sections suivantes : appellation des plantes, traduction des noms des plantes en arabe, et objections et réponses. Ce sont les deux premières sections qui font l'objet de notre traduction. Elles

portent sur la méthode privilégiée par Chéhabî en matière de terminologie agricole. Après un bref exposé sur les moyens auxquels les scientifiques ont recours pour donner des noms à leurs plantes, Chéhabî expose les procédés correspondant à chacun de ces moyens.

Dans la troisième section, Chéhabî fait remarquer que les éventuels détracteurs de sa méthode pourraient s'opposer à l'introduction, dans la langue arabe, d'une foule d'éponymes arabisés qui sont dérivés de noms de personnages ou de localités. Et d'ajouter que leurs critiques seraient justifiées par le fait que certains de ces emprunts ne sonnent pas bien en arabe et que leur sonorité est tout à fait étrangère à l'oreille indigène. Pour récuser cet argument, l'auteur souligne qu'il existe déjà dans la langue arabe, voire le Coran, un grand nombre d'emprunts dont la consonance n'a rien à voir avec cette langue. En outre, il invoque les théories des linguistes qui ne voient pas de nécessité à ce que les mots étrangers soient conformes à la consonance arabe pour qu'on accepte leur introduction dans la langue. Par ailleurs, conclut Chéhabî, l'oreille humaine peut s'habituer aux sons les plus étranges.

Cet extrait illustre notamment la méthodologie de Chéhabî et son approche scientifique et moderne de la terminologie. Il fait également ressortir son attitude à la fois flexible et puriste à l'égard de l'évolution de la langue. Chéhabî nous apparaît ainsi comme un homme moderne qui n'en fait pas moins partie d'une tradition arabe.

### 3.3 Wasá'il tawhîd al-mustalahât

Ce dernier extrait est de sept pages (pp. 129-135) et d'à peu près 1 700 mots. Chéhabî reproduira cette partie, à peine avec quelques ajouts et changements, dans un article<sup>106</sup> de la *Majallat*

---

<sup>106</sup>Chéhabî 1965a.

*al-majma' al-'ilmi al-'arabi* (Revue de l'Académie arabe de Damas), dix ans après la publication de la première édition de son livre.

Cet extrait constitue la dernière partie de l'ouvrage, et du chapitre intitulé « unification de la terminologie ». Ce dernier se subdivise en sept sections : la terminologie juridique et politique, la terminologie militaire, la terminologie biologique, la terminologie botanique, la terminologie des différentes sciences, le besoin d'unifier la terminologie arabe et les moyens susceptibles d'aboutir à la réalisation de ce projet.

Chéhabî introduit son sujet en situant le problème dans son cadre historique plus ou moins contemporain. Il explique que la synonymie pléthorique est devenue une des principales tares de la langue arabe et que ce problème s'aggrave au fur et à mesure qu'augmente le nombre des traducteurs des sciences modernes et les auteurs d'ouvrages scientifiques. Il attribue ce problème en partie à l'absence de contacts entre les traducteurs, les écrivains et les professeurs universitaires des pays arabes. Il en déduit la nécessité de trouver un organisme normalisateur qui serait susceptible de régulariser cette situation.

Chéhabî fait remonter l'origine du besoin d'unifier la terminologie arabe au début de notre siècle, plus précisément à la fin de l'occupation ottomane et au moment de l'adoption de l'arabe comme langue officielle dans certains pays. C'était grâce aux liens qui se tissèrent entre les universitaires du monde arabe que les responsables arabes purent mesurer l'étendue du problème. Cette prise de conscience générale s'est traduite, au sein de la Ligue des États arabes, par une série de mesures et d'efforts dont l'objectif était de normaliser la langue scientifique.

Chéhabî appuie ses arguments par des exemples puisés dans les différents domaines du droit et des sciences. Il fait ainsi ressortir le caractère urgent de cette situation. Bien que la



communauté arabe soit d'accord sur la nécessité de trouver une solution à ce problème, il n'en demeure pas moins que les avis divergent sur les méthodes à employer pour réaliser cet objectif, indique-t-il. C'est ainsi que, dans l'extrait, il expose ses idées sur une entreprise panarabe et les démarches à faire au sein des institutions régionales compétentes pour répondre aux besoins de la normalisation.

Ce texte illustre l'intérêt que Chéhabî porte à la cause de l'unification de la terminologie, qui demeure d'actualité sous tous ses angles dans le monde arabe contemporain.

### 3.4 Intérêt général des extraits

En tout, ces trois textes comportent plus de 5 000 mots. Bien que chacun puisse constituer un texte indépendant (tous ont servi d'article dans des revues arabes spécialisées), ils se complètent néanmoins. En effet, à eux trois, ils représentent Chéhabî et son époque. Confronté à un héritage à la fois riche dans son passé et désuet en raison d'une léthargie, notamment culturelle, prolongée, Chéhabî s'attaque d'une façon réaliste aux besoins pressants de la création du vocabulaire scientifique arabe. D'abord, en repérant les problèmes ; ensuite, en trouvant les moyens ; et enfin, en préparant l'avenir. Pour lui, le transfert de tout un bagage scientifique ne peut se faire sans l'élaboration d'une méthode précise, qui pourrait également servir de paramètre aux traducteurs, terminologues et lexicographes. En outre, pour permettre à la langue arabe de se développer et de relever le défi de la modernité, cette méthode doit faire montre d'ouverture et de flexibilité (en admettant les emprunts par exemple), tout en tenant compte du génie de la langue et des procédés déjà existants. L'arabe n'étant pas la langue d'une seule nation, un minimum de coordination s'impose pour éviter que cette langue de communication cesse de remplir sa fonction. Il n'est donc pas étonnant de

constater que le sujet de la terminologie soit d'une actualité brûlante dans un monde où la coordination fait toujours défaut.

## II. MÉTHODOLOGIE DE TRADUCTION

### 1. Choix de la méthodologie

Dans l'exercice de la traduction, le choix d'une méthodologie à suivre s'impose de prime abord. Généralement, l'approche du traducteur se situe entre les deux pôles suivants : d'une part, le mode de traduction qu'on appelle « cibliste »<sup>107</sup>, qui consiste à « respecter le *signifié* (ou, plus exactement, le sens de la « valeur ») d'une parole qui doit advenir dans la langue-cible »<sup>108</sup>, autrement dit à « être fidèle à l'esprit du texte-source, et non pas tant à sa lettre »<sup>109</sup> ; et, d'autre part, le mode de traduction dite « sourcière » qui s'attache plutôt au « *signifiant* de la langue du texte-source qu'il s'agit de traduire »<sup>110</sup>.

En décrivant la tâche du traducteur, Jean-René Ladamiral précise que

---

<sup>107</sup>C'est dans le cadre d'une intervention pendant le colloque franco-britannique sur la traduction qui s'est tenu à Londres du 16 au 19 juillet 1983 que les deux termes « sourciers » et « ciblistes » sont utilisés pour la première fois par Jean-René Ladamiral. Les concepts qu'ils représentent ne sont pourtant pas nouveaux. En effet, on aurait pour les « sourciers » de Ladamiral les équivalents « *ut interpretes* » de Cicéron, les « verres colorés » de Mounin et « l'équivalence formelle » de Nida. En contrepartie, « ciblistes » correspondrait à « *ut orator* », « verres transparents » et « équivalence dynamique » (Ladamiral 1986).

<sup>108</sup>Ladamiral 1986, p. 33.

<sup>109</sup>Ladamiral 1986, p. 38.

<sup>110</sup>Ladamiral 1986, p. 33.

ses choix de traduction seront orientés par un choix fondamental concernant la finalité de la traduction, concernant le public-cible, le niveau de culture et de familiarité qu'on lui suppose avec l'auteur traduit et avec sa langue-culture originale. C'est ainsi que la traduction visera plus ou moins à la « couleur locale », au dépaysement (dans le temps comme dans l'espace), et les lunettes du traducteur seront respectivement des « verres colorés » ou des « verres transparents »...

(Ladmiral 1979, p. 19)

Ainsi, pour déterminer la méthodologie à suivre en traduction, il convient en premier lieu d'étudier les facteurs qui orientent notre choix.

La finalité de la traduction, a-t-on dit, joue un rôle déterminant dans le choix de la méthodologie. Il s'agit dans notre cas d'une traduction académique, dont le but principal est de faire connaître un lexicographe technique de la renaissance arabe, en l'occurrence Moustapha Chéhab, ainsi que l'essentiel de ses concepts et de sa méthodologie en matière de lexicographie, de terminologie et de normalisation. Aussi l'intérêt du corpus réside-t-il surtout dans les renseignements qu'il contient et non pas dans sa valeur stylistique ou littéraire quelque importante qu'elle soit. Par ailleurs, les textes eux-mêmes ne sont pas de nature littéraire, bien qu'on y retrouve des anecdotes et quelques citations poétiques<sup>111</sup>.

Le public-cible peut-être défini ici surtout par les universitaires et les étudiants francophones qui s'intéressent à la lexicographie et à l'évolution de la langue arabe. En outre, aux fins de la présente étude, on supposera que le niveau de familiarité de ce public avec l'auteur et sa langue-culture d'origine est plutôt minime.

---

<sup>111</sup>En effet, cette dimension affective est généralement inhérente aux écrits de langue arabe.

Pour mieux servir ce public, nous devons opter pour une méthodologie de traduction qui transmettrait le « signifié » au lecteur en lui évitant les obstacles linguistiques inhérents à une version sourcière, tout en rendant compte des phénomènes extralinguistiques du texte-source. Or, les informations qu'on entend communiquer sont à la fois d'ordre technique et culturel : technique, puisque les textes se rapportent à des méthodes lexicographiques, terminologiques et de normalisation, et culturel, parce qu'il s'agit de situer les efforts dans ces domaines dans leur contexte culturel et de ne pas perdre de vue la langue-culture d'origine. Aussi notre traduction se doit-elle d'être cibliste dans la transmission des informations relatives à ces méthodes et plutôt sourcière dans la communication de certaines connotations culturelles. Ce serait ainsi opter pour une traduction, voire un système « intermédiaire », que José Lambert définit ainsi :

Qu'il s'agisse de mots, de figures de style, de fragments ou de textes et de genres entiers, toujours les traductions portent les marques du système intermédiaire : elles réalisent un dosage entre les schémas autochtones et les schémas étrangers.

(Lambert 1989, p. 157)

C'est justement ce principe de « dosage » qui nous permet de situer la méthodologie de traduction choisie plus du côté cibliste, en reconnaissant toutefois qu'elle comporte certains éléments de la méthode sourcière.

## 2. Illustration de la méthodologie

Cette partie n'a pas pour objectif de faire une analyse stylistique et comparative de l'arabe et du français<sup>112</sup>, mais simplement d'étayer par quelques exemples l'approche adoptée dans notre traduction. Pour ce faire, nous classerons ces exemples selon

---

<sup>112</sup>Le lecteur qui s'intéresse à cet aspect pourrait consulter le livre de Joseph Hajjar *Traité de traduction - Grammaire, rhétorique et stylistique* (Hajjar 1977).

les « trois registres » de l'éloignement que la traduction s'attache à faire franchir au lecteur : d'abord « l'étrangeté » de la langue étrangère du texte-source, ensuite « l'odeur du siècle », c'est-à-dire le décalage historique existant entre le texte original et le public pour lequel il est traduit, et enfin la distance interculturelle ou « ethnologique » qui sépare la civilisation-source de la civilisation-cible<sup>113</sup>.

(Ladmiral 1986, p. 34)

En outre, ce classement servira de paramètre au principe de « dosage » susmentionné.

## 2.1 « L'étrangeté »

L'élément d'étrangeté est d'autant susceptible d'être présent dans une traduction comme la nôtre que l'arabe et le français appartiennent à deux groupes différents de langues : les langues sémitiques<sup>114</sup> et les langues indo-européennes. Il va sans dire que le critère d'étrangeté examiné ici se rapporte à la dimension « réception » dans la langue-cible et non pas au sujet du texte de départ. Autrement dit, il s'agit d'éviter au lecteur de « lire la forme même de la langue-source du texte original comme en filigrane »<sup>115</sup> de la traduction. Les exemples ci-dessous illustrent quelques procédés employés pour éliminer cette impression d'étrangeté.

---

<sup>113</sup>Il s'agit des trois registres mentionnés par Georges Mounin dans son livre *les Belles infidèles* pour différencier deux types de traductions qu'il appelle « verres transparents » et « verres colorés » (Ladmiral 1986).

<sup>114</sup>On précise à cet égard que l'arabe, langue sémitique, « appartient génétiquement à la même famille que l'akkadien, l'amorite, l'ougaritique, le cananéen (hébreu, phénico-punique, moabite), l'araméen, le sudarabique et divers idiomes éthiopiens (guèze, amharique, etc.). Mais au sein de cet ensemble, on considère généralement que ses liens avec le sudarabique et l'éthiopien sont plus étroits qu'avec les autres langues. L'arabe constitue avec elle un sous-groupe particulier : le sémitique méridional » (Cohen 1968, p. 196).

<sup>115</sup>Ladmiral 1986, p. 38.

### 2.1.a La redondance

La redondance est une caractéristique généralement inhérente aux écrits arabes<sup>116</sup>. Dans le cadre traductionnel, précise Brian Harris dans une étude sur cet aspect de la traduction arabe<sup>117</sup>, la redondance prend la forme de :

segments of ST which can be omitted from the target text (TT), or reduced in length, without changing the information communicated by ST (its 'message').

(Harris 1991, p. 2)

En outre,

To be sure there are also other phenomena which might be considered redundancies when translating into English, for instance repeating the same words or phrases in short succession... The usual technique is to replace the repetitions by synonymous expressions, which may or may not be of equal length.

(Harris 1991, p. 2)

Bien que la redondance ne soit pas l'apanage de la langue arabe,

redundancies — whether imposed by the lexicon and grammar, made desirable by style, or merely allowable fancies — differ from one language to another. The result is that what to the speaker of one language may appear as redundancies in another language may not appear as such to native speakers of that second language; and vice-versa. Thus there is a measure of 'linguacentricity' in how one perceives redundancies in different languages.

---

<sup>116</sup>Toutefois, il convient de remarquer ici que :

... Arabic is in some quite obvious ways more economical than English. Its writing system has features of English shorthand; its agglutinated article and pronouns reduce the number of separate words, its verb conjugations reduce the need for auxiliaries and verb particles. Nothing in what follows should be taken, therefore, as implying that Arabic as a whole is an unusually redundant language.

(Harris 1991, p. 3)

<sup>117</sup>Harris 1991.

A good example is the repetition of 'wa' in Arabic sentences...

(Harris 1991, pp. 2-3)

Dans les exemples ci-dessous, nous nous limiterons aux trois aspects suivants : l'élimination de segments redondants du texte-source qu'on désignera par « contraction », les répétitions, et l'emploi de « wa ».

#### - Contraction

Pour mettre en lumière la différence entre la traduction littérale et la version proposée, nous juxtaposerons une traduction littérale et notre version française d'un paragraphe de l'extrait I (page 29 du texte arabe et page 119 du texte français). En outre, nous numéroterons certaines parties du paragraphe dans les deux traductions de façon à faire ressortir l'économie réalisée dans notre version.

---

<sup>118</sup> « Wa » en arabe correspond à la conjonction de coordination « et » en français.

| TRADUCTION LITTÉRALE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | NOTRE VERSION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>... Ainsi, nos dictionnaires par exemple n'ont pas fait la différence entre le cèdre et le genévrier et le cyprès et le pin, plutôt chacun de ceux-ci a été défini par l'autre. Ce qui veut dire que 1. <u>[si nous nous mettons debout moi et vous devant un cèdre des cèdres]</u> du Liban et que je vous demande le nom de cet arbre, vous me répondez qu'il a quatre noms : cèdre et genévrier et cyprès et pin. 2. <u>[Et si nous nous mettons debout devant un arbre de pin (et qui pourrait être à côté de l'arbre de cèdre), et que je vous demande son nom, vous me répondez par la même réponse, et laquelle est qu'il a quatre noms : pin et cèdre et genévrier et cyprès]</u>. 3. <u>[Et ainsi si nous nous mettons debout devant un cyprès ou devant un genévrier]</u>. Alors, imaginez les conséquences de cette confusion nuisible entre les noms de ces arbres, et qui sont des espèces, voire des genres différents. Et dans les pays comme la Syrie et le Liban, il y a des forêts où même les gens communs 4. <u>[différencient chaque espèce de ces arbres de l'autre, et ainsi ne nomment pas le cyprès pin, et ni le cèdre pin ou genévrier]</u>.</p> | <p>... Par exemple, on ne fait pas de distinction dans nos dictionnaires entre le cèdre, le genévrier, le cyprès et le pin. Chacun de ces mots y est défini par un autre. En d'autres termes, 1. <u>[imaginons deux interlocuteurs debout au pied d'un cèdre]</u> du Liban. Interrogé sur l'appellation de cet arbre, l'un d'eux répond qu'il porte quatre noms, à savoir cèdre, genévrier, cyprès et pin. 2. <u>[Lorsqu'on lui pose la même question au sujet d'un pin (peut-être jouxtant le cèdre), il répète la même chose]</u>. 3. <u>[Sa réponse est identique pour le genévrier et le cyprès]</u>. On peut donc envisager les conséquences de cette fâcheuse confusion entre les noms de ces arbres qui appartiennent à des espèces, voire à des genres différents, surtout dans un pays comme la Syrie où on trouve des forêts et où même le commun des mortels 4. <u>[fait la différence entre ces arbres]</u>.</p> |

Bien que la longueur du texte ait été réduite dans notre version, il n'en demeure pas moins que les éléments informationnels, et à la limite stylistiques, du texte-source y sont présents. Éviter la contraction dans ce cas produirait chez le



lecteur de la langue-cible l'impression d'étrangeté qu'une méthode cibliste s'emploie à éliminer.

### - Répétitions

Il convient de remarquer avant de donner des exemples de répétitions que ces dernières sont très fréquentes en arabe. En effet, alors que la première forme de redondance dépend largement de la nature des textes et du style de l'auteur, la répétition qui sera illustrée ici est tout à fait permise en arabe et constitue une caractéristique de cette langue. Dans les exemples qui suivent, nous nous limiterons à quelques cas de répétition que nous avons tirés de l'extrait I. Il faut mentionner que, dans le codage des références, nous emploierons « p. » pour « page », « TS » pour « texte-source » et « TC » pour « texte-cible ». En outre, « TL » correspond à « traduction littérale » et « NV » à « notre version ».

#### Exemples :

1. P. 29 (TS) et 129 (TC).

TL : Un cèdre des cèdres du Liban.

NV : Un cèdre du Liban.

2. P. 29 (TS) et 119-120 (TC).

TL : Alors ils ont défini iwazz par baṭṭ, alors que chacun d'eux appartient à un genre indépendant du genre du second.

NV : On y définit oie par canard, bien que ceux-ci appartiennent à deux genres différents.

3. P. 30 (TS) et 120-121 (TC).

TL : Les dictionnaires arabes ont expliqué beaucoup de mots communs par une explication qui est loin de l'explication scientifique moderne.

NV : Les dictionnaires arabes donnent de nombreux mots communs une définition qui est loin de correspondre à l'explication scientifique moderne.

4. P. 31 (TS) et 121 (TC).

TL : Il en va de même pour le mot shajarat[.] Ainsi, son sens scientifique ne correspond pas à son sens linguistique.

NV : Il en va de même pour le mot « shajarat » (arbre), dont la signification scientifique ne correspond pas au sens linguistique général.

5. P. 31 (TS) et 122 (TC).

TL : Et il cherche dans un de nos dictionnaires le mot harbâ' et zunbûr et khitmî par exemple ; et il trouve dans celui-ci que harbâ' est un insecte, et que zunbûr est un oiseau, et que khitmî est un arbre !

NV : S'il cherche dans le dictionnaire les mots « harbâ' » (caméléon), « zunbûr » (guêpe) ou « khitmî » (guimauve) par exemple, il trouvera que le premier désigne un insecte, le second un oiseau et le troisième un arbre !

#### - Emploi de « wa »

Dans l'étude susmentionnée sur la redondance dans les textes arabes, l'auteur précise au sujet de « wa » :

This appears repetitious and unnecessary to the English reader, who has been educated not to keep repeating 'and'; whereas to the Arab 'wa' has an essential function that in English is served largely by punctuation marks.  
(Harris 1991, p. 3)

Il en va de même pour le français. En effet, la répétition de « et », comme le montre l'exemple ci-dessous serait abusif en français et contribuerait à violenter la langue-cible, tout en dépayasant le lecteur par des structures étrangères.

#### Exemple<sup>119</sup> :

TL : ... C'est-à-dire qu'il [l'insecte] se compose toujours de trois parties distinctes qui sont la tête et le thorax et l'abdomen. Et il y a dans la tête les yeux et la bouche et les antennes.

---

<sup>119</sup>Extrait I, p. 31 du texte arabe et 121 de notre version française.

NV : Ils [les insectes] sont toujours formés de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. La tête comprend les yeux, les pièces buccales et les antennes.

### 2.1.b La ponctuation et la réorganisation du texte

L'ancien arabe s'écrivait sans ponctuation, ce qui aboutissait à des textes qui nous paraissent aujourd'hui interminables. Avec la modernisation de cette langue et l'ouverture aux cultures occidentales, la ponctuation a fait son entrée dans les écrits arabes. Il n'en demeure pas moins que les auteurs arabes, même modernes, ont généralement tendance à allonger leurs phrases et paragraphes. Dans une traduction française essentiellement cibliste, il incombe au traducteur de réorganiser le texte arabe de façon à le rendre plus aisé à lire dans la langue d'arrivée. Pour illustrer le procédé employé à cet égard, nous avons choisi deux exemples : le premier représente la longueur des phrases, et le second illustre la réorganisation d'un paragraphe de deux pages.

#### Exemple 1<sup>120</sup> :

«... (1)Lui vient alors l'idée de donner à cette plante le nom d'un homme de science. (2)Passant en revue le nom des savants, il constate que ses prédécesseurs ont dérivé du nom de chacun d'eux l'appellation d'une plante. (3)Notre ami en vient ainsi à désespérer de trouver une appellation à sa plante par cet autre moyen. (4)Il fait alors appel à d'autres procédés, dont le plus important consiste à étudier les particularités de la plante, notamment ses feuilles, ses fleurs et autres aspects de sa structure morphologique. (5)Aussitôt qu'il lui trouve un caractère distinctif, il la désigne par le vocable grec ou latin qui y correspond. (6)Ainsi, notre botaniste croit avoir trouvé un nouveau nom au genre botanique dont il est le découvreur. »

Le texte arabe comporte uniquement une phrase que nous avons divisée en six phrases dans la traduction française.

---

<sup>120</sup>Extrait II, p. 75 du texte arabe et 139 de la version française.

### Exemple 2<sup>121</sup> :

Dans le texte-source, l'auteur énumère dans un paragraphe de deux pages (pp. 76-77) neuf procédés employés par les botanistes pour donner des noms scientifiques aux genres botaniques. Pour réorganiser cette partie, nous l'avons divisée en sous-paragraphe en remplaçant « premièrement », « deuxièmement », etc. dans le texte-source par des chiffres arabes.

### 2.1.c La translittération

La présence de termes arabes translittérés dans la version française ne doit pas être considérée comme un facteur d'étrangeté, puisqu'elle vise à conserver un élément informationnel du texte-source. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous n'avons pas procédé à la translittération systématique des termes arabes examinés par Chéhabî, mais plutôt fondé notre choix à cet égard sur la finalité de la translittération dans le texte-cible.

Pour illustrer notre méthodologie dans ce domaine, il convient de rappeler brièvement les principes énoncés par Chéhabî pour trouver des équivalents arabes aux noms français et scientifiques latins des plantes. Selon lui, tout traducteur ou terminologue doit remonter à l'origine du terme afin d'établir un équivalent. C'est pour cette raison qu'il consacre une partie de son étude aux procédés employés par les botanistes pour donner des noms aux plantes qu'ils découvrent. Ainsi, dans la partie relative à « l'appellation des plantes »<sup>122</sup>, par exemple, nous avons retenu dans la version française le nom botanique latin uniquement. En effet, il serait superflu d'inclure dans la traduction la translittération des termes arabisés cités dans le texte, puisque

---

<sup>121</sup>Extrait II, pp. 76-77 du texte arabe et 140-142 de la version française.

<sup>122</sup>Extrait II, pp. 74-77 du texte arabe et 138-142 de la version française.

l'objectif de Chéhabi est d'analyser l'origine de ces termes. D'ailleurs, c'est sur la base de l'étymologie de ces noms qu'il fonde ses procédés terminologiques, lesquels peuvent consister en un emprunt pur et simple du terme-source (notamment dans le cas des éponymes) ou en une traduction du sens de l'origine grecque, latine ou autre, qui désigne généralement une caractéristique de la plante. Examinons l'exemple suivant<sup>123</sup> :

Les procédés employés par les botanistes pour donner des noms scientifiques aux genres botaniques se résument ainsi :

1. Appeler la plante par le nom de son découvreur. On dit par exemple « Linnaea » et « Forskalia » pour désigner des plantes qui portent respectivement les noms de Linneé et Forskal, deux célèbres botanistes.

Il serait non seulement superflu, mais illogique d'inclure la translittération et de traduire ainsi :

1. Appeler la plante par le nom de son découvreur. On dit par exemple « līnyat » (Linnaea) et « foriskāliyyat » (Forskalia) pour désigner des plantes qui portent respectivement les noms de « Līnyūs » (Linnaeus) et « Forskāl » (Forskal), deux célèbres botanistes.

Par contre, dans la partie consacrée à « la traduction des noms des plantes en arabe »<sup>124</sup>, l'inclusion de la translittération des termes arabes s'impose pour rendre compte des méthodes conçues par Chéhabi dans ce domaine. Par exemple<sup>125</sup> :

3. Les noms des genres botaniques établis dans la langue du pays de leur habitat : il faut également les emprunter... Ainsi, on dit « anānās » (ananas), « ghuwāfat » (goyavier) et « kākā'ū » ou « kākāw » (cacaoyer)...

---

<sup>123</sup>Extrait II, p. 76 du texte arabe et 140 de la version française.

<sup>124</sup>Extrait II, pp. 78-81 du texte arabe et 142-146 de la version française.

<sup>125</sup>Extrait II, p. 79 du texte arabe et 144 du texte français.

Cet autre exemple tiré de l'extrait I<sup>126</sup> relatif aux défauts des dictionnaires arabes illustre également la notion de la « finalité », autrement dit de l'utilité dans ce cas de la translittération :

Ces défauts sont légion dans nos dictionnaires. On y définit oie par canard, bien que ceux-ci appartiennent à deux genres différents... En dépit de toute la différence qui existe entre l'amandier et le noisetier, on y lit qu'ils ne font qu'un...

En effet, il ne serait guère utile de dire :

... On y définit « iwazz » (oie) par « bat » (canard), bien que ceux-ci appartiennent à deux genres indépendants... En dépit de toute la différence qui existe entre « lawz » (amandier) et « bunduq » (noisetier), on y lit qu'ils ne font qu'un...

Examinons aussi ce dernier exemple<sup>127</sup> :

(1) Nos dictionnaires ne comportent pas les noms de milliers de catégories de plantes et d'animaux parce que les conquêtes islamiques n'ont pas atteint l'Amérique, l'Extrême-Orient, et de nombreuses régions du nord et du sud de la planète... Le tabac, le maïs, l'oranger, le cacaoyer, la tomate, l'ananas, le vanillier et l'anone figurent au nombre de ces plantes inconnues.

Ainsi, la version suivante allongerait inutilement le texte-cible :

(1) ... « Tabqh » (tabac), « dhurat safrâ' » (maïs) qu'on appelle « dhurat shâmiyyat » en Égypte, « burtuqâl » (oranger), « kâkâw » (cacaoyer), « banâdûra » (tomate) qu'on appelle « qûtat » et « tamâtîm » en Égypte, « anânâs » (ananas), « wanîlyat » (vanillier), « qashdat » (anone) figurent au nombre de ces plantes inconnues.

---

<sup>126</sup>Pp. 29-30 du texte arabe et 119-120 de la version française.

<sup>127</sup>Extrait I, p. 28 du texte arabe et p. 118 de la version française.

## 2.2 « L'odeur du siècle »

En abordant la dimension de « l'odeur du siècle », il y a lieu de se demander s'il existe vraiment un « décalage historique ... entre le texte d'origine et le public pour lequel il est traduit »<sup>128</sup>. En effet, le corpus est tiré d'un livre publié une première fois en 1955 et une deuxième en 1965. En outre, les discussions sur les moyens de développer la langue arabe et d'établir une terminologie adaptée aux temps modernes étaient très à la mode à l'époque de Chéhabî. Il en a résulté un vocabulaire très développé dans ces domaines. Aussi n'existe-t-il que de rares cas qui ont nécessité le remplacement d'un vocabulaire dépassé par des termes plus modernes.

Citons l'exemple de l'expression suivante : « al-alfāz al-ʿarabiyyat al-dālat ʿalā miʿnā ʿilmī wāḥid »<sup>129</sup>, qui signifie littéralement « les mots arabes qui ont un même sens scientifique ». Il ne fait aucun doute ici que Chéhabî fait allusion au problème de la synonymie pléthorique, d'autant qu'il traite dans cette partie du livre de l'unification de la terminologie dans le monde arabe. Aussi a-t-on traduit cette expression par « les termes scientifiques arabes qui contribuent à la synonymie pléthorique ». Un autre exemple dans ce domaine est le remplacement de « wāḍiʿū al-muṣṭalahāt al-ʿarabiyyat »<sup>130</sup> ou « ceux qui établissent les termes arabes » par « les terminologues arabes ».

---

<sup>128</sup>En tout état de cause, nous limiterons nos exemples à l'aspect terminologique de ce « décalage historique ».

<sup>129</sup>Extrait III, premier paragraphe, p. 130 du texte arabe et 153 de la version française.

<sup>130</sup>Cette expression revient plus d'une fois dans l'extrait III du corpus. On la retrouve par exemple dans la note en bas de page de l'auteur (p. 133 du texte arabe et 158 de la version française).

### 2.3 La distance « interculturelle »

Notre méthodologie de traduction, a-t-on résumé plus haut, est plutôt sourcière dans la communication de certaines connotations culturelles. Or, il convient de noter ici que par « connotations culturelles » nous entendons certaines métaphores, ainsi que des mots du texte-source qui comportent des nuances importantes, lesquelles risqueraient de disparaître dans le cadre d'une traduction cibliste. Si cette méthode a été qualifiée de « plutôt sourcière », c'est que nous estimons que l'inclusion de notes explicatives à la fin de la traduction est indispensable à la compréhension de certains termes et expressions, alors que dans d'autres cas ces notes sont complémentaires. En effet, la présence de ce genre de notes est considérée comme un élément de traduction sourcière :

Le premier type de traduction<sup>131</sup> tend à démarquer d'aussi près que possible le texte-source, culturellement et linguistiquement, quitte à n'être plus directement intelligible sans un appareil de notes en bas de page<sup>132</sup> (c'est ce que j'appellerais volontiers une traduction savante ou « philologique »).

(Ladmiral 1986, p. 34)

Le premier exemple que nous donnerons pour illustrer notre méthodologie dans ce domaine est celui d'une métaphore. À la fin du dernier extrait<sup>133</sup>, l'auteur exprime le vœu que ses propos optimistes relativement à un projet d'unification de la terminologie arabe ne le fassent pas ressembler à celui qui vend la peau de l'ours avant de le tuer ou au « propriétaire de la jarre d'huile ». Il ne fait aucun doute que cette dernière allusion ne veut rien dire pour un lecteur francophone qui n'a aucune

---

<sup>131</sup>Il s'agit ici de l'« équivalence formelle » de E. A. Nida.

<sup>132</sup>Dans notre cas, il s'agit des « notes du traducteur » à la fin de la traduction.

<sup>133</sup>Extrait III, p. 135 du texte arabe et 160 de la version française.



connaissance de la culture de la langue-source, d'autant qu'il s'agit d'une anecdote de la tradition classique arabe<sup>134</sup>. Comme nous l'avons expliqué dans notre note à la fin de la traduction de l'extrait III, les deux allusions proverbiales (celle du vendeur de la peau d'ours et celle du propriétaire de la jarre d'huile) expriment la même idée. Cependant, nous avons choisi de conserver la métaphore arabe dans le texte français afin de préserver la « couleur » culturelle du texte.

En outre, les vers cités par Chéhabi à la fin du dernier extrait<sup>135</sup> auraient pu disparaître dans une traduction ultra-cibliste. En effet,

Les désirs se réaliseraient-ils, ils seraient les  
meilleurs souhaits  
Sinon, grâce à eux, on aurait vécu quelques moments  
heureux

et

Mens à ton âme si tu t'adresses à elle  
Car la franchise envers soi-même discrédite l'espoir

seraient facilement remplaçables par ce dicton français :  
« l'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable »<sup>136</sup>.

Par ailleurs, le mot « tawhîd » est très représentatif des termes qui comportent une nuance dont la signification est importante pour le texte. Ainsi que nous l'avons indiqué dans la note du traducteur<sup>137</sup>, ce mot signifie littéralement « unification ». Cependant, on aurait pu facilement employer « normalisation », vu qu'il s'agit de choisir un organe normalisateur susceptible d'imposer une terminologie arabe unifiée

---

<sup>134</sup>Extrait III, note 16 du traducteur.

<sup>135</sup>Extrait III, p. 135 du texte arabe et 160 de la version française.

<sup>136</sup>Torkia 1972.

<sup>137</sup>Extrait III, note 1 du traducteur.

à l'ensemble des pays arabes. Toutefois, dans le contexte arabe, on emploie « taqyīs » pour « normalisation » et « tawḥīd » pour « unification ». C'est que ce dernier mot arabe revêt une dimension idéologique qui est propre au monde arabe. Il serait utile de citer à cet égard cet énoncé d'une étude sur la présence massive des métaphores dans les écrits arabes et leur traduction en anglais :

A sense of patriotism is much more linked with the view  
of Arabic as the language of national heritage than  
English...

(Menacere 1992, p. 569)

En effet, « tawḥīd » (unification) et « wiḥdat » (unité) sont dérivés de la même racine. Ce dernier mot évoque le projet d'une unité arabe qui était au cœur du mouvement de la renaissance arabe des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ainsi, « tawḥīd » exprime la dimension idéologique de l'effort terminologique.

### 3. Quelques difficultés de traduction

Bien que facilitée par le style plutôt moderne de Chéhabī, la traduction du corpus n'en a pas été moins ardue à certains égards. En effet, de nombreuses difficultés ont surgi au cours de l'opération traductionnelle.

D'abord, la nature des textes, notamment les premier et deuxième extraits, pose le problème du choix de la terminologie à translittérer en français, autrement dit nous avons dû déterminer l'utilité de la translittération dans le texte de la traduction. C'est ainsi qu'il a fallu distinguer les termes qui illustrent directement les notions exposées par l'auteur de ceux dont l'inclusion n'apporte aucun élément informationnel à la version française<sup>138</sup>.

---

<sup>138</sup>Voir plus haut la partie 1.3 de notre étude, intitulée « la translittération ».

Ensuite, il s'agit de traduire pour un lecteur non arabophone des réalités et des concepts expressément relatifs à la langue arabe. En effet, le premier extrait examine les défauts des dictionnaires arabes : les erreurs qu'ils comportent, les lacunes terminologiques et les différentes vocalisations, autrement dit orthographes, d'un même mot arabe ou arabisé. En outre, bien que le deuxième extrait comporte une étude sur l'étymologie de la terminologie botanique qui est tout à fait assimilable dans la langue-cible, la deuxième partie de cet extrait détaille les différents procédés relatifs à la création du vocabulaire arabe.

Enfin les difficultés découlant de la terminologie employée dans les textes sont doubles. D'une part, les extraits renferment quelques termes qui ne sont plus d'usage dans les textes arabes contemporains, du moins dans le sens que leur confère l'auteur. On cite à cet égard « mawālīd » et « mawālīdī » qui correspondent respectivement à « sciences naturelles » et « naturaliste »<sup>139</sup>. D'autre part, il y a le problème des termes techniques relatifs au domaine botanique, les noms des botanistes cités dans les textes et la description des plantes dans un vocabulaire qui est loin d'être uniformisé dans le monde arabe. S'il a été possible de résoudre la plupart des difficultés terminologiques grâce au *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* de l'auteur, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de termes mentionnés dans les textes sont absents de cet ouvrage lexicographique.

En général, la difficulté principale a résidé dans la pénurie des références susceptibles d'apporter des solutions à la plupart de ces problèmes.

---

<sup>139</sup>Voir à ce sujet la note 1 du traducteur, extrait I.

## CHAPITRE IV

### ÉPILOGUE

Au lieu d'être l'apanage d'une élite de savants, les sciences et les techniques sont devenues, à partir du début du siècle, le bien de tous. Ceci a permis aux sociétés arabes de faire un bond gigantesque dans le monde de la technologie, des industries et des sciences, bond facilité par l'ouverture commerciale et le développement des télécommunications (Khatib 1992b et Richert 1987).

Depuis les années cinquante, l'explosion de l'information scientifique et technique est telle que le volume de la documentation, notamment dans ces deux domaines, s'accroît à un rythme vertigineux :

En 1968, la production annuelle de documents scientifiques et techniques était évaluée à plus d'un million de documents représentant 13 millions de pages. En 1969, ce chiffre passe à trois millions ; en 1970, il est estimé à quatre millions. Selon cette progression, on peut situer la production annuelle actuelle aux alentours d'une dizaine de millions de documents, c'est-à-dire, près de deux cent millions de pages.

(Richert 1987, p. 16)

Autrement dit, l'innovation scientifique ou technique s'accompagne nécessairement de l'apparition de termes nouveaux :

... l'explosion de l'information scientifique et technique a pour corollaire une formidable explosion des vocabulaires technoscientifiques.

(Richert 1987, p. 17)

Dans les pays arabes, réduits au transfert technologique, ceci s'est traduit par un foisonnement de l'activité lexicographique bilingue. Selon les statistiques bibliographiques, il y aurait, jusqu'aux années 80, 570 dictionnaires bilingues dont l'arabe constitue une langue de départ ou d'arrivée. Environ la moitié de ces dictionnaires sont généraux et les autres sont spécialisés. Dans ce dernier cas, les lexicographes ont généralement recours aux

ouvrages européens qui ont l'avantage de cerner dans un dictionnaire la terminologie relative à un domaine donné. La préférence est surtout donnée à ceux qui comportent des définitions précises, d'autant que ceci facilite l'établissement de l'équivalent arabe et, le cas échéant, la traduction des explications ou des définitions qui accompagnent cet équivalent (Khatib 1992b).

Or, l'activité lexicographique spécialisée est confrontée à plusieurs problèmes. Une des difficultés réside dans l'absence d'équivalents arabes de milliers de termes étrangers, généralement anglais ou français. À l'instar de leurs prédécesseurs, les spécialistes contemporains de la langue arabe tentent de combler ces lacunes en puisant de nombreux termes dans le patrimoine linguistique et scientifique arabe et forgent le reste du vocabulaire notamment par les procédés traditionnels de néologie. Ce processus est entravé par deux obstacles de taille : les lacunes et les vices des dictionnaires arabes existants et l'absence d'une méthodologie unifiée en matière de terminologie technoscientifique (Khatib 1992b et Richert 1987).

Il est incontestable que le fossé terminologique qui sépare la langue arabe des grands idiomes occidentaux est comblé petit à petit grâce aux travaux accomplis par de nombreux individus et diverses institutions dans le monde arabe. Toutefois, ceux-ci

... ont traduit à partir de sources et de langues différentes en fonction de goûts différents. C'est ainsi que nombre de ces termes arabes diffèrent d'un auteur à l'autre, d'une institution à l'autre et d'un pays à l'autre.

(Khatib 1992b, p. 48)

Ainsi, en dépit des appels à l'unification lancés par Chéhab et ses contemporains, la synonymie pléthorique demeure aujourd'hui un problème considérable pour le monde arabe. Cette situation a fait dire aux participants du Symposium sur l'unification des

procédés de néologie<sup>140</sup> (*Nadwat tawhīd manhajīyyat waḍ' al-muṣṭalahāt al-jadīdat*) que « notre problème relativement à la terminologie scientifique de la langue étrangère ne réside plus dans son arabisation, mais plutôt dans son unification »<sup>141</sup>.

Ce sont ces trois thèmes (les lacunes et les vices des dictionnaires arabes, l'absence de méthodologie unifiée en matière de terminologie technoscientifique et l'absence d'unification) que nous nous proposons d'aborder brièvement dans cette conclusion. Il va sans dire que tous ces sujets d'actualité sont l'écho de trois thèmes auxquels s'est intéressé Chéhabī et que nous avons reproduits dans les extraits qui constituent le corpus de notre thèse.

---

<sup>140</sup>Ce symposium, tenu à Rabat en 1981, a été convoqué par le Bureau de coordination de l'arabisation (voir dans la note suivante le sens du mot « arabisation » dans ce contexte) et l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO) (Khatib 1993).

<sup>141</sup>Khatib 1993, p. 11.

# I. LES LACUNES ET LES VICES DES DICTIONNAIRES ARABES

... les anciens dictionnaires arabes... ne conviennent plus aux temps modernes... Selon toute évidence, les dictionnaires arabes contemporains (tels que *Muḥiṭ al-muḥiṭ*, *Aqrab al-mawārid*, *al-Bustān*, *al-Munjid*, entre autres) ne sont qu'une réplique miniaturisée des ouvrages antérieurs... De plus, leurs articles ne comportent pas de définition scientifique. Les termes scientifiques n'y figurent presque pas. En somme, leur unique mérite semble être la facilité de la consultation.

(Chéhabi 1955, p. 35<sup>142</sup>)

Bien que la nécessité de compiler un nouveau dictionnaire exhaustif de la langue arabe, ne serait-ce qu'à usage scolaire, ait fait l'objet de nombreux commentaires, notamment depuis la fin du siècle dernier, cet ouvrage fait toujours défaut dans le monde arabe.

Alors que les termes et les notions scientifiques et techniques des langues européennes sont en général concentrés dans des ouvrages lexicographiques ou des banques de données et de terminologie, le vocabulaire technoscientifique arabe, qu'il soit ancien ou contemporain, est presque totalement absent des dictionnaires monolingues arabes. Il se trouve plutôt éparpillé, voire enfoui, dans la multitude des ouvrages et manuscrits scientifiques arabes des siècles derniers, dans les nombreux dictionnaires bilingues et multilingues contemporains et dans les ouvrages scolaires et universitaires de notre siècle. Il va sans dire que le recensement de tout ce vocabulaire constitue une oeuvre colossale impliquant une entreprise d'une grande envergure :

Moderne ou ancien, le vocabulaire scientifique et technique arabe nécessite des recherches systématiques qui ne devraient plus être abandonnées à l'initiative de particuliers ou de groupes d'amateurs, non préparés à ce type de tâches et dépourvus des moyens techniques puissants indispensables aujourd'hui à de telles entreprises.

(Richert 1987, p. 451)

---

<sup>142</sup>Voir aussi l'extrait I du corpus.

Loin d'être un luxe, une telle action s'avère une nécessité :  
En fait, elle conditionne la survie de la langue comme instrument de transmission des connaissances, car la pénurie de l'information sur l'usage contemporain et sur le patrimoine linguistique passé nuit au développement de la langue de l'avenir.

(Richert 1987, pp. 451-452)

## II. L'ABSENCE D'UNE MÉTHODOLOGIE UNIFIÉE EN MATIÈRE DE TERMINOLOGIE TECHNOSCIENTIFIQUE

Terminologue et lexicographe, Chéhabî a dû concevoir sa propre méthodologie<sup>143</sup> pour

... établir des équivalents arabes d'un grand nombre de ces noms et d'autant de termes pour les catégories dans les sciences contemporaines... étant donné que les plantes que nos ancêtres ignoraient sont de loin plus nombreuses que celles qu'ils connaissaient.

(Chéhabî 1955, pp. 74 et 78)

La néologie qui vise à combler les carences terminologiques de la langue arabe notamment dans les domaines techniques et scientifiques est toujours pratiquée dans le monde arabe en fonction de procédés et de goûts différents. L'absence de consensus est particulièrement sensible dans les méthodes de traitement du vocabulaire scientifique qui sont souvent remises en cause par différents terminologues et lexicographes arabes. En effet,

Il n'existe pas de synthèse cohérente et précise de règles de création de termes scientifiques et techniques en langue arabe. On trouve une abondante littérature d'analyses subtiles des procédés classiques de néologie, qui sont, principalement, la dérivation (ishtiqaq), la néologie de sens (attribution d'une signification nouvelle à un terme ancien), la composition ou acronymie (nah't). Mais ces procédés n'ont pas fait l'objet d'investigations **systematiques** pour en dégager une méthodologie moderne de mise au point terminologique qui faciliterait la désignation de notions nouvelles en langue arabe.

(Richert 1987, p. 56)

---

<sup>143</sup>Voir à cet égard l'extrait II du corpus.



Le problème relatif aux procédés de néologie ne se limite pas à leur classement par ordre de priorité<sup>144</sup>. En effet, l'absence de normalisation est observée dans l'application même de ces procédés. L'emprunt est un exemple à cet égard. La translittération des termes étrangers ne se fait pas selon des règles fixes. Il en résulte des variations orthographiques qui, en plus de confondre le lecteur arabe et de poser des problèmes de mémorisation à l'étudiant des sciences, constitue un obstacle non négligeable pour tout projet de base de données ou de banque de terminologie impliquant la langue arabe (Richert 1987).

Outre l'éternel débat sur les procédés de néologie qui divise les puristes et les laxistes contemporains, la controverse entoure aujourd'hui un autre sujet relatif à la terminologie technoscientifique, à savoir la différenciation entre termes savants et ordinaires, jusque-là inexistante en arabe. Autrement dit : afin de pouvoir reconnaître d'une manière précise les concepts scientifiques, faut-il concevoir un vocabulaire arabe savant différent du langage ordinaire ? Cette question oppose toujours les spécialistes de la langue arabe, dont certains préconisent le recours à l'emprunt au niveau de la langue savante comme solution à ce problème (Richert 1987).

### III. L'ABSENCE D'UNIFICATION

« ... les travaux dans ce domaine [terminologique] seront effectués pendant longtemps par des individus et pas seulement par les académies des sciences et de la langue arabe<sup>145</sup>. » Cette affirmation de l'émir Moustapha Chéhabî demeure d'actualité...

(Khatib 1989, p. 15)

---

<sup>144</sup>Voir à cet égard le chapitre I, notamment la dernière partie relative aux académies de la langue arabe.

<sup>145</sup>Chéhabî 1955, pp. 129-130. Voir aussi l'extrait III du corpus.

La dispersion des initiatives des auteurs de lexiques et de dictionnaires (spécialistes, professeurs, journalistes, traducteurs, auteurs et lexicographes de tous bords) engendre un problème de synonymie pléthorique. Outre ces individus, il existe de nombreuses institutions qui se consacrent à des activités linguistiques, notamment terminologiques et lexicographiques. Citons à cet égard les agences spécialisées relevant ou non de la Ligue des États arabes, les unions ou syndicats nationaux et régionaux, les compagnies pétrolières, les instances nationales, professionnelles et universitaires, les services de traduction des organisations internationales, notamment celles relevant de l'Organisation des Nations unies (Richert 1987 et Sieny 1985).

Bien que ce foisonnement d'initiatives soit révélateur d'une certaine vitalité de la langue arabe, il n'en demeure pas moins qu'il engendre une instabilité linguistique, d'autant plus que les travaux terminologiques et lexicographiques se font à partir de langues-sources différentes<sup>146</sup>, en l'absence d'une méthodologie précise<sup>147</sup> et qu'ils échappent au contrôle d'un organisme normalisateur.

Pourtant, les institutions arabes s'intéressant à l'unification de la terminologie arabe ne manquent pas. Il y a

---

<sup>146</sup>Le monde arabe a été partagé entre deux forces mandataires, la France et la Grande Bretagne, qui ont influencé la culture des pays soumis à leur administration. Le choix de la langue-source en traduction dépend généralement de la culture de domination. En terminologie, ceci a abouti à des équivalents arabes aussi différents que « âzût » (translittération d'azote) et « nitrogîn » (translittération de nitrogen), « faḥm » (traduction de charbon) et « karbûn » (translittération de carbon), « nazzâmat » ou « rattâbat » (traduction littérale d'ordinateur) et « ḥâsûb » ou « ḥâsib iliktrûnî » (traduction littérale de computer) (Khatib 1993).

<sup>147</sup>Voir plus haut « L'absence d'une méthodologie unifiée en matière de terminologie technoscientifique ».

avant tout les académies de langue<sup>148</sup>, mais aussi les associations scientifiques arabes, le Bureau de coordination de l'arabisation (anciennement appelé « Bureau permanent de coordination de l'arabisation ») et les organismes dépendant de la Ligue des États arabes, comme l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO). À partir de Tunis, cette dernière tente d'exercer une activité de normalisation terminologique par le biais des congrès d'arabisation, organisés par le Bureau de coordination. Ces congrès visent à adopter en moins d'une semaine de milliers de termes techniques appartenant à plusieurs disciplines sur la base d'équivalents anglais ou français. Tâche quasi impossible (Richert 1987).

Toutes ces initiatives d'unification ont abouti à la parution d'un certain nombre de dictionnaires « unifiés et unificateurs »<sup>149</sup>. L'avantage de ces derniers est qu'ils ont amené

---

<sup>148</sup>L'Académie arabe de Damas (fondée en 1919), l'Académie de la langue arabe du Caire (1932), l'Académie scientifique irakienne (1947), l'Académie jordanienne de la langue arabe (1976), l'Académie du Royaume du Maroc (1980). La modernisation de la langue arabe constitue l'un des objectifs principaux des quatre premières institutions. Le rôle de l'institution marocaine se limite plutôt à la surveillance du bon usage et au contrôle de la qualité des traductions. Bien que ces académies considèrent que leur rôle linguistique est supra-national, elles agissent néanmoins sur un plan individuel (Richert 1987).

<sup>149</sup>Khatib 1992b, p. 50. Citons parmi ces dictionnaires : *al-Mu<sup>c</sup>jam al-ṭibbī al-muwahḥad* (Dictionnaire médical unifié) anglais-arabe-français de l'Union des médecins arabes, deuxième édition, 1983 ; *al-Mu<sup>c</sup>jam al-ʿaskarī al-muwahḥid* (Dictionnaire militaire unificateur) anglais-arabe et français-arabe, élaboré par le Comité de la terminologie militaire des armées arabes, 1970 ; *al-Mu<sup>c</sup>jam al-ʿarabī al-muwahḥad li-muṣṭalahāt al-ḥāsibat al-iliktrūniyyat* 1981 (Dictionnaire arabe unifié des termes informatiques 1981) arabe-anglais-français de l'Organisation arabe des sciences de l'administration (AOAS) ; *al-Mu<sup>c</sup>jam al-muwahḥad lil-muṣṭalahāt al-ʿilmiyyat fī marāḥil al-taʿlīm* 1977 (Dictionnaire unifié des termes scientifiques dans les étapes de l'enseignement 1977), publié par l'ALECSO. Ce dernier dictionnaire consiste en plusieurs volumes se rapportant chacun à la terminologie d'une science donnée (Khatib 1992b).

un grand nombre de lexicographes et d'auteurs de livres scientifiques arabes à adopter leur terminologie. En outre, les médias y puisent un nombre considérable de termes, ce qui contribue à en élargir la circulation auprès du public arabe (Khatib 1992b).

Ainsi, les efforts déployés par les différentes institutions panarabes semblent avoir porté leurs fruits :

Ayant suivi de près la situation terminologique dans le monde arabe au cours des trois dernières décennies, je suis convaincu que cette divergence terminologique va en diminuant à un rythme rassurant.

(Khatib 1992b, p. 51)

À titre d'exemple, une étude visant à comparer 1 349 termes arabes des chapitres « A », « M » et « S » de trois dictionnaires informatiques composés par des auteurs du Koweït, du Liban et du Royaume de l'Arabie saoudite à leurs équivalents d'*al-Muʿjam al-ʿarabī al-muwahḥad li-muṣṭalaḥāt al-ḥāsibat al-iliktrōniyyat* (Dictionnaire arabe unifié des termes informatiques, 1981) a donné des résultats très satisfaisants. En effet, le taux de conformité entre les termes de ces dictionnaires était de 90 %. Le nombre abondant des termes de ces ouvrages et les préférences des lexicographes expliquaient généralement les divergences relevées par cette étude (Khatib 1992b).

Toutefois, il y a lieu de se demander si la situation de la synonymie pléthorique est aussi bénigne qu'on le laisse croire. Il est tout à fait justifié de mettre en garde

contre l'exagération désespérante dont témoignent des parties ou des personnes de bonne foi. Celle-ci est exploitée par certains à des fins qui ne servent pas la cause de la langue arabe, ni l'avenir de la nation arabe.

(Khatib 1992b, p. 50)

Il n'en demeure pas moins que ce problème existe et constitue un handicap majeur pour la langue arabe. Le nombre de termes unifiés (107 473) en quinze années (1973-1988) au cours des congrès d'arabisation ne semble pas être une réalisation de taille, surtout si l'on prend en considération qu'une grande partie de ces termes

n'a pas fait l'objet d'une publication et ne bénéficie pas d'une grande circulation dans le monde arabe<sup>150</sup>.

En outre, contrairement à l'Organisation arabe de normalisation (ASMO), l'ALECSO, les conférences qu'elle tient et les institutions qui en relèvent ne sont rattachées à aucun gouvernement arabe. On peut ainsi imaginer le destin de leurs décisions et de leurs travaux d'unification (Khatib 1993).

Ajoutons à cela que certains mettent en doute la qualité des travaux des conférences d'arabisation :

Nous avons un Bureau [permanent] de coordination de l'arabisation qui fut fondé, comme vous le savez, en 1961. Ce Bureau parvint à mettre sur pied environ trente dictionnaires dans le but de réaliser l'unification de la terminologie. Nul ne peut nier que le Bureau de coordination a ainsi contribué à faire parvenir les terminologies des académies, notamment celles de l'Académie du Caire qui suscitent satisfaction et confiance auprès de tous les savants et intellectuels, à un grand nombre de personnes dans le monde arabe qui n'auraient pas pu y avoir accès autrement. Mais, depuis que ce Bureau a commencé, à partir de 1972, en vertu d'un mandat de l'équivalent arabe de l'UNESCO (ALECSO), à recourir à différentes sources pour compléter ses listes terminologiques, il n'arrive plus à atteindre le niveau requis...

(Khatib 1993, pp. 38-39)

Bref, dans une aire géolinguistique aussi vaste que le monde arabe,

il n'existe aucun organe central régulateur des faits de langue, aucune structure solide de concertation, de coordination et de normalisation linguistique.

(Richert 1987, p. 33)

Ainsi, la multiplicité des organismes s'intéressant à l'unification de la terminologie engendre elle-même une aggravation de la situation de la synonymie pléthorique. Aussi le choix d'un

---

<sup>150</sup> Consulter à cet égard la liste des dictionnaires unifiés au cours des congrès d'arabisation de 1973 à 1988 aux pages 52-54 de Khatib 1993.

organisme panarabe doté des pouvoirs nécessaires dans ce domaine s'impose-t-il :

Le premier nom qui nous vient à l'esprit est celui de l'Académie de la langue arabe du Caire... Cependant, l'objectif que nous poursuivons consiste en une entreprise panarabe de grande envergure que les moyens dont dispose cette académie ne suffisent pas à accomplir, pas plus que les procédés qu'elle met en oeuvre pour établir les termes et les diffuser dans les pays arabes.  
(Chéhabi 1955, p. 131<sup>151</sup>)

L'Académie du Caire jouit toujours de cette réputation. Cependant, comme le précise Chéhabi, seule une institution panarabe pourrait assumer une telle responsabilité. À son avis, l'académie égyptienne pourrait jouer un rôle supra-national si elle venait à être dotée des pouvoirs nécessaires. Aujourd'hui, certains estiment que l'Union des académies<sup>1</sup> est susceptible d'exercer ce rôle unificateur (Chéhabi 1955 et Khatib 1993).

Les progrès technologiques nous permettent aujourd'hui d'accélérer ce processus, tout en assurant une certaine centralisation des informations, grâce notamment aux bases de données et aux banques de terminologie. Ces projets ne sont pas étrangers au monde arabe. En effet existe depuis 1976 la base de données LEXAR (acronyme pour « lexèmes arabes »), dont l'un des objectifs majeurs est de

forger un outil technologique capable de traiter les problèmes de la langue arabe scientifique et technique contemporaine aux véritables dimensions qui sont les leurs.

(Richert 1987, p. 449)

Cette base de données dont les travaux se trouvent handicapés en partie par les problèmes de normalisation, notamment d'ordre orthographique, se propose de faire des études d'ensemble sur les problèmes de normalisation. Toutefois, les efforts déployés dans le cadre de cette base qui relève de l'IERA (Institut des études et

---

<sup>151</sup>Voir aussi l'extrait III du corpus.

recherches pour l'arabisation) à Rabat restent peu diffusés (Barrada 1990 et Richert 1987).

Faute d'investissements, les projets de bases de données éparpillés dans le monde arabe restent sans résultats. Aussi une entreprise de cette envergure devrait-elle être étudiée en fonction des coûts qu'elle est susceptible d'entraîner. Soucieux de cet aspect pratique du projet d'unification, Chéhabî avait consacré à la question financière plusieurs études<sup>152</sup>. Il en conclut la nécessité « d'intensifier l'effort d'unification de la terminologie à travers le monde arabe »<sup>153</sup>, comme l'ont recommandé environ trois décennies plus tard les participants de la table ronde sur « les problèmes de la traduction professionnelle dans le monde arabe et l'apport de la technologie »<sup>154</sup>.

### **Conclusion**

Force est de constater que les écrits de Chéhabî ne reflètent pas simplement l'esprit d'une époque, mais demeurent surtout d'une grande pertinence et d'une inestimable utilité pour les études terminologiques et lexicographiques contemporaines. Il est toutefois regrettable de remarquer que ses souhaits et déceptions demeurent également d'actualité. Dans la deuxième édition de l'ouvrage qui constitue la source de notre corpus<sup>155</sup>, Chéhabî, en

---

<sup>152</sup>Voir l'extrait III du corpus et la partie 1.2 (chapitre II) de la présente thèse relativement aux idées de Chéhabî sur « la terminologie ».

<sup>153</sup>Barrada 1990, p. 795.

<sup>154</sup>Tenue les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 1989 à l'École supérieure Roi Fahd de traduction à Tanger (Maroc) sous l'égide de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et de l'UNESCO (Barrada 1990).

<sup>155</sup>Parue, rappelons-le, en 1965, donc dix ans après la publication de la première édition.

parlant de son projet d'unification de la terminologie arabe, exprime le voeu de ne plus répéter pendant longtemps ces vers :

Les désirs se réaliseraient-ils, ils seraient les  
meilleurs souhaits  
Sinon, grâce à eux, on aurait vécu quelques moments heureux.  
(Chéhabî 1965b, p. 209)

Malheureusement, l'unification de la terminologie dans le monde arabe ne semble pas être pour demain. Il en va de même pour l'arabisation des sciences — objectif ultime des initiatives terminologiques et lexicographiques arabes. Contrairement aux visées des ultra-nationalistes dans ce domaine, le développement culturel, et par son biais linguistique, du monde arabe ne peut être réalisé sans cette idéologie qui fut le facteur catalyseur du mouvement de *nahḍat* : d'une part, l'ouverture culturelle à l'Occident par l'apprentissage d'une langue étrangère « majoritaire »<sup>156</sup> et, d'autre part, la consolidation de la langue arabe par l'unification de sa terminologie, laquelle est susceptible de conférer à cette langue la stabilité linguistique et la crédibilité qui lui font actuellement défaut.

---

<sup>156</sup>Selon Richert, dans la hiérarchie des langues scientifiques majoritaires, l'anglais et le russe viennent en premier, suivis par le français et l'allemand (Richert 1987).



## CHAPITRE V

### TRADUCTIONS

Notre traduction comporte deux types de notes : les notes en bas de page et les notes à la fin de la traduction. Les premières sont une traduction des notes insérées par Chéhab dans le texte-source. Les deuxièmes sont celles du traducteur et elles servent à éclaircir certains aspects du texte qu'ils soient d'ordre encyclopédique, linguistique, culturel ou relatifs à des problèmes de traduction. Nous avons différencié ces notes en mettant les numéros de renvoi qui correspondent aux notes du traducteur entre crochets ([ ]).

**EXTRAIT I**

عُيُوب المعجمات العربية<sup>(١)</sup> : عندما صُنِّفَت المعجمات العربية أيام الخليل ابن أحمد الفراهيدي وتليذه الليث وابن دريد والأزهري والجوهري وابن سيده وغيرهم من القدماء ، وابن منظور والفيروزابادي والزبيدي ممن جاءوا بعدهم ، كانت علوم الطب والمواليد والطبيعة والكيمياء وغيرها في حال بدائية بسيطة . وكان من النتائج الطبيعية لذلك حصول إبهام وتشويش في تعريف بعض أعيان المواليد ، وفي تعليل بعض الحوادث الطبيعية ، دُعِ النقص الكبير الناتج عن خلو تلك المعاجم من ألفاظ العلوم الواسعة التي كان القدماء مجهولونها .

وإليك بعض الأمثلة على هذه النقائص والعيوب لم أتجاوز فيها أسماء بعض المواليد :

(١) لقد خلت معجماتنا من أسماء الأُلوْف من أعيان النبات والحيوان لأن الفتوحات الإسلامية لم تمتد إلى أمريكا ، ولا إلى الشرق الأقصى ، ولا إلى كثير من الأصقاع الشمالية والجنوبية من الكرة الأرضية ، فلبثت معجماتنا خلواً من أسماء معظم نبات تلك البلاد وحيوانها ، على حين أن ماله تأثير كبير في مرافق الإنسان الاقتصادية . فمن النباتات التي كانت مجهولة التبغ والذرة الصفراء ( الذرة الشامية في مصر ) والبرتقال والكافور والبنادور ( قوطة ، طماطم في مصر ) والآناس والونيلية والقشدة الخ . ومن النباتات الدنيا فطور مجهرية كثيرة تفنك بمختلف النباتات الزراعية من عشب أو جنة أو شجر .

(١) من مقال لي بعنوان أسماء النبات والحيوان في المعاجم العربية ؛ نشر في المجلد الرابع والعشرين من مجلة المجمع العلمي العربي بدمشق .

DÉFAUTS DES DICTIONNAIRES ARABES<sup>1</sup>

Les sciences comme la médecine, l'histoire naturelle<sup>[1]</sup>, la physique et la chimie étaient encore à un stade primitif quand les lexicographes de l'ancienne époque, notamment al-Khalîl, son disciple al-Layth<sup>2</sup>, Ibn Durayd<sup>3</sup>, al-Azhari, al-Jawhari, Ibn Sîdah, et leurs successeurs, Ibn Manẓûr, al-Firûzâbâdî et al-Zubaydî, compilèrent leurs dictionnaires arabes. Ce qui rend forcément les définitions de certaines catégories<sup>[2]</sup> dans les sciences naturelles et l'explication de quelques phénomènes naturels vagues et obscures. D'ailleurs, ces dictionnaires accusent de graves lacunes quant aux termes utilisés dans les nombreuses sciences inconnues des anciens.

Voici quelques exemples de ces fautes et lacunes ; nous nous limitons aux termes propres à certaines branches des sciences naturelles :

(1) Nos dictionnaires ne comportent pas les noms de milliers de catégories de plantes et d'animaux parce que les conquêtes islamiques n'ont pas atteint l'Amérique, l'Extrême-Orient et de nombreuses régions du nord et du sud de la planète. C'est pour cette raison qu'on n'y trouve pas les noms de la plupart des plantes et des animaux de ces pays en dépit du rôle important que certains d'entre eux jouent dans l'économie. Le tabac<sup>[3]</sup>, le maïs<sup>[4]</sup>, l'oranger<sup>[5]</sup>, le cacaoyer<sup>[6]</sup>, la tomate<sup>[7]</sup>, l'ananas<sup>[8]</sup>, le vanillier<sup>[9]</sup> et l'anone<sup>[10]</sup> figurent au nombre de ces plantes inconnues. Citons, parmi les plantes inférieures, de nombreux champignons microscopiques qui ravagent les plantes agricoles (herbes, arbustes et arbres). Pour les animaux inconnus,

---

<sup>1</sup>Le présent chapitre est tiré de notre article *Asmâ' al-nabât wal-hayawân fi al-ma'âjim al-ʿarabiyyat* (Noms des plantes et des animaux dans les dictionnaires arabes), publié dans le volume 24 de *Majallat al-Majmaʿ al-ʿilmi al-ʿarabî bi-Dimashq* (Revue de l'Académie arabe de Damas).

ومن الحيوان حشرات لا تعد ولا تحصى تنفك بالنباتات الزراعية أو بشجر الحراج، أو بالألبسة، أو بدواجن الحيوان .

فكل هذه المواليذ وغيرها لا ذكر لها في المعجمات العربية القديمة . ومن المعروف أنها خلت من عدد لا يستهان به من الألفاظ المولدة في أيام العباسيين وبعدها كبعض التي ذكرها الخوارزمي في «مفاتيح العلوم»، والجواليقي في «المعرب من الكلام الأعجمي»، والخفاجي في «شناه الغليل»، والمشرق دوزي المولندي في معجمه .

(٢) خلطت معجماتنا القديمة كثيراً من أسماء أعيان المواليذ بعضها ببعض، وعرفت الواحد بالثاني، على حين أن كلاً من هذه الأحياء يعد في التصنيف الحديث نوعاً مستقلاً عن الآخر . وسبب هذا التشويش جهل القدماء بتصنيف الأحياء على حسب خصائصها الداخلية والخارجية . فعجماتنا مثلاً لم تفرق بين الأرز والعرعر والسرور والصنوبر، بل عرفت كلا منها بالآخر . ومعناه أتني إذا وقفت أنا وأنت أمام أرزة من أرز لبنان وسألتك عن اسم هذه الشجرة، أجبتني بأن لها أربعة أسماء : الأرز، والعرعر، والسرور، والصنوبر . وإذا وقفنا أمام شجرة صنوبر (وقد تكون بجانب شجرة الأرز)، وسألتك عن اسمها أجبتني بالجواب نفسه، وهو أن لها أربعة أسماء : الصنوبر والأرز والعرعر والسرور . وهكذا إذا وقفنا أمام سرور أو أمام عرعر . فتأمل نتائج هذا الخلط الشنيع في تسمية هذه الأشجار، وهي أنواع بل أجناس مختلفة . وفي بلاد كالشام فيها حراج يميز حتى العوام كل نوع من هذا الشجر عن الآخر، فلا يسمون السرور صنوبراً، ولا الأرز صنوبراً أو عرعر .

وترى في معجماتنا كثيراً من مثل هذه الشوائب . فقد عرفوا الأوزَّ بالبط، أي جعلوهما شيئاً واحداً، على حين أن كلاً منهما ينتسب إلى جنس مستقل عن جنس الثاني . وقالوا القنب نوع من الكتان، على حين أنهما من فصيلتين نباتيتين مختلفتين، وليس في تحليتهما تشابه . وجعلوا اللوز والبندق

mentionnons les innombrables insectes qui s'attaquent aux plantes agricoles, aux arbres forestiers, aux vêtements et aux animaux domestiques.

Tous ces nouveaux termes et bien d'autres ne figurent pas dans les anciens dictionnaires. Nul n'ignore que ces derniers ne comportent pas non plus un nombre considérable de néologismes qui virent le jour à partir de l'époque abbasside, notamment ceux qu'on retrouve dans *Mafâtih al-<sup>c</sup>ulûm* d'al-Khuwârizmî, *al-Mu<sup>c</sup>arrab min al-kalâm al-a<sup>c</sup>jami* d'al-Jawâlîqî, *Shifâ' al-ghalîl* d'al-Khafâjî' et le dictionnaire de l'orientaliste hollandais Dozy.

(2) Nos anciens dictionnaires confondent, dans une large mesure, de nombreux termes relatifs aux catégories dans les sciences naturelles. Un organisme y est défini par un autre, bien qu'ils appartiennent à des espèces<sup>[11]</sup> indépendantes dans la classification moderne. Cette confusion est imputable au fait que les anciens ignoraient la classification des organismes vivants selon leurs caractères anatomiques et morphologiques. Par exemple, on ne fait pas de distinction dans nos dictionnaires entre le cèdre<sup>[12]</sup>, le genévrier<sup>[13]</sup>, le cyprès<sup>[14]</sup> et le pin<sup>[15]</sup>. Chacun de ces mots y est défini par un autre. En d'autres termes, imaginons deux interlocuteurs debout au pied d'un cèdre du Liban<sup>[16]</sup>. Interrogé sur l'appellation de cet arbre, l'un d'eux répond qu'il porte quatre noms, à savoir cèdre, genévrier, cyprès et pin. Lorsqu'on lui pose la même question au sujet d'un pin (peut-être jouxtant le cèdre), il répète la même chose. Sa réponse est identique pour le genévrier et le cyprès. On peut donc envisager les conséquences de cette fâcheuse confusion entre les noms de ces arbres qui appartiennent à des espèces, voire à des genres différents, surtout dans un pays comme la Syrie<sup>[17]</sup> où on trouve des forêts et où même le commun des mortels fait la différence entre ces arbres.

Ces défauts sont légion dans nos dictionnaires. On y définit

نباتاً واحداً ، وأين هذا من ذاك ، فالأول من الفصيلة الوردية . والثاني من الفصيلة البلوطية . وجمعوا بين الكرب والسلق ، على حين أن الأول من الصليبيات ، والثاني من السرمقيات . وعرفوا الأتقلّيس بالجرى ، وشتان ما بين هذين النوعين من الحيوان النخ .

أما الأسماء التي ضلوا في معرفة مدلولاتها فهي أيضاً كثيرة . فإذا راجعت مادة سَمَق في لسان العرب مثلاً تجد ابن منظور يقول ، السمق السم ، وقيل المرزنجوش ، والسمق الياسمين ، وقيل الآس . قلت أين السم من المرزنجوش أو من الياسمين أو من الآس ؟ ومثل هذا كثير .

ويتضح من هذه الأمثلة القليلة أنهم كثيراً ما أطلقوا الكلمة الواحدة على أكثر من نبات واحد ، إما لجهلهم بمدلول تلك الكلمة ، وإما لأنها كانت تدل على نباتات مختلفة لدى بعض القبائل أو في بعض الأقطار العربية . فهذا الاختلاف في التسمية لا يجوز أن يظلّ على حاله في معجم عربي حديث . وقصارى ما يمكن أن يذكر فيه كون الكلمة الفلانية تدل على كذا ( نبات واحد معلوم فقط ) ، وأن يذكر في الشرح أنها تدل لدى العامة على نبات كذا أو كذا في هذا القطر العربي أو ذاك . وعندى في هذا الموضوع بحث طويل وأمثلة كثيرة لا يتسع المقام لذكرها .

( ٣ ) فسرت المعجمات العربية كثيراً من الألفاظ المشهورة تفسيراً بعيداً عن التفسير العلمي الحديث . ففي اللسان مثلاً الطير اسم لجماعة ما يطير . وفي المخصص أدرج ابن سيده في جملة الطير الجراد والزناير والذباب والنحل وغيرها من الحشرات التي تطير . فكل ما يطير هو عندهم طائر ، على حين أن الطير في العلم الحديث حلقة من حلقات تصنيف الحيوان ، أما الحشرات حلقة أخرى ، أهم من الأولى ، وبعيدة عنها في التحلية . وفي العلم الحديث لا يسوّغ طيران بعض الحشرات إدماجها في الطير في حلقة واحدة .

وكلمة حشرة نفسها لا تدل في معاجنا على ما تدل عليه كلمة ( Insecte ) انترنسية تماماً . فهذه الكلمة الأعجمية تطلق على صنف معلوم من المفصليات .

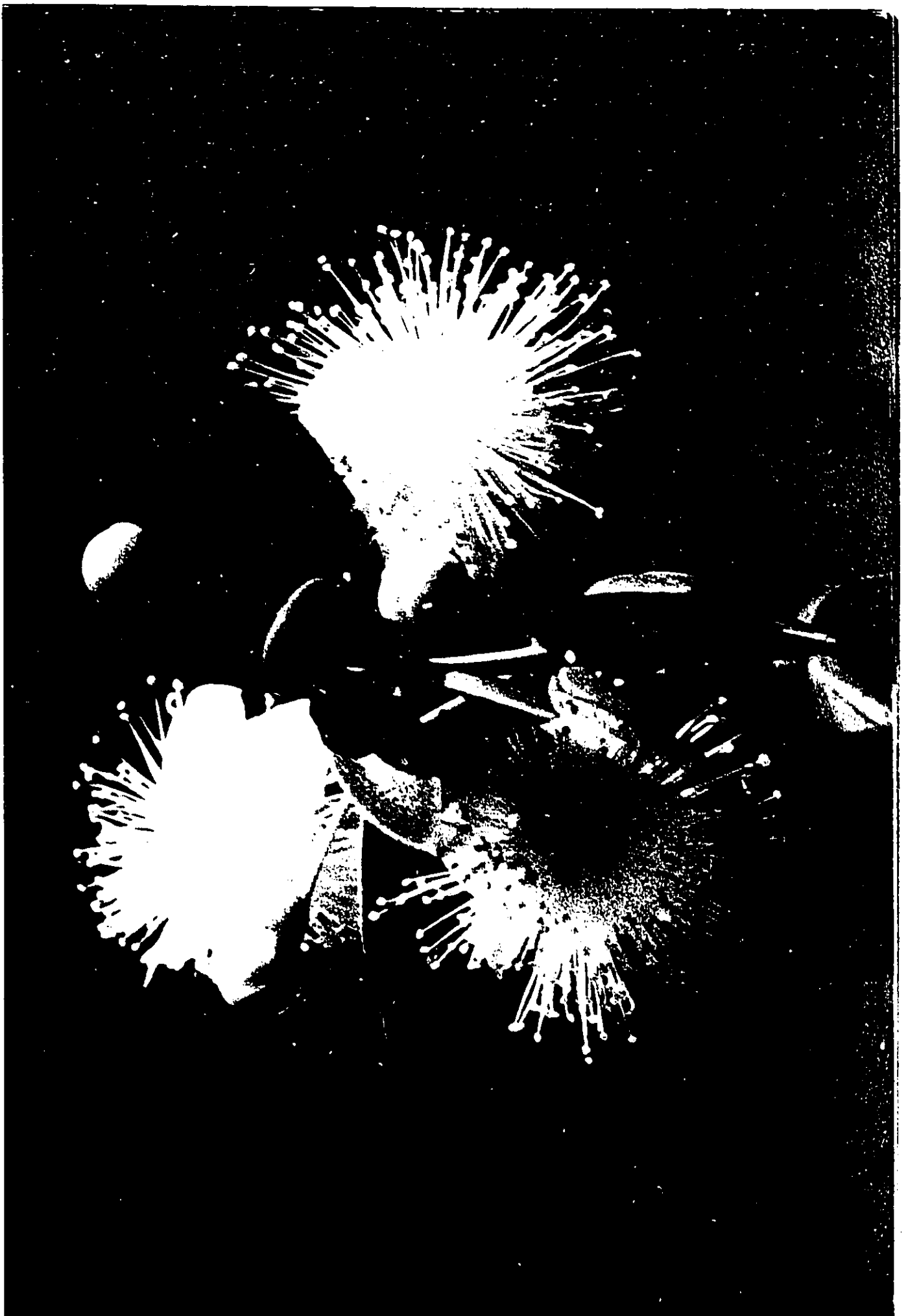
oie<sup>[18]</sup> par canard<sup>[19]</sup>, bien que ceux-ci appartiennent à deux genres différents. On y trouve également que le chanvre<sup>[20]</sup> est une sorte de lin<sup>[21]</sup> quoiqu'il s'agisse de deux familles botaniques différentes et malgré la dissemblance de leurs caractères. En dépit de toute la différence qui existe entre l'amandier<sup>[22]</sup> et le noisetier<sup>[23]</sup>, on y lit qu'ils ne font qu'un, alors que le premier fait partie de la famille des rosacées et le second de celle des cupulifères. On y confond chou<sup>[24]</sup> et bette<sup>[25]</sup>, bien que le premier appartienne aux crucifères et la deuxième aux chénopodées<sup>[26]</sup>. On y définit anguille commune<sup>[27]</sup> par silure commun<sup>[28]</sup> alors qu'il y a une grande différence entre ces deux espèces animales, etc.

Il existe également de nombreux termes dont la signification échappait aux anciens lexicographes. Si on examine par exemple l'article « samsaq »<sup>[29]</sup> dans *Lisân al-ʿArab*, la définition qu'on y trouve par Ibn Manẓūr est la suivante : « samsaq est le sésame, la marjolaine, le jasmin et la myrte ». Mais quelle différence entre toutes ces plantes ! Les exemples de cet ordre sont multiples.

Il ressort de ces quelques exemples que les anciens lexicographes employaient souvent le même mot pour désigner plus d'une plante, soit parce qu'ils ignoraient le sens de ce mot ou parce que celui-ci désignait des plantes différentes dans certains pays ou tribus arabes. Il n'est pas permis que ces disparités persistent dans les dictionnaires arabes modernes. À la limite, ces derniers devraient mentionner que tel mot désigne telle chose (une seule plante généralement connue), quitte à indiquer dans le texte explicatif qu'il désigne telle plante dans la langue vulgaire ou telle autre dans un pays arabe donné. Nous pourrions ajouter à ce sujet un ample commentaire et de nombreux exemples, mais il serait trop long de les exposer ici.

(3) Les dictionnaires arabes donnent de nombreux mots communs une définition qui est loin de correspondre à l'explication





آس شائع

*Myrtus communis*

Myrte commun

(Nehmc s.d., p. 1)

فكل حشرة لها بنية متسقة التركيب ، أى أنها تتألف دائماً من ثلاثة أجزاء واضحة هي الرأس والجوشن ( أى الصدر ) والسرم ( أى البطن ) . ويكون في الرأس العيون والقمم والزبانيان أى القرنان . وفي الجوشن ثلاث حلقات عليها ثلاثة أزواج من الأرجل لا تزيد ولا تنقص . لذلك أطلق بعض العلماء على الحشرات اسم سداسية الأرجل .

أما في كتب اللغة العربية فالحشرات هي الدواب الصغار أيا كان مكانها في التصنيف . فالقنفذ عندهم حشرة ، والفأر حشرة ، وكذلك الجرذ والحرباء والعظاية وغيرها . وكل من شدا شيئاً من علم الحيوان يعرف أن هذه الحيوانات تنسب في التصنيف إلى حلقات غير حلقة الحشرات .

وكذلك كلمة شجرة فإن معناها العلمى لا يطابق معناها اللغوى . فالشجرة عالياً هي كل نبات معمر له ساق خشبية جزؤها الأسفل عار بسيط يعلوها إما ورق متسق ( كما في النخل ) ، وإما عدد من الفروع والشعب والأغصان والأوراق ( كما في المشمش والتفاح مثلاً ) . ويتضح من هذا التعريف العلمى الحديث أن الشجرة لا تسمى شجرة إلا إذا كانت معمرة ، وكان لها ساق خشبية واحدة عارية الأسفل .

فهذه الشروط لا وجود لها في تعريف الشجرة في معجماتنا . فالشجر فيها هو من النبات ما قام على ساق ، أو ما سما بنفسه ، دق أو جل ، قاوم الشتاء أو عجز عنه . ولذلك نرى مثل الخشخاش فيها شجرة ، والخردل شجرة ، والخطمي شجرة ، والخبازى شجرة ، والشقار أى شقائق النعمان شجرة . على حين أنها كلها أعشاب سنوية بالمعنى العلمى الحديث .

ولنتصور حال تلميذ يدرس المواليد في مدرسة ؛ ويفتش في أحد معاجنا عن كلمة حرباء وزنبور وخطمي مثلاً ، فيجد فيه أن الحرباء حشرة ، وأن الزنبور طير ، وأن الخطمي شجرة فكيف يوفق هذا المسكين بين النصين ، نص كتاب المواليد ونص المعجم العربى ؟ فهذه التعريفات وأشباهها في معاجنا لا تصلح لهذا الزمن . ولا بد من تعديلها ، ومن التفريق بين التعريف اللغوى

scientifique moderne. Selon le *Lisān al-ʿArab*, par exemple, « ṭayr » (oiseau) est un nom désignant tout ce qui vole<sup>[30]</sup>. Dans *al-Mukhaṣṣaṣ*, Ibn Sīdah inclut dans la liste des oiseaux les sauterelles<sup>[31]</sup>, les guêpes<sup>[32]</sup>, les mouches<sup>[33]</sup>, les abeilles<sup>[34]</sup> et autres insectes volants. Ainsi, on considérerait tout ce qui vole comme oiseau. Cependant, pour la science moderne, les oiseaux appartiennent à une classe différente et moins importante que celle des insectes. En outre, les caractères de ces deux classes ne sont pas identiques. Pour la science moderne, le fait que certains insectes volent ne justifie pas leur appartenance à la même classe que les oiseaux.

Le mot « ḥaṣharat » lui-même n'a pas exactement le même sens dans nos dictionnaires que le mot français « insecte ». Ce dernier désigne une variété donnée d'arthropodes. En outre, les insectes ont tous une constitution uniforme. Ils sont toujours formés de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. La tête comprend les yeux, les pièces buccales et les antennes ; le thorax se compose de trois anneaux, lesquels sont invariablement dotés de trois paires de pattes. C'est pour cette raison d'ailleurs que certains scientifiques appellent les insectes « hexapodes ».

Dans les livres de langue arabe, « ḥaṣharat » signifie l'ensemble des animaux rampants de petite taille quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent. Ainsi, on considérerait comme insecte le hérisson<sup>[35]</sup>, la souris<sup>[36]</sup>, le rat<sup>[37]</sup>, le caméléon<sup>[38]</sup>, le lézard<sup>[39]</sup>, etc. Pourtant, il suffit d'une connaissance élémentaire en sciences pour savoir que ces animaux appartiennent à une autre classe que celle des insectes.

Il en va de même pour le mot « shajarat » (arbre), dont la signification scientifique ne correspond pas au sens linguistique général. En effet, l'arbre, dans l'acception scientifique du terme, est un végétal vivace, à la tige ligneuse, dont la partie inférieure est simple et nue, et qui est couvert soit par des

والتعريف الاصطلاحي العلمي ، وإلا ظلت ألفاظُ معاجنا في وادٍ ، وألفاظ العلوم الحديثة في وادٍ آخر .

( ٤ ) من أشنع عيوب معاجنا ما نرى فيها من نقص في تحلية أعيان النبات والحيوان . فعظمها لم توصف بأكثر من أنها نبت أو نبات أو شجر أو عشب أو بقل أو حيوان أو طائر أو ما أشبه ذلك . وإذا كانت مشهورة يضيفون على هذه الكلمات كلمة « معروفة » ، كأنَّ من المفروض على المطالع أن يكون عارفاً بأعيان المواليد التي يراجع أسماؤها في المعجم . فالسعر مثلاً نبت معروف ، والحنظل معروف ، والسَّمر شجر معروف ، والكتان معروف ، والسباق معروف ، والسوسن هذا المشعوم ، والشحور طائر الخ . والأعيان التي حُلِّيت جاءت تحلية الكثير منها ناقصة أو مغلوطة . وهي في الحالين بعيدة عن التحلية العلمية سواء أكانت موجزة أو مسبهة . فأول شرط من شروط التحلية العلمية ذكر موقع النبات أو الحيوان في التصنيف ، أي ذكر الفصيلة النباتية أو الحيوانية التي ينتسب إليها على الأقل . وقد يكون من الضروري ذكر حلقة أو أكثر فوق الفصيلة أحياناً تعريفاً به .

وقد جهل القدماء أقسام الزهرة من كأس وتويج وأسدية ومدقة . وجعلوا ما في كل قسم منها من أجزاء ، دع تركيبها الداخلي الذي لا يرى إلا بالمجهر . فمن الطبيعي أن تكون تحليلتهم للنبات سطحية ، ( لجهلهم هذه الأسس التي قام التصنيف عليها ) وأن نكون مضطرين ، في كل معجم حديث ، إلى ذكر اسم النبات العلمي ، وإلى ذكر حلقة التصنيف التي ينتسب النبات إليها ، فنعرف عندئذ حقيقته وتحليلته الجوهرية ، وبصير في وسعنا متابعة تحليلته الواسعة في المعاجم الكبيرة ، أو في الكتب الزراعية ، أو في الكتب النباتية المسببة .

( ٥ ) من عيوب معاجنا تفسير الكلم بألفاظ أعجمية . فالفيروزابادي مثلاً فسر كثيراً من أسماء النبات وغير النبات بأسماء أعجمية فقال في القاموس الحَبَق هو القُوتَنَج ، وحبِق الراعى البرَّنجاسف ، والبندق الجِلُّوز ، والشَّمار

feuilles symétriquement disposées (comme les palmiers<sup>[40]</sup>) ou par des branches<sup>[41]</sup>, des rameaux et des feuilles (comme l'abricotier<sup>[42]</sup> ou le pommier<sup>[43]</sup>). Il ressort de cette définition scientifique moderne que l'arbre ne peut être désigné comme tel sauf s'il est vivace et possède une tige ligneuse unique, dont la partie inférieure est nue.

Ces critères ne figurent pas dans la définition que nos lexicographes donnent du mot « shajarat ». En effet, ils entendent par ce dernier tout végétal qui pousse sur une tige ou qui s'élève de lui-même, qu'il soit petit ou grand, qu'il résiste à l'hiver ou qu'il soit trop faible pour y survivre. C'est pourquoi on trouve dans nos dictionnaires que le pavot<sup>[44]</sup>, la moutarde<sup>[45]</sup>, la guimauve<sup>[46]</sup>, la mauve<sup>[47]</sup> et l'anémone<sup>[48]</sup>, par exemple, sont tous des arbres, bien qu'il s'agisse de plantes annuelles dans l'acception scientifique moderne.

Imaginons le cas d'un écolier qui étudie les sciences naturelles. S'il cherche dans le dictionnaire les mots « ḥarbâ' » (caméléon), « zunbûr » (guêpe) ou « khiṭmî » (guimauve) par exemple, il trouvera que le premier désigne un insecte, le second un oiseau et le troisième un arbre ! Comment ce pauvre enfant pourra-t-il concilier les deux textes du livre de sciences naturelles et du dictionnaire arabe ? Ce genre de définitions ne convient plus à notre époque. Il s'impose donc de les modifier et de différencier la définition linguistique générale de la définition terminologique scientifique. Faute de quoi, les deux mondes des dictionnaires arabes et des sciences modernes continueront à habiter deux dimensions parallèles.

(4) L'un des pires vices de nos dictionnaires réside dans les lacunes concernant la description des traits distinctifs des catégories de plantes et d'animaux qui se limite, dans la plupart des cas, à la mention « végétal », « plante », « arbre », « herbe », « légume », « animal », « oiseau » ou quelque chose du



خطمية حريرية

*Alcea setosa*

Guimauve soyeuse

(Nehmc s.d., p. 30)



الرازيانج ، والفصصة الإنبست ، والزبل الشرقين والسرجين . وحس الدابة فرجتها . والمنحسة الفرجون الخ .

فالناس يعرفون اليوم الحبق والبندق والشمار والفصصة والزبل والمحسة ، ولكنهم يجهلون الأسماء الدخيلة المقابلة لها .

( ٦ ) في المعجمات العربية أغلاط عديدة كثيرة كقولهم إن الدلب لا نور له ولا ثمر ، وإن القراض لا نور له ولا حب ، وإن العفص شجر يحمل مرة بلوطاً ومرة عفصاً الخ . وكل ذلك يحتاج إلى تصحيح .

( ٧ ) التصحيف كثير في المعجمات . فقد كان القدماء يهلون التنقيط . فلما حصرت المفردات بعد زمن في كتب اللغة ضلّ جامعوها ، في بغض الكلم . بين الباء والتاء والثاء . وبين السين والشين ، وبين الصاد والضاد ، وبين العين والغين . وبين الجيم والحاء والخاء . وبين الفاء والقاف ، وبين الراء والزاي ، وبين الطاء والظاء . وضلوا أيضاً فلم يهتدوا إلى حقيقة بعض الحروف المتقاربة . فكانت مغبة ذلك أنهم رسموا عدداً من أسماء المواليد ، ولا سيما المعربة منها ، على أشكال شتى ، كالأشكال متلا فمن أسمائه العرّب والعنّزب والعنّزب ( ومن العجيب قول الفيروز ابادي أنها كلها بمعنى وليس فيها تصحيف ) . والشلجّم والسلجم ، والحنمّ والحنمخّم ، والشبت والشبت الخ . وفي غير المواليد ألفاظ مصحفة عددها كبير .

أما رسم الأسماء المعربة على أشكال شتى فهو أيضاً شيء كثير . فقد قالوا مثلاً ، المرزجوش والمرزنجوش والمردقوش ، وقالوا الياسمين والياسمون ، والعيثران والعبوثران ، واليلوفر والينوفر ، والشونيز والشينيز الخ .

وأعتقد أن إهمال الشكل في القديم كان سبباً مهماً آت إلى ورود الأحرف على حركات مختلفة . في بعض أسماء المواليد المعربة ، كقولهم

genre. S'il s'agit d'une plante commune, la mention « bien connue » est ajoutée, comme si le lecteur était censé connaître déjà le sens du terme qu'il cherche dans le dictionnaire. Ainsi, le thym<sup>[49]</sup> est un végétal bien connu, la coloquinte officinale<sup>[50]</sup> est bien connue, l'acacia<sup>[51]</sup> est un arbre bien connu, le lin est bien connu, le sumac<sup>[52]</sup> est bien connu, l'iris<sup>[53]</sup> est ce qui sent bon, le merle<sup>[54]</sup> est un oiseau, etc.

De plus, la description des caractères de ces catégories, quand elle existe, est généralement incomplète ou erronée. Qu'elle soit succincte ou détaillée, elle n'a rien à voir avec la définition scientifique. Cette dernière exige en premier lieu de déterminer la classe de la plante ou de l'animal, autrement dit de donner, au moins, la famille botanique ou zoologique à laquelle ils appartiennent. Dans certains cas, il est nécessaire de mentionner une ou deux classes supérieures à la famille.

Les anciens ignoraient les parties de la fleur (à savoir le calice, la corolle, les étamines et le pistil<sup>[55]</sup>), ainsi que les subdivisions de celles-ci et la structure florale interne qui est seulement perceptible au microscope. Il est donc normal que leur description des caractères botaniques soit superficielle (puisque'ils ignoraient les fondements sur lesquels repose la taxonomie botanique). Il en résulte que tout dictionnaire moderne doit comporter le nom scientifique de chaque plante et la classe à laquelle elle appartient. Ceci permet au lecteur d'en connaître le sens propre ainsi que les principaux caractères, et de pousser la recherche sur ses caractères spécifiques dans les grands dictionnaires, les livres agricoles ou botaniques spécialisés.

(5) Un autre défaut consiste à expliquer les mots arabes par des mots étrangers. Par exemple, al-Fîrûzâbâdî a suivi ce procédé pour expliquer, entre autres, les termes botaniques dans son al-Qâmûs. Pour lui, « ḥabaq » (basilic<sup>[56]</sup>) signifie « fûtanj »<sup>[57]</sup>, « ḥabaq al-râ'î » (armoïse<sup>[58]</sup>) signifie « baranjâsif »<sup>[59]</sup>,



سوسن الفنانين  
*Iris histrio*  
*Iris histrio*

(Nehmc s.d., p. 32)

الكَرْنَب والكَرْنَب، والسَّنُوت والسَّنُوت . والقُنْب والقُنْب . وأمثال ذلك .  
ولا أظن أن اختلاف النطق بهذه الأسماء وأشباهها لدى القبائل العربية  
هو وحده كان السبب الذي دعا إلى اختلاف الحركات في الاسم الواحد .  
لأن النباتات التي تدل عليها هذه الأسماء ليست جزيرة العرب منابتها .

( ٨ ) تبدل اليوم مدلول البعض من أسماء أعيان النبات، أى أن بعض  
الأسماء كانت في القديم تطلق على نباتات ، وأصبحت في زمننا هذا تطلق  
على نباتات أخرى . فمن معايب المعاجم القديمة عدم ورود المدلول الحديث  
فيها . فكلمة « فل » ، مثلا كانت تدل على نبات نجهله له تحلية غير تحلية الفل  
المعروف في هذه الأيام وهو ( Jasmin Sambac ) .

والقيِّب في المعاجم الأزادِرَخت ( Melia Azedarach ) . أما اليوم  
فالقيِّب عندنا هو جنس الشجر المسمى بالفرنسية ( Erable ) واسمه  
العلمي Acer . وفيه أنواع كثيرة . وشتان ما بين هذين الجنسيتين من الشجر .  
والشليم في المعاجم الزوان أى ( Ivraie ) على حين أنه في اصطلاح  
اليوم يطلق على النبات المسمى ( Seigle ) . ولا حاجة إلى الإكثار من الأمثلة  
في مثل بحثنا الموجز .

( ٩ ) لدينا عدد من الأسماء العامة نطلقها اليوم على نباتات وحشرات  
ليس لها أسماء في معاجمنا القديمة . وكثير من هذه الأسماء العامة خفيفة على  
السمع يفيد إقرارها ، مثل الفتنة والعنبر تطلقان في مصر والشام على  
سَـنَط فَرَنْس وهو Acacia Farnesiana ؛ ومثل الدَّفْران وهي كلمة سريانية  
الأصل تطلق في جبال سورية ولبنان على عَرَعَر الشام ( Juniperus )  
( Communis ) ومثل السُّوثة وهي كلمة ذاعت في الشام والعراق منذ ربع قرن  
على الأقل اسماً لحشرة تفنك بالقمع والشعير خاصة وهي :  
( Eurygaster Integriceps ) .

وعندى كثير من مثل هذه الأسماء العامة التي يفيد إقرارها مثلما أقر  
أشباهها في القديم وتضمنتها المعاجم .

« bunduq » (noisetier<sup>[62]</sup>) signifie « jillawz »<sup>[61]</sup>, « shamâr » (fenouil<sup>[62]</sup>) signifie « rāzyānij »<sup>[63]</sup>, « fişfişat »<sup>[64]</sup> (luzerne<sup>[65]</sup>) signifie « isbast »<sup>[66]</sup>, « zibl » (fumier) signifie « sarqin » et « sirjin »<sup>[67]</sup>, « ḥassu » (le pansage) de la bête de somme veut dire « farjanat »<sup>[68]</sup>, « miḥassat » (étrille) signifie « firjawn »<sup>[69]</sup>, etc.

Les gens aujourd'hui connaissent « ḥabaq », « bunduq », « shamâr », « fişfişat », « zibl » et « miḥassat », mais ignorent les mots étrangers<sup>[70]</sup> introduits dans la langue arabe qui y correspondent.

(6) Les dictionnaires arabes comportent des erreurs scientifiques multiples. On y trouve par exemple que le platane<sup>[71]</sup> n'a ni fleur, ni fruit ; que l'ortie<sup>[72]</sup> n'a ni fleur, ni graines ; que le chêne du Portugal<sup>[73]</sup> porte alternativement des glands et des noix de galle, etc. Toutes ces erreurs doivent être corrigées.

(7) Les fautes d'orthographe abondent dans nos dictionnaires parce que les anciens laissaient les lettres sans points diacritiques. Quand, à une étape ultérieure, le vocabulaire a été réuni dans les livres de langue, les compilateurs se sont perdus, dans le cas de certains mots, entre les lettres b, t et th ; s et sh ; ṣ et ḍ ; ʿ et gh ; j, ḥ et kh ; f et q ; r et z ; ṭ et ẓ<sup>[74]</sup>. Ils étaient également induits en erreur par les similarités entre certaines lettres. C'est pourquoi ils ont donné plusieurs orthographes d'un nombre de termes appartenant aux sciences naturelles, notamment les emprunts. Par exemple, le « summâq »<sup>[75]</sup> (sumac<sup>[76]</sup>) a été appelé, entre autres, « ʿabrab », « ʿanzab » et « ʿatrab »<sup>[77]</sup>. (Il est surprenant qu'al-Firûzâbâdî indique que chacun de ces mots comporte un sens qui lui est propre et qu'il ne s'agit pas là d'orthographes erronées.) On cite également les exemples de « shaljam » et « saljam »<sup>[78]</sup> (colza<sup>[79]</sup>), « ḥimḥim » et « khimkhim »<sup>[80]</sup> (bourrache<sup>[81]</sup>), « shibt » et « shibithth »<sup>[82]</sup> (aneth<sup>[83]</sup>), etc. Les fautes d'orthographe de ce genre ont

فحينئذ نساأل متلاً لماذا ذكرت كلمة سنديان في القاموس المحيط اسماً  
لأحد أنواع البلوط ( *Quercus Coreilera* ) ولم تذكر كلمة «ملول»، وهي  
كلمة نسمي بها منذ مئات من السنين نوعاً آخر من البلوط ( *Quercus*  
*Lusitanica* ) لا يقل شهرة عن الأول في أحراج الشام . ولماذا نعد كلمة  
سنديان صحيحة يمكن استعمالها . ونعد كلمة ملول عامية يجب تجنبها ؟ ألا  
الأولى فارسية عرفها المجد الفارسي وأدخلها في معجمه ، ولأن الثانية سريانية  
لم يعرفها ولم يذكرها على الرغم من شيوعها ؟ أظن أن اتباع مثل هذا  
المطوق يحول دون نمو لغتنا الضادية .

وبعد يتضح من هذا البحث الموجز الذي لم أتعُد فيه أسماء الموالد أن  
المعجمات العربية القديمة تشتمل على معائب وشوائب كثيرة، وأنها لا تصلح  
لهذا الزمن ، وقولي هذا لا يقدر بالذين صنفوا تلك المعجمات ، فقد كان  
من الصعب أن يأتوا بأحسن منها في أيامهم . والمقصرون هم علماء العصور  
الآخيرة الذين جندوا ولم يعملوا شيئاً في إصلاح المعجمات القديمة ، وفي  
تصنيف معجمات تسير العلوم الحديثة وتتسع لها .

ومن المعلوم أن المعاجم العربية الحديثة ( كمحيط المحيط وأقرب الموارد  
والبستان والمنجد وغيرها ) ليست إلا صوراً صغيرة مشدبةً للمعاجم  
القديمة . فهي قد اشتملت على معظم ما ذكرنا من شوائب . وألفاظها لم  
تعرف تعريفاً علياً . والمصطلحات العلمية فيها قليلة لا تذكر . وتكاد  
سهولة المراجعة فيها تكون أهم ما لها من فائدة .

également corrompu de nombreux mots qui n'appartiennent pas au seul domaine des sciences naturelles.

Il existe aussi plusieurs orthographes d'un nombre considérable d'emprunts. Les anciens lexicographes ont écrit par exemple « marzajūsh », « mazanjūsh » et « mardaquūsh »<sup>[84]</sup> (marjolaine<sup>[85]</sup>) ; « yāsamin » et « yāsimūn » (jasmin<sup>[86]</sup>) ; « ʿabaythurān » et « ʿabawthurān »<sup>[87]</sup> (*Artemisia judaica*<sup>[88]</sup>) ; « naylawfar » et « naynawfar »<sup>[89]</sup> (nénuphar<sup>[90]</sup>) ; « shūniz » et « shīniz »<sup>[91]</sup> (nigelle<sup>[92]</sup>), etc.

À notre avis, la multiplicité des voyelles rattachées à une même consonne arabe dans certains emprunts appartenant au domaine des sciences naturelles est principalement causée par le fait que les signes de voyelles étaient négligés dans les anciens temps. On trouve par exemple, « karanb » et « karnab »<sup>[93]</sup> (chou<sup>[94]</sup>), « sannūt » et « sinnawt »<sup>[95]</sup> (cumin<sup>[96]</sup>), « qunnab » et « qinnab »<sup>[97]</sup> (chanvre). Nous ne pensons pas que les prononciations variées que pouvait avoir un mot dans différentes tribus arabes puissent expliquer à elles seules les disparités dans la vocalisation de ce genre de mots, car les plantes qu'ils désignent n'ont pas la péninsule arabique comme habitat.

(8) La signification des noms de quelques catégories de plantes a changé de nos jours. Autrement dit, les noms qu'on donnait dans l'ancien temps à certaines plantes en désignent d'autres aujourd'hui. Le défaut des anciens dictionnaires réside dans l'absence de ces nouvelles significations. Par exemple, le mot arabe « full » désignait une plante qui nous est aujourd'hui inconnue et dont les caractères ne correspondent pas à ceux du « full » moderne (jasmin sambac<sup>[98]</sup>).

En outre, les dictionnaires définissent « qayqab » par « azādirakht » (*Melia azedarach*<sup>[99]</sup>), alors que ce mot désigne aujourd'hui un genre d'arbre appelé « érable » en français et *Acer*



en latin, et qui se subdivise en de nombreuses espèces. Ces deux genres d'arbres sont très différents l'un de l'autre.

Le mot « shaylam » signifie « zuwân », c'est-à-dire « ivraie »<sup>[100]</sup>, dans les dictionnaires arabes, alors que dans l'acception moderne il désigne le « seigle »<sup>[101]</sup>. Les exemples du même genre sont nombreux.

(9) Il existe aujourd'hui un certain nombre de mots de la langue vulgaire qui désignent des plantes et des insectes qui n'ont pas de nom dans nos anciens dictionnaires. Beaucoup de ces mots sonnent bien et il serait bon d'en consacrer l'usage. C'est le cas de « fitnat » et « 'anbar », équivalents égyptien et syrien respectivement de « sanṭ farnis », qui signifie *Acacia farnesiana*<sup>[102]</sup>, et de « difrân », mot d'origine syriaque par lequel on désigne « 'ar'ar al-Shâm » (*Juniperus communis*<sup>[103]</sup>) dans les montagnes de la Syrie et du Liban. Il en va de même de « sûnat » dont l'usage est répandu depuis au moins un quart de siècle en Syrie et en Irak<sup>[104]</sup> où on l'emploie pour désigner un insecte qui ravage notamment les récoltes de blé<sup>[105]</sup> et d'orge<sup>[106]</sup>, à savoir l'*Eurygaster integriceps*.

Nous possédons ainsi de nombreux exemples de mots de la langue vulgaire dont il convient d'entériner l'usage à l'instar de leurs semblables qui furent jadis intégrés dans les dictionnaires.

Il y a lieu de se demander par exemple pourquoi al-Qâmus al-muḥiṭ cite uniquement le mot « sindiyân » pour désigner une espèce donnée de chêne, à savoir le *Quercus coccifera*<sup>[107]</sup>, tandis qu'aucune mention n'y est faite du « mallûl » (*Quercus lusitanica*<sup>[108]</sup>), autre espèce de chêne connue depuis des siècles et qui n'est pas moins célèbre que la première dans les forêts de la Syrie. Pourquoi consacre-t-on l'usage de « sindiyân » alors que « mallûl » est considéré comme un mot vulgaire dont l'emploi doit être évité ? Est-ce parce que le premier est persan, qu'il était

connu et a été intégré dans les dictionnaires du temps des gloires persanes et que le second est syriaque, qu'il était méconnu et exclu des dictionnaires au cours de cette époque, bien que son usage soit répandu ? Nous estimons qu'une telle logique constitue un obstacle au développement de notre langue arabe.

De cette étude succincte, limitée aux noms dans les sciences naturelles, il ressort que les anciens dictionnaires arabes comportent des défauts et des vices multiples et qu'ils ne conviennent plus aux temps modernes. On ne veut ici nullement dénigrer leurs auteurs, d'autant qu'il leur était difficile de faire mieux à leur époque. En effet, la responsabilité incombe aux savants des siècles derniers qui n'ont rien fait pour corriger les anciens dictionnaires, ni composer des dictionnaires susceptibles de tenir compte des nouvelles réalités scientifiques et de s'y adapter.

Selon toute évidence, les dictionnaires arabes contemporains (tels que *Muḥiṭ al-muḥiṭ*, *Aqrab al-mawârid*, *al-Bustân*, *al-Munjid*) ne sont qu'une réplique miniaturisée des ouvrages antérieurs. En effet, on y retrouve la majorité des vices susmentionnés. De plus, leurs articles ne comportent pas de définition scientifique. Les termes scientifiques n'y figurent presque pas. En somme, leur unique mérite semble être la facilité de la consultation<sup>(109)</sup>.

## Notes du traducteur

1. Les termes arabes « mawālīd » (histoire naturelle ou sciences naturelles) et « mawālīdī » (naturaliste), qui figurent dans les textes arabes de Chéhabī, ne sont plus d'usage de nos jours. En effet, les dictionnaires français-arabe *al-Manhal* (Abdel-Nour et Idriss 1979) et *al-Kamel al-Wasīt* (Reda 1990), le dictionnaire anglais-arabe *al-Mawrid* (Ba'albaki 1982), le dictionnaire arabe-anglais *al-Mawrid* (Baalbaki 1988), ainsi que le dictionnaire technique anglais-arabe *A New Dictionary of Scientific and Technical Terms* (Al-Khatib 1986) ne les mentionnent pas. C'est Chéhabī qui les emploie dans son livre *al-Muṣṭalahāt al-ʿilmiyyat fī al-lughat al-ʿarabiyyat fī al-qadīm wal-ḥadīth* (Chéhabī 1955 et 1965b) et dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabī 1957c). Khatib garde « mawālīdī » dans son édition de *Chihabi's Dictionary of Agricultural and Allied Terminology* (Chéhabī 1978) et ajoute à « mawālīd » l'équivalent plus courant de « al-ʿulūm al-ṭabīʿiyyat » (sciences naturelles). Toutefois, il laisse tomber la terminologie de Chéhabī dans son *A New Dictionary of Scientific and Technical Terms*. En outre, le dictionnaire de la langue arabe *Al-Munjid* (Anonyme 1986) ne contient pas les termes de Chéhabī. Cependant, *Muḥīṭ al-muḥīṭ* (al-Bustānī 1987), ouvrage du XIX<sup>e</sup> siècle, renferme une définition de « mawālīd » qui se prête à l'interprétation de Chéhabī. De plus, Dozy, dont le *Supplément aux dictionnaires arabes* (Dozy 1991) fut publié pour la première fois en 1881, traduit « mawālīd » par « les trois règnes de la nature, les animaux, les végétaux et les minéraux ».

2. Le mot « ʿayn » (pluriel : « aʿyān ») est employé plus d'une fois par Chéhabī. Il est d'autant plus difficile à traduire que les définitions qu'en donnent les dictionnaires de la langue arabe *Muḥīṭ al-muḥīṭ* (al-Bustānī 1987) et *al-Munjid* (Anonyme 1986) ne correspondent pas au sens qu'il prend dans le texte arabe. Selon le contexte, les équivalents qui sont les plus susceptibles de rendre le sens de ce mot en français seraient « essences », « espèces », « genres » et « variétés ». Mais vu que ces trois derniers mots ont des significations spécifiques dans le cadre de la taxinomie botanique (voir la note 11 du traducteur dans le présent extrait) et que leurs équivalents arabes sont employés par Chéhabī dans le texte, nous avons opté pour « catégories ». Le choix d'« essences » a été exclu parce que ce dernier mot désigne l'espèce d'un arbre, comme les essences forestières par exemple (Rey-Debove et Rey 1993).

3. Nom scientifique : *Nicotiana*. L'arabe « *tabgh* » est un emprunt récent du français « tabac », lequel provient de l'espagnol « tabaco », lui-même originaire de la langue des Arouaks d'Haïti (Chéhabī 1957c).

Dans la version française des trois extraits, nous donnerons,

dans la mesure du possible, les noms scientifique (en italiques) et français des plantes mentionnées par Chéhabî. Il convient de noter que « nom scientifique » ou « nom latin » désigne le nom latin botanique des plantes. En effet, ce dernier, qu'il soit d'origine latine, grecque, arabe ou autre, constitue « la langue conventionnellement internationale et universellement agréée » en terminologie botanique (Guyot et Gibassier 1960c, p. 6).

4. *Zea mays*. Également appelé « blé de Turquie » (Chéhabî 1957c).

5. *Citrus aurantium*. On a appelé cette plante « burtuqâl » en arabe parce que les Portugais ont été les premiers à l'exporter en Europe de la Chine. Le nom français « oranger » est dérivé de l'arabe « nâranj » (bigaradier), ce dernier étant anciennement emprunté au sanscrit (Chéhabî 1957c).

6. *Theobroma cacao*. L'arabe « kakâ'û » ou « kakâw » désignant cette plante d'origine américaine est emprunté à l'ancienne langue aztèque du Mexique (Chéhabî 1957c).

7. *Solanum lycopersicum*. Selon Chéhabî, les trois équivalents arabes désignant cette plante sont récents parce qu'elle était inconnue des Arabes et qu'elle est d'origine américaine. Le terme « banadûrat », employé en Syrie (voir note 17 du traducteur dans le présent extrait), provient de l'italien « pomo d'oro » (pomme d'or) et « tamâtîm », employé en Égypte, est dérivé du mot « tomate », lui-même dérivé de l'aztèque. Chéhabî dit ignorer l'origine du troisième équivalent arabe, à savoir « qûţat » (Chéhabî 1957c).

8. *Ananassa sativus* ou *Bromelia ananas*. L'arabe « ananâs » ou « anânâs » est un emprunt récent. Le français « ananas » est lui-même dérivé de l'ancienne langue brésilienne (Chéhabî 1957c).

9. *Vanilla*, de l'espagnol « vainilla » (Chéhabî 1957c).

10. *Anoma squamosa*. Également appelée « atte » et « pommier cannelle ». Il existe deux équivalents arabes récents des noms de cette plante, à savoir « qishdat » et « safarjal hindî », ce dernier étant employé au Yémen (Chéhabî 1965c).

11. La classification générale des plantes en ordre décroissant est la suivante : embranchement (*shu'bat*, en arabe), classes (*ţâ'ifat*), ordres (*rutbat*), familles (*fâşilat*), tribus (*qabîlat*), genres (*jins*), espèces (*naw'f*), races (*sulâlat*) et variétés (*darb*) (Chéhabî 1957c).

12. *Cedrus*. L'arabe « arz » est d'origine araméenne (Chéhabî 1957c).

13. *Juniperus* (Chéhabî 1957c).

14. *Cupressus* (Chéhabî 1957c).

15. *Pinus* (Chéhabi 1957c).

16. *Cedrus libani* (Chéahbi 1957c).

17. Le mot « Shām » qu'on emploie généralement comme équivalent de Syrie porte à confusion. En effet,

Confusion has sometimes arisen from its use in several different senses : (i) In the past it has often been used to refer to the whole area stretching from the Taurus Mountains in the north to the Sinai Peninsula in the south, and from the Mediterranean Sea on the west to the Syrian Desert on the east... (ii) After the war of 1914-1918 this geographical unit was divided into two political areas ; the southern area, which includes the regions now known as Palestine and Transjordan, was placed under a British Mandate, and the northern under the French. The term 'Syria' is sometimes used to refer to the whole northern area. (iii) this northern area was subdivided by the Mandatory Power into several political units, to which was given the collective name of 'Les États du Levant' or 'The Levant States'... From 1925 to 1936 they were four in number : the States of Syria and Greater Lebanon... and the Governments of Latakia... and Jebel Druze. In 1936 the two governments were formally annexed to the State of Syria... Thus, the term 'Syria' is often used in a third sense, to refer to the State of Syria, before 1936 excluding, and since then including, Latakia and Jebel Druze.

(Hourani 1946, 4)

Bien que le livre dont nous avons tiré cet extrait ait été publié en 1955, donc à une époque où les deux pays de la Syrie et du Liban existaient en tant qu'États indépendants, les idées nationalistes de Chéhabi et le contexte politique dans lequel il a vécu nous portent à croire qu'il a employé « Shām » dans le sens (ii) ou même dans le sens (i).

18. *Anser* (Chéhabi 1957c).

19. *Anas* (Chéhabi 1957c).

20. *Cannabis* (Chéhabi 1957c).

21. *Linum* (Chéhabi 1957c).

22. *Amygdalus communis* (Chéhabi 1957c).

23. *Corylus* (Chéhabi 1957c).

24. *Brassica oleracea* (Chéhabi 1957c).

25. *Beta vulgaris*. Ou : poirée, blette (Chéhabi 1957c).
26. Ou « chénopodiées » (Chéhabi 1957c).
27. *Anguilla vulgaris* (Chéhabi 1957c).
28. *Silurus glanis* (Chéhabi 1957c).
29. On trouve dans l'index arabe du *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabi 1957c) deux entrées correspondant à l'arabe « samsaq », à savoir : marjolaine (*Origanum majorana*) et sésame (*Sesamum orientale*). Dans le texte explicatif de « marjolaine », Chéhabi indique que « samsaq » est d'origine grecque, mais on ne trouve pas d'explication relativement à ce terme au sein de l'article « sésame ». Curieusement, on trouve deux vocalisations différentes du même mot arabe au sein de l'article « marjolaine », à savoir « samsaq » et « sumsuq », alors que Chéhabi mentionne seulement la première dans l'article « sésame ». Il en va de même pour *Chihabi's Dictionary of Agricultural and Allied Terminology* (Chéhabi 1978), compilé par Khatib. Le dictionnaire *Muḥiṭ al-muḥiṭ* (al-Bustânî 1987) de la langue arabe donne quatre vocalisations de ce mot arabe, à savoir : « samsaq » (qui constitue l'entrée principale), « simsiq », « sumsuq » et « sumsaq ». En outre, ce mot y est défini par « al-yâsamîn wal-marzanjûsh » (jasmin et marjolaine). Par ailleurs, pas plus la définition de *Lisân al-ʿArab* que le commentaire de Chéhabi dans le présent texte ne nous éclairent sur ce sujet.
30. En arabe, « ṭâ'ir » ou « ṭayr » (oiseau) est dérivé de la même racine que le verbe « ṭâra » (voler).
31. *Locusta*. l'arabe « jarād » peut être également traduit par « criquet » (*Acridium*), entre autres (Chéhabi 1957c).
32. *Vespa*. L'arabe « zunbûr » correspond également à « frelon » (*Vespa crapo*) (Chéhabi 1957c).
33. *Musca* (Rey-Debove et Rey 1993).
34. *Apis* (Chéhabi 1957c).
35. *Erinaceus* (Chéhabi 1957c).
36. *Mus* (Anonyme 1972).
37. *Rattus* (Anonyme 1972).
38. *Chamaeleo* (Chéhabi 1957c).
39. *Lacerta* (Chéhabi 1957c).
40. *Phoenix* (Chéhabi 1957c).

41. Le texte arabe parle de « far<sup>c</sup> » et « shu<sup>c</sup>bat » qui, tous deux, correspondent à « branche » selon la terminologie de Chéhabî (Chéhabî 1957c).
42. *Armeniaca vulgaris* ou *Prunus armeniaca* (Chéhabî 1957c).
43. *Malus* (Chéhabî 1957c).
44. *Papaver* (Chéhabî 1957c).
45. *Sinapis*. Appelée aussi : sénévé (Chéhabî 1957c).
46. *Alcea* ou *Althea*. Également appelée « ketmie » (*Ketmia*), d'origine arabe (Chéhabî 1957c).
47. *Malva* (Chéhabî 1957c).
48. *Anemone* (Chéhabî 1957c).
49. *Thumus* (Chéhabî 1957c).
50. *Citrullus colocynthis* (Chéhabî 1957c).
51. *Acacia*. Ou : acacie. L'arabe « samur » correspond aussi à *Acacia mellifera* et *Acacia spirocarpa* (Chéhabî 1957c).
52. *Rhus*. « Sumac » est d'origine arabe (Chéhabî 1957c).
53. *Iris* (Chéhabî 1957c).
54. *Turdus merula* ou *Merula merula* (Chéhabî 1957c).
55. Les termes arabes « ka's », « tuwayj » et « sadât » correspondant respectivement à « calice », « corolle » et « étamine » sont tous des néologismes introduits dans la langue arabe au cours de la renaissance. « Midaqqat » (pistil) existait déjà dans les anciens livres arabes. Il est à mentionner que l'Académie du Caire avait traduit « pistil » par « muta'abbar », mais a fini par lui préférer « midaqqat » suite aux suggestions de Chéhabî dans un article de *Majallat al-majma<sup>c</sup> al-<sup>c</sup>ilmî al-<sup>c</sup>arabî* (Chéhabî 1957c).
56. *Ocimum* (Chéhabî 1957c).
57. L'arabe « fûtanj » est d'origine persane. Il désigne certains types de menthe comme la menthe aquatique (*Mentha aquatica*) et la menthe pouliot (*Mentha pulegium*) (Chéhabî 1957c).
58. *Artemisia vulgaris* (Chéhabî 1957c).
59. « Baranjâsif », synonyme de « ḥabaq al-râ<sup>c</sup>fî », est d'origine persane (Chéhabî 1957c).





1986).

76. *Rhus* (Chéhabî 1957c).

77. Ni Chéhabî, dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c), ni *Muḥîṭ al-muḥîṭ* (al-Bustânî 1987), ni *al-Munjid* (Anonyme 1986) ne mentionnent l'origine des mots « summāk », « ʿabrab », « ʿanzab » et « ʿatrab ».

78. Ces deux termes arabes désignent aujourd'hui le colza, alors qu'ils signifiaient « navet » dans les anciens dictionnaires de la langue arabe. Ils acquièrent leur nouvelle signification au XIX<sup>e</sup> siècle parce que certains botanistes ne faisaient pas de distinction entre les deux plantes. Il est à mentionner que « saljam » est d'origine persane. Quant à « shaljam », on sait seulement que c'est un emprunt (al-Bustânî 1987 et Chéhabî 1957c).

79. *Brassica campestris* (Chéhabî 1957c).

80. « Ḥimḥim » est l'un des quatre équivalents arabes du terme « bourrache » (appelé également « langue-de-boeuf »). « Khimkhim » ne figure pas dans les dictionnaires botaniques de Chéhabî (Chéhabî 1957c et Chéhabî 1978). En outre, on ignore l'étymologie de ces deux mots arabes (al-Bustânî 1987 et Chéhabî 1957c).

81. *Borrigo officinalis* (Chéhabî 1957c).

82. Ces deux termes arabes, tout comme « sannût » et « sinnawt », sont des équivalents du français « aneth ». Cependant, Chéhabî donne deux autres orthographes des mots « shibt » et « shibithth » dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* : « shibth » et « shibitt ». Ces quatre derniers mots arabes pourraient être d'origine sémitique, araméenne et assyrienne (Chéhabî 1957c). Ce sont « shibt » et « shibithth » qu'on trouve dans le dictionnaire *Muḥîṭ al-muḥîṭ* (al-Bustânî 1987). *Al-Munjid* (Anonyme 1986) donne les deux formes de « shibt » et « shibitt », mais ne mentionne pas « shibth » ni « shibithth ». « Shibitt » est un emprunt du persan « shiwid ». Aucune mention n'est faite de l'origine de « shibitt » (al-Bustânî 1987).

83. *Anethum graveolens* (Chéhabî 1957c).

84. « Marzajûsh » ne figure pas dans le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* de Chéhabî. Ce dernier indique que « mazanjûsh » et « mardaquûsh » sont d'origine persane (Chéhabî 1957c).

85. *Origanum majorana* (Chéhabî 1957c).

86. *Jasminum*. Les noms français et latin de cette plante sont dérivés de l'arabe « yâsamîn », lequel est dérivé soit du persan, soit du syriaque (Chéhabî 1957c).

87. Aucune mention de l'origine de ces deux mots dans Anonyme 1986, al-Bustâni 1987 et Chéhabi 1957c.

88. Le latin *Artemisia*, qui est repris du grec, est dérivé du nom d'Artémis, divinité de la mythologie grecque ou l'une ou l'autre des reines ayant régné, sous le nom d'Artémise, à Halicarnasse, ville d'Asie mineure (Guyot et Gibassier 1960b).

89. Le français « nénuphar » est dérivé de l'arabe « ninûfâr » ou « nilûfâr » et du persan « niloufer ». L'arabe est lui-même dérivé du persan, lequel s'est inspiré du sanscrit (Chéhabi 1957c et Guyot et Gibassier 1960b).

90. *Numphea* (Chéhabi 1957c).

91. « Shûniz » et « shîniz » sont d'origine persane (Chéhabi 1957c).

92. *Nigella* (Chéhabi 1957c).

93. Chéhabi retient dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* une seule de ces deux orthographes, à savoir « karanb » qui est dérivé du grec « krambê ». On retrouve dans ce dictionnaire deux autres vocalisations de ce mot, à savoir « kurnub » et « kurunb » (Chéhabi 1957c).

94. *Brassica* ou *Brassica oleracea*. Ou : chou oléracé ou cultivé (Chéhabi 1957c).

95. Chéhabi 1957c, al-Bustâni 1987 et Anonyme 1986 ne mentionnent pas l'origine de ces deux mots.

96. *Cuminum cyminum*. Les termes arabes désignent aussi une autre plante : l'aneth (Chéhabi 1957c).

97. Ces deux mots sont d'origine grecque (Chéhabi 1957c).

98. *Jasminum sambac* ou *Nyctanthes sambac*. Également appelé « jasmin d'Arabie » (Chéhabi 1957c).

99. Français : lilas des Indes ou azédarach. Ce dernier est dérivé de l'arabe « azâdirakht » ou « azâdarakht », lui-même d'origine persane (Chéhabi 1957c).

100. *Lolium* (Chéhabi 1957c).

101. *Secale cereale* (Chéhabi 1957c).

102. Français : acacia de Farnèse, cassier ou cassie du Levant (Chéhabi 1957c).

103. Français : genévrier commun (Chéhabi 1957c).

104. « Et en Iran », ajoute Chéhabî dans son dictionnaire (Chéhabî 1957c).
105. *Triticum* (Chéhabî 1957c).
106. *Hordeum* (Chéhabî 1957c).
107. Français : chêne kermès (Chéhabî 1957c).
108. Français : chêne du Portugal (Chéhabî 1957c).
109. Voir à ce sujet le chapitre I du commentaire, partie 2.1 intitulée « Caractéristiques de la lexicographie arabe classique ».

**EXTRAIT II**

## رأى في نقل الألفاظ العلمية

إلى اللغة العربية

قبل أن أذكر السبل التي أرى أن نسلکها في وضع المصطلحات العلمية أو تحقيقها أو توحيدها في الأقطار العربية ، يفيد أن أذكر مثالا لما فعل علماء النبات الأوربيون في وضع آلاف الأسماء لأعيان النباتات التي كشفوها في أنحاء الكرة الأرضية . ففي جلاء هذا الموضوع تتجلى لأعيننا سبل كثيرة يجدر بنا أن نسلکها في وضع أسماء عربية للكثير من تلك النباتات ، ولأمثالها من الأعيان في العلوم العصرية <sup>(١)</sup> .

### تسمية النبات :

لنفرض أن عالما نباتيا رحل إلى مجاهل أفريقية ، أو فيافي الجزيرة ، أو سهول الصين النسيحة ، يلتقط الأعشاب ، ويتعرفها ، حتى إذا عثر على نبتة لا يعرفها ، راح يدرس تحليلها أي صفاتها النباتية ، فإذا بها مما لم يدرسه أحد قبله ، فالتبته إذا جديدة عند النباتيين ، وعليه إذا أن يضع لها اسما جديدا . وأول اسم يتبادر إلى ذهنه اسم نفسه ، تنويها به . وتحليدا له . جزاء ما يلقاه ذلك العالم من النصب في عمله الشاق . وهذا شيء مستملح لا غبار عليه البتة . ولا أحد يستقبح إثارة النفس على الغير في مواضع كهذه . لكن صاحبنا النباتي له اسم واحد ، فإذا أطلقه على العتبة الأولى التي كان أول كاشف لها ، فبماذا يسمى النباتات الأخرى التي يعثر عليها ، وقد تكون كثيرة تعد بالعشرات ؟ وهنا يحول في خلده تسمية النبات باسم

(١) نشرت هذا البحث في عدد شباط « فبراير » سنة ١٩٣٤ من مجلة المصنف .

## NOTRE POSITION SUR LA TRADUCTION DES TERMES SCIENTIFIQUES EN ARABE<sup>1</sup>

Avant d'aborder les méthodes que nous préconisons pour la création, la vérification et l'unification de la terminologie dans les pays arabes, il serait utile de citer à titre d'exemple les moyens par lesquels les botanistes européens ont créé les milliers de noms de catégories de plantes qu'ils ont découvertes aux quatre coins de la planète. C'est en faisant la lumière sur cette question que nous arriverons à déceler les nombreux moyens d'établir les équivalents arabes d'un grand nombre de ces noms et d'autant de termes pour les catégories dans les sciences contemporaines.

### L'APPELLATION DES PLANTES

Supposons qu'un botaniste se rende au fin fond de l'Afrique, dans le désert de la péninsule arabique ou dans les vastes plaines de la Chine pour y étudier la flore. Tombe-t-il sur une plante dont il ignorait l'existence qu'il commence à en étudier les caractères botaniques. Et voici qu'il s'agit d'une plante qui, loin d'avoir fait l'objet d'une étude avant lui, s'avère une découverte botanique à laquelle il convient de donner un nom nouveau. Le premier qui lui vient à l'esprit est le sien : histoire de se rendre hommage, d'éterniser sa mémoire et de se récompenser de toutes les peines que lui inflige son ardu travail. C'est là une action géniale et qui n'est en rien reprochable. Nul ne désapprouve qu'on se donne la préférence dans ce genre de choses. Mais notre cher botaniste ne porte qu'un seul nom. S'il le donne à la première plante dont il est le découvreur, par quel autre désignera-t-il celles qu'il trouvera ensuite, lesquelles pourraient être nombreuses et se chiffrent à des dizaines ? C'est à ce moment

---

<sup>1</sup>La présente étude a fait l'objet d'une première publication dans le numéro de février 1934 de la revue *al-Muqataf*.

الإقليم أو الكورة التي وجده فيها. ولكن أسماء الكور في الشرق الأقصى، أو لدى زنوج أفريقيا، كثيراً ما تكون ثقيلة على السمع، لتنافر مخارج حروفها. أو لغير ذلك من الأسباب، فيعزى على باله إطلاق اسم أحد العلماء على ذلك النبات. فيستعرض أسماءهم، فيرى أن كلاً منهم قد نسب إليه نبات من النباتات. من قبل أحد النباتيين الذين تقدموه، ولهذا يتحفظ صاحبنا يائساً من إيجاد اسم لعشبهته في هذه الناحية أيضاً، فينتجه إلى نواح أخرى أهمها درس صفات العشب المذكورة في أوراقها أو أزهارها أو غير ذلك من أعضائها. حتى إذا وجد في أحدها صفة بارزة سمي العشب باللفظة اليونانية أو اللاتينية التي تدل على تلك الصفة، وهكذا يظن النباتي أنه أوجد اسماً جديداً لجنس النبات الذي عثر عليه. ولكنه كثيراً ما يتفق أن أجناساً نباتية أخرى تكون حائزة على الصفات نفسها، وأن أحد علماء النبات كان أطلق اللفظة اليونانية المذكورة على جنس نباتي آخر، فيرجع صاحبنا بالحيلة، ويعود إلى التفتيش عن صفات بارزة أخرى في عشبهته، أو يطرق أبواباً لم يطرّفها بعد، كنسبتها باسم أحد الآلهة الأقدمين، أو بالاسم الذي يعرفها به أهالي تلك البلاد، أو بالصفة الدالة على أهم ما فيها من الخواص الطبية أو الصناعية الخ.

ويتضح من ذلك أن علماء النبات، منذ القرن السابع عشر إلى اليوم، قد لقوا عرق الجبين من وضع أسماء علمية لأجناس النباتات العديدة، فلا غرابة إذن أن يجيىء بعض هذه الأسماء ثقيلًا على الأسماع، فليس كل نبات يدعى حنطة أو شعيراً أو قفاحاً أو رماناً، بل هناك ألوف من الأجناس ومئات الألوف من الأنواع والأصناف النباتية ليس لها أسماء حتى في أرق اللغات الأوروبية. ومن المستحيل أن تجيىء كل الألفاظ التي توضع للدلالة عليها خالية من كل شائبة. والحال واحد في كثير من العلوم الأخرى كعلم الحيوان والجيولوجية والمعدنيات والطب والحشرات والآلات الزراعية والصناعية وغيرها، فهي تحتاج كلها إلى وضع آلاف مؤلفة من الأسماء العلمية التي تسمو عن تناول العامة ولا يحفظها سوى الخاصة من الناس.

qu'il songe à appeler la plante par le nom de la région ou de la commune où il l'a trouvée. Mais les communes et les régions<sup>[1]</sup> d'Extrême-Orient ou des peuples d'Afrique ont souvent des noms qui heurtent l'ouïe d'une manière désagréable en raison notamment de la dissonance. Lui vient alors l'idée de donner à cette plante le nom d'un homme de science. Passant en revue le nom des savants, il constate que ses prédécesseurs ont dérivé du nom de chacun d'eux l'appellation d'une plante. Notre ami en vient ainsi à désespérer de trouver une appellation à sa plante par cet autre moyen. Il fait alors appel à d'autres procédés, dont le plus important consiste à étudier les particularités de la plante, notamment ses feuilles, ses fleurs et autres aspects de sa structure morphologique. Aussitôt qu'il lui trouve un caractère distinctif, il la désigne par le vocable grec ou latin qui y correspond. Ainsi, notre botaniste croit avoir trouvé un nouveau nom au genre botanique dont il est le découvreur. Mais il arrive souvent que plusieurs genres botaniques partagent les mêmes caractères et qu'un botaniste ait déjà employé le vocable grec ou latin<sup>[2]</sup> en question pour désigner un autre genre de plante. À nouveau déçu, notre ami recommence à chercher d'autres caractères distinctifs de sa plante ou s'avise d'explorer d'autres possibilités, dont celle de donner à la plante le nom d'un dieu de la mythologie, ou bien le nom par lequel les gens de son habitat la désignent ou encore celui du caractère distinctif qui correspond à ses plus importantes propriétés médicinales, industrielles ou autres.

Force est de conclure que, depuis le dix-septième siècle, les botanistes ont on ne peut plus peiné afin de trouver des noms scientifiques pour les nombreux genres botaniques. Il n'est donc pas étonnant que certains noms n'enchantent pas l'oreille car toutes les plantes ne portent pas de noms aussi simples<sup>[3]</sup> que « *hın̄tat* » (blé<sup>[4]</sup>), « *sha'ir* » (orge<sup>[5]</sup>), « *tuffâh* » (pommier<sup>[6]</sup>) ou « *rummân* » (grenadier<sup>[7]</sup>). Bien plus, il existe des milliers de genres botaniques et des centaines de milliers d'espèces et de variétés de plantes qui n'ont pas de nom même dans les langues



وبلخص كلامنا على أسماء أجناس النباتات العلمية ، بأن الطرائق التي اتبعها العلماء العشاقون في وضعها هي : أولاً تسمية النبات باسم الذي كُشف عنه كقولنا *لينية وفورسكالية* . فهما نباتان منسوبان إلى النباتيين المشهورين لينوس وفورسكال . ثانياً نسبة النباتات إلى المدينة أو الكورة أو الإقليم أو الصقع حيث تكون منابته الطبيعية كلفظة *أدينية* في من عدن العربية ، وقد وضعها فورسكال للدلالة على نبات وجده في عدن . ثالثاً الاحتفاظ بالاسم الذي عرفه القدماء . كالليونان والعرب ، مثل كوفية (*Coffea*) فهي من القهوة ، وبسناسية (*Pistacia*) من الفستق ، وموزا (*Musa*) من الموز ، وكلها مأخوذة من العربية . رابعاً نسبة النبات إلى أحد العلماء أو الملوك أو الحكام المشهورين ، ممن أحبوا العشاقين ، وعطفوا عليهم ، وأعانوهم في أعمالهم الشاقة . مثل *دروينية* (*Darwinia*) فهي منسوبة إلى العلامة دروين الشهير . وكوبرنيكية (*Copernicia*) فهي منسوبة إلى الفلكي كوبرنيكوس وهكذا . خامساً نسبة النبات إلى أحد آلهة الأقدمين من يونان ورومان وغيرهم ، مثل *مركورياليس* (*Mercurialis*) فهي منسوبة إلى *مركور* (عطارد) إله الفصاحة والتجارة عند اليونان ، وأبولونيكا فهي باسم أبولون إله الشعر والصنائع النفيسة وغيرها عند اليونان والرومان ، وباسيفلورة (*Passiflora*) أي زهرة الآلام (يسمونها الساعة في دمشق) ، فهي تدل على آلام المسيح ، لأن زهرة هذا النبات تشبه خشبة الصليب ومسامير العذاب ، وسماها الدمشقيون ساعة ، تشبيهاً لها بمبنى الساعة وعقريها . سادساً تسمية النبات بالنعوت الدالة على بعض خواصه الطبية أو الصناعية أو غيرها ، مثل *بلونارية* (*Pulmonaria*) ومعناها عشبة الرئة ، لأنها تستعمل في بعض أمراض الرئة . ومثل *متريكارية* ، (*Matricaria*) ، ومعناها عشبة الرحم لأنهم كانوا يستعملونها في أمراض الرحم . سابعاً الاحتفاظ بالاسم الذي يطلقه سكان البلاد الأصليون على النبات ، مثال ذلك *إتسوغة* (*Tsuga*) ، فهي لفظة يابانية تدل على شجرة

européennes les plus développées. En outre, il est impossible que tous ces noms soient sans défaut. Il en va de même pour de nombreuses autres sciences, comme la zoologie, la géologie, la minéralogie, la médecine et l'entomologie, ainsi que pour les machines agricoles ou industrielles, etc. Elles ont toutes besoin de milliers de néologismes scientifiques qui, bien qu'inaccessibles au profane, seraient à la portée d'une élite de spécialistes.

Les procédés employés par les botanistes pour donner des noms scientifiques aux genres botaniques se résument ainsi :

1. Appeler la plante par le nom de son découvreur. On dit par exemple *Linnaea*<sup>[8]</sup> et *Forskalia*<sup>[9]</sup> pour désigner des plantes qui portent respectivement les noms de Linné et Forskal, deux célèbres botanistes.
2. Nommer la plante d'après la ville, la commune, la région ou la contrée de son habitat. Ainsi, le terme *Adenia*<sup>[10]</sup> est dérivé du nom de la ville arabe d'Aden et a été créé par Forskal pour désigner une plante qu'il avait trouvée dans cette ville.
3. Conserver le nom employé par les anciens, les Grecs ou les Arabes par exemple. C'est le cas de *Coffea*<sup>[11]</sup>, *Pistacia*<sup>[12]</sup> et *Musa*<sup>[13]</sup> qui proviennent respectivement de l'arabe « qahwat » (café), « fustuq » (pistachier) et « mawz » (bananier).
4. Dériver les appellations des plantes de noms de savants, rois ou gouverneurs célèbres qui ont pris les botanistes en affection et les ont aidés dans leur rude besogne. Par exemple, *Darwinia* est dérivé du nom du célèbre naturaliste Darwin et *Copernicia* est un palmier qui porte le nom de l'astronome Copernic, et ainsi de suite.
5. Donner à la plante le nom d'une ancienne divinité grecque,

منهورة من أشجار الفصيلة "صوبرية"، ومثل سَكْوِيَة (S. quonia) فهي تطلق في كليفرنية على "الشجرة الجبارة"، المنسوبة إلى الفصيلة الصوبرية أيضا . ثابنا الرجوع إلى صفة بارزة من صفات النبات، وتسميته باللفظة اليونانية التي تدل على تلك الصفة . وهذا الشكل في وضع الأسماء هو الأعم . مثال ذلك النبات المسمى أسيدسترة (Aspidistra) من الفصيلة الزنبقية، فهو مبذول في بيوت دمشق، وأراء أماي وأنا أكتب هذه المقالة . فهذه اللفظة معناها الدُرَيْقَة، أي انترس الصغير، لأن لزهرة ميسما لحيا غليظا على شكل قبة مستديرة محدبة تغطي الزهرة كغطاء القدر . ومثال ذلك أيضا النبات المسمى أكريدوكربوس (Acridocarpus) فإن هذه اللفظة مركبة من لفظتين يونانيتين، معنى الأولى جرادة ومعنى الثانية ثمرة . فترجمة الاسم العلمي إذن عشبة الثمرة الجرادية، أو الجرادية الثمرة . وفي الحقيقة إذا ألقى الإنسان نظرة على ثمرة هذا النبات رأها تشبه جرادة طائرة مبسوطة الجناحين . وأسماء النباتات التي وضعت على هذه الطريقة تعد بالآلوف، ولهذا يقولون إن اليونانية واللاتينية هما للغات الأوربية معين لا ينضب . ولهذا أيضا ترى علماء النبات يشعرون بتحلية النبات من تلاوة اسمه . والعكس بالعكس، أي إذا كان النبات قديرا في صنعته يدرك من نظرة بلقيها غلى نبتة من النباتات أهم صفات تلك النبتة، كما يدرك الاسم الذي يجب أن يكون وضع لها . تاسعا اتباع طرق شاذة في وضع أسماء النباتات، كأن يكون النبات منسوبا إلى أحد العلماء، لكن اسم هذا العالم طويل يصعب التلفظ به، فيحرفونه ويختصرونه حتى يسلس على اللسان، ويرن جيدا في الأذن، وكان يدلوا مكان الحروف في اسم أحد النباتات، أي يستعملوا القلب المعروف في اللغة العربية، ويخلقوا على هذا الشكل اسما جديدا لنبات جديد . وما يتفق لهم أيضا أن يضيق العالم بالامر ذرعا فيضع للنبات اسما لا معنى له ؛ كلفظة لوازا (Loasa) الدالة على زهرة معروفة، فإنها لا معنى لها، وقد ركبها العالم النباتي أدنسون من حروف وردت على خاطره عفوا .

romaine ou autre. Par exemple, *Mercurialis*<sup>[14]</sup> est dérivé du nom de Mercure, dieu des orateurs et des marchands chez les Grecs<sup>[15]</sup> ; *Apollonias*<sup>[16]</sup> porte le nom d'Apollon, dieu de la poésie, des arts et autres métiers chez les Grecs et les Romains<sup>[17]</sup> ; *Passiflora*<sup>[18]</sup>, qui signifie « fleur de la passion », évoque la passion du Christ car sa fleur ressemble à la croix et aux clous de la crucifixion. (Les Damasains appellent cette dernière plante « sâ'at » (montre, horloge) parce qu'elle ressemble au cadran et aux aiguilles d'une montre<sup>[19]</sup>.)

6. Établir les noms des plantes d'après leur propriété médicinale, industrielle ou autre. Par exemple, *Pulmonaria*<sup>[20]</sup>, qui signifie plante du poumon, a été appelée ainsi parce qu'on l'employait pour le traitement de certaines maladies pulmonaires. Il en va de même pour *Matricaria*<sup>[21]</sup>, ou plante de la matrice, qu'on utilisait pour les affections de l'utérus.
7. Conserver le nom par lequel les indigènes désignent la plante. Ainsi, *Tsuga*<sup>[22]</sup> est un terme d'origine japonaise qui désigne un arbre célèbre de la famille des conifères et *Sequoia*<sup>[23]</sup> est le nom qu'on donne en Californie à l'arbre dit « géant »<sup>[24]</sup> qui appartient également à la famille des conifères.
8. Revenir au caractère botanique distinctif de la plante et la désigner par le vocable grec qui y correspond. Cette méthode est la plus courante. C'est le cas d'*Aspidistra*<sup>[25]</sup>, plante de la famille des liliacées, qui abonde dans les jardins de Damas et que je vois devant moi en rédigeant le présent article. Le nom de cette plante signifie « petit bouclier » parce que sa fleur est dotée d'un épais stigmate soudé qui a la forme d'un chapeau circulaire renflé et qui recouvre la fleur comme un couvercle de marmite. Un autre exemple est la plante appelée

## نقل أسماء النبات إلى العربية :

أما وقد عرفنا كيف وضع العلماء الأوربيون أسماء لذلك العدد العظيم من النباتات فقد أصبح من السهل علينا معرفة السبل التي يجب أن نلتكها في وضع ألفاظ عربية أو معربة لها . وإذا أنعمنا النظر في قائمة أجناس النباتات ، نجد منها عدداً عرفه أجدادنا ، ووضعوا له أسماء عربية ، أو عربولة أسماء اليونانية أو الفارسية أو غيرها ، كما نجد عدداً لم يعرفوه . فالتقسيم الأول ندع ألفاظه العربية أو المعربة على حالها ، ونستعملها كما وردت في المعاجم وفي كتب العشابين ، كابن البيطار وغيره ، بعد التثبت من صحة اللفظة ، لأن النسخ وعمال المطابع كثيراً ما يعثون بها ، كما أن الأسماء العامية كثيراً ما تختلط بالأسماء الصحيحة فنقلها بعض المؤلفين بلا تمييز .

أما القسم الثاني فهو الأسماء ، بل هو بيت القصيد . لأن ما جهله أجدادنا من النباتات يبلغ أضعاف ما عرفوه منها . ففي هذا القسم أرى أن نسير في وضع الأسماء للتسميات على الطريقة الآتية وهي :

أولاً أسماء الأجناس النباتية المنسوبة إلى أفراد من الناس ( علماء وملوك وحكام وغيرهم ) ، أو إلى آلهة القدماء : فهذه يجب أن تعرب إما بأن تترك على حالها ، وإما بأن تجعل على صيغة النسبة . مثل الشجرة المسماة مككورة ( Maclura ) فهي منسوبة إلى المواليدي الأميركي المسمى مككور . ولذلك نسميها مككورة كما هي اللفظة العلمية أو مككورية بصيغة النسبة . ولا يجوز لنا أن نعت بتلك اللفظة وأشباهاها ، لأنها إنما وضعت للتتويه بأسماء العلماء وأصحاب السلطان من عبي العلوم ، ومن حق هؤلاء على الناس أن لا تضع أسمائهم ، عملاً بإرادة النباتيين الكاشفين الذين سمو النباتات بتلك الأسماء . لكنه من الطبيعي أنه إذا كان يوجد بلساننا لفظة عربية صحيحة تدل على نبات لفظته العلمية منسوبة إلى أحد العلماء يكون من واجبنا في هذه الحال ترجيح اللفظة العربية . ومن الأمثلة على ذلك البقلة التي نطلق عليها لفظه المكروب ، فإن اللفظة العلمية التي تدل على جنس هذا النبات هو غونداليا ،

*Acridocarpus*, mot qui est la jonction de deux éléments grecs, dont le premier signifie « sauterelle »<sup>[26]</sup> et le second « fruit »<sup>[27]</sup>. La traduction de ce nom scientifique devient donc « *ushbat al-thamarat al-jarâdiyyat* » ou « *al-jarâdiyyat al-thamarat* » (plante du fruit acridien). En effet, si on regarde le fruit de cette plante, on s'aperçoit qu'il ressemble à une sauterelle déployant ses ailes en plein vol. Les noms des plantes établis selon cette méthode se comptent par milliers. C'est pour cette raison qu'on dit que le grec et le latin sont pour les langues européennes une source intarissable. C'est pourquoi aussi on voit les botanistes deviner les caractères botaniques d'une plante d'après son nom. Et vice-versa : si le botaniste est expert en la matière, il peut déceler par un simple coup d'oeil le plus important caractère de la plante et le nom qu'on a dû lui donner.

9. Établir les noms des plantes selon des méthodes irrégulières. Par exemple, si on veut donner à une plante le nom d'un savant qui est long ou difficile à prononcer, ce nom est modifié ou écourté de façon à en faciliter la prononciation et le rendre plus agréable à l'ouïe. Un autre procédé, à savoir la métathèse, qui est commune en arabe, consiste à inverser l'ordre des lettres à l'intérieur du nom d'une plante. Il en résulte un nom qui désigne une plante nouvelle. Il arrive aussi que, trouvant l'affaire au-dessus de sa capacité, le botaniste finisse par donner à la plante un nom vide de sens. C'est le cas de *Loasa*<sup>[28]</sup>, nom de fleur qui n'a aucune signification et que le botaniste Adanson a inventé par simple enchaînement de phonèmes qui lui passèrent par la tête.

## LA TRADUCTION DES NOMS DES PLANTES EN ARABE

Maintenant que nous savons comment les savants européens ont créé les noms de cette multitude prodigieuse de plantes, il devient facile de repérer les moyens de leur établir des équivalents arabes

(Gundelia) ، وهي محرفة عن اسم الطيب الألماني غوندلشيمر، فنحن لسنا بحاجة إلى تعريب اللفظة العلمية المذكورة ، ما دام يوجد لدينا لفظة عربية صحيحة ترادفها . ثانياً أسماء الأجناس النباتية المنسوبة إلى مدينة أو كورة أو إقليم : فهذه أيضاً لابد من استبقائها على حالها ، أو جعلها على صيغة النسبة، على أن يرسم الاسم كما يرسمه العرب، فيقال عدني لا أدنى للنبات الذي يسمونه أدينية وهكذا . ثالثاً أسماء الأجناس النباتية الموضوعة بلسان سكان البلاد التي عثروا فيها على تلك النباتات : فهذه أيضاً يجب أن تعربها ، ولنا أسوة في اللسان العلمي وفي جميع اللسان الأوربية الكبيرة ، فنقول مثلاً أناناس (Ananas) و'غواقة (Goyavier) وكاكاو أو كاكاو (Cacaoyer) وكلها من لغات قبائل أمريكية قديمة .

رابعاً أسماء الأجناس النباتية الدالة على صفة بارزة من صفات النباتات : فهذه الأسماء ( وعددها هو الأكبر ) تترجم إلى العربية بمبدلولات معانيها ، فيقال أذن الدب للنبات المسمى أركتوتيس (Arctous) ، ورملية أو زهرة الرمال للنبات المسماة أريناريا (Arenaria) ، وشجرة البهاء للشجرة التي تدعى كالودندرون (Calodendron) الخ . وليس من رأي تعريب هذه الألفاظ العلمية ، خلافاً لما شاهدت في بعض الكتب والمعاجم العلمية العربية ، لأن تعريب هذه الأسماء ، أي نقلها إلى العربية على حالها ، يدل على أن الناقل يجهل معناها الأصلي ، أو على أنه لم يحشم نفسه تحرى هذا المعنى أثناء النقل . وهو ملوم في الحالين . وقد ذكرت أن قدماء النقلة ترجموا مثل هذه الأسماء فقالوا لسان الثور ، وآذان الفأر ، وآذان العنز ، وكثير الأرجل ، وعين البقر الخ . وكلها مترجمة .

وهنا أصل إلى مسألة لم أتعرض لها : وهي أن اسم النبات العلمي يكون في العادة مركباً من لفظتين الأولى تدل على الجنس والثانية تدل على النوع . فكل ما أوردته إلى الآن يتعلق باللفظة الدالة على الجنس وهي المهمة . أما اللفظة الدالة على النوع فانه يكون لها معنى في معظم النباتات ، ولهذا يجب

ou arabisés<sup>[26]</sup>. Si nous examinons la liste des genres botaniques, nous constatons qu'il y a, d'une part, les noms de genres qui étaient connus de nos ancêtres, traduits en arabe ou empruntés au grec, au persan ou autres langues par ces derniers ; et d'autre part, ceux qui étaient inconnus de nos ancêtres. Pour ce qui est de la première catégorie, il nous incombe d'en conserver la terminologie arabe ou arabisée telle qu'elle figure dans les dictionnaires et les livres de botanistes comme Ibn al-Bayṭār. Mais il faut auparavant vérifier la justesse des termes, puisqu'ils ont été souvent corrompus par les copistes et les ouvriers imprimeurs. En outre, les noms vulgaires se mêlant fréquemment aux noms corrects, certains auteurs les ont inscrits sans discrimination.

Quant à la deuxième catégorie, nous la considérons comme la plus importante et elle constitue le noyau de notre étude, étant donné que les plantes que nos ancêtres ignoraient sont de loin plus nombreuses que celles qu'ils connaissaient. Pour trouver les équivalents arabes des noms des plantes de cette catégorie, il convient d'appliquer les méthodes suivantes :

1. Les appellations des genres botaniques dérivées de noms de personnes (savants, rois, gouverneurs, etc.) ou d'anciennes divinités : on les emprunte, soit en gardant la forme originale, soit en employant la forme adjectivale. Par exemple, l'arbre appelé *Maclura*<sup>[30]</sup> porte le nom du naturaliste américain Maclure. C'est pourquoi on l'appelle « maklûrat »<sup>[31]</sup> en arabe, d'après son nom scientifique d'origine, ou « maklûriyyat » à la forme adjectivale. Il n'est pas permis de faire autrement pour ce terme et pour ses pareils, car ce genre d'appellation vise à rendre hommage à des savants et à des hommes au pouvoir amateurs des sciences. En outre, il est du droit de ceux-ci que leur mémoire soit ainsi perpétuée comme l'ont voulu les botanistes auteurs de ces découvertes et créateurs de ces noms. Cependant, s'il existe dans notre langue un terme arabe juste qui désigne une



علينا أن نترجم هذا المعنى إلى العربية . لا أن نفعل كما فعل بعض أصحاب المعاجم العلمية الذين اكتفوا بتعريب لفظة النوع جهلاً منهم بمعناها الأصلية . مثال ذلك كيمبانولا بريباتا ، (Campanula Barbata) ومعناها الجرس الملتحي ، فلفظة كيمبانولا تدل على الجنس وقد ترجمناها بمدلولها ، وفقاً لما مر ذكره . ولفظة بريباتا تدل على النوع ، وهي صفة معناها الملتحي ، فلا يجوز بتاتا أن نعربها ، بل ينبغي أن ترجمها بلفظة الملتحي . وهكذا في كل الألفاظ الدالة على النوع إذ نقول الجرس النبيل (C. nobilis) والجرس الهرمي (C. pyramidalis) والجرس العريض المزرق (C. latifolia) والجرس الخدروفي (C. turbinata) الخ . واللغة العربية تسع لكل الأسماء التي لها معان من هذا القبيل . والدليل على ذلك أنني أوجدت في معجم الألفاظ الزراعية ، نحو أنني لفظة عربية تدل على نباتات زراعية ما كان يعرفها أجدادنا وليس لها أسماء بلغتنا .

أما الأسماء الدالة على الصنف أي الضرب النباتي فعددها كبير جداً . ويندر وجودها في المعاجم ، بل توجد في كتب الأزهار والأشجار والكتب الزراعية والنباتية المهمة . فإذا كان اللفظة التي تعبر عن الصنف معنى من المعاني القابلة للترجمة ترجمناها بالعربية ، وإلا تركناها على حالها أي عربناها اضطراراً ، كما يفعل الأجانب عندما ينقلون إلى لغاتهم أصناف بلادنا ، فهم يقولون مثلاً قطن أشموني ومعرض وكرنك ، وقمح حوراني وبلدي ، وعنب داراني وزيني ، تاركين الألفاظ الصنف على حالها .

وقد ازداد عدد الأصناف النباتية ، ولا سيما الزراعية منها ، حتى عجز أرباب الزراعة المشتغلون بإيجاد الأصناف الجديدة عن ابتكار أسماء لها . لذلك نراهم أحياناً يرقونها بأرقام تدل عليها ، أو ينسبونها إلى أشخاص من أقاربهم أو أصدقائهم أو صديقاتهم أو حبيبتهم . وربما سموها بأسماء خيلهم أو كلابهم ، أو حقل من حقولهم ، أو مكان يمثل ذكرى من ذكرياتهم وهكذا . وإذا أردتم أمثلة على ما ذكرت راجعوا مئات الأصناف من الورد

plante dont le nom scientifique est dérivé de celui d'un savant, il nous incombe dans ce cas de donner la préférence au terme arabe. Par exemple, le nom du légume que nous appelons « 'akkûb » en arabe et qui porte le nom scientifique de *Gundelia*<sup>[32]</sup>, lequel est une déformation du nom du médecin allemand Gundelscheimer<sup>[33]</sup>, ne doit pas être arabisé puisqu'il existe en arabe un terme juste qui y correspond.

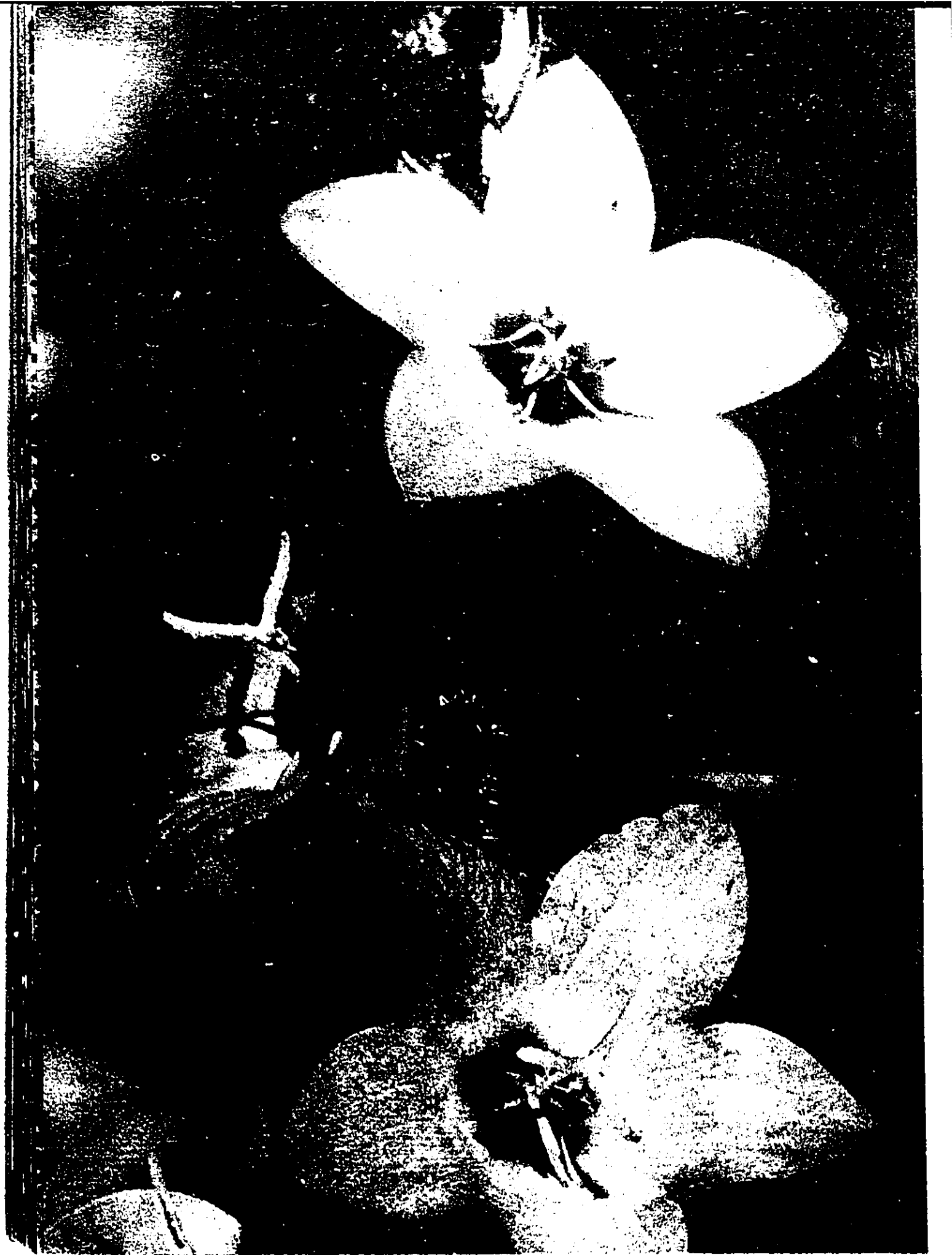
2. Les genres botaniques portant le nom d'une ville, d'une commune ou d'une région : on garde également leur forme originale ou on les emploie à la forme adjectivale. Toutefois, il faut donner à ces noms une consonance arabe. Par exemple, on dit en arabe « 'adani » et non pas « adani »<sup>[34]</sup> pour désigner la plante *Adenia*, et ainsi de suite.
3. Les noms des genres botaniques établis dans la langue du pays de leur habitat : il faut également les emprunter. Le langage scientifique et toutes les grandes langues européennes nous servent d'exemple à cet égard. Ainsi, on dit « anânâs » (ananas<sup>[35]</sup>), « ghuwâfat » (goyavier<sup>[36]</sup>) et « kâkâ'û » ou « kâkâw » (cacaoyer<sup>[37]</sup>), qui sont tous des termes dérivés des langues d'anciennes tribus américaines<sup>[38]</sup>.
4. Les noms des genres botaniques qui désignent une particularité de la plante : ils sont les plus nombreux et on rend leur sens en arabe. Ainsi, on traduit *Arctotis*<sup>[39]</sup> par « udhn al-dubb » (oreille de l'ours), *Arenaria*<sup>[40]</sup> par « ramliyyat » ou « zahrat al-rimâl » (fleur des sables), *Calodendron*<sup>[41]</sup> par « shajarat al-bahâ' » (arbre de la beauté), etc. Contrairement aux auteurs de certains livres et dictionnaires scientifiques arabes, nous estimons qu'il ne faudrait pas translittérer ces termes scientifiques, car l'emprunt dans ce cas signifierait que le traducteur a négligé de vérifier le sens original du terme, ce dont il est certainement blâmable. Les anciens traducteurs, a-t-on déjà dit, traduisaient les noms de ce

في اللغة العربية ..... ٨١

أو البعوض أو الذفحوان أو غيرها من الأزهار والرياحين وأشجار التزيين  
والكروم، ولا سيما الهجن الأمريكية من الكروم المستعملة لمطعمة لاتقاء  
أضرار حشرة القمل كسرة المشهورة .

type. Ainsi, ils ont traduit *Bouglôsson*<sup>[42]</sup> par « *lisân al-thawr* » (langue de boeuf), *Myosotis*<sup>[43]</sup> par « *âdhân al-fa'r* »<sup>[44]</sup> (oreilles de la souris), *Alisma plantago*<sup>[45]</sup> par « *âdhân al-ʿanz* » (oreilles de la chèvre), *Polypodium vulgare*<sup>[46]</sup> par « *kathîr al-arjul* » (polypode) et *Bellis perennis*<sup>[47]</sup> par « *ʿayn al-baqar* »<sup>[48]</sup> (oeil de vache), etc.

Nous passons maintenant à une question que nous n'avons pas encore abordée, à savoir que le nom scientifique des plantes se compose généralement de deux lexèmes, le premier désignant le genre et le second l'espèce. Tout ce qui a été exposé jusque-là concerne les lexèmes désignant le genre, lesquels sont les plus importants. Quant aux lexèmes désignant l'espèce, ils ont un sens dans le cas de la plupart des plantes. C'est pourquoi nous devons traduire ce sens en arabe et non pas suivre l'exemple de certains lexicographes scientifiques qui se sont contentés d'emprunter les lexèmes désignant l'espèce parce qu'ils en ignoraient le sens d'origine. Le terme *Campanula barbata*<sup>[49]</sup> qui signifie « clochette barbu » illustre ce cas. En effet, *Campanula*<sup>[50]</sup> désigne le genre<sup>[51]</sup> et nous l'avons traduit par son sens, ci-haut mentionné, à savoir « jurays » (petite cloche). *Barbata* désigne l'espèce. C'est un adjectif, lequel signifie « barbu », et qu'il est absolument inadmissible d'emprunter. Il convient plutôt de le traduire par son sens, à savoir « multaḥi ». Il en va de même pour tous les termes désignant l'espèce : on dit « jurays nabîl » (clochette noble) pour *Campanula nobilis*<sup>[52]</sup>, « jurays haramî » (clochette pyramidale) pour *Campanula pyramidalis*<sup>[53]</sup>, « jurays ʿarîḍ al-waraq » (clochette à larges feuilles) pour *Campanula latifolia*<sup>[54]</sup>, « jurays *khudhrûfi* »<sup>[55]</sup> (clochette à fleurs en toupie) pour *Campanula turbinata*<sup>[56]</sup>, et ainsi de suite. La langue arabe se prête à la traduction de tous les noms appartenant à cette catégorie. Preuve en est que nous avons inclus dans notre *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* environ deux mille nouveaux termes arabes désignant des plantes agricoles que nos ancêtres ignoraient.



جریس رحال

*Campanula peregrina*  
*Campanule voyageuse*

(Nehme s.d., p. 26)

Les noms désignant la variété botanique, quant à eux, sont aussi très nombreux. On les trouve rarement dans les dictionnaires. Leur usage se limite plutôt aux principaux livres descriptifs des fleurs et des arbres et aux ouvrages d'agriculture et de botanique. Si ces noms ont un sens traduisible, on doit les traduire. Sinon, il faut les emprunter comme le font les Occidentaux lorsqu'ils introduisent dans leurs langues les noms des variétés de nos pays. Ils disent par exemple coton<sup>[57]</sup> achmouni<sup>[58]</sup>, maarad<sup>[59]</sup> et karnak<sup>[60]</sup> ; blé hourani<sup>[61]</sup> et baladi<sup>[62]</sup> ; raisin darani et zayni, conservant ainsi les noms des variétés tels quels.

Le nombre des variétés botaniques, notamment agricoles, a augmenté au point que les spécialistes de l'agriculture se sont trouvés incapables d'inventer des noms aux variétés faisant l'objet de leurs recherches. C'est pour cela qu'ils en viennent parfois à les numérotéer ou à les dédier à un parent, à un ami, à une amie ou à la femme aimée. Il arrive aussi qu'ils leur donnent le nom de leur cheval ou de leur chien, d'un champ qu'ils possèdent ou encore d'un endroit dont ils se souviennent, et ainsi de suite. Mentionnons à cet égard les noms des centaines de variétés de roses<sup>[63]</sup>, de bégonias<sup>[64]</sup>, de chrysanthèmes<sup>[65]</sup>, ainsi que d'autres fleurs, plantes aromatiques, arbres d'ornement et vignes, notamment les hybrides américains de cépages utilisés après greffe pour prémunir les vignes contre les ravages du fameux insecte phylloxéra<sup>[66]</sup>.





وريدة لبنانية

*Rosularia libanotica*  
Rosulaire du Liban

(Nehme s.d., p. 27)

*Notes du traducteur*

1. Chéhabî mentionne seulement « al-kuwar » (les communes). Nous avons ajouté « et les régions » parce que « communes » nous paraît trop restrictif.
2. Chéhabî mentionne le vocable grec, mais ne mentionne pas le vocable latin dans le texte arabe.
3. Une traduction plus littérale de cette phrase donnerait : « chaque plante ne porte pas le nom de blé ... ». Dans le cadre d'une traduction généralement cibliste comme la nôtre, l'ajout de « aussi simples que » s'impose pour clarifier l'idée de l'auteur.
4. *Triticum* (Chéhabî 1957c).
5. *Hordeum* (Chéhabî 1957c).
6. *Malus* (Chéhabî 1957c).
7. *Punica granatum* (Chéhabî 1957c).
8. Français : linnée (Clason 1989).
9. Linné dédia la plante *Genus forskalia* à son élève Forskal (Anonyme 1968d).
10. Belousova et Denisova 1992.
11. Français : caféier (Chéhabî 1957c).
12. Français : pistachier (Chéhabî 1957c).
13. Français : bananier (Chéhabî 1957c).
14. Français : mercuriale (Chéhabî 1957c).
15. Plutôt chez les Romains selon le *Petit Robert 2* (Rey 1982).
16. Français : laurier de Ténériffe (Van Wijk 1971).
17. Dieu grec selon le *Petit Robert 2* (Rey 1982).
18. Français : passiflore (Chéhabî 1957c).
19. « Sâ'at » (heure) signifie également l'heure de la résurrection, ce qui pourrait avoir un rapport avec le thème de la passion (Wehr 1974).
20. Français : pulmonaire (Chéhabî 1957c).

21. Français : matricaire (Chéhabi 1957c).
22. Français : tsuga (Van Wijk 1971).
23. Français : séquoia. Le séquoia a eu plusieurs noms dans le passé, notamment *Washingtonia* et *Wellingtonia*. Le nom définitif de cet arbre est vraisemblablement dérivé du nom d'un célèbre chef indien, *See-Quayah* (Guyot et Gibassier 1960a et le Rey-Debove et Rey 1993).
24. Cet arbre qui est sauvage dans les vallées de la haute Californie peut acquérir, grâce à son âge souvent très grand (3 000 ans et plus), une des plus hautes tailles qui soient (jusqu'à 145 mètres) parmi les géants de la forêt (Guyot et Gibassier 1960a).
25. Français : aspidistra. Le nom botanique est dérivé du grec *aspidiskos*, *-diskion* « petit bouclier » (Rey-Debove et Rey 1993).
26. *Akris*, *akridos* en grec signifie « sauterelle » (Rey-Debove et Rey 1993, sub voc. « acridiens »).
27. Le grec *karpos* signifie, entre autres, « fruit » (Rey-Debove et Rey 1993, sub voc. « -carpe »).
28. Français : loasa ou loase (Van Wijk 1971).
29. Il s'agit dans le deuxième cas d'emprunts.
30. Français : maclure (Chéhabi 1957c).
31. Le son de la lettre « t » à la fin du mot arabe « maklûrat » est remplacé par le son « h ».
32. Français : gundèle ou hacoub (Van Wijk 1971).
33. N'ayant pas trouvé le nom de ce médecin, nous avons procédé à une translittération non technique de l'arabe « Ghûndilshaymir ».
34. Ce terme, comme l'indique Chéhabi plus haut dans son texte, provient du nom arabe de la ville d'Aden qui est prononcé « 'Adan » en arabe.
35. *Ananassa sativus* ou *Bromelia ananas* (Chéhabi 1957c).
36. *Psidium guajava* (Guyot et Gibassier 1960a).
37. *Theobroma cacao* (Chéhabi 1957c).
38. « Ananas » est un mot tupi-guarani (Rey-Debove et Rey 1993). « Goyavier » est originaire de l'Amérique tropicale. Le nom de cet arbre provient de l'espagnol *guyaba*, lui-même issu du péruvien *gahyaba* qui désigne la goyave dans son pays d'origine. « Cacaoyer »

est un mot espagnol de l'aztèque *cacahuatl* (Guyot et Gibassier 1960a).

39. Français : arctoïde (selon la terminologie de W. Ulrich) et arctotide (selon Ph. A. Nemnich) (Van Wijk 1971).

40. Français : sabline. *Arena* : sable, en latin (Chéhabî 1957c).

41. *Calodendrum* (Van Wijk 1971). Le mot qui figure dans les deux dictionnaires botaniques de Chéhabî (Chéhabî 1957c et Chéhabî 1978) est « callodendron ». Le nom de cette plante est d'origine grecque : *kallos* veut dire « beauté » en grec (Rey-Debove et Rey 1993, sub voc. « calli- »).

42. L'index arabe du *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c) renvoie à deux articles qui correspondent au terme arabe « *lisân al-thawr* ». Le premier est *Anchusa* (français : « buglosse »). Dans le texte explicatif, on peut lire en arabe que « le nom français [buglossel] est dérivé du grec qui signifie « langue de boeuf »... ». Le deuxième article, « bourrache » a pour synonyme « langue-de-boeuf » (*Borrago officinalis*). L'auteur explique que le terme arabe est « une ancienne traduction du nom grec *bouglôsson* qui est donné à cette plante ainsi qu'à d'autres espèces du genre d'*Anchusa*. C'est pour cette raison que nous avons choisi de retenir *Bouglôsson* dans notre traduction. Il est à mentionner qu'aucun de ces articles ne renvoie à l'autre. Curieusement, Chéhabî, pourtant soucieux des étymologies, ne fait aucune mention de l'origine arabe du français « bourrache ». Le Nouveau Petit Robert indique à ce sujet : « 1256; lat. médiév. *borrago* « bourrue », ou ar. [arabe] *abu rach* « père de la sueur » » (Rey-Debove et Rey 1993).

43. Français : myosotis. Également appelé « herbe d'amour », « oreille de souris » et « ne m'oubliez pas ». Cette plante doit son nom botanique à la forme de ses feuilles. En effet, ce nom est formé des mots grecs *mus*, *muos* « souris » et *ous*, *ôtos* « oreille » (Rey-Debove et Rey 1993).

44. L'arabe « *âdhân* » est employé au singulier, à savoir « *udhn* », dans Chéhabî 1957c. Vu que les index arabes des dictionnaires botaniques de Chéhabî (Chéhabî 1957c et Chéhabî 1978) ne comportent pas la forme du pluriel, on peut conclure que c'est du terme *Myosotis* qu'il s'agit dans ce contexte. Si la remarque est pertinente ici, c'est qu'un autre terme arabe composé mentionné dans ces dictionnaires change de sens selon qu'il est employé au pluriel ou au singulier. En effet, « *udhn al-dubb* » (singulier) signifie *Arctotis* et « *âdhân al-dubb* » (pluriel) correspond à *Verbascum* (Chéhabî 1957c).

45. Français : alisma, alisme, plantin d'eau et flûteau. Le latin botanique est d'origine grecque (Chéhabî 1957c et Rey-Debove et Rey 1993).

46. Français : polypode vulgaire (Chéhabî 1957c). Ce mot est d'origine grecque : « poly » du grec *polus* (nombreux, abondant) et « podium » du grec *pous, podos* (pied) (Rey-Debove et Rey 1993, sub voc. « poly- » et « podologie »).

47. Français : pâquerette ou petite marguerite. Dans son dictionnaire botanique français-arabe, Chéhabî indique que « ʿain al-baqarat » (singulier du terme cité dans le texte) est le nom vulgaire que les Damascaïns donnent à cette plante (Chéhabî 1957c).

48. Le terme composé arabe « ʿayn al-baqar » est employé au pluriel dans le texte arabe, alors qu'il est employé au singulier, soit « ʿayn al-baqarat », dans Chéhabî 1957c.

49. Français : campanule barbue (Chéhabî 1957c).

50. Français : campanule (Guyot et Gibassier 1960c).

51. Il s'agit de la famille des campanulacées (Chéhabî 1957c).

52. Français : campanule noble (Chéhabî 1957c).

53. Français : campanule pyramidale (Chéhabî 1957c).

54. Français : campanule à larges feuilles (Chéhabî 1957c).

55. Dans le texte, Chéhabî se contente d'écrire « jurays *khuzrûfi* » (clochette en toupie), alors que l'équivalent qu'il donne à *Campanula turbinata* est « Jurays *khudhrûfi* al-zahr » (clochette à fleurs en toupie) dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c).

56. Français : campanule à fleurs en toupie (Chéhabî 1957c).

57. « Coton » est dérivé de l'arabe *quṭun*, qui est devenu *cotone* en italien et *coton* en français. Le nom scientifique *Gossypion* a été donné au cotonnier par les peuples méditerranéens de l'antiquité qui s'inspirèrent du nom par lequel on désignait un arbuste fournissant une laine analogue au coton dans l'ancienne Égypte (Guyot et Gibassier 1960c et Rey-Debove et Rey 1993).

58. « Achmouni » est probablement dérivé du nom de la ville égyptienne *al-Ashmûnayn* (province d'Assiout), anciennement appelée *Hermopolis* (Rey 1982). Ce terme ne figure pas dans le *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c), mais dans Chéhabî 1965b, à savoir la deuxième édition du livre *al-Muṣṭalḥât al-ʿilmiyyat fi al-luḡhat al-ʿarabiyyat fi al-qadîm wal-ḥadîth*. Le dictionnaire botanique anglais-arabe de Chéhabî (Chéhabî 1978), établi par Ahmed Khatib, traduit « *quṭun ashmûnî* » par « Egyptian uppers ».

59. Nous n'avons pas été en mesure de trouver l'équivalent français de cette variété de coton ni l'origine du mot « maarad » (*ma'raḍ* en arabe). Nous avons opté pour une translittération non technique de ce mot parce que Chéhabî précise que

Les races et les variétés sont les classes les plus inférieures dans la classification des sciences naturelles. Leurs termes sont différents : ils peuvent être des adjectifs, des noms propres, des chiffres, des lettres, etc. On traduit souvent les chiffres et les lettres. Quant aux autres, les différentes langues les intègrent tels quels, autrement dit comme on les prononce dans les pays de leur habitat. Le Français par exemple introduit dans sa langue les noms des variétés de coton égyptien comme on les prononce dans notre langue. Ainsi, il dit « achmouni », « maarad »...

(Chéhabî 1965b, p. 161)

Pour les mêmes raisons, nous procéderons à la translittération non technique des mots arabes « ḥūrānī » (hourani), « baladī » (baladi), « dārānī » (darani) et « zaynī » (zayni).

60. « Karnak » est la traduction qu'on trouve dans le *Hans Wehr* (Hans Wehr 1974). Cette variété de coton porte le nom du village de Karnak qui est situé dans la Haute-Égypte (Rey 1982).

61. L'arabe *ḥūrānī* est un adjectif dérivé de *Ḥūrān*, nom d'un mont situé au sud de Damas (Anonyme 1986).

62. L'arabe *baladī* est un adjectif qui signifie « indigène ». Ce mot est également dérivé de *bilād*, lequel signifie dans ce contexte « terrain inculte » (Guyot et Gibassier 1960c).

63. *Rosa* (Chéhabî 1957c).

64. *Begonia*. Chéhabî écrit « *bighonyā* » dans le texte arabe et « *bighonyat* » dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c).

65. *Chrysanthemum* (Chéhabî 1957c).

66. *Phylloxera* (Chéhabî 1957c).

**EXTRAIT III**

وسائل ترميز المصطلحات :  
لا بد ، قبل البحث عن وسائل توحيد المصطلحات ، من القول بأن وضع



LES MOYENS D'UNIFIER<sup>[1]</sup> LA TERMINOLOGIE

Force est de dire, avant d'aborder les moyens d'unifier la terminologie, que les travaux dans ce domaine seront effectués pendant longtemps par des individus et pas seulement par les académies des sciences et de la langue arabe<sup>[2]</sup>. Ceci aboutit inévitablement à des conflits concernant les termes scientifiques arabes qui contribuent à la synonymie pléthorique, d'autant que chaque savant arabe qui néologise a sa propre opinion quant à l'approche à adopter en vue d'établir des équivalents arabes aux termes scientifiques des langues étrangères. En effet, traduction, dérivation, composition, composition mixte<sup>[3]</sup> et emprunt<sup>[4]</sup> sont autant de procédés qui sont susceptibles d'être privilégiés dans la création de ces équivalents. En outre, les savants ont des goûts différents. Par exemple, nous avons traduit le mot « amibe » par « *naghqhâdat* »<sup>[5]</sup> dans notre dictionnaire<sup>[6]</sup>, alors que le père Anastase<sup>[7]</sup> a employé le terme « *mutamawwirat* », lequel a été approuvé par l'Académie de la langue arabe du Caire. Et voici que je lis le point de vue d'un érudit, pour qui, « le terme *mutamawwirat* est contraire au bon goût linguistique et un barbarisme auquel il est préférable d'employer *amibat* ». Alors, que veut-on dire au juste par goût linguistique ? Qui est-ce qui peut donner la préférence au goût d'un tel plutôt que d'un tel autre dans des questions de ce genre ? Quelles conditions faut-il remplir pour posséder ce goût ? Et le goût peut-il suffire à lui seul pour abandonner un mot arabe et lui préférer un emprunt<sup>1</sup> ?

---

<sup>1</sup>En parlant de goût, il me<sup>[19]</sup> vient à l'esprit une anecdote qui remonte à une conversation avec le regretté savant Aḥmad Amin'. Ce dernier avait exprimé l'opinion que le mot « *kanahwar* » (cumulus<sup>[20]</sup>), qui désigne un amoncellement de nuages, était désagréable à l'ouïe. Je lui déclarai : « Cher ami, c'est le cas quand vous le prononcez seul. Mais situez-le dans le cadre des noms des nuages dans un livre scientifique, il ne vous semblera plus désagréable. Mieux encore, mettez-le à sa place dans la prose littéraire, voire la poésie, et vous le trouverez plaisant. J'avais écrit, encore jeune, dans un poème intitulé *Ḥanīn<sup>un</sup> ilā al-Qāhirat* (Nostalgie du Caire) :

المصطلحات نفسه سيظل ، مدة طويلة من الزمن ، عملاً من أعمال الأفراد  
لا من أعمال المجامع اللغوية والعلمية وحدها . ومتى كان الأمر على ما ذكرنا  
يكون من المحتم حصول اختلاف على الألفاظ العربية الدالة على معنى واحد  
واحد ، لأن لكل عالم من علمائنا القادرين على وضع المصطلحات رأياً خاصاً  
في معالجة كل لفظة علمية أعجمية ، كاللجوء ، في نقلها إلى العربية ، إلى الترجمة  
أو الاشتقاق أو النحت أو التعريب . ثم إن أذواق هؤلاء العلماء تختلف  
أيضاً . فكلمة (Amibe) مثلاً سميها النفاضة في معجمي . وسماها الآف  
انسان المنمورة . وقبل بجمع مصر الكلمة الأخيرة . فإذا بي أقرأ رأياً  
لأحد الأتذيقية فيه : « أن اصطلاح المنمورة مخالف للذوق اللغوي  
ومن الوحش والامية تفضله » . فما هو الذوق اللغوي هذا على الضبط ؟  
ومن هو الذي يستطيع تفضيل ذوق زيد على ذوق عمرو في موضوعات  
كهنه ؟ وما هي شروط التحلي بهذا الذوق ؟ وهل يكنى الذوق وحده للعدول  
عن كلمة عربية إلى كلمة أعجمية ؟<sup>(١)</sup>

كل ذلك يحتاج إلى أداة حكيمة فعالة للترجيح يمكن الركون إلى رأيها  
وتخضع الحكومات العربية والأفراد من العلماء والأساتذ لحكمها . فما هي  
أداة الترجيح هذه يا ترى ؟ وما هي الطرائق التي يجب أن تتبعها لكي نحصل  
لنا في مدة وجيزة على جملة كافية من المصطلحات العربية في مختلف العلوم

( ١ ) حضرني في موضوع الذوق نكتة جرت في حديث لي مع القيد الأستاذ  
أمين ، فقد استغل مرة كلمة الكَنُوز ، وهي تدل على التراكم من السحاب . فقلت له : أنت  
تستعملها بإساح ، عندما تلفظها مفردة . ولكن ضمها في مكانها بين أسماء اليوم في كتاب  
علمي ، تبدل لك غير تبيلة ؛ بل ضمها في مكانها في النثر الأدبي ، حتى في الشعر ، تبدل لك سائلاً .  
فلقد قلت أيام الشباب من قصيدة لي عنوانها « حين إلى القاهرة » :  
أين الكَنُوز في جو السَّام إذا كانون هاج أعاصير تادفان  
من رائق الجور في مصر وقد نمت ريباً تداعب في الروض الزمان  
فضحك ، رحمه الله ، وقال : من الواضح أن الأعاصير والبرد الفارس في شهر كانون  
نحتاج إلى مثل كلمة الكمنوز . قلت وهو كذلك !

Tout cela nécessite l'existence d'un organe décisionnel, sage et efficace, dont le jugement serait digne de confiance, et dont les décisions seraient obligatoires pour les gouvernements arabes et l'ensemble des savants. Quel est donc cet organe décisionnel ? Et quelles sont les procédures qu'il doit suivre afin qu'il nous fournisse en un bref laps de temps un nombre suffisant de termes appartenant aux différents domaines des sciences contemporaines et pour qu'il amène tous les pays arabes à en consacrer l'unique usage ?

Le premier nom qui nous vient à l'esprit est celui de l'Académie de la langue arabe du Caire. En effet, celle-ci se consacre depuis des années aux questions de la langue et de la terminologie arabes. De plus, elle est située dans la capitale du pays arabe le plus important, dans lequel on trouve le plus grand nombre d'experts en matière de langue arabe et de terminologie et où abondent les ouvrages de référence.

Cependant, l'objectif que nous poursuivons consiste en une entreprise panarabe<sup>[8]</sup> de grande envergure que les moyens dont dispose cette académie ne suffisent pas à accomplir, pas plus que les procédés qu'elle met en oeuvre pour établir les termes et les diffuser dans les pays arabes.

Avant d'aborder les moyens qui, à notre avis, serviront

---

Qu'est-ce que le cumulus dans les cieux de la Syrie quand janvier<sup>[21]</sup> se déchaîne en tornades au grand matin

À côté de la limpidité du ciel en Égypte après que doucement a soufflé un parfum caressant la myrte<sup>[22]</sup> dans les jardins.

Ahmad Amin<sup>[23]</sup> rit alors et répliqua : « Il est clair que les tornades et le grand froid de janvier<sup>[24]</sup> chez vous nécessitent l'emploi d'un mot comme kanahwar<sup>[25]</sup> ». « Justement ! », lui répondis-je alors.

في اللغة العربية ..... ١٣١

العصرية ، ولكي تحمل الأقطار العربية كافةً على استعمال تلك المصطلحات من دون غيرها ؟

إن أول الأسماء التي تتبادر إلى ذهنا اسم مجمع اللغة العربية في مصر . فهذا المجمع قد تفرد منذسنيين بمعالجة شؤون اللغة العربية ومصطلحاتها . ثم إن مقره في عاصمة أكبر قطر عربي ، حيث يوجد أكبر عدد من العلماء باللغة العربية وبالمصطلحات العلمية ، وحيث تكثر المراجع التي يستعان بها . ولكن الغرض الذي تنشده هو عمل قومي كبير لا تكفي في تحقيقه وسائل المجمع المتبصرة له ، ولا السبل التي يسلكها في وضع المصطلحات ونشرها على البلاد العربية .

وقبل أن نبث عن الوسائل التي نراها ناجعة في تحقيق غرضنا ، لا بد من تحديد هذا الغرض على وجه الضبط . فنحن نريد :

- ( ١ ) أن يكون في الأقطار العربية معجم أفرنسي عربي ، ومعجم إنكليزي عربي للمصطلحات العلمية والفلسفية والأدبية والألفاظ الحضارة ، يشتملان على أصح الألفاظ العربية أو أرجحها ، مما يحتاج إليه في التعليم الثانوي وفي قسم من التعليم العالي على الأقل ، على أن تعرف الألفاظ بالعربية ترميزاً علمياً مختصراً دقيقاً يناسب حجم كل من المعجمين .
- ( ٢ ) ونريد أن تلتزم الحكومات العربية استعمال ألفاظ المعجمين العربية دون غيرها ، في إداراتها ومحاكمها ومدارسها الرسمية والأهلية .
- ( ٣ ) ونريد أخيراً أن يتم وضع المعجمين في بضع سنين أي في مدة قصيرة .

ويتضح من كلامي هذا أن هنالك ثلاثة عوامل لا بد من توافرها في الأداة التي يطلب منها تحقيق هذه الرغبات ، وهي :

- ( ١ ) إمكان الحصول على أموال كافية .
- ( ٢ ) الاستعانة بأكثر عدد من الاختصاصيين بالمصطلحات العلمية لقاء تعويضات عادلة .

efficacement à la réalisation de notre objectif, il convient de définir ce dernier avec précision. En effet, nous voulons :

1. que les pays arabes possèdent un dictionnaire français-arabe et un dictionnaire anglais-arabe des termes scientifiques, philosophiques, littéraires et culturels qui comportent les termes arabes les plus justes ou les plus acceptés, de façon à répondre aux besoins de l'enseignement secondaire et d'une partie au moins de l'enseignement supérieur, et dont les termes sont définis en arabe d'une façon scientifique, succincte et précise qui convient à l'ampleur des ouvrages ;
2. que les gouvernements arabes s'engagent à n'employer que les termes arabes de ces dictionnaires au sein de leurs administrations, tribunaux, écoles publiques et communautaires ;
3. et enfin que ces dictionnaires soient compilés en l'espace de quelques années, autrement dit à court terme.

Il s'ensuit que l'organe susceptible de réaliser ces souhaits doit remplir les trois conditions suivantes :

1. pouvoir obtenir les fonds nécessaires ;
2. s'assurer le concours du plus grand nombre de terminologues moyennant une rémunération juste ;
3. et jouir d'une autorité auprès des gouvernements arabes.

De nos jours, l'Académie du Caire ne satisfait pas à ces conditions. D'abord, car son budget est limité. Ensuite, parce qu'il n'est pas admis que le gouvernement égyptien assume à lui seul les frais d'une entreprise de cette ampleur. Enfin, cette académie est considérée comme égyptienne et trois membres seulement

### (٣) التأثير في الحكومات العربية .

فجميع مصر لا تتوافر فيه هذه العوامل في أيامنا هذه ، لأن موازنات محدودة ، ولأنه لا يجوز أن تتحمل الحكومة المصرية وحدها نفقات هذا العمل الكبير ، وأخيراً لأن المجمع يعدّ مجعاً مصرياً ، ولا يشترك اليوم في أعماله إلا ثلاثة أعضاء عاملين من البلاد العربية . فمن الطبيعي أن لا يكون قادراً على حل الحكومات العربية والعلماء العرب في أقطارهم على استعمال المصطلحات التي يضعها مهما تكن حسنة ، لأن الاثرة في البشر داء ليس من السهل التغلب عليه . وفي هذه الحال يظل الاختلاف على المصطلحات قائماً ، وتظل الحاجة إلى توحيدها تحز في نفوسنا .

ولابد لنا إذن من النظر إلى المشروع نظرة قومية شاملة ، فيظل مجمع مصر هو الأداة التي تسعى لتحقيقه ، على أن تمتد الدول العربية كافة بالمال ، وعلى أن يستعين على إتمام العمل ، في مدة قصيرة ، بجهود أكبر عدد من علماء الأقطار العربية الصالحين لهذا العمل .

ومجلس جامعة الدول العربية هو في نظري أصلح أداة تضمن إشراك دول الجامعة بالنفقات اللازمة لتنفيذ المشروع . ويتوقف تنفيذه إذن على قيام تآزر وثيق بين مجمع اللغة العربية ، والأمانة العامة لجامعة الدول العربية ، ورهط الاختصاصيين بالعلوم ومصطلحاتها . والطريق التي أرى أن تسلك هي :<sup>(١)</sup>

- (١) تولف لجنة مشتركة من المجمع ومن الأمانة العامة للجامعة ، ( الإدارة الثقافية ) ، فتضع تقريراً محكماً في ضرورة تصنيف المعجمين ، وفي الطرق التي يجب سلوكها لإتمامه في بضع سنين ، وفي مقدار المال اللازم لهذا العمل .

(١) هذا رأي ملتني التجاري بسوا في الحكومة السورية أو في مجلس جامعة الدول العربية وطلانه . ولا أجزم صحة هذا الرأي . ولكني لأعرف رأياً آخر يفضل في أيامنا هذه . وبالنسبة للعلماء الأثبات ورجال الدولة المحنكين فينا يدلون بما قد يكون عندهم من آراء سائبة ووسائل عملية تنضى إلى تحقيق هذه الأمنية .

des autres pays arabes participent actuellement à ses travaux. Il est donc normal qu'elle soit incapable de porter les gouvernements et les érudits du monde arabe à employer dans leurs pays respectifs les termes qu'elle établit quelque bons qu'ils soient, car la tendance de l'homme à tenir mordicus à ses préférences est une maladie difficilement curable. Dans cette conjoncture, le désaccord sur les termes persiste et le besoin d'unifier la terminologie continue à nous crever le coeur.

Aussi convient-il d'avoir une approche panarabe et universelle de ce projet. L'Académie du Caire demeure l'organe susceptible de réaliser ce dernier ; il faut encore que l'ensemble des pays arabes lui fournissent les fonds nécessaires et qu'elle fasse appel à un grand nombre d'érudits compétents du monde arabe afin que sa mission soit exécutée à bref délai.

Le Conseil de la Ligue arabe<sup>[9]</sup> est à notre avis le meilleur instrument susceptible de garantir la participation des États membres au financement du projet. L'entreprise dépend d'une collaboration étroite entre l'Académie de la langue arabe du Caire, le Secrétariat général de la Ligue arabe<sup>[10]</sup> et les spécialistes des sciences et de la terminologie. La méthode à suivre serait selon nous la suivante<sup>2</sup>.

1. On forme une commission conjointe de l'Académie et du Secrétariat général de la Ligue arabe (Commission culturelle<sup>[11]</sup>), dont la mission est d'élaborer un rapport bien conçu sur la nécessité de compiler les deux

---

<sup>2</sup>Cet avis est le fruit de notre expérience tant au sein du gouvernement syrien que dans le Conseil et les commissions de la Ligue arabe. Nous n'affirmons pas qu'il soit parfaitement juste. Mais nous ne connaissons pas d'opinion qui lui soit préférable de nos jours. Nous souhaitons vivement que nos savants compétents et nos hommes d'État chevronnés fassent part de leurs points de vue judicieux et des moyens pratiques susceptibles d'aboutir à la réalisation de ce vœu.

( ٢ ) تعرض الأمانة العامة للجامعة هذا التقرير على مجلس الجامعة . وفي عقيدتي أن المجلس سيقر المشروع ، ويقر تخصيص المال الضروري له بلا تسويق ، لأن جميع الدول العربية تقدر أهميته ، ولا تحجم عن الاشتراك في نفقاته . وقد لمست ذلك مرات في أحاديثي مع كثيرين من ممثلي الدول العربية في مجلس الجامعة .

( ٣ ) عندما يحصل المال في صندوق الأمانة العامة للجامعة يحوّل دفعة واحدة إلى صندوق المجمع ، على أن يفتح له حساب خاص مستقل غير تابع لقيود وزارة المالية ودهولائها .

( ٤ ) تولف في المجمع لجنة تسمى « لجنة معجم المصطلحات العلمية ، أو : لجنة المعجم الأعجمي العربي » ، يكون لها شخصية معنوية واستقلال مالي . وهذه اللجنة هي التي تنظر في شؤون تصنيف المعجمين ، وفي الاتفاق على هذا العمل ، على أن يشرف عليها رئيس المجمع وكاتب سره ، وعلى أن يكون لأمين الجامعة العام حق الإشراف على نفقاتها .

( ٥ ) تعدد اللجنة إلى معجم أعجمي ، كمعجم لاروس مثلاً ، فتجرد ألفاظه ، وتستخرج منها المهم من الألفاظ العلمية ، وتفصل بعضها عن بعض على حسب العلوم . وهذا العمل صعب . وهو من أهم أعمال اللجنة .

( ٦ ) توزع اللجنة المواد الأعجمية المذكورة بين علماء الأمة العربية في مختلف أقطارها ، سواء أكانوا من أعضاء المجامع اللغوية والعلمية ، أم من أساتيد الجامعات القادرين على وضع المصطلحات العربية ، أم من الأفراد الذين اشتهروا بالتخصص بعلم من العلوم ومصطلحاته . وتطلب اللجنة إليهم وضع أصلح ما عندهم من ألفاظ عربية مقابل تلك الألفاظ الأعجمية ، مع تعريف كل لفظة بالعربية تعريفاً علمياً موجزاً (١) ويتم هذا العمل بموجب عقد بين المجمع والأفراد الاختصاصيين ،

---

( ١ ) للتعريف العلمي الذي يناسب حجم المعجم قواعد دقيقة لابد من إرشاد واضعي المصطلحات العربية إليها .



dictionnaires, les moyens à mettre en oeuvre pour les terminer en l'espace de quelques années, et les fonds nécessaires à la réalisation du projet.

2. Le Secrétariat général de la Ligue arabe soumet ce rapport au Conseil de la Ligue. Selon nous, le Conseil approuvera sans atermoiement le projet et l'allocation des fonds nécessaires parce que tous les États arabes réalisent l'importance de cette entreprise et ne refuseront pas de participer à son financement. Nous avons pu constater cela à travers nos entretiens avec de nombreux représentants d'États arabes auprès du Conseil de la Ligue.
3. Une fois les capitaux disponibles dans le fonds du Secrétariat général de la Ligue, ils sont versés en entier au fonds de l'Académie. Un compte spécial autonome non soumis aux restrictions et aux règlements<sup>(12)</sup> du ministère des Finances est ouvert à cette fin.
4. On établit au sein de l'Académie une commission<sup>(13)</sup> appelée « Commission du dictionnaire des termes scientifiques » ou « Commission du dictionnaire langue étrangère-arabe » qui jouit du statut de personne morale et d'une indépendance financière. Cette commission est chargée d'examiner les questions concernant la compilation des deux dictionnaires et le déboursement des sommes exigées par ce travail. Le président de l'Académie et son secrétaire en supervisent les travaux, et le secrétaire général les dépenses.
5. La Commission choisit un dictionnaire dans la langue étrangère, comme le *Larousse* par exemple, en dépouille les articles, repère les termes scientifiques importants et les divise selon le domaine scientifique auquel ils appartiennent. Ce travail est difficile et constitue l'une des tâches les plus importantes de la Commission.

لقاء تعريض عادل ، على حسب أهمية كل عمل من حيث الكمية ، ومن حيث السهولة أو الصعوبة . ويجب أن تحدد اللجنة مهلة معلومة ينهى فيها كل اختصاصي عمله .

(٧) كتبنا أنهى أحد الاختصاصيين عمله ، يبعث بنسخ منه إلى حكومات دول الجامعة العربية ، طالباً منها عرض المصطلحات على علماء تلك الدول ليدروا ملاحظاتهم عليها في مدة محدودة .

(٨) وبعد انتهاء تلك المدة تستدعى لجنة المعجم واضعي المصطلحات العربية ، وتناقشهم هي وخبراء المجمع في كل لفظة ، حتى يستقر المجمع على أصلح الألفاظ العربية .

(٩) 'تعرض نتائج الأعمال كلها تباعاً على مجلس المجمع فيقر الألفاظ العربية وتعريفاتها العلمية بعد المناقشة فيها بحضرة الاختصاصيين واضعي الألفاظ وخبراء لجان المجمع .

(١٠) 'يعرض المعجم كاملاً على مؤتمر المجمع لاقراره . ولا يتناقش أعضاء المؤتمر إلا في ألفاظ مهمة اختلف عليها الفنيون وأعضاء المجمع .

(١١) المجمع هو الذى يطبع المعجم (أو المعجمين) وينشره في الأقطار العربية بثمن بخس ، أو يبعث إلى كل دولة من دول الجامعة نسخاً كافية بالمجان . وهي تتولى بيعه بثمن زهيد لقاء مشاركتها في نفقات تصنيفه .

والحكومات العربية التي ترى أنها قد شاركت مالياً وعلمياً في وضع المعجم تكون مبالغة طبعياً إلى فرض ألفاظه على مؤلفي الكتب المدرسية ، وعلى إدارات الحكومة ، وعلى المحاكم ، وعلى كل ما لها سلطة عليه من المؤسسات العامة . أما الأدباء والصحافيون فانهم يستعملون ألفاظ المعجم عندما لا يجدون ما هو أصلح منها .

ومع هذا ربما مست الحاجة إلى طبع المعجم طبعة منقحة ومزيدة فيها في كل بضع سنوات .

6. La Commission distribue les unités terminologiques aux savants de tous les pays arabes, soit les membres des académies linguistiques et scientifiques, les professeurs d'université compétents en terminologie et les personnes connues pour leur spécialisation dans un domaine donné de la science et sa terminologie. La Commission leur demande d'établir les meilleurs équivalents arabes et de donner, en arabe, une définition scientifique et succincte de chaque terme<sup>1</sup>.

Ce travail est effectué conformément à un contrat entre l'Académie et les spécialistes moyennant une juste rémunération, laquelle est calculée en fonction de l'importance quantitative et du degré de difficulté de chaque tâche. La Commission doit fixer un délai pour l'exécution du travail de chaque spécialiste.

7. Une fois le travail d'un spécialiste terminé, l'Académie envoie des copies aux gouvernements des États de la Ligue arabe et leur demande de soumettre les termes arabes à leurs érudits afin que ces derniers émettent leurs commentaires dans un délai déterminé.
8. Après l'expiration de ce délai, la Commission du dictionnaire convoque les terminologues arabes et, en collaboration avec les experts de l'Académie, discute avec eux les termes un à un, jusqu'à ce que tous arrivent à une décision concernant les meilleurs termes à adopter.
9. Les résultats de ces travaux sont tous soumis consécutivement au Conseil de l'Académie, lequel adopte les termes ainsi que les définitions qui les accompagnent après une discussion à

---

<sup>1</sup>La définition scientifique qui convient à l'ampleur du dictionnaire est soumise à des règles précises dont les terminologues arabes devraient être informés.

(١٢) لا بد لآتمام المعجم بدقة وبسرعة من منح العاملين في تصنيفه عرضاً عن أتعابهم ، سواء في ذلك أعضاء لجنة المعجم ، أو الاختصاصيون واضعوا الألفاظ وبحققوها ، أو خبراء المجمع أو أعضاء مجلس المجمع ، أو غيرهم ممن يستعان بهم . ويتفق رئيس المجمع والأمين العام للجامعة على أسس منح التعويضات المذكورة .

هذا هو رأي في أسرع طريقة وأنجعها لتصنيف معجم أعجمي عربي في المصطلحات العلمية وألفاظ الحضارة ، وفي فرضه حكومياً أو أدبياً على البلاد العربية .<sup>(١)</sup>

وآمل أن لا أكون ، في بيان هذا الرأي بشئ من الأسهاب ، كصاحب جرة الزيت ، أو كالذي يسلخ الدب ويتمتع بفروته ، قبل أن يقتله ! فأنا أريد من صميم قلبي أن أكون متفائلاً ، وأن أقول مع القائل :

مَنْ إِنْ تَكُنْ حَقًّا تَكُنْ أَحْسَنَ الْمَنَى      وَلَا فَقَدْ عَشْنَا بِهَا زَمَنًا رَغَدًا  
أو أقول مع الآخر :

إِكَذِبِ النَّفْسَ إِذَا حَدَّثَتْهَا      إِنْ صَدَقَ النَّفْسَ يَزِرُ بِالْأَمَلِ

---

( ١ ) من العلوم أن تصنيف هذا المعجم يجب أن يسبق تصنيف الموسوعة (دائر المعارف) ، إذ لا كبير فائدة في موسوعة مصطلحاتها العلمية العربية منلوطة أو سفينة أو مرجوحة

laquelle participent les spécialistes qui ont établi les termes et les experts des comités de l'Académie.

10. Les<sup>[14]</sup> dictionnaires sont soumis dans leur intégralité à la conférence de l'Académie en vue de leur adoption. Les membres de la conférence discutent seulement les termes importants sur lesquels les avis des spécialistes et des membres de l'Académie ont divergé.
11. L'Académie se charge d'imprimer les dictionnaires et d'en effectuer la diffusion à prix modique dans les pays arabes. Elle peut également envoyer des exemplaires gratuits, en quantités suffisantes, aux États membres de la Ligue arabe qui se chargeront de les vendre à bas prix ; ceci en échange de leur participation financière à leur compilation.

Les gouvernements arabes, eu égard à leur contribution financière et scientifique à la compilation des dictionnaires, seront naturellement portés à en imposer les termes aux auteurs des livres scolaires, aux administrations, aux tribunaux et à tout autre secteur public relevant de leur autorité. Quant aux hommes de lettres et aux journalistes, ils emploieront les termes des dictionnaires quand ils ne trouveront pas de meilleur équivalent<sup>[15]</sup>.

En outre, il est possible que le besoin se fasse sentir de publier une édition revue et augmentée tous les deux ou trois ans.

12. Afin que les dictionnaires soient exécutés avec diligence et promptitude, il est nécessaire de rémunérer le concours des personnes qui ont contribué à leur compilation, à savoir les membres de la Commission du dictionnaire, les spécialistes qui ont établi et vérifié les termes, les experts de l'Académie et les membres du Conseil de l'Académie et toute autre personne

ressource. Le président de l'Académie et le secrétaire général de la Ligue arabe s'entendent sur les bases de cette rémunération.

C'est là, à notre avis, le moyen le plus rapide et le plus efficace de compiler un dictionnaire langue étrangère-arabe des termes scientifiques et des humanités et d'en imposer les termes aux pays arabes aux niveaux officiel et moral<sup>4</sup>.

Nous souhaitons que notre opinion ne consiste pas en une théorie sans réalisme qui nous ferait ressembler au propriétaire de la jarre d'huile trop emporté du conte arabe<sup>[16]</sup> ou à l'homme qui vend la peau de l'ours avant de le tuer ! Nous désirons du fond du coeur rester optimiste et dire avec un poète :

Les désirs se réaliseraient-ils, ils seraient les  
meilleurs souhaits  
Sinon, grâce à eux, on aurait vécu quelques moments  
heureux<sup>[17]</sup>.

ou avec tel autre :

Mens à ton âme si tu t'adresses à elle  
Car la franchise envers soi-même discrédite l'espoir.<sup>[18]</sup>

---

<sup>4</sup>Il va sans dire que la composition de ce dictionnaire devrait précéder la réalisation de l'encyclopédie Dâ'irat al-ma'ârif<sup>[26]</sup>, car une encyclopédie dont les termes scientifiques arabes seraient incorrects ou douteux n'aurait pas grande utilité.

*Notes du traducteur*

1. « Tawhîd » signifie littéralement « unification ». Dans le contexte de ce chapitre, c'est *normaliser* qu'il convient d'employer si l'on prend en considération l'usage de ce dernier terme dans les études terminologiques modernes et la définition qu'en donne Dubuc dans son *Manuel pratique de terminologie* :

On entend par normalisation l'action d'une autorité reconnue en vue de faire accepter des termes dûment sélectionnés selon un corps de doctrine préétabli, de façon à assurer une meilleure communication entre les intéressés.

(Dubuc 1985, p. 121)

Toutefois, dans une brochure de Ahmed Khatib, intitulée *al-Taḡyîs wal-tawhîd al-muṣṭalaḥiyân fî al-waṭan al-ʿarabî* (Khatib 1989), l'auteur emploie deux termes, à savoir : « taḡyîs » et « tawhîd ». Interrogé sur le sens de ces deux mots (au cours d'une rencontre à Beyrouth en 1992), l'auteur a répondu que le premier pourrait être traduit par « standardisation » et le second par « unification », mais il a avoué qu'il s'agissait là d'une « redondance ». Or, la conférence pour laquelle la brochure susmentionnée a été rédigée s'intitule : *Nadwat taḡyîs al-muṣṭalaḥât wa tawhîdihâ* (Symposium sur la normalisation et l'unification de la terminologie, tenu en Tunisie du 13 au 17 mars 1989). Sur une photo des participants à la séance de clôture (à la page 48 de la brochure), on peut lire en dessous du titre arabe une partie du titre français qui comporte quand même les deux termes qui nous intéressent. C'est « normalisation » qu'on emploie pour « taḡyîs » et « unification » pour « tawhîd ». Aussi a-t-on donné la préférence à « unification ». En outre, la méthode de traduction pour laquelle nous avons opté privilégie la conservation des connotations culturelles dans le texte-cible, bien qu'il s'agisse d'une traduction cibliste en général. Il est d'autant plus pertinent d'employer « unification » ici que ce mot comporte une dimension idéologique qui rejoint la notion d'union (*wiḥdat*) arabe.

2. Le terme « majmaʿ » (académie), qui signifiait au début « lieu de réunion, de rassemblement »,

a pris, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un sens technique dans les expressions *maḍjmaʿ ʿilmî* « Académie des sciences » et *maḍjmaʿ al-luḡha* « Académie de langue [arabe] ». Il y a un rapport étroit entre les deux sortes de *majmaʿ*, car la recherche de la science s'effectue dans une langue arabe rendue propre à l'exprimer.

(Waardenburg 1986, p. 1087)

3. On entend par « tarkib mazjī » (composition mixte) « the combination into one lexical unit of words otherwise used independently » (Mehdi Ali 1987, p. 80). Ce procédé existait rarement en arabe en dehors des noms propres. Par exemple, le nom de la ville libanaise Ba<sup>l</sup>labak provient de ba<sup>l</sup> (nom d'une idole) et de bak (nom d'une personne qui vénérât cette idole). Par contre, dans la terminologie moderne, il existe plusieurs exemples de mots forgés selon ce procédé. Par exemple, barmā'i (amphibie) est la jonction de barr (terre) et mā' (eau). Ce terme remplace ainsi barrī mā'i (terrestre aquatique). Il est à mentionner que « composition mixte » est notre traduction du terme « mixed compound », lequel est employé par Mehdi Ali (Mehdi Ali 1987).

4. Pour des précisions sur ces procédés de néologie, voir le chapitre I, partie 1.2 intitulée « Le règne des Abbassides ».

5. Chéhabī cite trois équivalents du mot « amibe » dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles*, à savoir « naghghādat », « mutamawwirat » et « amibat ». Il assume la paternité du premier, attribue le second à l'Académie d'Égypte et indique qu'il est « de l'avis de certains d'emprunter le terme français » (Chéhabī 1957c).

6. Chéhabī 1957c. La première édition de ce dictionnaire est parue à Damas en 1943.

7. Il existe deux formes différentes du nom de ce moine dans le livre de Haywood, *Arabic Lexicography* (Haywood 1965) : « Père Anastase-Marie de Saint-Élie » (p. 22) et « Anastasie de St. Élie » (p. 91). Il s'agit, à notre avis, d'une erreur dans le deuxième cas. Nous avons retenu « Anastase » pour deux raisons : d'une part, ce nom se rapproche de l'arabe « Anastās » et d'autre part, outre de nombreuses autres personnes, il y a deux saints qui portent ce nom : Anastase 1<sup>er</sup>, trente-neuvième pape (399-401), et Anastase II, cinquantième pape (496-498) (Rey 1982). Par ailleurs, Chéhabī, dans la version française de son dictionnaire bilingue des termes agricoles, l'appelle : « le Père Anastase-Marie Carme » (Chéhabī 1957c, p.ix).

8. « Qawmī », que nous avons traduit par « panarabe », signifie national ou nationaliste. Cependant,

The term "national" (qawmīy) is often used in Arab documents in the sense of "pan-Arab". The Arabs regard themselves as one "nation"; thus official documents usually do not make a twofold distinction between "Egyptians, Iraqis, etc." and "foreigners", but a threefold division into "Egyptians, etc." and "foreigners", "Arabs" and "foreigners" ('ajānib).

(Abu Libdeh et Harris 1986, p. 188)

Bien que l'adjectif « national » rende l'idée de la dimension



idéologique de l'effort terminologique, il n'en demeure pas moins qu'il porte à confusion pour un non-arabe. Le choix de « panarabe » est d'autant plus judicieux dans ce contexte que la dimension idéologique n'y est pas tout à fait absente. En effet, le panarabisme désigne « un système qui tend à unir tous les peuples de langue ou de civilisation arabe » (Rey-Debove et Rey 1993).

9. Ce Conseil est :

[un] organe suprême qui peut se réunir à l'échelon des chefs d'État, des chefs du gouvernement ou des ministres des Affaires étrangères... Le Conseil décide des questions de gestion à la majorité simple, mais, dans tous les cas importants, les décisions ne sont obligatoires que si elles ont été prises à l'unanimité. Dans le cas contraire, elles n'obligent que les États qui les ont votées (art. 7)

(Santucci 1981, p. 240)

10. Ce Secrétariat, qui est permanent, « comprend des départements et contrôle des bureaux spécialisés, des instituts, des centres sociaux » (Santucci 1981, p. 240).

11. En raison de l'activité fulgurante dans le domaine de la traduction depuis le siècle dernier, une Commission culturelle avait été établie au sein de la Ligue arabe pour superviser, entre autres, les travaux de traduction. Plus tard, en 1970, l'ALECSO (Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science), issue de cette commission, assumait, en plus de cette responsabilité, de nombreuses tâches : coordination et normalisation de la terminologie arabe, compilation des dictionnaires, publication des glossaires, recherches terminologiques, organisation de conférences et de séminaires sur ces sujets (Abu Libdeh et Harris 1986 et Richert 1987).

12. Le terme arabe « lawâ'ih » correspondant à « règlements » est mis entre guillemets dans le texte arabe parce qu'il s'agit là sans doute d'un terme juridique dont l'usage ne fait pas l'unanimité dans le monde arabe. En effet, dans une partie précédente du livre dont cet extrait a été tiré, Chéhabî expose le problème de la synonymie pléthorique et précise que « marsûm » est employé en Syrie, « nizâm » en Irak, et « lâ'ihat » en Égypte (Chéhabî 1955, p. 118). C'est ce dernier terme que Chéhabî emploie au pluriel dans cet extrait.

13. Il existe au sein des Académies du Caire et de Damas une telle commission (Waardenburg 1986, pp. 1088-1089).

14. Chéhabî emploie le singulier (*al-muʿjam* : le dictionnaire) dans ce paragraphe bien qu'il s'agisse toujours des deux dictionnaires qu'il mentionne au début du texte. Dans la traduction, nous avons conservé l'emploi du pluriel, quoique l'usage du singulier se

répète dans plusieurs parties du texte arabe.

15. Il est à mentionner que l'idée de fonder une académie de la langue arabe, bien qu'initialement lancée, pense-t-on, par Fâris al-Shidyâq (vers 1870), a été reprise et promue par les journalistes qui avaient besoin d'une langue arabe adaptée aux besoins de leur époque (Waardenburg 1986, p. 1087).

16. Nous avons appris par le professeur Abdallah Obeid de l'Université d'Ottawa que l'expression arabe « *ṣāhib jarrat al-zayt* » fait allusion à un personnage arabe qui, assis près d'une jarre d'huile, se mit à théoriser : « quand je me marierai, j'aurai un enfant. Si celui-ci me désobéit, je le rouerai de coups avec ce bâton... ». S'emportant du même coup, il agita son bâton de telle façon qu'il renversa sa jarre d'huile. Il va sans dire que cette fable met en garde contre les théories sans réalisme.

17. Il existe en français un dicton qui se rapproche de ces vers : « L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. » (Torkia 1972, p. 254.)

18. Quand, en 1965, Chéhabî publie ce texte dans *Majallat al-majma' al-ʿilmî al-ʿarabî* (Revue de l'Académie arabe de Damas), il fait suivre ces vers d'une note, dont voici la traduction :

Il est regrettable que, dix ans après que nous avons donné cette conférence et en avoir publié le texte une première fois au Caire, aucun des procédés mentionnés ici ou leurs équivalents n'aient été mis en oeuvre pour composer lesdits dictionnaires. Toutefois s'est tenue en Alger en 1964 une « Conférence de l'unification de la terminologie » qui a recommandé que la Ligue des États arabes mette sur pied les moyens susceptibles d'unifier la terminologie. N'est-ce pas impensable !

(Chéhabî 1965a, p. 545)

19. Nous employons ici la première personne du singulier parce qu'il s'agit d'une conversation que Chéhabî a eu avec un collègue.

20. Bien que Chéhabî s'emploie, ici, à défendre ce terme, on ne lui trouve pas de trace dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles* (Chéhabî 1957c). Ce mot est en effet rare. *Al-Munjid* (Anonyme 1986) ne le mentionne pas. *Muḥiṭ al-muḥiṭ* (al-Bustânî 1987) le définit ainsi : « des ... nuages [aussi gros] que des montagnes ou un amoncellement de nuages ». Le *Nouveau Petit Robert* (Rey-Debove et Rey 1993) définit le cumulus comme étant un « gros nuage clair à base horizontale plate et à sommet présentant des protubérances arrondies », mais indique entre parenthèses : « (1830; mot lat. « amas ») ». Par ailleurs, le dictionnaire français-arabe *Al-Kamel al-Wasîṭ* (Reda 1990) donne pour cumulus deux équivalents, dont l'un d'eux comporte « kanahwar » comme

adjectif du mot « saḥāb » qui signifie « nuage ». Il fait également suivre les deux équivalents d'une définition en arabe, à savoir : « les nuages qui se réunissent et qui s'amoncellent les uns au-dessus des autres. » (sub voc. « cumulus »). En outre, on trouve comme équivalent au terme anglais « cumulus » le mot « kanahwar » sous la forme adjectivale dans le glossaire anglais-arabe compilé par Ahmed S. Khatib du *Dictionary of Geography* (Khabib 1983).

21. Le mot en arabe est « kânûn » qui signifie *décembre* s'il s'agit de « kânûn al-awwal » (premier) et *janvier* s'il s'agit de « kânûn al-thâni » (deuxième). Dans ce contexte, il est plus probable que Amîn fait allusion à janvier qui est plus froid que le mois qui le précède.

22. Chéhabi traduit « rayâḥîn » par « plantes à parfum » ou « aromatiques » dans son *Dictionnaire français-arabe des termes agricoles*. « Myrte » (*Myrtus*) et « basilic » (*Ocimum*) sont cités parmi les équivalents du singulier « rayḥân » (Chéhabi 1957c).

23. Nous avons éliminé la formule religieuse *raḥmah<sup>u</sup> al-lâh* (« que Dieu lui soit miséricordieux ») parce qu'elle s'intègre mal dans une traduction cibliste pour un public occidental.

24. Voir la note 21 du traducteur.

25. Amîn pourrait faire ici allusion à l'effet iconique du mot arabe « kanahwar » qui laisse imaginer quelque chose de fort et de redoutable, ou à un semblant de rapprochement phonétique entre ce mot et « kânûn ».

26. Pour des renseignements sur cette encyclopédie, voir le *Lexique des noms propres*, « al-Bustânî, Buṭrus ».

## LEXIQUE DES NOMS PROPRES

**ABŪ AL-BAQĀ'.** Abū al-Baqā' al-Kufawī (Ayyūb Ibn Mūsā) rédigea les actes constitutifs du Tribunal de Šālihiyyat à Damas et exerça la fonction de qādī (juge) à Safed, Sidon, Beyrouth et Jérusalem. Il se rendit célèbre par sa grande compétence dans le domaine de la grammaire arabe. Il composa notamment *al-Kulliyyāt*, dictionnaire encyclopédique des disciplines islamiques. Abū al-Baqā' mourut en 1684 (Anonyme 1986).

**ABŪ 'UBAYDAT.** Ma'mar Ibn al-Muthannā Abū 'Ubaydat naquit à Basra en 728 et y mourut en 825. Il rédigea, sur des points de grammaire et de philologie, des traités qui ne nous sont jamais parvenus. Il composa également quelques douzaines de traités sur l'histoire et la culture des Arabes. Son *Kitāb al-khayl* sur les chevaux arabes constitue l'un de ces traités. Il classa ces derniers sous des rubriques générales, elles-mêmes subdivisées en sous-chapitres. En plus de ses compilations de traditions historiques et de matériaux littéraires, il composa plusieurs ouvrages philologiques sur le Coran et la Tradition du Prophète, notamment *Gharīb al-Ḥadīth* et *Majāz al-Qur'ān*, ce dernier étant le premier ouvrage connu sur l'interprétation du Coran. Abū 'Ubaydat passa toute sa vie à Basra, à l'exception de deux courts voyages qu'il effectua à Bagdad (Haywood 1965 et Gibb 1960).

**ACADÉMIE ARABE DE DAMAS.** Elle fut fondée en 1919 par le gouvernement arabe du roi Fayṣal I<sup>er</sup>. Autonome financièrement, elle dépend administrativement du ministère de l'Éducation. De 1923 à 1926, l'Académie, formée de huit membres et d'un président à l'époque, administra la *Jāmi'at al-ʿarabiyyat* (Université arabe) qui dispensait ses cours en arabe. Depuis janvier 1921, l'Académie de Damas publie *Majallat al-Majma' al-ʿilmī al-ʿarabī* (Revue de l'Académie scientifique arabe) qui porte dès 1960 le nom de *Majallat Majma' al-ʿarabiyyat-Majallat al-Majma' al-ʿilmī al-ʿarabī sābiq<sup>an</sup>* (Revue de l'académie de la lunge arabe-antérieurement appelée Revue de l'Académie scientifique arabe). Cette revue, mensuelle au début, commença à être publiée trimestriellement à partir de 1949. L'Académie de Damas publie également des articles et des éditions de textes et organise des conférences. À la suite de l'union entre l'Égypte et la Syrie (1958), elle fusionna en 1960 avec l'Académie du Caire. L'objectif principal de l'Académie de Damas consiste « à défendre et à perfectionner la langue arabe et à faire des recherche sur l'histoire de la Syrie et de l'arabe » (Waadenburg 1986, p. 1088). Tâche qu'elle accomplit par le biais de ses commissions et sous-commissions (Waadenburg 1986).

**ACADÉMIE ARABE DU CAIRE.** Elle fut fondée en 1932 et porta le nom de *Majma<sup>c</sup> al-luġhat al-<sup>c</sup>arabiyyat al-malakī* (Académie royale de la langue arabe). Ses statuts sont calqués sur ceux de l'Académie française (créée en 1629). Son objectif est de préserver la langue arabe et de l'adapter aux besoins contemporains. Après 1938, l'Académie porta le nom de *Majma<sup>c</sup> Fū'ād al-Awwal lil-luġhat al-<sup>c</sup>arabiyyat* (Académie de la langue arabe de Fū'ād 1<sup>er</sup>), mais reçut officiellement le nom de *Majma<sup>c</sup> al-luġhat al-<sup>c</sup>arabiyyat* (Académie de la langue arabe) en 1938. Suite à l'union politique de l'Égypte et de la Syrie en 1958, elle fut fusionnée avec l'Académie de Damas en 1960. La plupart du travail de l'Académie du Caire est effectué par des commissions ou sous-commissions spécialisées. Les questions auxquelles elle se consacre depuis sa création comprennent le vocabulaire arabe, la création des néologismes, la lexicographie et la modernisation de la grammaire arabe. On compte parmi ses plus importantes publications, un dictionnaire de la langue arabe en deux volumes, *al-Mu<sup>c</sup>jam al-wasīṭ* (Le Caire, 1960-1961), un dictionnaire de la terminologie du Coran en trois volumes, *Mu<sup>c</sup>jam alfāẓ al-Qur'ān* (Le Caire, 1953), un recueil de termes techniques et scientifiques, *Majmū'āt al-muṣṭalahāt al-faniyyat wal-<sup>c</sup>ilmiyyat*, dont huit volumes sont parus entre 1959 et 1968, ainsi que l'organe de l'Académie, *Majallat Majma<sup>c</sup> al-luġhat al-<sup>c</sup>arabiyyat* (Waadenburg 1986).

**ACADÉMIE SCIENTIFIQUE IRAKIENNE.** Elle fut fondée par le gouvernement irakien en 1947 et organisée par le ministre de l'Éducation. Ses objectifs étaient les suivants : préserver la pureté de la langue arabe tout en adaptant cette dernière aux exigences modernes ; faire des recherches dans les domaines de la littérature, de l'histoire, des sciences et de la civilisation des Arabes ; étudier le rôle joué par l'Islam dans la propagation de la culture arabe ; préserver et publier les manuscrits arabes et les documents rares ; entreprendre des recherches sur les arts et les sciences modernes, promouvoir les ouvrages originaux, la recherche scientifique et la traduction. Depuis 1950, l'organe de cette Académie, *Majallat al-Majma<sup>c</sup> al-<sup>c</sup>ilmī al-<sup>c</sup>irāqī* (Revue de l'Académie scientifique irakienne), est publié annuellement. Cette Académie subventionne la publication d'ouvrages, ses membres participent à des commissions pour la protection des monuments et au programme de traduction. Grâce à ses acquisitions, elle a pu enrichir sa bibliothèque de nombreux livres, manuscrits et microfilms d'une grande valeur (Waadenburg 1986).

**ACADÉMIE SCIENTIFIQUE LIBANAISE.** Elle fut créée par décret présidentiel en 1928 dans le but de préserver et de promouvoir la langue arabe, d'encourager les recherches dans le domaine linguistique, de conserver les monuments et d'étudier l'histoire et la géographie du Liban. Les membres de cette Académie furent répartis en quatre commissions : la mission de la Commission administrative était de s'acquitter des tâches administratives et d'élaborer le budget annuel ; la Commission linguistique devait vérifier les néologismes créés pour combler les lacunes

terminologiques, notamment dans le domaine technoscientifique ; la Commission de l'histoire et de la géographie avait pour objectif d'entreprendre des recherches dans le domaine de l'histoire et d'élaborer un dictionnaire géographique du Liban ; la Commission du manuscrit visait à faire un recensement des manuscrits arabes au Liban et à les classer d'une manière scientifique. En 1930, cette Académie fut fermée en vertu d'un décret présidentiel pour des raisons budgétaires (Bayham 1969).

**ADANSON, MICHEL.** Botaniste français, né en 1727 à Aix-en-Provence et mort en 1806 à Paris. Il fit ses études aux collèges Sainte-Barbe et du Plessis. En 1749-1754, il fit un voyage d'études au Sénégal, au retour duquel il publia une *Histoire naturelle du Sénégal* (1757). Parmi ses autres oeuvres, on cite : *Les Familles naturelles des plantes* (1763), *Traité de physiologie végétale* et *Traité de botanique rurale*. Dans sa classification des plantes, il mit l'accent sur la continuité des formes végétales. Ses recherches dans ce dernier domaine furent interrompues par la Révolution française. Adanson décrivit notamment la flore du Sénégal ainsi que le *Baobab* genus, et donna son nom à la plante *Adansonia* (Anonyme 1968d).

**ALQAMAT.** Alqamat Ibn 'Abada al-Tamimi, surnommé al-Fahl (c'est-à-dire littéralement « étalon », mais aussi « poète puissant » dans ce contexte), fut poète de la période pré-islamique. Dans ses poèmes, il relata les combats entre les Lakhmides et les Ghassanides et composa des poèmes à la louange des émirs de son époque. Il laissa notamment un *Dīwān*. Selon les critiques, il aurait contribué à l'enrichissement des techniques de la description. Alqamat mourut vers l'an 598 (Anonyme 1986 et von Grunebaum 1960).

**AMERICAN UNIVERSITY OF BEIRUT.** L'Université américaine de Beyrouth est la plus ancienne des universités libanaises. Fondée par des missionnaires américains en 1866, elle était néanmoins indépendante de la Mission presbytérienne. Cette université porta d'abord le nom de « Syrian Protestant College ». Le Conseil d'administration de l'Université de l'État de New York lui donna son nom actuel en 1920 (Zurayk 1965).

**AMĪN, AHMAD.** Ahmad Amin (1886-1954) naquit au Caire. Il fut membre de l'Académie de la langue arabe du Caire. Il fonda al-Jāmi'at al-sha'biyyat. On cite parmi ses oeuvres : *Fajr al-islām*, *Ḍuḥā al-islām* et *ẓahr al-islām* (Anonyme 1986).

**AQQĀD.** 'Abbās Maḥmūd al-'Aqqād (1889-1964) fut poète, critique littéraire et journaliste égyptien. On cite parmi ses oeuvres poétiques *Dīwān shi'r*, *Waḥī al-arba'in*, *Hadiyyat al-Karawān* et *Āber sabīl*. Al-'Aqqād rédigea également la biographie de personnalités musulmanes éminentes, notamment *'Abqariyyat Muḥammad* et *'Abqariyyat 'Umar* (Anonyme 1986).

**‘ARĀBĪ.** Aḥmad ‘Arābī al-Ḥusaynī, plus connu sous le nom de ‘Arābī Pacha, naquit à Hārya-Ruzna (Basse-Égypte) en 1839. Il fut officier égyptien avant de fonder le « parti national » dans le but de lutter contre la domination occidentale dans son pays. Grâce au soutien de l'armée et des ‘ulamā’ (théologiens), il interdit aux flottes anglaise et française de mouiller en Alexandrie. Les forces anglaises occupèrent cette ville, et ‘Arābī fut battu à Tall al-Kabīr en 1882. Il fut déporté à Ceylan et retourna en Égypte en 1901. Il mourut au Caire en 1911 (Rey 1982).

**ARSLĀN, SHAKĪB.** L’émir Shakīb Arslān naquit à Shwayfāt (Liban) en 1871. Il se distingua comme homme de lettres, historien et politicien sur les scènes arabe et musulmane. Il adhéra à l'Académie arabe de Damas. Il composa notamment un livre sur l'histoire de l'Andalousie, *al-Ḥilāl al-sundusiyyat fī al-akḥbār wal-āthār al-andalūsiyyat*, et un traité sur la situation du monde islamique, *Ḥaḍīr al-‘ālam al-islāmī* (Anonyme 1986).

**AL-ASĪR.** Le cheik Yūsuf al-Asīr naquit à Sidon (Liban) en 1817. Il fit ses études à Damas et al-Azhar (Égypte). Il enseigna à Istanbul et à Beyrouth. Il composa, en arabe, des livres sur la linguistique, la grammaire et la jurisprudence, ainsi qu'un recueil de poésie. Il mourut en 1889 (Anonyme 1986).

**AL-ASMA‘Ī.** Abū Sa‘īd ‘Abd al-Malik Ibn Qurayb naquit en 741. Il se distingua par sa mémoire prodigieuse et son sens critique peu commun. Il consulta les Bédouins d'Arabie sur des questions relatives à la grammaire et la lexicographie arabes. Il travailla quelque temps à Basra avant de s'établir à Bagdad, à la cour du calife Hārūn al-Rashīd (766-809). Après la mort de ce dernier, al-Aṣma‘ī retourna à Baṣra. Il vécut simplement, presque dans la pauvreté malgré la fortune qu'il accumula au cours de sa vie. Al-Aṣma‘ī composa de nombreux ouvrages d'une grande importance :

Ce savant ainsi que ses contemporains Abū ‘Ubayda et Abū Zayd al-Anṣārī constituent un triumvirat auquel les philologues postérieurs doivent la plus grande part de leurs connaissances en matière de lexicographie et de poésie arabes.

(Lewin 1960, p. 739)

Dans *al-Aṣma‘iyyāt*, il réunit 72 poèmes de poètes pré-islamiques, jouant ainsi le rôle de transmetteur de poésie. Al-Aṣma‘ī composa également de nombreuses monographies portant sur des sujets divers (les qualités de l'homme, la hamzat, les vêtements, les chevaux, les chameaux, les maisons, les armes, les plantes et les arbres, les homonymes, les mots difficiles du Ḥadīth, etc.). Il mourut en 828 (Haywood 1965 et Lewin 1960).

**AL-ATHĪR.** Majīd al-Dīn Abū al-Sa'ādat al-Mubārak naquit en 1149. Il étudia notamment la grammaire et le *Ḥadīth* et passa toute sa vie adulte à Mossoul, où il travailla pour le gouvernement. Bien qu'il fût paralysé dans les dernières années de sa vie, on fit souvent appel à ses compétences dans le domaine administratif. Ce fut également au cours de cette période qu'il composa un grand nombre de ses oeuvres. *Al-Nihāyat fī ḡharīb al-Ḥadīth*, dictionnaire des mots difficiles et des sens moins courants rencontrés dans le *Ḥadīth* (Tradition du Prophète) fut son ouvrage le plus célèbre parce qu'il fut incorporé dans le *Lisān al-ʿArab* d'Ibn Manẓūr. Ibn al-Athīr mourut en 1210 (Haywood 1965 et Rosenthal 1971).

**AL-AZHARĪ.** Abū Manṣūr Muḥammad Abū Aḥmad Ibn al-Azhar al-Azharī al-Harawī naquit à Hérat (Khurasan) en 895 et mourut dans cette ville en 980. Il s'établit à Bagdad où il fit des études philologiques avec les grands maîtres de l'époque. Pour compléter ses études dans ce domaine, il alla vivre parmi les tribus de l'Arabie. Il passa le restant de sa vie dans son village natal où il se consacra à la compilation de son dictionnaire *al-Taḥdhīb fī al-luḡhat*, formé, dit-on, à l'origine, de dix volumes, dont aucun n'a été découvert jusqu'à nos jours. Al-Azharī composa également des oeuvres de philologie et surtout de religion (Haywood 1965).

**BADGER, GEORGE PERCY.** Cet orientaliste d'origine britannique naquit en 1815 et mourut en 1888. Il vécut à Malte, en Inde et au Proche-Orient. Il composa un dictionnaire anglais-arabe, *al-Dhakhīrat al-ʿilmiyyat* (Anonyme 1986).

**AL-BAGHDĀDĪ.** Abū Bakr Aḥmad Ibn ʿAlī Ibn Thābit Ibn Aḥmad Ibn Mahdī al-Shāfiʿī, connu sous le nom d'al-Khaṭīb al-Baghdādī, naquit en 1002 à Hanīqiyā, village situé près de Nahr al-Malik, en aval de Bagdad. Selon certaines sources, il serait né à Ghuzayya, située à mi-chemin entre Kufa et la Mecque. Fils de prédicateur, il entreprit à un jeune âge des études avec son père et d'autres théologiens de l'islam. Il commença par l'étude du Coran, mais se consacra surtout au *ḥadīth* (recueil des actes et paroles du Prophète Mahomet) et étudia le *fiqh* (jurisprudence). Ayant perdu son père à l'âge de vingt ans, il partit à la recherche de *Ḥadīths*. Après son retour à Bagdad en 1028, il acquit une grande renommée grâce à sa prédication et son érudition en matière de *Ḥadīth*. Il mourut à Bagdad en 1071. La célébrité d'al-Baghdādī est due surtout à son encyclopédie biographique *Tārīkh Baghdād* (Histoire de Bagdad) qui compte plus de 7 800 noms de savants et d'autres personnages politiques et intellectuels de Bagdad (Sellheim 1978).

**BASHĪR SHIHĀB II.** Émir du Liban de 1788 à 1840. Il naquit en 1767 dans le village de Ghazīr. Ayant perdu très jeune son père, l'émir Qāsim, il fut contraint de se frayer un chemin dans l'arène politique à Dayr al-Qamar, alors capitale du Liban. En 1788, il accéda au pouvoir après que Yūsuf Shihāb eut déclaré son impuissance à conclure un accord avec Jazār Pasha de Sidon. Grâce à sa finesse et à son savoir-faire, Bashīr sut tirer profit des



différentes alliances, malgré la conjoncture difficile de l'époque. Il dota le Liban de l'armée la plus puissante de la région. Ceci lui permit de repousser à plusieurs reprises les velléités expansionnistes de la Syrie. L'aide qu'il accorda aux patriarches et aux archevêques chrétiens, alors qu'il était lui-même druze, lui valut l'alliance de l'Église et le soutien du consulat de France. En 1840, il se rendit aux Anglais à Sidon, après l'arrivée des unités navales alliées dans les eaux libanaises. Il fut conduit en exil à Malte, mais fut autorisé à s'installer en Asie Mineure. Il mourut en 1851 (Rustum 1960).

**AL-BAYRŪNĪ.** Abū al-Rayhān al-Bayrūnī (973-1048), écrivain arabe d'origine perse, étudia les mathématiques, l'astronomie, la médecine, les tables astronomiques, l'histoire et les sciences grecques et indiennes. Il est l'auteur notamment de *al-Āthār al-bāqiyat min al-qurūn al-khāliyat* (Vestiges des siècles passés) et de *Tārīkh al-Hind* (Histoire de l'Inde) (Anonyme 1986).

**AL-BAYTĀR.** Abū Muḥammad ʿAbdallāh Ibn Aḥmad al-Dīn Ibn al-Baytār al-Mālaqī naquit à Malaga à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études à Séville, mais émigra en Orient vers 1220. Il parcourut l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie), visita l'Asie Mineure et la Syrie pour en étudier la flore. Dès son arrivée en Égypte, il fut nommé chef des herboristes (*ra'is ʿalā sā'ir al-ʿashshābīn*) par al-Malik al-Kāmil. Il accomplit à partir du Caire plusieurs excursions scientifiques. Il s'établit enfin à Damas où il mourut en 1248. De toutes ses oeuvres, *al-Jāmiʿ li-mufradāt al-adwiyat wal-aḡḡdiyat* demeure la plus importante. Se fondant sur ses propres observations et celles de plus de 150 autorités, al-Baytār présente dans l'ordre alphabétique 1 400 simples (dont un millier environ étaient déjà connus des Grecs) appartenant aux règnes animal, végétal et minéral. D'aucuns prétendent que cet ouvrage, qui influence des oeuvres des mondes islamique et non islamique, est un plagiat de l'oeuvre d'al-Ghāfiqī (Anonyme 1986 et Vernet 1971).

**BUQTUR.** Ilyās Buqtur, connu en Occident sous le nom d' « Ellious (ou Élie) Bocthor », naquit à Assiout (Haute-Égypte) en 1784. Cet homme de lettres égyptien copte fut interprète de l'armée française du temps de la campagne égyptienne de Napoléon. Il aida les savants français à élaborer la *Description de l'Égypte*. Il enseigna l'arabe vulgaire à Paris et composa un célèbre *Dictionnaire français-arabe*, publié en 1828-1829 après la mort de l'auteur qui survint à Paris en 1821 (Anonyme 1986).

**AL-BUSTĀNĪ, ʿABDALLĀH.** ʿAbdallāh al-Bustānī naquit à Dibbiyyé (Liban) en 1854. Il fit ses études à l'École nationale de Beyrouth, notamment auprès de deux savants libanais, Nāṣif al-Yāziǧī et Yūsuf al-Athīr. Il fonda à Chypre, en collaboration avec Iskandar ʿAmmūn, la revue *Junaynat al-akhbār* qui n'eut pas beaucoup de succès. Il se distingua plutôt dans le domaine de l'enseignement. On compte parmi ses élèves de nombreux hommes de lettres et journalistes d'une

grande renommée. Il fut élu membre de l'Académie arabe de Damas et de l'Académie libanaise. Ce fut à l'intention de ses étudiants que al-Bustânî composa son dictionnaire *al-Bustân*, dictionnaire de la langue arabe imprimé en deux grands volumes à Beyrouth entre 1927 et 1930, et son abrégé *Fâkihât al-Bustân*, ainsi que plusieurs pièces de théâtre. Il mourut en 1930 (Anonyme 1986 et Ebied et Young 1981).

**AL-BUSTÂNÎ, BUṬRUS.** Buṭrus al-Bustânî naquit en 1819 dans le village de Dibbiyyé, au Liban. Il fit ses études à la meilleure école de l'époque, ʿAyn Warqat, où il apprit l'arabe, le syriaque, le latin, l'italien, la philosophie, la théologie et le droit canon. Il apprit l'anglais et approfondit ses connaissances du grec et de l'hébreu par lui-même. Il contribua à la traduction dite « américaine » de l'Évangile en arabe. Il fonda plusieurs revues dans différents domaines, dont la littérature et la politique, et fonda la célèbre « École nationale » en 1863. De toutes ses oeuvres, les plus importantes sont *Dā'irat al-maʿārif* et le dictionnaire *Muḥiṭ al-muḥiṭ*. Ce dernier, publié pour la première fois en deux volumes à Beyrouth en 1870, constitue l'un des plus importants dictionnaires de la langue arabe. La plupart de ses articles, classés selon la méthode moderne, furent tirés du *Qāmūs d'al-Firūzābādī*. Al-Bustânî y ajouta des emprunts et certains mots de la langue vulgaire. Ses définitions sont claires et simples. Ce dictionnaire suscita tant d'engouement dans le monde arabe qu'il éclipsa un autre ouvrage lexicographique paru au cours de la même période, à savoir *Aqrab al-mawārid* de Saʿīd al-Shartūnī. Quant au projet d'encyclopédie arabe *Dā'irat al-maʿārif*, Bustânî en publia six volumes de son vivant. Cinq autres, auxquels participèrent notamment son fils Salīm al-Bustānī (1847-1884) et Sulaymān al-Bustānī (1856-1925), virent le jour après sa mort. Aucun travail n'a été repris pour compléter cette oeuvre qu'on considère comme la première encyclopédie arabe moderne. Al-Bustānī mourut en 1883 (Anonyme 1986, al-Bustānī 1987 et Haywood 1965).

**AL-DAMĪRĪ.** Muḥammad Ibn Mūsā Ibn ʿĪsā, Kamāl al-Dīn, naquit au Caire en 742. Ayant d'abord exercé le métier de tailleur dans sa ville natale, il décida de devenir théologien de profession. Ses écrits sur des sujets religieux révèlent sa grande compétence dans ce domaine. Il enseigna des matières islamiques dans plusieurs centres d'étude et de dévotion (al-Azhar, la mosquée d'al-Zāhir, entre autres) et se rendit célèbre par son ascétisme et le don des miracles qu'on lui attribuait. Au cours de ses séjours à Médine et à la Mecque, il compléta son instruction avec des savants locaux. Il se maria deux fois. Il mourut en 1405 dans sa ville natale. La renommée d'al-Damīrī en Orient et en Occident est due à son encyclopédie para-zoologique *Ḥayāt al-ḥayawān*. L'objectif de l'auteur était de corriger des notions fausses qu'on avait de certains animaux. Dans son ouvrage, qui compte 1 069 articles, al-Damīrī transmet des notions tirées de centaines de sources. En plus des renseignements zoologiques, il traite de tout ce qui se

rapportait aux animaux mentionnés et fit des incursions dans d'autres domaines, notamment l'histoire des califes (Kopf 1965).

**DOZY, REINHART.** Dozy (1820-1884) enseigna la langue arabe à l'Université de Leyde. Il étudia l'histoire des États musulmans en Andalousie et dans le Maghreb. Son *Supplément aux dictionnaires arabes*, publié à Leyde en 1880, avait pour objectif de compléter le dictionnaire d'un autre orientaliste, Edward William Lane. Le *Supplément* comporte les mots arabes qui ont fait leur apparition après la période classique, surtout en Espagne (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**FARĤĀT.** Jarmānus Farĥāt naquit à Alep en 1670. Il reçut sa formation auprès de savants chrétiens et musulmans d'Alep. Dès sa jeunesse, il apprit le latin et l'italien en plus de ses langues maternelles, le syriaque et l'arabe. Après son entrée en religion en 1693, il fit un voyage à Jérusalem à la suite duquel il s'établit au Liban. Ordonné prêtre en 1693, il devint en 1698 supérieur du couvent Mart Mūra à Ihdin (Nord-Liban). En 1711-12, il entreprit un voyage en Europe qui comprit Rome, l'Espagne et la Sicile. En 1725, il devint archevêque maronite d'Alep, où il rassembla une considérable collection de manuscrits et se fit entourer d'un cercle de savants et d'hommes de lettres. Farĥāt composa des ouvrages dogmatiques, polémiques, d'édification et d'histoire. Mais il se distingua surtout comme lexicographe, grammairien et poète. En philologie, il oeuvra à la composition de manuels susceptibles de faciliter l'étude de la langue arabe. Plus importante fut son oeuvre lexicographique grâce à son dictionnaire *Iḥkām bāb al-iʿrāb min luġhat al-Aʿrāb*, terminé en 1718. Bien qu'inspiré du *Qāmūs* d'al-Fīrūzābādī, cet ouvrage contenait un grand nombre de mots nouveaux, ainsi que ceux qui étaient employés par les chrétiens. Il mourut à Alep en 1732 (Kratschkowsky 1965).

**FATHALLAH.** Ḥamzat Fathallah (1849-1918) fut homme de lettres et journaliste égyptien. À Tunis, il se chargea de la publication du journal *al-Rāʾid al-tūnisī*. De retour en Égypte, il travailla au ministère de l'Instruction publique et laissa plusieurs écrits (Anonyme 1986).

**AL-FAYYŪMĪ.** Abū al-ʿAbbās Aḥmad Ibn Muḥammad (mort vers 1364) naquit à Fayoum (Haute-Égypte). Ce philologue était également prédicateur à la mosquée Ḥamāt. Il composa *al-Miṣbāḥ al-munir*, dictionnaire concis destiné à l'usage populaire, qui contient les termes techniques de la jurisprudence (*fiqh*) et de la philologie. L'auteur y fait souvent référence aux dictionnaires et ouvrages des lexicographes antérieurs. Cependant, on n'y trouve pas la plupart des racines de plus de trois lettres (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**AL-FĪRŪZĀBĀDĪ.** Majd al-Din Muḥammad Ibn Ya'qūb al-Firūzābādī naquit en 1326 à Firūzābād (près de Shīrāz) ou à Karzin. Ayant fait ses études dans cette dernière ville, il s'établit à Shīrāz à l'âge de huit ans. Il poursuivit ses études en Irak, notamment à Wāsiṭ et à Bagdad. Ses voyages le menèrent à Damas, qu'il quitta pour aller à Jérusalem et puis au Caire et à la Mecque. Il visita également l'Inde et sa Perse natale. Il passa la fin de ses jours en Arabie et mourut à Zabīd en 1414. Al-Firūzābādī est l'auteur du célèbre *al-Qāmūs al-muḥīt*. Le succès de ce dictionnaire fut tel que le mot « qāmūs » (probablement une déformation du grec « okeanos » qui signifie la partie principale, centrale ou la plus profonde de la mer) fut employé depuis dans le sens de « dictionnaire ». Al-Firūzābādī était d'autant plus innovateur qu'il conçut des abréviations qui sont en vigueur dans les travaux lexicographiques modernes (exemple : la lettre « j » pour *jamf* ou « pluriel »). En outre, il disposa les 60 000 articles de ce dictionnaire dans deux volumes grâce à l'élimination des références, des exemples et des noms d'auteurs. En somme, *al-Qāmūs* devint l'outil de consultation pratique par excellence : « Whereas the "Lisān" is for the library, the "Qāmūs" is for the study and the school. » (Haywood 1965, p. 87).

**FORSKAL, PETER (ou FORSSKÅL, PEHR).** Il naquit à Kalmar, en Suède, en 1732 ou 1736 et mourut à Yarim, au Yémen, en 1763. Forskal fut l'élève de Linné, qui lui dédia la plante *Genus forskalia*. Il enseigna l'histoire et les sciences naturelles à Copenhague. Il fit partie de l'expédition scientifique envoyée par Frédéric V du Danemark en Égypte et en Arabie en 1761. On cite parmi ses oeuvres : *Flora aegyptiaco-arabica* (1775), *Descriptiones animalium orientalium* (1775) et *Icones rerum naturalium* (1776). Forskal donna une description d'un grand nombre de plantes et d'insectes, dont 200 nouvelles espèces (Anonyme 1968d).

**FREYTAG, GEORG WILHELM.** Orientaliste allemand, né en 1788 et mort en 1861. Il fut l'élève de Silvestre de Sacy (1758-1838), célèbre orientaliste français et auteur d'une *Grammaire arabe* (1820). Freytag est surtout connu comme l'auteur du *Lexicon Arabico-Latinum*, publié en quatre volumes à Halle (Belgique) entre 1830 et 1837. Ce dictionnaire est essentiellement une traduction du *Qāmūs* d'al-Firūzābādī, mais l'auteur dit avoir consulté aussi le *Shihāh* d'al-Jawharī. L'importance de cet ouvrage réside dans le fait qu'il remplaça le dictionnaire de Jacobus Golius (1596-1667), fondateur de la lexicographie arabe en Europe et auteur d'un *Lexicon Arabico-Latinum* (un volume, 1653), qui était jusque-là l'ouvrage de référence par excellence des orientalistes européens. Cependant, malgré son utilité, le dictionnaire de Freytag ne pouvait pas combler les besoins des étudiants européens, d'autant plus que son auteur se borna à énumérer une liste de significations pour chaque mot sans les illustrer par des citations (Anonyme 1986, Haywood 1965 et Rey 1982).

**AL-GHĀFIQĪ.** Abū Ja'far Aḥmad Ibn Muḥammad Ibn Aḥmad Ibn al-Sayyid naquit à Ghāfiq, près de Cordoue. On connaît peu de choses de sa vie, et il serait mort vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Al-Ghāfiqī était considéré comme le meilleur connaisseur de son temps dans le domaine pharmacologique. Mais il était surtout botaniste. De tous ses ouvrages, il est resté *Kitāb al-adwiyat al-mufradat*, qu'il avait l'habitude d'emporter avec quelques autres au cours de ses voyages scientifiques. Al-Ghāfiqī divisa ce dictionnaire en deux parties : *Qism fī al-kalām 'ala al-adwiyat*, qui comporte une description détaillée des drogues et la mention des sources qui renferment ces renseignements (dont Dioscoride et Galien), et *Qism fī sharḥ al-asmā'*, qui contient une liste de synonymes dans diverses langues. L'auteur y ajouta des observations personnelles d'une grande valeur (Dietrich 1982).

**IBN BARRĪ.** Abū Muḥammad 'Abdallāh Ibn Barrī Ibn 'Abd al-Jabbār al-Maqdisī al-Miṣrī al-Shāfi'ī naquit au Caire en 1106 et y mourut en 1187. Ibn Barrī se consacra à l'étude de la langue arabe pure, mais commit lui-même plusieurs erreurs dans ce domaine. Il passait pour un grand distrait, à la tenue négligée. Cependant, il avait la réputation d'être le meilleur connaisseur de la langue, de la grammaire et du vocabulaire arabes de sa génération. Ce lexicographe composa des ouvrages dans lesquels il commenta l'oeuvre de ses prédécesseurs. Son oeuvre principale, *al-Ḥawāshī 'ala al-Ṣiḥāḥ*, comporte des annotations abondantes sur le *Ṣiḥāḥ* d'al-Jawharī. Selon Ḥajjī Khalīfa, ce serait 'Alī Ibn al-Qattā', le maître d'Ibn Sīdah, qui aurait commencé ses annotations. D'après al-Ṣafadī, Ibn Barrī les aurait poursuivies jusqu'à w k *sh* (au quart de l'ouvrage), et 'Abdallāh Ibn Muḥ al-Baṣṭī les aurait complétées (Fleisch 1971a).

**IBN DURAYD.** Abū Bakr Muḥammad Ibn al-Ḥasan Ibn Durayd Ibn 'Atāhiya Ibn Ḥaṣḥm Ibn ḥasan Ibn Ḥammāmī, ou Ibn Durayd, composa le deuxième dictionnaire exhaustif de la langue arabe. Né en Oman en 837, il grandit à Basra. Homme d'une grande érudition, il passa un certain temps dans l'Arabie méridionale où il eut l'occasion d'étudier l'arabe du désert. Ensuite, il alla en Perse où il compila son *Jamharat* ou *Kitāb al-jamharat fī al-luḡhat*, qu'il dédia au gouverneur 'Abdallāh Muḥammad Ibn Mīkāl et à son fils Ismā'il. Il mourut à Bagdad en 934 (Haywood 1965).

**IBN FĀRIS.** La date et le lieu de naissance d'Abū al-Ḥusayn Aḥmad Ibn Fāris al-Rāzī Ibn Zakariyyā sont inconnus. Ibn Fāris fit ses études à Qazwīn, mais aussi à Bagdad et à la Mecque lors de son pèlerinage. Il se consacra notamment à l'étude du *fiqh* (jurisprudence) et de la lexicographie. Il s'établit à Ray (Perse) où il fut le précepteur du fils de Fakhr al-dawlat 'Alī Ibn Rukn al-dawla Ibn Buwayh, puissant vizir de l'époque. Ibn Fāris composa une quarantaine d'ouvrages se rapportant notamment à la jurisprudence. Cependant, il se rendit célèbre grâce à ses deux dictionnaires *al-Mujmal fī al-luḡhat* et *Maqāyīs al-luḡhat*. Dans le premier, Ibn Fāris s'appliqua à compiler le vocabulaire arabe

« clair et authentique » (*al-wādiḥ wal-ṣaḥiḥ*). Il donna de ses entrées des définitions brèves, illustrées de nombreuses citations poétiques. Son dictionnaire *Maḡāyis al-luḡhat*, principalement inspiré de l'ouvrage d'al-Khalīl, se caractérisait par une approche tout à fait nouvelle qui consistait à « rattacher les sens des mots dans les racines à des uṣūl, des sens de base, donc établir une filiation sémantique » (Fleisch 1971b, p. 787). Ces deux dictionnaires inaugurèrent un nouveau système de classement qui mit longtemps à faire autorité. Selon certaines sources, Ibn Fāris serait mort à Ray en 1004 (Fleisch 1971b et Haywood 1965).

**IBN AL-HAYTHAM.** Abū ʿAlī al-Ḥasan Ibn al-Haytham (965-1039), dit aussi Alhazen, originaire de Basra, fut mathématicien, philosophe et physicien. Surnommé « Ptolemaeus Secundus », il est l'auteur de multiples traités scientifiques, dont le *Traité des courbes géométriques* et le *Traité d'optique*, dans lequel il donna une description exacte de l'oeil et analyse le phénomène des réfractions atmosphériques. Il élaborait en astronomie un système qui ouvrit la voie à la cosmologie des neuf ou dix « cieux » (Anonyme 1986 et Rey 1982).

**IBN JINNĪ.** Abū al-Faṭḥ ʿUṭhmān Ibn Jinnī naquit à Mossoul avant 913. Il était le fils d'un esclave grec. Il exerça les fonctions de rédacteur (*kātib al-inṣhāʾ*) et excella dans le domaine de la grammaire. Il entretenait des rapports amicaux avec le poète Abū al-Tayyib al-Mutanabbī (915-965). Il écrivit deux commentaires grammaticaux sur le *Diwān* de ce poète qui furent critiqués par Abū Ḥayyān al-Tawḥīdī (mort en 1010). Ibn Jinnī est considéré comme une autorité en matière de *taṣrif* (conjugaison) et comme le fondateur de la science de l'étymologie. Il composa notamment *Kitāb sirr al-ṣināʿat wa-asrār al-balāghat* (sur les consonnes et les voyelles arabes), *Kitāb al-Khaṣāʾiṣ fi ʿilm uṣūl al-ʿarabiyyat* et des poèmes. Il mourut en 1002 (Anonyme 1986 et Pedersen 1971).

**IBN MANZŪR.** Muḥammad Ibn Mukarram Ibn ʿAlī Riḍwān Ibn Aḥmad Ibn Abī al-Qāsim Ibn Ḥubqa Ibn Manzūr al-Anṣārī al-Ifriqī al-Miṣrī Jamāl al-Dīn Abū al-Faḍl, appelé Ibn Manzūr et connu en Orient sous le nom d'Ibn Mukarram, naquit à Tunis en 1232. Il travailla longtemps au secrétariat des mamelouks en Égypte avant de devenir juge de Tripoli en Libye. Il passa le restant de ses jours en Égypte où il mourut en 1311. Malgré ses nombreuses fonctions, il continua à écrire, et a laissé ainsi, pense-t-on, cinq cents volumes écrits de sa propre main. De toutes les oeuvres qu'il composa, notamment sur la religion, la science et la philologie, c'est à son dictionnaire *Lisān al-ʿArab* qu'il doit sa célébrité. Cet ouvrage volumineux fit longtemps autorité dans le monde arabe. L'édition de Beyrouth de 1955-56 comporte 15 volumes de 500 pages chacun. Bien que ce dictionnaire ne contienne pas tous les mots arabes, on y trouve toutes les racines qui sont à la base du vocabulaire de cette langue. Il est considéré comme une oeuvre remarquable et hors de pair, ou presque : « with the possible exception of Chinese work, it was the most copious dictionary the world had yet seen. »

(Haywood 1965, p. 81) Ses 80 000 articles couvrant les domaines de la langue des sciences et des arts sont illustrés par des citations du Coran, de la *Sunnat* (paroles et actes du Prophète) et de la poésie (Haywood 1965).

**IBN AL-NADĪM.** On sait peu de choses de la vie d'Abū al-Faraj Muḥammad Ibn Abī Ya'qūb Ishāq al-Warrāq al-Baghdādī. Selon certaines sources, il serait né au plus tard en 936-937 et serait mort en 995 ou 998. Warrāq (« celui qui copie et vend des manuscrits », autrement dit *libraire*) de profession, il vécut à Bagdad, mais aurait également fait un séjour à Mossoul. Al-nadīm avait une grande admiration pour la philosophie, particulièrement celle d'Aristote, et pour les sciences en général. Il est l'auteur célèbre du *Kitāb al-fihrist*, index des livres écrits en arabe par des auteurs arabes ou non arabes. Le *Fihrist* mentionne d'une part, les livres se rapportant à des sujets islamiques : écritures saintes des musulmans, des chrétiens et des juifs ; grammaire et philologie ; histoire, biographie, généalogie et questions de parenté ; poésie ; théologie scolastique (*kalām*) ; jurisprudence (*fiqh*) ; Tradition (*Hadīth*). On y trouve d'autre part les sujets non islamiques : philosophie et « sciences anciennes » ; fables, magie, conjuration des sorts ; doctrines (*maqālāt*) des religions monothéistes ; alchimie (Fück 1971).

**IBN SĪDAH.** Abū al-Ḥasan 'Alī Ibn Aḥmad Ibn Ismā'il, également appelé Ibn Sīdah, naquit à Murcie en 1007. Malgré sa cécité, il était d'une grande érudition et avait une mémoire légendaire. C'est ainsi qu'il mit à profit toutes les connaissances lexicographiques de la tradition orale. Bénéficiant d'abord du mécénat d'al-Muwaffaq, prince de Dénia, il fut malmené par son successeur. Son érudition lui valut toutefois l'affection d'autres princes de l'Espagne. En plus de ses talents poétiques, il se distingua dans le domaine de la lexicographie. Ibn Sīdah composa notamment deux dictionnaires importants, à savoir *al-Mukḥaṣṣaṣ*, dictionnaire classique, et *al-Muḥkam*, consacré à la recherche du terme particulier. La matière de ces dictionnaires fut puisée dans des oeuvres antérieures. Ibn Sīdah mourut en 1006, à l'âge de soixante ans environ (Anonyme 1986, Haywood 1965 et Talbi 1971).

**IBN SĪNĀ.** Abū 'Alī al-Ḥusayn Ibn 'Abdallāh Ibn Sīnā (connu en Occident sous le nom d'Avicenne) naquit en 980, à Afshana (près de Boukhara). Ce médecin, philosophe et mystique d'origine iranienne, allia la philosophie à l'étude de la nature et considérait que la perfection de l'homme résidait à la fois dans la science et dans l'action. Il laissa plusieurs traités, dont le *Canon de la médecine*, qui constitua, pendant longtemps, un ouvrage de base pour les études médicales en Orient et en Occident. Dans le domaine de la philosophie, il composa *al-Shifā'* (Livre de la guérison), une *Philosophie orientale* et trois *Récits mystiques* (Goichon 1971 et Rey 1982).

**ISMÂ'ÎL.** Isma'îl Pacha, petit fils de Muḥammad 'Alî, naquit au Caire en 1830. Il étudia l'arabe, le persan et le turc à l'école privée du palais. En 1846, il se joignit à une mission d'étudiants égyptiens qui se rendit à Paris, où il étudia le français, quelques sciences modernes et certains aspects de la profession d'ingénieur. Dès son retour en Égypte en 1848, il dut lutter par divers moyens politiques et diplomatiques pour accéder au pouvoir. En 1863, il devint vice-roi d'Égypte. La première période de son règne se caractérisa par une prospérité et un progrès sur les plans économique, social et culturel. Mais sa politique désastreuse aboutit à la banqueroute du pays. Ces difficultés économiques entraînèrent l'ingérence des forces étrangères, notamment franco-britanniques. La crise de 'Arâbî Pacha l'obligea à quitter l'Égypte pour l'Europe. Il mourut à Istanbul en 1895. En somme, « par son ambition et sa témérité financière, Isma'îl stimula fortement et amorça l'essor de l'Égypte moderne et en esquissa le futur développement. À cet égard, on ne peut aisément le considérer comme un khédive désastreux, mais comme l'un des souverains qui créèrent le pays. » (Vatikiotis 1978a, p. 201).

**JARÎR.** Jarîr Ibn 'Aṭiyya Ibn al-Khatafâ Ibn Badr fut l'un des trois plus importants poètes de l'époque oméyade, les deux autres étant ses rivaux al-Akḥṭal (vers 640-710) et al-Farazdaq (vers 641-732). Après s'être livré à des luttes verbales avec des poètes de second rang, il engagea avec al-Farazdaq une célèbre dispute qui dura quarante ans. Le *Dîwân* de Jarîr, réuni surtout par Muḥammad Ibn Ḥabîb (mort en 859), contient notamment des poèmes satiriques, des panégyriques et des poèmes d'amour. À un âge avancé, Jarîr se retira dans sa propriété de Yamâma, où il mourut à plus de 95 ans, vers 728-729 (Anonyme 1986 et Schaade 1965).

**AL-JAWÂLÎQÎ.** Abû Mansûr Mawhûb Ibn Aḥmad Ibn Muḥammad Ibn al-Khaḍîr (1073-1134), appelé al-Jawâlîqî ou Ibn al-Jawâlîqî, était issu d'une ancienne famille de Bagdad. Grand savant et spécialiste des différentes branches de la littérature, il écrivit de nombreux ouvrages de grande importance qui eurent beaucoup de succès à l'époque. Son *Al-Mu'arrab min al-kalâm al-a'jamî*, plus connu sous le nom de *Kitâb al-Mu'arrab* (Les emprunts) est considéré comme la meilleure et la plus complète étude sur ce sujet dans la langue arabe et une référence en la matière pour les Arabes et les Européens (Anonyme 1986, Fleisch 1965 et Haywood 1965).

**AL-JAWHARÎ.** Abû Naṣr Ismâ'îl Ibn Hammâd al-Fârâbî al-Jawharî (mort vers 1007) fut, pense-t-on, l'initiateur du système de classement des dictionnaires d'après la rime. Né à Fârâb (Kazakhstan moderne), il passa sa vie à voyager d'une ville à l'autre. D'abord élève de son oncle maternel Abû Ibrâhîm Ishâq Ibn Ibrâhîm al-Fârâbî (mort en 961), il continua ses études à Bagdad et les poussa dans le domaine de la philologie. Ses qualités de calligraphe et de lexicographe lui valurent une grande célébrité. Il fit des voyages dans différentes parties de l'Arabie pour perfectionner ses connaissances de la langue arabe. Il retourna au Khurasan, et ce



fut à Nisâpûr qu'il composa son remarquable dictionnaire *Tâj al-lughat wa shihâh al-ʿarabiyyat*, plus connu sous le nom de *Shihâh*. Selon les rumeurs, il serait mort avant l'achèvement de son dictionnaire, que son élève, Abû Ishâq Ibn Şâlih al-Warrâq, aurait terminé (Haywood 1965).

**AL-JURJÂNÎ.** Al-Jurjânî ʿAlî Ibn Muḥammad naquit à Tâjû, près d'Astarâbâd, en 1339. Il fit ses études à Hérat et en Égypte. Il visita Istanbul en 1374 et se rendit ensuite à *Shîrâz* où le *Shâh Shûjâʿ* le nomma professeur en 1377. Après la prise de *Shîrâz* par Timûr en 1377, il fut emmené à Samargand par ce dernier. Après le décès de Timûr, al-Jurjânî retourna à *Shîrâz* où il mourut en 1413. Il écrivit en persan de nombreux textes, dont une logique et une grammaire. Il composa en arabe et en persan des écrits sur le droit et la philosophie et rédigea également des commentaires sur des ouvrages anciens portant surtout sur la théologie. Dans ses *Taʿrifât*, il fit preuve d'une grande simplicité. Son fils, Nûr al-Dîn Muḥammad (mort en 1434), traduisit la logique de son père du persan en arabe (Tritton 1965).

**AL-KAHHÂL.** ʿAlî Ibn ʿÎsâ al-Kaḥḥâl vécut dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Il fut, à Bagdad, l'élève du commentateur de Galien, Abû al-Faraj Ibn al-Ṭayyib (mort dans les années trente du XI<sup>e</sup> siècle). Il exerça la médecine dans cette ville aussi. Al-Kaḥḥâl est l'oculiste arabe le plus connu du monde arabe grâce à sa *Tadhkirat al-kaḥḥâlîn* (Mémoire pour les oculistes), qu'on appelle aussi *Risâlat* (Épître). Cet ouvrage est le plus ancien sur l'ophtalmologie qui nous soit parvenu intégralement dans la langue originale. Citons parmi ses sources, Galien, Hunayn Ibn Ishâq, Dioscoride, Hippocrate, Oribase et Paulus. L'importance de la *Tadhkirat* réside surtout dans le fait que les oculistes arabes s'en servent toujours sur les deux plans pratique et théorique (Mittwoch 1960, p. 399).

**KAZIMIRSKI, A. DE BIBERSTEIN.** Cet orientaliste polonais (1780-1865) s'établit en France. Il composa un grand dictionnaire bilingue (Paris, 1860) qui est considéré comme le meilleur dictionnaire arabe-français de la langue classique. Kazimirski traduisit également le Coran en français (Anonyme 1986).

**AL-KHAFÂJÎ.** Aḥmad Ibn Muḥammad Ibn ʿUmar al-Khafâjî, appelé aussi *Shihâb al-Dîn al-Miṣrî al-Ḥanafî*, naquit près du Caire en 1571. Il étudia le droit ḥanafite et le droit *shâfiʿite*, ainsi que la biographie du Prophète et s'initia même à la médecine. Après son pèlerinage à la Mecque, il accomplit son premier voyage à Istanbul où il étudia les mathématiques et le livre d'Euclide. Il fut nommé au poste de *qâḍî* (juge) en Roumélie, en Üsküb, en Salonique et en Égypte. S'étant attiré la haine des chefs de la capitale ottomane par sa diatribe littéraire intitulée *al-Maḡâmât al-rûmiyyat*, il se vit reléguer au poste de *qâḍî* ordinaire du Caire. Il consacra le reste de sa vie à la rédaction et à l'écriture. Il mourut en 1659. Son oeuvre *Shifâ' al-ghalîl fimâ fi kalâm al-ʿArab min al-daḥîl*

est une étude des mots d'origine étrangère dans la langue arabe. Basé sur le *Mu'arrab* d'al-Jawālīqī et autres ouvrages de ce genre, ce livre explique les mots d'origine étrangère (*ḍakhīl*) et donne une foule d'exemples d'erreurs qu'on retrouve communément dans la langue arabe (Krenkow 1978).

**AL-KHALĪL.** Abu 'Abd al-Rahman al-Khalīl Ibn Aḥmad Ibn 'Amr Ibn Tammām al-Farāhīdī (ou al-Furhūdī) al-Azdī al-Yahmādī, plus connu sous le nom d'al-Khalīl Ibn Aḥmad (718 / 719 - entre 786 et 791) naquit en Oman, dans le sud-est de l'Arabie. Élevé dans une famille modeste, il s'installa à Basra à un jeune âge. Sa réputation fut vite acquise dans plusieurs domaines, notamment la lexicographie, la grammaire, la *sharī'at* (loi islamique), les mathématiques, la musique et la poésie. Son génie était légendaire :

Al-Khalīl had been the shining light of the Basra school—  
an expert in lexicography, the teacher of Sibawaihi in  
grammar, and the first man to codify the complex metres  
of Arabic poetry; not merely a great scholar, but a man  
of original ideas.

(Haywood 1965, p. 20)

De toutes les oeuvres attribuées à al-Khalīl, il n'est resté que le *Kitāb al-ʿayn*, premier dictionnaire complet de la langue arabe, dont une partie seulement existe de nos jours. Al-Khalīl est ainsi le père de l'arrangement anagrammatique qui fit longtemps autorité auprès des lexicographes arabes. Toutefois, il existe des doutes sur l'identité de l'auteur de ce dictionnaire. Al-Khalīl aurait été aidé par son disciple, al-Layth Ibn Ṣayyān, ou aurait même donné des instructions à ce dernier relativement à la compilation du *Kitāb al-ʿayn*. Cependant, tous ces doutes n'enlèvent rien au mérite d'al-Khalīl :

Nothing can detract from al-Khalīl's genius. To have  
conceived the idea of a comprehensive Arabic dictionary,  
even with the help of the ideas of other men and peoples,  
and to have started writing it, is achievement enough for  
any eighth-century Arab.

(Haywood 1965, p. 27)

**KHATIB.** Ahmed Khatib est né en Palestine en 1926. Il obtint un baccalauréat en sciences et une maîtrise ès arts de l'Université américaine de Beyrouth (AUB). Il exerça de nombreuses fonctions dans l'enseignement et l'administration pendant plusieurs années, au terme desquelles il se joignit à l'équipe de la Librairie du Liban. C'est au sein du département lexicographique de cette dernière institution qu'il travailla comme traducteur et lexicographe avant d'en devenir le chef actuel. Khatib participa à l'élaboration de livres scolaires au Liban dans les domaines des sciences et des mathématiques (al-Khatib 1986). On cite parmi ses ouvrages lexicographiques anglais-arabe : *A New Dictionary of Petroleum and the Oil Industry* (al-Khatib 1975), *A Dictionary of*

*Geography and Natural Environment* (Khatib 1983) et *A New Dictionary of Scientific and Technical Terms* (al-Khatib 1986).

**AL-KHUWĀRIZMĪ.** Abū ʿAbdallāh Muḥammad Ibn Aḥmad Ibn Yūsuf al-Kātib (mort en 997) appartient à une famille originaire du Khwārazm (au sud de la mer d'Aral). Certaines sources indiquent qu'il vit le jour à Balkh (au nord de l'Afghanistan). À la fois écrivain, chercheur et savant, al-Khuwārizmī est surtout connu comme l'auteur de *Mafātih al-ʿulūm* (les Clés de la science), considéré comme la première encyclopédie arabe. Cet ouvrage

constitue une introduction (*Madkhal*) aux éléments des sciences (*awā'il al-ṣinā'āt*) expliquant les mots clés employés par les différentes catégories de savants, artisans et fonctionnaires du gouvernement et plus spécialement des termes qui ne se trouvent pas dans les lexiques courants.

(Sabra 1978, p. 1100)

Il est divisé en deux parties : l'une traite des sciences religieuses et des disciplines connexes et la seconde des sciences étrangères, à savoir celles qui ont été développées par des non-Arabs, comme la philosophie, les sciences naturelles et les mathématiques (Anonyme 1986 et Sabra 1978).

**LANE, EDWARD WILLIAM.** Cet orientaliste naquit à Hereford (Angleterre) en 1801. Fils de pasteur anglican, il se destinait lui-même au service de l'Église. Il fit des études en humanités et en mathématiques, mais renonça aux études universitaires et travailla pendant un certain temps comme graveur à Londres. Il s'intéressa à la langue arabe très tôt, puisqu'il composa un court traité de grammaire arabe à l'âge de vingt ans. Il fit son premier voyage en Égypte en 1825 et quitta ce pays définitivement en 1835. Il y mena la vie d'un Égyptien ; ce qui lui permit d'acquérir une grande connaissance des coutumes, de la langue et de la littérature locales. Il composa *Manners and Customs of the Modern Egyptians* et fit une traduction des *Mille et une nuits*. De 1842 à 1849, il travailla à la compilation de son dictionnaire bilingue arabe-anglais *Madd al-Qāmūs* qui était fondé sur les dictionnaires classiques arabes. En 1874, il publia les cinq premiers volumes de ce dictionnaire. Les trois derniers volumes furent publiés en 1893, après sa mort (survenue en 1876), par son neveu Stanley Lane-Poole (1832-1895) (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**AL-LAYTH.** Al-Layth Ibn Naṣīr Ibn Ṣayyān naquit à Khurasan. Il fut, pense-t-on, l'élève d'al-Khalīl Ibn Aḥmad pendant une courte période, à savoir celle qui coïncida avec le voyage de ce dernier à Khurāsān où il composa son fameux dictionnaire *Kitāb al-ʿayn*. Il existe très peu de renseignements sur ce lexicographe qu'on dit avoir participé à la composition du premier dictionnaire exhaustif arabe (Haywood 1965).

**LINNÉ, CARL VON.** Naturaliste suédois, né à Rashult en 1707 et mort à Uppsala en 1778. Il exerça les fonctions de médecin et botaniste du roi, puis de professeur à Uppsala. Linné proposa et fit adopter le principe de la *nomenclature binaire* en botanique et en zoologie. En vertu de cette classification, chaque végétal et animal devait recevoir un double nom (exprimé en langue latine), l'un désignant le genre et l'autre l'espèce. On cite parmi ses oeuvres *Systema Naturae*, *Fundamenta botanica* et *Genera plantarum* (Anonyme 1992, Guyot et Gibassier 1960c et Rey 1982).

**MACLURE, WILLIAM.** Ce botaniste naquit à Ayr, en Écosse, en 1763 et mourut à San Angel, au Mexique, en 1840 (Anonyme 1992 et Barnhart 1965).

**AL-MA<sup>c</sup>LŪF, AMĪN.** Amin Fahd al-Ma<sup>c</sup>lūf naquit à Shwayfāt (Liban) en 1871. Il poursuivit des études en médecine à l'Université de Beyrouth jusqu'en 1894. Il alla ensuite à Istanbul pour y obtenir une *ijāzat* (licence). Il travailla comme médecin au sein de l'armée égyptienne. Amin prit part à plusieurs expéditions militaires. Il publia un récit de l'occupation du Baḥr al-*Ghazāl* dans dix articles d'*al-Muqtaṭaf* en 1911 et 1912. Il enseigna la biologie à la faculté de médecine Ma<sup>c</sup>had al-*ṭibbī al-ʿarabī*, à Damas. Après sa retraite, il retourna en Égypte. Amin publia un grand nombre d'articles sur la terminologie scientifique arabe, notamment les noms des plantes. Il composa également *Mu<sup>c</sup>jam al-ḥayawān* (Dictionnaire de l'animal) qu'il publia en feuilleton dans *al-Muqtaṭaf* à partir de 1908. Amin y inclut les noms anglais et scientifique des animaux, ainsi que leurs équivalents arabes et les termes arabes courants. Ce dictionnaire fut publié sous forme de livre en 1932. Amin publia également *al-Mu<sup>c</sup>jam al-falakī* (Dictionnaire de l'astronomie, Le Caire, 1935) et des études sur les noms des plantes dans la revue *Majallat al-majma<sup>c</sup> al-ʿilmī al-ʿarabī*. La maladie d'Amin l'empêcha de compiler un dictionnaire botanique à partir de ces études. Il fit également des recherches dans le domaine de la terminologie médicale. Il mourut au Caire en 1943 (Karam et Nijland 1987).

**AL-MA<sup>c</sup>LŪF, LUWĪS.** Luwis al-Ma<sup>c</sup>lūf naquit à Zahli (Liban) en 1867. Il abandonna son nom de baptême, Zāhīr, lors de son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il étudia au Collège jésuite de Beyrouth. Il se rendit en Angleterre pour faire des études en philosophie et passa dix ans en France où il se consacra à l'étude de la théologie. De 1906 à 1932, al-Ma<sup>c</sup>lūf fut directeur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *al-Bashīr* et de son supplément annuel, l'almanach *Taqwīm al-Bashīr*. De nos jours, il est connu comme l'auteur d'*al-Munjid fī al-lughat wal-adab wal-ʿulūm*. Ce dictionnaire de la langue arabe est destiné à l'usage scolaire. Publié sous une forme compacte, son système de classement moderne le rend facile de consultation. Il est formé de deux parties : la première, publiée en 1908, est linguistique, alors que la seconde, publiée en 1956, constitue un dictionnaire des noms propres. Al-Ma<sup>c</sup>lūf composa la première partie de ce dictionnaire, alors qu'un autre jésuite, le père Ferdinand Tawtal (1887-1977), fut à

l'origine de la deuxième partie. Né à Alep, en Syrie, ce dernier se distingua comme homme de lettre, historien et lexicographe (Anonyme 1986 et Karam et Nijland 1987).

**MUHAMMAD 'ALĪ.** Muḥammad 'Alī, connu sous le nom turc de « Mehmet Ali », naquit à Cavalla (Macédoine) en 1769. Envoyé en Égypte à la tête d'un corps albanais pour combattre Napoléon en 1798, il s'empara du pouvoir en 1804. L'année suivante, il se fit reconnaître pacha d'Égypte par le sultanat ottoman, prenant ainsi le titre de khédive (vice-roi), lequel ne fut officiellement décerné qu'à son petit-fils Isma'îl en 1867. De 1801 à 1811, Muḥammad 'Alī s'employa à asseoir son pouvoir en Égypte, notamment en combattant les mamelouks. À partir de 1812 et jusqu'en 1827, il modernisa son armée et entreprit des réformes économiques dans le pays. Ceci lui permit de faire de l'Égypte un empire régional, notamment à partir de 1828. Mais il ne tarda pas à subir des défaites militaires. Durant les années 1841-1848, l'Égypte connut une période de paix, de prospérité et de reconstruction. À la suite de la maladie de Muḥammad 'Alī et en raison de son incapacité mentale, son fils Ibrāhīm Pacha prit le pouvoir en 1848. Muḥammad 'Alī mourut en 1849, près d'Alexandrie. Il joua un rôle important dans la renaissance arabe, mais fut également détesté du peuple en raison de son régime oppresseur (Toledano 1991 et Rey 1982).

**MUṬRĀN.** Khalīl Muṭrān (1871-1949) fut poète et homme de lettres libanais. Né à Baalbek, il émigra en Égypte (Anonyme 1986).

**AL-NUWAYRĪ.** Shihāb al-Dīn al-Nuwayrī naquit en 1278 à Qawṣ (Égypte) et mourut en 1332 au Caire. Il travailla au service des mamelouks. Il composa *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab* (Anonyme 1986).

**NIMR.** Fāris Nimr naquit à Hāṣbayyā (Sud-Liban) en 1855. Il étudia l'arabe, l'anglais, l'allemand et les mathématiques à Jérusalem et à Beyrouth. En 1870, il entra au Syrian Protestant College (devenu aujourd'hui l'« American University of Beirut ») où il obtint son diplôme de bachelier ès-lettres et ès-sciences. En 1870, il fut nommé assistant du missionnaire américain Cornelius van Dyck (1818-95) et enseigna le latin, la chimie et l'astronomie au Collège. En 1875, il constitua avec quatre autres chrétiens une société secrète anti-ottomane. En 1876, Nimr publia avec son collègue Ya'qūb Ṣarrūf la revue *al-Muqtaṭaf*. Après le transfert de cette revue au Caire en 1885, Nimr fonda, avec le soutien financier des Britanniques, un quotidien du soir, *al-Muqatṭam*. Sa prise en charge de l'éditorial de ce dernier et du bi-hebdomadaire anglais et arabe *Sudan Times* (fondé en 1903) l'obligèrent à abandonner son travail au *Muqtaṭaf*. Il continua à publier ces journaux jusqu'à sa mort en 1951. Le nouveau régime des Officiers libres suspendit le *Muqatṭam* et le *Muqtaṭaf* en 1952 (Choueiri 1993).

**AL-QALQASHANDĪ.** Shihâb al-Dīn al-ʿAbbâs Aḥmad Ibn ʿAlī (ʿAbdallah ?) Ibn Aḥmad Ibn ʿAbdallah al-Fazārī al-Shāfiʿī naquit en 1355, à Qalqashanda (petite ville au nord du Caire). Il fit ses études à Alexandrie et se spécialisa en littérature, en tradition et en droit. Il obtint également l'*ijāzat* (autorisation) de donner des consultations et d'enseigner le droit shāfiʿite. En 1389, il devint secrétaire à la chancellerie (*dīwān al-inshāʾ*) de l'administration mamelouke au Caire. Il mourut en 1418, à l'âge de 65 ans. Al-Qalqashandī écrivit des ouvrages sur le droit, l'art du secrétariat et les disciplines connexes (*adab* et *kitābat*), ainsi que la généalogie et l'histoire. Le domaine dans lequel il excella fut celui de l'art du secrétariat et des domaines connexes. Son *Subḥ al-aʿshā fī sināʿat al-inshāʾ* (Le Matin de l'héméralope ou l'art de la rédaction) doit être placée « à la tête des manuels de secrétariat et des encyclopédies de la période mamelouke et même de toute la littérature arabe d'*adab al-kātib* » (Bosworth 1978, p. 532). Ses sources comptent presque tous les auteurs arabes qui ont étudié ce domaine. Cette oeuvre de sept volumes (une introduction, dix discours (*maqālāt*) et une conclusion), contient un dictionnaire alphabétique des noms des tribus arabes (Bosworth 1978).

**AL-QAYS.** Imrū' al-Qays, un des plus célèbres poètes pré-islamiques, naquit à Najd en l'an 500. Il tira vengeance du meurtre de son père, ce qui lui valut beaucoup de gloire auprès de ses contemporains. Il composa notamment un *Dīwān*. Il mourut à Ankara vers l'an 540 probablement de la variole (Anonyme 1986).

**AL-RĀZĪ.** Abū Bakr Muḥammad Ibn Zakariyyā (connu en Occident sous le nom de Rhazès) naquit à Ray (Khurasan) vers 854. Dans sa ville natale, il fit des études en sciences grecques et il aurait été également initié à la langue grecque. Il profita aussi des traductions arabes de traités médicaux et philosophiques grecs. Al-Rāzī dirigea l'hôpital de Ray et exerça une fonction similaire à Bagdad. Il revenait souvent à Ray, où il mourut en 935, aveugle et solitaire. Ce médecin, philosophe et alchimiste composa quelque deux cents ouvrages, dont un manuel de médecine *al-Manṣūrī* (dédié à Manṣūr Ibn Ishāq, gouverneur de Ray), *al-Sīrat al-falsafiyyat* (Mode de vie philosophique), des carnets et des notes de recherche publiés en 25 volumes dans *Kitāb al-jāmiʿ al-kabīr* (Grand compendium médical). Néanmoins, *Kitāb al-jadārī wal-ḥaṣbat* (Traité de la variole et de la rougeole) demeure le plus célèbre de ses ouvrages médicaux, puisqu'il est le premier traité sur la variole (Goodman 1994).

**AL-ŞAFADĪ.** Şalāḥ al-Dīn Khalīl Ibn Aybak, Abū al-Şafā' al-Albakī, naquit à Şafad (Alep) en 1297. Il fit des études juridico-religieuses jusqu'à l'âge de vingt ans. Il se rendit à Damas et établit des liens généralement amicaux avec les lettrés de l'Égypte et de la Syrie. Grâce à ses dons de styliste et de calligraphe, il se vit offrir plusieurs postes au gouvernement. Cependant, il passa plus de temps à ses travaux érudits qu'à son emploi au gouvernement. Il mourut de la peste à Damas, en 1363. Al-Şafadī

composa quelque 50 volumes qui contiennent une somme importante d'informations diverses présentées de façon divertissante. Il s'intéressa aux questions linguistiques et laissa une production littéraire et poétique, ainsi que des recueils biographiques. Il composa également des traités sur des sujets spécifiques tels que les yeux, les larmes, les énigmes et le chiffre 7 (Rosenthal 1995).

**SAINT-ÉLIE, ANASTASE-MARIE DE.** Ce moine irakien, connu en arabe sous le nom d' « al-Ab Anastās Mārī al-Karmalī », se spécialisa en études philologiques. Il composa notamment *Nushū' al-lughat al-ʿarabiyyat* et *Aḡhlāt al-lughawīyyin al-aqdamīn*. Il fonda en 1911 *Lughat al-ʿArab*, revue spécialisée en philologie arabe. En outre, il établit des termes arabes se rapportant à la médecine et aux sciences naturelles (Chéhabi 1957c et Haywood 1965).

**SARRŪF.** Yaʿqūb Ibn Nqūlā Ṣarrūf naquit à Ḥadath (caza de Bʿabdā, Liban) en 1852. En 1876, ce dramaturge et romancier commença à publier avec Fāris Nimr et Shāhīn Makāryūs (1853-1910), sous le patronage du missionnaire américain Cornelius van Dyck, la revue scientifique *al-Muqtaṭaf* qu'ils transférèrent au Caire en 1885. Il participa à la publication du quotidien du soir *al-Muqaṭṭam* en Égypte. Ṣarrūf permit au lecteur arabe de se familiariser avec les sciences occidentales grâce à sa traduction de nombreux ouvrages appartenant aux domaines des mathématiques, de la philosophie et des sciences, et grâce aux traités scientifiques qu'il publia dans *al-Muqtaṭaf*. Il contribua à la rédaction de cette dernière revue jusqu'à sa mort, survenue en Égypte en 1927 (Anonyme 1986).

**AL-SHARTŪNĪ.** Saʿīd al-Shartūnī (1849-1912), auteur du dictionnaire *Aḡraḇ al-mawāriḍ*, naquit à Shartūn, au Liban, où il était connu comme homme de lettres et grand philologue arabe. À l'instar du *Ṣiḥāḥ*, ce dictionnaire a pour objectif de répertorier les seuls mots du faṣīḥ (langue arabe littéraire). Al-Shartūnī y employa le même système de classement des articles que le *Muḥīṭ* et fit un plus grand usage du mode d'abréviation conçu par al-Jawhārī et développé par al-Firūzābādī. Il conçut également plusieurs procédés pour diminuer le volume de son dictionnaire, dont notamment l'élimination des noms des auteurs et des livres de référence. Grâce à son système de classement, ce dictionnaire est plus facile à consulter que le *Muḥīṭ al-muḥīṭ* d'al-Bustānī (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**SHAYKHŪ.** Luwīs Shaykhū, père jésuite, naquit à Mardin (Turquie) en 1859 et mourut à Beyrouth en 1927. Il fonda la revue *al-Mashriq* et la Librairie orientale (*al-Maktabat al-sharqiyyat*) qui relevaient de l'Université Saint-Joseph. Il se consacra à l'étude de la littérature arabe classique et contemporaine et contribua à la modernisation de la langue arabe. En plus de sa participation à la rédaction de vingt-cinq numéros de la revue *al-Mashriq*, Shaykhū laissa plusieurs écrits sur la littérature arabe et les hommes de lettres chrétiens (Anonyme 1986).

**AL-SHIDYÂQ.** Aḥmad Fâris Yûsuf al-Shidyâq naquit à 'Ashqût (Liban) en 1804. Cet homme de lettres libanais fut l'un des pionniers de la presse arabe de la renaissance. Il fit ses études à l'école 'Ayn Warqat (Liban) et au Syrian Protestant College (ancien nom de l' « American University of Beirut »). Il se rendit en Égypte, à Malte où il se convertit au protestantisme (alors qu'il était maronite à l'origine), et en Tunisie où il épousa la foi musulmane et se fit appeler « Aḥmad ». En Égypte, il participa à la publication d'*al-Waqâ'i' al-miṣriyyat* et, en Tunisie, il fonda son journal *al-Râ'id*. Il alla aussi à Istanbul où il publia *al-Jawâ'ib*. Il visita la France et l'Angleterre. Dans le domaine lexicographique, Al-Shidyâq préconisa l'adoption du système de classement alphabétique appliqué par Ibn Fâris et al-Zamakhsharî. Il composa *al-Jâsûs 'alâ al-Qâmûs* (Espion du Qâmûs), dans lequel il fit la critique du Qâmûs en particulier et de la lexicographie arabe en général. Toutefois, il n'appliqua pas les réformes qu'il préconisait dans son dictionnaire *Sirr al-liyâl fî al-badal wal-ibdâl*, dans lequel il exposa plutôt sa théorie linguistique. Al-Shidyâq mourut à Istanbul en 1888 (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**AL-SHIHÂBÎ, 'ÂRIF.** L'émir 'Ârif Ben Muḥammad Sa'îd Ben Jahjâh Ben Husayn al-Shihâbî, frère de Moustapha Chéhabî, naquit à Ḥaṣḥbayyâ en 1889. Il fit ses études à Damas et à Istanbul. Après l'obtention de son diplôme en droit et en propriété foncière, il retourna en Syrie où il exerça des fonctions administratives pour une période de deux ans, au terme de laquelle il démissionna de son poste pour s'inscrire au barreau. De plus, il enseigna l'histoire dans une école communautaire où il insuffla aux étudiants les principes du nationalisme arabe. Ce fut sous le pseudonyme de « 'Abdallah Ben Qays » qu'il publia ses articles indépendantistes dans le quotidien beyrouthin *Al-Mufîd*, dont il devint plus tard le rédacteur en chef et le co-propriétaire. Il s'installa à Beyrouth, mais se vit obligé de retourner à Damas après la guerre de 1914 qui entraîna le transfert à Damas du journal *Al-Mufîd*. Il adhéra à l'organisation révolutionnaire clandestine *al-'Arabiyyat al-fatât*. Il fut arrêté et condamné à mort par le régime ottoman à 'Ālay, au Liban, et pendu à Beyrouth en 1916. 'Ârif al-Shihâbî, qu'on qualifie de « martyr » de la lutte contre le régime ottoman, parlait le turc et le français. Il laissa quelques traductions et ouvrages, dont un livre sur l'histoire de l'islam (al-Khaṭīb 1968).

**AL-TAHÂNAWÎ.** Muḥammad 'Alî al-Tahânawî, chercheur encyclopédique indien, composa *Kashshâf iṣṭilâḥât al-funûn*, dictionnaire des termes techniques des sciences religieuses islamiques. Il mourut vers 1745 (Anonyme 1986).

**TAQLÂ.** Les frères Salîm (1849-1892) et Bshârat (1852-1901) Taqlâ naquirent à Kfarshimâ, au Liban. Ils se distinguèrent comme journalistes et hommes de lettres. Ils transportèrent le périodique *al-Ahrâm* de Beyrouth à Alexandrie en 1875, et en firent un quotidien après son transfert au Caire en 1882. Bshârat Taqlâ commença en 1900 à publier le quotidien français *Pyramides* qui



cessa de paraître en 1914. Après la mort de Bshārat en 1901, sa femme et son fils Jibrā'il (1890-1943) poursuivirent la publication d'*al-Ahram* qui acquit une grande notoriété grâce notamment à son nouveau format (Anonyme 1986 et Tomiche 1993).

**ṬARAFAT.** Ṭarafat Ibn al-ʿAbd, auteur des *muʿallaqāt* (chef d'oeuvre poétique de l'époque pré-islamique), naquit au Bahreïn vers l'an 538. Il passa sa vie dans la débauche et dilapida toute sa fortune. Il fit la connaissance de ʿUmar Ibn Hind, roi de Ḥīrat (entre le Nedjev et Kufa), et composa des poèmes à la louange de ce dernier. Cependant, il ne tarda pas à s'attirer la haine de ʿUmar qui le condamna à mort en l'an 564. Ṭarafat laissa un *Dīwān* (Anonyme 1986).

**AL-TŪNISĪ.** Muḥammad ʿUmar al-Tūnisī naquit en Tunisie en 1789. Il supervisa la traduction en arabe de livres médicaux. Il composa *Tashḥīḍ al-azhān bi-sīrat bilād al-ʿArab wal-Sudān* (Anonyme 1986).

**UNION DES ACADEMIES.** Elle fut créée à l'issue d'un congrès tenu en 1956 par les Académies de Damas, du Caire et de Bagdad. On rapporte qu'au cours de ce congrès commun, les positions nationales divergèrent sur un nombre de problèmes linguistiques vieux de 150 ans, dont la terminologie, la modernisation de la grammaire et de l'enseignement de l'arabe. Nicole Richert estime que cette institution « qui ne se réunit que par intermittence et à de très longs intervalles, est impuissante à exercer une centralisation linguistique efficace » (Richert 1987, p. 33).

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH.** Cette université fut fondée par les pères jésuites à Beyrouth en 1875. Six ans plus tard, en 1881, elle reçut du pape Léon XIII le titre d'Université, mais porta durant de nombreuses années le nom arabe de *Kulliyyat Mār Yūsuf*. La théologie et la philosophie furent les seules disciplines enseignées dans cette université jusqu'à la conclusion d'un accord entre les jésuites et le gouvernement français en 1883, en vertu duquel l'École de médecine fut créée. D'autres facultés furent fondées par la suite (Zurayk 1965). Il existe aujourd'hui dans cette université l'« École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth » (ETIB).

**AL-YĀZIJĪ, IBRĀHĪM.** Cheik Ibrāhīm al-Yāzījī naquit à Beyrouth en 1847. Il fut l'un des précurseurs du mouvement de renaissance littéraire et linguistique arabe. Il étudia la langue arabe auprès de son père, le cheik Nāṣif al-Yāzījī. Il apprit le Coran par coeur et participa à des séminaires à l'École patriarcale. Il apprit également l'hébreu et le syriaque. Ibrāhīm al-Yāzījī fabriqua de ses propres mains les caractères d'imprimerie arabe. De plus, il corrigea les textes de la version arabe de la Bible traduite par les Jésuites. Il fonda la revue *al-Ḍiyāʾ*, dont il rédigeait la plupart des articles. Il laissa *Nujʿat al-Rāʾid wa-shirʿat al-wārid fi al-mutarādif wal-mutawārid*, ouvrage lexicographique en deux volumes, et *al-ʿUrf al-ṭayyib fi sharḥ dīwān Abī al-Ṭayyib* qui

porte sur les poèmes d'Abū al-Ṭayyib al-Mutanabbī (915-965). Il mourut en 1906 (Anonyme 1986).

**AL-YĀZIJĪ, NĀṢĪF.** Cheik Nāṣif al-Yāziji naquit à Kfarshimā (Liban) en 1800. Homme de lettres, poète et enseignant, il travailla à la cour de l'émir Bashīr Shihāb II. Il consacra les trente dernières années de sa vie à la rédaction de plusieurs ouvrages. Il laissa notamment un traité de grammaire, *Ṭawq al-ḥamāmat*, et un recueil de soixante *maqāmat* (textuellement « séance », genre littéraire qui consiste en des discours ou des récits récités en public), *Majma'* al-Baḥrayn. Nāṣif al-Yāziji mourut en 1871 (Anonyme 1986).

**AL-ZĀBĪDĪ.** Muḥammad Murtaḍā Ibn Muḥammad Ibn 'Abd al-Razzāq Abū al-Fayḍ al-Ḥusaynī al-Zabīdī al-Ḥanafī, savant et lexicographe arabe, naquit en 1732 à Bilgrām près de Qannūj, dans le nord-ouest de l'Inde. Il s'établit au Caire en 1753 après de longues années de voyages d'études. Il donna des conférences qui ranimèrent l'intérêt pour l'étude du *Ḥadīth* (Tradition du Prophète). Il mourut de la peste en 1791 au Caire. Sa principale oeuvre lexicographique est *Tāj al-ʿarūs*, commentaire sur le *Qāmūs* d'al-Firūzābādī, qu'il termina en 1767 après quatorze années de travail. La plupart des additions de cet ouvrage sont tirées du *Lisān al-ʿArab* d'Ibn Manẓūr (Brockelmann 1991).

**ZAKĪ.** Aḥmad Zakī (1866-1934), homme de lettres égyptien, né à Alexandrie, était d'origine marocaine. On cite parmi ses oeuvres, *Tārīkh al-Mashreq*, *al-Dunyā fī Bārīs* et *al-Safar ilā al-mu'tamar* (Anonyme 1986).

**AL-ZAMAKHSHARĪ.** Abū al-Qāsim Maḥmūd Ibn 'Umar al-Zamakhsharī naquit à Zamakhshar (Khwārazm) en 1075. Il fit beaucoup de voyages au cours de sa vie. Il fit ses études à Boukhara (Ouzbékistan) avant de partir à Khurasan (Iran oriental) et en Irak, notamment à Bagdad, où il poursuivit ses études. Il fit son pèlerinage à la Mecque et s'établit quelque temps au Hedjaz (actuellement en Arabie saoudite) où il étudia la langue arabe pure. Après un bref séjour à Khwārazm, il s'établit de nouveau à la Mecque où il acquit le surnom de « Jār Allāh » (voisin d'Allah). Il mourut en 1144 dans son village natal. Al-Zamakhsharī était d'une grande érudition. Il composa notamment un commentaire du Coran (*al-Kashshāf*), une grammaire d'une grande valeur (*al-Mufaṣṣal*), un dictionnaire géographique (*Kitāb al-amkinat wal-jibāl wal-miyāh*) et deux dictionnaires linguistiques assez volumineux (*al-Fā'iq fī ḡharīb al-Ḥadīth* et *Asās al-balāghat*). *Al-Fā'iq* est un dictionnaire des mots difficiles du *Ḥadīth*. Quant à *Asās al-balāghat*, premier dictionnaire à être classé selon le système moderne, il avait pour objectif de distinguer entre le sens littéral (*ḥaqīqat*) et le sens figuré ou métaphorique (*majāz*) des mots arabes. al-Zamakhsharī composa également un dictionnaire bilingue arabe-persan (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**AL-ZUBAYDĪ.** Muḥammad Ibn al-Ḥasan al-Zubaydī (926-989) naquit à Séville. Il s'établit à Cordoue en quête, semble-t-il, d'un mécène. Il y fut nommé tuteur de Hishām, fils d'al-Aḥkam et petit-fils du calife ʿAbd al-Raḥman III. Le calife le désigna juge de Cordoue et plus tard chef de police. Al-Zubaydī est surtout connu pour son *Mukhtaṣar al-ʿAyn*, lequel consiste en une contraction de l'oeuvre d'al-Khalīl, *Kitāb al-ʿayn*. Il prit notamment soin de corriger certaines erreurs de ce dictionnaire et d'y ajouter certaines entrées. En plus de respecter le classement d'al-Khalīl, il copia littéralement la plupart de ses définitions. On lui attribue aussi d'autres oeuvres de philologie et de grammaire (Anonyme 1986 et Haywood 1965).

**ZUHAYR.** Zuhayr Ibn Abī Sulmā, célèbre auteur des *muʿallaqāt* (chef d'oeuvre poétique de l'époque pré-islamique), naquit vers 530. Son *Diwān* révèle une grande aptitude à la description et une bonne maîtrise de la langue. Dans son oeuvre, il décrit notamment les guerres de son époque et les initiatives de réconciliation. Il composa également des satires ainsi que des poèmes à la louange de ses contemporains. Zuhayr mourut en 627 (Anonyme 1986).

## BIBLIOGRAPHIES

•

BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS DE MOUSTAPHA CHÉHABI<sup>1</sup>

Chéhabi (1925)  
مصطفى الشهابي، ألوان الخيل وشياتها، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٥، دمشق، ١٩٢٥، ص. ٤٢٢-٤٢٦.

Chéhabi (1930a)  
مصطفى الشهابي، تصنيف الأحياء وألفاظه العربية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ١٠، دمشق، ١٩٣٠، ص. ١٩٣-٢٠٠.

Chéhabi (1930b)  
مصطفى الشهابي، ألفاظ عربية لمعان زراعية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ١٠، دمشق، ١٩٣٠، ص. ٢٤١-٢٤٣، ٣٦٨-٣٧٠، ٧٦٦-٧٦٧.

Chéhabi (1932)  
مصطفى الشهابي، الأسماء العربية للثمار النابتة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ١٢، دمشق، ١٩٣٢، ص. ١٧٥-١٧٩.

Chéhabi (1943)  
مصطفى الشهابي، أسماء نباتات مشهورة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ١٨، دمشق، ١٩٤٣، ص. ٤٩٣-٥٠٢.

Chéhabi (1944)  
مصطفى الشهابي، أسماء نباتات مشهورة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ١٩، دمشق، ١٩٤٤، ص. ٢٥-٣١، ١٣٢-١٣٧، ٢١٤-٢٢٠.

Chéhabi (1945)  
مصطفى الشهابي، أسماء التصنيف في الفقاريات، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٠، دمشق، ١٩٤٥، ص. ٣٩٩-٤٠٦، ٤٨٨-٤٩٦.

Chéhabi (1949)  
مصطفى الشهابي، أسماء النبات والحيوان في المعاجم العربية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٤، دمشق، ١٩٤٩.

Chéhabi (1950a)  
مصطفى الشهابي، أسماء الفصائل النابتة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٥، دمشق، ١٩٥٠، ص. ٢١٠-٢٢٢.

<sup>1</sup>Exception faite de cette partie, les bibliographies sont constituées d'ouvrages de référence qui sont cités dans la thèse. Afin de dresser une liste la plus exhaustive possible des publications de Chéhabi, nous avons inclus dans cette partie des ouvrages non consultés.

Chéhabî (1950b)  
مصطفى الشهابي، مصطلحات حيولوجية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٥، دمشق، ١٩٥٠، ص. ٢٤٩-٢٦٣.

Chéhabî (1951)  
مصطفى الشهابي، جولة من المصطلحات الناقية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٦، دمشق، ١٩٥١، ص. ٢٧-٤٣، ١٦٨-١٨٣.

Chéhabî (1955)  
مصطفى الشهابي، المصطلحات العلمية في اللغة العرسة « في القديم والحديث »، معهد الدراسات العربية العالية، جامعة الدول العربية، القاهرة، ١٩٥٥.

Chéhabî (1957a)  
مصطفى الشهابي، المولد والعامي في علوم الزراعة والمواليد، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٢، دمشق، ١٩٥٧، ص. ٢٨٨-٢٩٣.

Chéhabî (1957b)  
مصطفى الشهابي، تصنيف معجم إنكليزي إفرنسي عربي في المصطلحات العلمية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٢، دمشق، ١٩٥٧، ص. ١٦٣-١٦٨.

Chéhabî (1957c)  
Chéhabî, Moustapha. Dictionnaire des termes agricoles - Français-Arabe. Librairie du Liban, Beyrouth.

Chéhabî (1958a)  
مصطفى الشهابي، مصطلحات الاحتباغات الناقية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٣، دمشق، ١٩٥٨، ص. ٢١-٢٥.

Chéhabî (1958b)  
مصطفى الشهابي، مدى النحت في اللغة العربية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٤، دمشق، ١٩٥٨، ص. ٥٤٥-٥٥٤.

Chéhabî (1959a)  
مصطفى الشهابي، توحيد المصطلحات العلمية في البلاد العربية، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١١، القاهرة، ١٩٥٩، ص. ١٥٧-١٦٢.

Chéhabî (1959b)  
مصطفى الشهابي، استقبال الأعضاء الحدد - كلمة الأستاذ الأمير مصطفى الشهابي، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١١، القاهرة، ١٩٥٩، ص. ٢٢٧-٢٣٤.

Chéhabî (1959c)  
مصطفى الشهابي، مدى التعريب في الفاظ تصنيف المواليد، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٥، دمشق، ١٩٥٩، ص. ١٧٧-١٨٥.

Chéhabi (1959d) مصطفى الشهابي، كتب الفلاحة العربية وألفاظها المولدة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٥، دمشق، ١٩٥٩، ص. ٥٢٩-٥٤٠.

Chéhabi (1959e) مصطفى الشهابي، تيسر كتابة العربية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٥، دمشق، ١٩٥٩، ص. ٦٨٩-٦٩٥.

Chéhabi (1960) مصطفى الشهابي، ملاحظات على وضع المصطلحات العلمية، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١٢، القاهرة، ١٩٦٠، ص. ٣١-٣٢.

Chéhabi (1961a) مصطفى الشهابي، ألفاظ الأنواع النباتية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ٣-٧.

Chéhabi (1961b) مصطفى الشهابي، قواعد رسم الهمزة، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ١٦٣-١٦٥.

Chéhabi (1961c) مصطفى الشهابي، تأثير العرب والعربية في الفلاحة الأوروبية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ١٧٧-١٨٦.

Chéhabi (1961d) مصطفى الشهابي، صوغ « مفعلة » للدلالة على الفاعلية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ٣٠٨-٣١٥.

Chéhabi (1961e) مصطفى الشهابي، خواطر في القومية العربية واللغة الفصحى، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ٣٥٣-٣٦٥.

Chéhabi (1961f) مصطفى الشهابي، المصطلحات العلمية المعروضة على المؤتمر الرابع للاتحاد العلمي العربي، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٣٦، دمشق، ١٩٦١، ص. ٦٧٨-٦٩٢.

Chéhabi (1962a) مصطفى الشهابي، الإقليم في الفرنسية والعربي، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١٤، القاهرة، ١٩٦٢، ص. ١٧-٢٢.

Chéhabi (1962b) مصطفى الشهابي، قياسية فعل للمرض، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١٤، القاهرة، ١٩٦٢، ص. ٧٥-٧٩.

Chéhabi (1962c)

مصطفى الشهابي، بعض المؤلفات الحديثة في المصطلحات العلمية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٧، دمشق، ١٩٦٢، ص. ١٧٧-١٩٢.

Chéhabi (1962d)

Al-Chihabi, Moustapha. Vocabulaire anglais-français-arabe des termes forestiers. Publications de l'Académie arabe de Damas, Damas.

Chéhabi (1963a)

مصطفى الشهابي، أخطاء شائعة في ألفاظ العلوم الزراعية والنباتية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٨، دمشق، ١٩٦٢، ص. ٢٥٣-٢٧٤، ٥٢٩-٥٥٨.

Chéhabi (1963b)

مصطفى الشهابي، المصطلحات العلمية العربية في بغداد، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٨، دمشق، ١٩٦٣، ص. ٣-١٢.

Chéhabi (1965a)

مصطفى الشهابي، توحيد المصطلحات العلمية العربية، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٤٠، دمشق، ١٩٦٥، ص. ٥٣٧-٥٤٥.

Chéhabi (1965b)

مصطفى الشهابي، المصطلحات العلمية في اللغة العربية « في القديم والحديث »، طبعة ثانية منقحة ومزودة، مطبوعات المجمع العلمي العربي بدمشق، دمشق، ١٩٦٥.

Chéhabi (1965c)

Al-Shihabi, Mustafa. « Filâha - Moyen-Orient ». Encyclopédie de l'islam, tome II, E.J. Brill, Leyde, pp. 920-922.

Chéhabi (1968a)

مصطفى الشهابي، ملاحظات شتى على معجمات حديثة، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٢، دمشق، ١٩٦٨.

Chéhabi (1968b)

مصطفى الشهابي، النسب إلى كيماء وأشاهها، أهو بالواو أم بالهمزة أم بكليهما؟، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٢، ١٩٦٨، ص. ٣-١٢.

Chéhabi (1978)

El-Chihabi, Moustapha. Chihabi's Dictionary of Agricultural and Allied Terminology. English-Arabic with Arabic-English Glossary. Deuxième impression, Librairie du Liban, Beyrouth.



OUVRAGES DONT NOUS IGNORONS LA DATE DE PARUTION ET AUTRES  
RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

- مصطفى الشهابي، الرسالة الناقية، مطبوعات المجمع العلمي العربي بدمشق.
- مصطفى الشهابي، كتاب الزراعة العلمية الحديثة.
- مصطفى الشهابي، كتاب الأشجار والأنجم المثمرة.
- مصطفى الشهابي، كتاب القول.
- مصطفى الشهابي، كتاب الدفاتر الزراعية.
- مصطفى الشهابي، كتاب أخطاء شائعة في ألغاط العلوم الزراعية.
- مصطفى الشهابي، كتاب الشذرات.
- مصطفى الشهابي، كتاب الاستعمار.
- مصطفى الشهابي، القومية العربية.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES FRANÇAIS ET ANGLAIS

Abu Libdeh, Asaad et Harris, Brian (1986). « Arab League Educational, cultural and Scientific Organization (ALECSO) Cultural Directorate ». Babel, 32 : 3, pp. 188-190.

Anonyme (1959-1961a). « Termes agricoles et culturels » (résumé de la séance du 24 décembre 1959 de l'Académie de la langue arabe du Caire). Mélanges - Institut dominicain d'études orientales du Caire. Numéro 6, Dar al-maaref, Le Caire, pp. 453-456.

Anonyme (1959-1961b). « Département culturel de la ligue arabe - Livres traduits jusqu'en mars 1961 ». Mélanges - Institut dominicain d'études orientales du Caire. Numéro 6, Dar al-maaref, Le Caire, p. 438.

Anonyme (1972a). Renaissance du monde arabe. Colloque interarabe de Louvain. Éditions J. Ducolot, Gembloux.

Anonyme (1977). « Botanique ». Nouvelle encyclopédie autodidactique Quillet, tome V, Librairie aristide Quillet, Paris, pp. 1-54.

Antonius, George (1938). The Arab Awakening. The Story of the Arab National Movement. Khayats, Beyrouth.

Aris, Ghassan (1985). De Bagdad à Tolède. Thèse de maîtrise en traduction, École de traducteurs et d'interprètes, Université d'Ottawa, Ottawa.

Barrada, Samia (1990). « Le traducteur arabe est-il prêt à relever le défi ? ». Meta, volume 35, numéro 4, p. 795.

Bosworth, C. E. (1978). « Al-Kalkashandî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 531-533.

Boureau, É. (1974). « Organisation des plantes ». Encyclopædia Universalis, volume 13, Paris, pp. 126-134.

Brockelmann, C. (1991). « Murtaḍā ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VII, E. J. Brill, Leyde, p. 446.

Chejne, Anwar G. (1969). The Arabic Language. Its Role in History. University of Minnesota Press, Minneapolis.

Chevalier, D. (1986). « Lubnān ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome V, E. J. Brill, Leyde, pp. 793-804.

Choueiri, C.M. (1993). « Nimr, Fâris ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VIII, E. J. Brill, Leyde, pp. 49-50.

Cohen. David (1968). « Langue arabe ». Encyclopædia Universalis, volume 2, Paris, pp. 195-201.

Collison, Robert L. (1982). A History of Foreign-Language Dictionaries. André Deutsch, Southampton.

Delisle, Jean (1993). La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français. Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Dietrich, A. (1982). « Al-Ghâfikî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, Supplément, E. J. Brill, Leyde, pp. 313-314.

Dubuc, Robert (1985). Manuel pratique de terminologie. Deuxième édition revue et augmentée, Linguattech, Montréal.

Ebied, R.Y. et Young, M.J.L. (1981). « Al-Bustânî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, Supplément, E. J. Brill, Leyde, pp. 159-162.

El Khamloussy, Ahmed (1994). Commented Translation of an Excerpt from Hunayn Ibn Ishâq's Epistle to His Patron 'Alî Ibn Yahyâ on the Translation of Galen. École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa, Ottawa.

Fleisch, H. (1965). « Al-Djawâlîqî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, pp. 502-503.

Fleisch, H. (1971a). « Ibn Barrî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 755-756.

Fleisch, H. (1971b). « Ibn Fâris ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 787-788.

Fück, J. W. (1971). « Ibn al-Nadîm ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 919-920.

Gibb, H. A. R. (1960). « Abû 'Ubayda ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, pp. 162-163.

Goichon, A.-M. (1971). « Ibn Sînâ ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 964-972.

Goodman, L. E. (1994). « Al-Râzî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VIII, E. J. Brill, Leyde, pp. 490-493.

Guyot, Lucien et Gibassier, Pierre (1960a). Les Noms des arbres. Que sais-je ? Deuxième édition remaniée, Presses universitaires de France, Paris.

Guyot, Lucien et Gibassier, Pierre (1960b). Les Noms des fleurs. Que sais-je ? Deuxième édition mise à jour, Presses universitaires de France, Paris.

Guyot, Lucien et Gibassier, Pierre (1960c). Les Noms des plantes. Que sais-je ? Presses universitaires de France, Paris.

Hajjar, Joseph N. (1977). Traité de traduction - Grammaire, rhétorique et stylistique. Dâr al-Mashreq, Beyrouth.

Harris, Brian (1991). « "Redundancies" in Arabic Translation ». Communication présentée à First International Conference on Teaching and Translating Arabic, School of Oriental and African Studies, University of London.

Haywood, John A. (1965). Arabic Lexicography. Its History and its Place in the General History of Lexicography. E. J. Brill, Leyde.

Hourani, A.H. (1946). Syria and Lebanon, A Political Essay. Oxford University Press, Londres.

Karam, A. G. et Nijland, C. (1987). « al-Ma'âlûf ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VI, E. J. Brill, Leyde, pp. 288-293.

Keen, B. A. (1946). The Agricultural Development of the Middle East. HMSO, Londres.

Kopf, L. (1965). « Al-Damîrî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, pp. 109-110.

Kratschkowsky, I. (1965). « Farhât », revu par Karam, A. G. Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, pp. 814-815.

Krenkow, F. (1978). « Al-Khafadjî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, p. 945.

Ladmiral, Jean-René (1979). Théorèmes pour la traduction. Petite bibliothèque Payot, Paris.

Ladmiral, Jean-René (1986). « Sourciers et ciblistes ». La Revue d'esthétique, nouvelle série, numéro 12, pp. 33-42.

Lambert, José (1989). « La traduction ». Théorie littéraire, P.U.F., Paris, pp. 151-159.

Laugier, Jean-Louis (1973). « Finalité sociale de la traduction : le même et l'autre ». La traduccione : saggi e studi, Trieste, pp. 25-32.

Leclerc, J. (1965). « Dakhîl ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, p. 102.

Lewin, B. (1960). « al-Aṣmaʿî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, pp. 739-740.

Madkour, Ibrahim (1959-1961). « Le dictionnaire arabe au XX<sup>e</sup> siècle ». Mélanges - Institut dominicain d'études orientales du Caire. Numéro 6, Dar al-maaref, Le Caire, pp. 337-345.

Mardam Bey, Salma (1994). Syria's Quest for Independence. Ithaca Press, Reading.

Mehdi Ali, Abdul Sahib (1987). A Linguistic Study of the Development of Scientific Vocabulary in Standard Arabic. Library of Arabic Linguistics, Kegan Paul International, Londres et New York.

Menacere, Mohammed (1992). « Arabic Metaphor and Idiom in Translation ». Meta, volume 37, numéro 3, pp. 567-572.

Mittwoch, E. (1960). « ʿAlî B. ʿîsâ ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, p. 399.

Nehme, Moustapha (s.d.). Fleurs du Liban. Fleurs sauvages. Conseil national du tourisme au Liban, Beyrouth.

Pedersen, J. (1971). « Ibn Djinnî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, p. 277.

Rahaingoson, Henri (1985). « Lexicologie, lexicographie, terminologie », dans Guide de recherche en lexicographie et terminologie. Agence de coopération culturelle et technique, Paris, pp. 11-14.

Richert, Nicole (1987). Arabisation et technologie. Imprimerie de l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (I.E.R.A.), Rabat.

Rosenthal, F. (1971). « Ibn al-Athîr ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 746-747.

- Rosenthal, F. (1995). « Al-Safadî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VIII, E. J. Brill, Leyde, pp. 783-785.
- Rustum, A.J. (1960). « Bashîr Shihâb II ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, pp. 1110-1111.
- Sabra, A.I. (1978). « al-Kh'ârazmî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 1100-1101.
- Santucci, R. (1981). « Al-Djâmi'a al-'arabiyya, la Ligue arabe ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, Supplément, E. J. Brill, Leyde, pp. 240-241.
- Schaade, A. (1965). « Djarîr », revu par Gâtje, H. Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, p. 492.
- Sellheim, R. (1978). « Al-Khatîb al-Baghdâdî ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 1142-1144.
- Sieny, Mahmoud Esmail (1985). « Scientific Terminology in the Arab World: Production, Co-ordination, and Dissemination. » Meta, vol. 30, no. 2, pp. 156-160.
- Sourdel, D. (1978). « Histoire de l'institution du califat ». Encyclopédie de l'islam, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 970-980.
- Talbi, M. (1971). « Ibn Sîda ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 964-965.
- Toledano, E. R. (1991). « Muḥammad 'Alî Pasha ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VII, E. J. Brill, Leyde, pp. 424-432.
- Tomiche, N. (1993). « Nahḍa ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome VII, E. J. Brill, Leyde, pp. 901-904.
- Tritton, A. S. (1965). « Al-Djurdjânî, 'Alî B. Muḥammad ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, p. 617.
- Ullmann, Manfred (1978). Islamic Medicine. Islamic Surveys II, Edinburgh University Press, Édimbourg.
- Vatikiotis, P. J. (1978a). « Iamâ'îl Pâsha ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 200-201.

Vatikiotis, P. J. (1978b). « Kawmiyya ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome IV, E. J. Brill, Leyde, pp. 812-816.

Vernet, J. (1971). « Ibn al-Bayṭār ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome III, E. J. Brill, Leyde, pp. 759-760.

Von Grunebaum, G. E. (1960). « ʿAlkama B. ʿAbada ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, p. 417.

Waardenburg, J. D. J. (1986). « Madīma ʿilmī - Pays arabes ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome V, E. J. Brill, Leyde, pp. 1087-1091.

Wassef, Amin Sami (1980). Rifaʿa et la France. Épreuve de l'auteur (vers 1980), Le Caire.

Weil, G. (1960). « Addād ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome I, E. J. Brill, Leyde, pp. 189-191.

Zurayk, C. K. (1965). « Dīāmīʿa ». Encyclopédie de l'islam, nouvelle édition, tome II, E. J. Brill, Leyde, pp. 433-438.

## BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES ARABES

- Abāzat (1969)  
عزیز أباطة، الأمیر مصطفى الشهابي (تأبين)، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٣٠٤-٣٠٧.
- Abbūd (1950)  
مارون عبود، صقر لبنان، بحث في النهضة الأدبية الحديثة ورحلها الأول أحمد فارس الشدياق، منشورات دار المكشوف، بيروت، ١٩٥٠.
- Āmer (1960)  
محمد عبد الحكيم علي عامر، انتخاب رئيس المجمع العلمي العربي، مجلة المجمع العلمي العربي، المجلد ٢٥، دمشق، ١٩٦٠، ص. ١٤٤.
- Anīs (1969)  
إبراهيم أنيس، المصطلح العلمي، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٧-١٠.
- Anonyme (1968a)  
تسمية شارع باسم المرحوم الأستاذ الأمير مصطفى الشهابي، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٢، دمشق، ١٩٦٨، ص. ٩٤٦.
- Anonyme (1968b)  
انتخاب رئيس مجمع اللغة العربية بدمشق، مجلة اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٢، دمشق، ١٩٦٨، ص. ١٩٧-١٩٨.
- Anonyme (1968c)  
شكر، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٢، دمشق، ١٩٦٨، ص. ٩٤٦.
- Bayham (1969)  
محمد جميل بيهم، تطور اللغة الثقافية في بلاد الشام والمجمع العلمي اللبناني، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٤، دمشق، ١٩٦٩، ص. ٢٢٢-٢٤٢.
- Fahmī (1959)  
منصور فهمي، الزميل الحديد الأمير مصطفى الشهابي، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ١١، القاهرة، ١٩٥٩، ص. ٢٢١-٢٢٦.
- Faysal et Sabah (1969)  
حسني سبح وشكري فيصل، تقرير إلى الزملاء أعضاء مجمع اللغة العربية بدمشق عن الاشتراك في الحفل التأسيسي الذي أقامه مجمع اللغة العربية في القاهرة للرئيس الراحل الأمير مصطفى الشهابي، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٤، دمشق، ١٩٦٩، ص. ٤١٣-٤٢٠.



(1969) Al-Hâfiz  
ثريا الحافظ، الأمير مصطفى الشهابي (تأسن)، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٣٠٨-٣٠٩.

(1969) Jabrî  
شفيق جبري، تطور اللغة في العصر العباسي (١)، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٤، دمشق، ١٩٦٩، ص. ٦٨٧-٦٩٩.

(1979) Al-Jawādâ  
محمد. محمد الجوادى، الدكتور محمد كامل حسين عالماً ومفكراً وأديباً، الهيئة المصرية العامة للكتاب، القاهرة، ١٩٧٩، ٤٢٤ صفحة.

(1968) Al-Khatîb  
عدنان الخطيب، فقد العربية الأستاذ الرئيس الأمير مصطفى الشهابي، مجلة مجمع اللغة العربية بدمشق، المجلد ٤٣، دمشق، ١٩٦٨، ص. ٦٥٧-٦٧٣.

(1983) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، حول المعجم العربي الحديث، من محاضرات الموسم الثقافي الأول لمجمع اللغة العربية الأردني (٢١ أيار ١٩٨٣)، مكتبة لبنان، بيروت.

(1986) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، من قضايا المعجمة العربية المعاصرة، من محاضرات الندوة العلمية الدولية التي نظمتها جمعية المعجمة العربية بتونس (١٥-١٧ نيسان ١٩٦٨)، مكتبة لبنان، بيروت.

(1989) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، التقييس والتوحيد المصطلحيان في الوطن العربي، من محاضرات ندوة التقييس والتوحيد المصطلحيين في النظرية والتطبيق (تونس، ١٢ ١٧ آذار ١٩٨٩)، مكتبة لبنان، بيروت.

(1990) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، ألفاظ الحضارة بين العامي والفصحى، من محاضرات مجمع اللغة العربية في مؤتمره السادس والخمسين بالقاهرة (٢٦ شباط-١٢ آذار ١٩٩٠)، مكتبة لبنان، بيروت.

(1992a) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، حول صياغة « فـعـول » من الفعل « نـقـل » صفة لها يمكن نقله أو انتقاله، مذكرة مقدمة إلى مجمع اللغة العربية في مؤتمره الثامن والخمسين بالقاهرة (٢٨ كانون الثاني-١٠ شباط ١٩٩٢)، دائرة المعاجم، مكتبة لبنان، بيروت.

(1992b) Khatib  
أحمد شفيق الخطيب، المعاجم المتعددة الشاتية التي العربية إحدى لفتها. إعدادها، معاوقاتها، أفاقها، من محاضرات المهرجان الثقافي لمكتبة الأسد بمناسبة معرضها الثامن للكتاب العربي (٢٢ أيلول-٢ تشرين الأول ١٩٩٢)، مكتبة لبنان، بيروت.

Khatib (1993)  
أحمد شفيق الخطيب، حول توحيد المصطلحات العلمية، من محاضرات مجمع اللغة العربية في مؤتمره التاسع والخمسين بالقاهرة (١٢-٢٦ نيسان ١٩٩٣)، دائرة المعاجم، مكتبة لبنان، بيروت.

Khatib (1994)  
أحمد شفيق الخطيب، تعريب العلوم - القضية، من محاضرات مجمع اللغة العربية في مؤتمره الستين بالقاهرة (٢٨ آذار-١١ نيسان ١٩٩٤)، دائرة المعاجم، مكتبة لبنان، بيروت.

Al-Muhandis (1969)  
زكي المهندس، الأمير مصطفى الشهابي (تأسن)، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٢٨٦-٢٨٧.

Muntaşir (1969)  
عبد الحليم منتصر، الأمير مصطفى الشهابي (تأسن)، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٢٨٨-٣٠٠.

Sabah (1969)  
حسني سباح، الأمير مصطفى الشهابي (تأسن)، مجلة مجمع اللغة العربية، الجزء ٢٤، القاهرة، ١٩٦٩، ص. ٣٠٠-٣٠٣.

# BIBLIOGRAPHIE DES DICTIONNAIRES

Abdel-Nour, Jabbour et Idriss, Souheil (1979). Al-Manhal - Dictionnaire français-arabe. Dâr al-ilm lil-malâyîn, Beyrouth.

Anonyme (1945). Dictionnaire militaire anglais-français français-anglais, révisé par P. Daviault, Imprimeur du Roi, Ottawa.

Anonyme (1967-1968). « Chehaby (Amir Mostapha, Mohammad Saïd, El) ». Who's Who in the Arab World (1967-1968), les Éditions Publitec, Beyrouth.

Anonyme (1972). Dictionnaire de zoologie (volume 2). Ouvrage original de Umberto Parenti adapté en français par les Éditions encyclopédiques Alpha, Collection des dictionnaires Atlas, Grande Batelière, Paris.

Anonyme (1968d). World's Who's Who in Science. A biographical Dictionary of Notable Scientists from Antiquity to the Present. Première édition, Marquis-Who's Who, Chicago.

Anonyme (1986)

المنجد في اللغة والأعلام، الطبعة الثامنة والعشرون، دار المشرق، بيروت.

Anonyme (1992). Authors of Plant Names. Édité par R.K. Brummit et C.E. Powell, Whitstable Litho Ltd, Whitstable, Kent.

Ba'albaki, Munir (1982). Al-Mawrid - A Modern English-Arabic Dictionary. Dâr al-ilm lil-malâyîn, Beyrouth.

Baalbaki, Rohi (1988). Al-Mawrid - A Modern Arabic-English Dictionary. Dâr al-ilm lil-malâyîn, Beyrouth.

Barnhart, John Hendley (1965). Biographical Notes Upon Botanists (volume 2). G.K. Hall & Co., Boston.

Belousova, L. S. et Denisova, L. V. (1992). Rare Plants of the World. (Traduction de Redkie rasteniya mira, Lesnaya Promyshlennost', Moscou). A. A. Balkema Publishers, Brookfield.

Al-Bustânî (1987)

محيط المحيط، قاموس مطوّل للغة العربية، طبعة جديدة، مكتبة لبنان، بيروت.  
Réimpression de l'édition de 1867-1870.

Clason, W.E. (1989). Elsevier's Dictionary of Wild and Cultivated Plants (Latin-English-French-Spanish-Italian-Dutch-German). Elsevier, Amsterdam.

Dozy, Reinhart (1991). Supplément aux dictionnaires arabes. E. J. Brill, Leyde, 1881, réimpression de la Librairie du Liban, Beyrouth.

Al-Khatib, Ahmad (1975). A New Dictionary of Petroleum and the Oil Industry. English-Arabic with Illustrations. Librairie du Liban, Beyrouth.

Khatib, Ahmed S.<sup>2</sup> (1983). A Dictionary of Geography and Natural Environment (F.J. Monkhouse and John Small) With an English-Arabic Glossary. Librairie du Liban, Beyrouth.

Al-Khatib, Ahmad Sh. (1986). A New Dictionary of Scientific and Technical Terms (English-Arabic). Librairie du Liban, Beyrouth.

Lane, Edward William (1984). Arabic-English Lexicon. Williams and Norgate, Londres et Édinburgh, 1863 à 1893, réimpression de The Islamic Texts Society Trust, Cambridge.

Reda, Youssef M. (1990). Al-Kamel al-Wasît - Dictionnaire français-arabe détaillé. Librairie du Liban, Beyrouth.

Rey, Alain (1982). Le Petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres alphabétique et analogique. Sous la direction de Paul Robert, rédaction dirigée par Alain Rey, 6<sup>e</sup> édition. Dictionnaire LE ROBERT, Paris.

Rey-Debove, Josette et Rey, Alain (1993). Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française. Texte remanié et amplifié sous la direction de J. Rey-Debove et A. Rey. Dictionnaire LE ROBERT, Paris.

Torkia, Édouard (1972). Dictionnaire français-arabe des allusions littéraires et historiques, proverbes et vieux dictons.

---

<sup>2</sup>« Ahmed S. Khatib » et « Ahmad Sh. Al-Khatib » sont les variantes du même nom que l'auteur écrit de deux façons différentes. Aux fins de la bibliographie des ouvrages arabes, nous avons retenu la première forme, à savoir « Khatib ».

Van Wijk, H.L. Gerth (1971). A Dictionary of Plant Names (volume I). A. Asher & Co., Vaals - Amsterdam.

Wehr, Hans (1974). A Dictionary of Modern Written Arabic. Arabic-English, traduit par J. Milton Cowan. Harrassowitz, Wiesbaden, 1961, réimpression de la Librairie du Liban, Beyrouth, et MacDonald & Evans, Londres.